

UN AMI DE ROME ET DU PAPE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

---

# M<sup>GR</sup> H. SAUVÉ

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ

THÉOLOGAL DU CHAPITRE DE LAVAL

PREMIER RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE  
D'ANGERS

PAR

**GUSTAVE BARRIER**

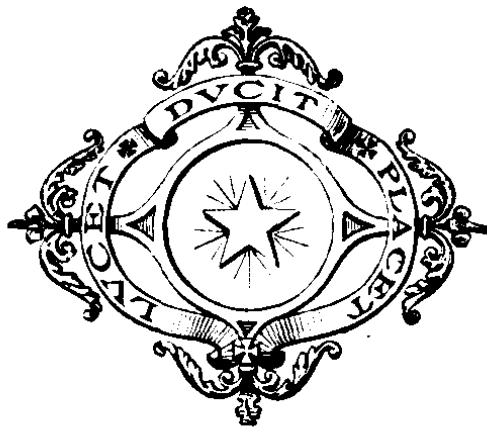
VICAIRE A LA CATHÉDRALE DE LAVAL

---

*Honoré de nombreuses approbations.*

---

**Tome Premier**



LAVAL

**CHAILLAND**

Rue des Béliers. 2.

PARIS

**LECOFFRE**

Rue Bonaparte. 90.





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





**M<sup>GR</sup> H. SAUVÉ**



L'auteur et les éditeurs réservent tous leurs droits (reproduction, même partielle, et traduction), en France et en tous pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

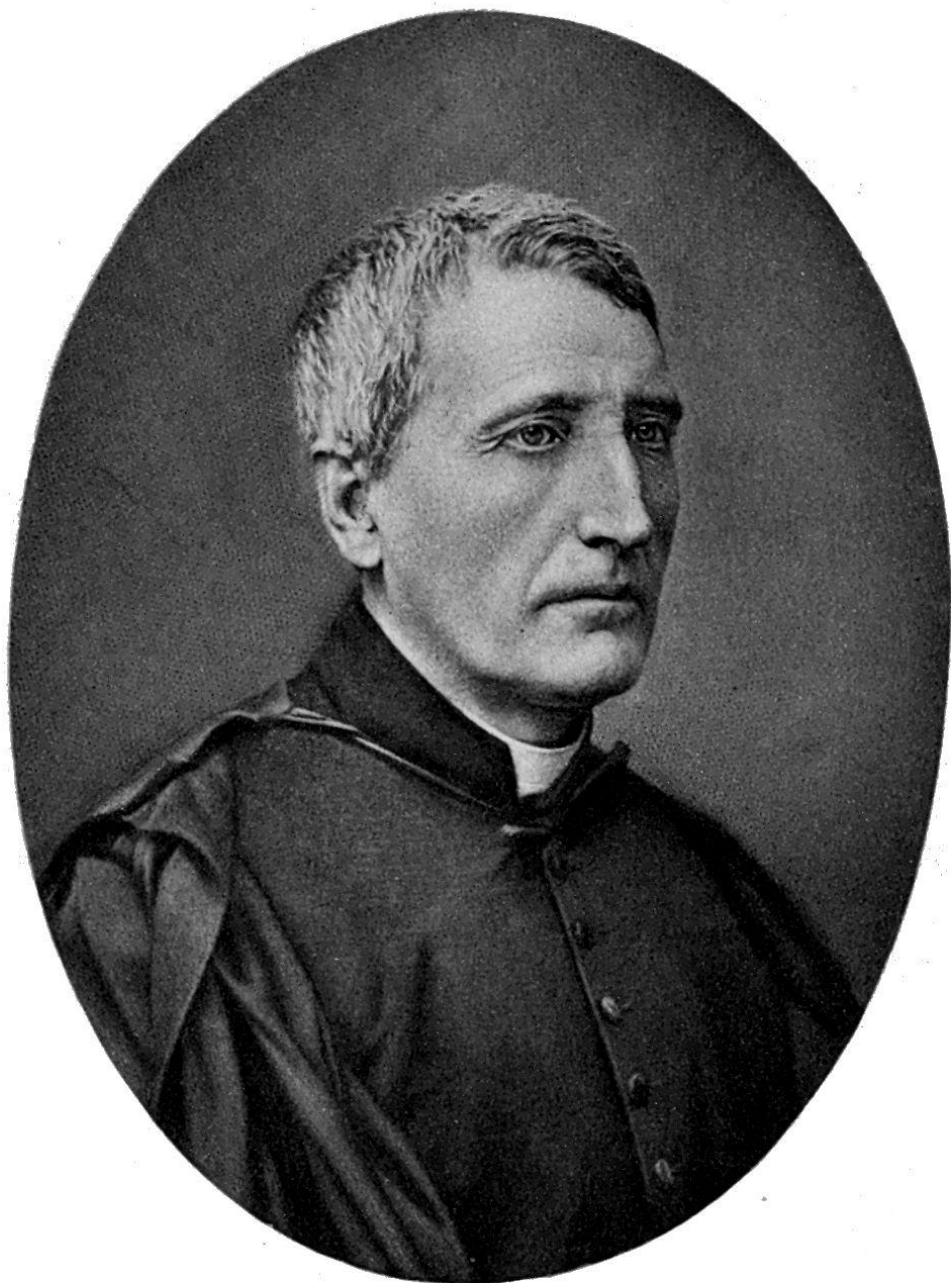
L'ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie), en mai 1898.

---

**PERMIS D'IMPRIMER.**

† **PIERRE JOSEPH,**  
*Evêque de Lavał.*





M<sup>OR</sup> HENRY SAUVÉ

1817 - 1896

Henri Dujardin



ILLUSTRISSIMO ET REVERENDISSIMO IN CHRISTO PATRI

**DD. PETRO JOSEPHO GEAY**

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA

EPISCOPO VALLEGUIDONENSI

VERBI DIVINI EXIMIO PRÆDICATORI

ERGA PETRI SEDEM DEVOTIONE CLARISSIMO

**GUSTAVIUS BARRIER**

SUOS INTER SACERDOTES HUMILLIMUS

HOC OPUS

DEDICAT





LETTRE  
DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR GEAY

ÉVÊQUE DE LAVAL

ASSISTANT AU TRÔNE PONTIFICAL

---

1<sup>er</sup> mai 1898.

MON CHER ABBÉ,

J'aurais voulu vous féliciter plus tôt du vrai plaisir que m'a causé la lecture de votre *Vie de M<sup>gr</sup> Sauvé*. Mais cette lecture, intercalée dans de nombreuses occupations, n'a pu être faite que lentement, et par fragments. Je puis donc seulement aujourd'hui vous exprimer toute ma réelle et profonde satisfaction.

Je tiens d'abord à dire bien haut que le nom de M<sup>gr</sup> Sauvé, par la place qu'il a occupée dans l'Église, par la valeur du personnage, l'importance et le nombre de ses hautes relations, méritait plus qu'un souvenir, si profond qu'il pût être. Il appelait le travail que vous avez entrepris et mené à si bonne fin; il valait un livre. Je tiens à faire cette affirmation, ne serait-ce que pour protester un peu contre l'abus des biographies à notre époque, et la manie de chercher un sujet d'écrire dans le premier personnage venu.

M<sup>gr</sup> Sauvé demeurera un des rayons de gloire de notre Église de Laval tant par ses profondes vertus

sacerdotales que par sa vaste science. Vous avez su très bien mettre en relief ces deux côtés de sa personne : le prêtre, et le savant. A ce double point de vue, je serai heureux que votre livre soit dans les mains de nos jeunes étudiants ecclésiastiques et de nos jeunes prêtres. Les uns et les autres apprendront à quel prix s'achète la science, et combien elle honore l'Église, à notre époque surtout. Mais ce qui importe principalement, ils admireront dans M<sup>sr</sup> Sauvé un modèle accompli du parfait séminariste, et du saint prêtre. Ils se formeront avec lui à cette filiale et joyeuse obéissance au Saint-Siège, qui ne cherche d'autres instructions que celles qui découlent de cette Divine Autorité.

Votre livre sera non moins profitable aux jeunes gens du monde, qui devraient tous l'avoir dans les mains, pour apprendre à conserver vaillamment leur foi et leurs mœurs, dans le conflit des passions et dans les milieux les plus dangereux de nos grandes cités.

Je me borne à ces trois considérations qui me paraissent les plus utiles, pour venir au biographe lui-même. Je tiens non seulement à constater le réel mérite de son style, clair et rapide ; la parfaite aisance avec laquelle il a su toucher aux matières philosophiques et théologiques les plus hautes, et accompagner M<sup>sr</sup> Sauvé dans les plus épais fourrés de la métaphysique ; le sens juste de ses appréciations. Je tiens surtout à le complimenter d'avoir donné à tous un remarquable exemple de l'amour du travail. Vicairé dans une paroisse où le ministère est absorbant, il a su réaliser l'axiome d'apparence paradoxale « que ceux qui sont le plus occupés sont ceux qui trouvent le plus de temps pour travailler ».

Comme vous connaissez intimement le biographe de M<sup>sr</sup> Sauvé, mon cher abbé, je vous prie de lui transmettre ce compliment de son évêque, avec sa paternelle et affectueuse bénédiction.

† PIERRE JOSEPH,  
Év. de Laval.

---

**LETTRE**  
**DE SA GRANDEUR MONSIEUR BOUVIER**

**ÉVÊQUE DE TARENTEISE**

**PRINCE DE CONFLANS ET DE SAINT-SIGISMOND**

---

Moutiers, le 1<sup>er</sup> février 1898.

**CHER MONSIEUR BARRIER,**

En écrivant la vie de M<sup>sr</sup> Sauvé, vous vous êtes proposé avant tout de faire une *bonne œuvre*; et vous y avez bien réussi. Retracer l'existence laborieuse d'un apôtre qui, pendant cinquante années, n'a cessé de parler et d'écrire pour faire connaître et aimer la religion : c'est une œuvre bonne, excellente.

Vous avez su la rendre très intéressante. Dans ces pages chaleureuses, la physionomie si sympathique du vénéré Prélat est vivante : en vous lisant, je crois encore le voir et l'entendre.

Quelle influence heureuse a exercée M<sup>sr</sup> Sauvé, vaillant chevalier du Saint-Siège et de la scolastique ! Il rayonnait d'intelligence et de bonté; et son âme passait vraiment dans sa parole ardente, lumineuse, toujours pleine de doctrine.

Votre livre est une fidèle photographie, où le clergé pourra contempler un beau modèle de vie sacerdotale.

Je vous félicite du service que vous rendez à l'Église, et je souhaite que vous ne vous arrêtiez pas en si bon chemin.

Agréez, cher Monsieur Barrier, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

† PIERRE,  
Évêque de Tarentaise.

---

**LETTRE**  
**DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR DE BONFILS**

**ÉVÊQUE ÉLU DU MANS**

**CURÉ DE SAINT-ROCH, A PARIS**

---

Paris, ce 18 avril 1898.

**MONSIEUR L'ABBÉ,**

J'ai eu l'honneur de connaître un peu M<sup>gr</sup> Sauvé et d'échanger plusieurs fois avec lui des vues sur les grandes questions religieuses du jour et particulièrement celle des écoles chrétiennes libres.

C'est vous dire combien j'applaudis à l'intéressante étude que vous faites paraître sur le docte Prélat et les vœux que je forme pour que les deux Églises sœurs du Mans et de Laval, dont il était une gloire, continuent à bénir sa mémoire vénérée.

Veillez avec mes remerciements agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

**A. DE BONFILS,**  
Curé de Saint-Roch, Évêque élu du Mans.

---

**LETTRE**  
**DE MONSEIGNEUR H. PASQUIER**

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE  
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS  
DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES  
ET PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

---

École Saint-Aubin, Angers, 4 mars 1898.

CHER CONFRÈRE,

Vous faites une œuvre utile à l'Église en racontant la vie de M<sup>sr</sup> Sauvé. Nos professeurs et nos élèves, en lisant dans votre beau livre l'histoire *de nos origines*, verront avec quelle attention providentielle Dieu avait préparé notre premier recteur à ses fonctions et à son rôle parmi nous. Élève en médecine, élève en droit, élève en théologie et en philosophie scolastique, Henry Sauvé avait parcouru toute la série des études qui font l'objet de nos Facultés catholiques.

Nous vous savons gré surtout d'avoir mis en si belle lumière le concours zélé que M<sup>sr</sup> Sauvé prêta à M<sup>sr</sup> Freppel pour la réalisation de ses grands desseins. Ces deux prélats ont par leur dévouement et la sûreté de leur doctrine imprimé à notre Université l'amour de Rome et de ses enseignements.

**M<sup>r</sup> Sauvé** avait le zèle candide et passionné de la vérité. Il le communiquait à ceux qu'il dirigeait. Quand on l'entendait exposer un point de doctrine, on sentait, à la chaleur de sa parole, qu'il était le disciple très aimant de cette science sacrée qu'il enseignait. Peu d'hommes ont eu plus de crainte de l'erreur et plus d'affection pour la vérité pure.

De tout votre ouvrage se dégage un parfum de piété qui me fait souvenir des ferventes allocutions que nous adressait à toute occasion notre vénéré Recteur.

Merci, cher confrère, d'avoir fait revivre la figure aimée du prélat théologien qui a dirigé les premiers pas de notre Université naissante.

Agréez, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments dévoués.

**H. PASQUIER.**

---



**LETTRE**  
**DE MONSEIGNEUR A. HAINE**

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ  
PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE  
DE LOUVAIN (BELGIQUE)

---

Louvain, le 25 mars 1898.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Quel intérêt, quelle édification aussi, dans le bel ouvrage que vous venez de publier ! Une fois entre les mains, le quitter est impossible.

Séduit par le charme inexprimable du récit, on ne se lasse pas de suivre le jeu de la divine Providence et d'admirer par quels sentiers si divers et si imprévus Elle a su conduire l'homme de son choix à sa glorieuse destinée. Lorsque sonne l'heure des grandes choses, lorsque le dénouement est proche, quiconque a deviné et surpris cette action mystérieuse, où se révèle une suprême Sagesse, est contraint de s'écrier : Oh ! que les voies du Seigneur sont tout ensemble cachées et admirables, et qu'il est vrai de dire : « *L'homme s'agite et Dieu le mène !* »

Avec sa brillante imagination, sa vive intelligence, sa haute culture intellectuelle, M<sup>sr</sup> SAUVÉ, à la fois

lettré et même poète, versé dans la science du droit et de la médecine, philosophe, canoniste et théologien, nous présente un type d'une rare et puissante originalité : il fut ce que nul autre ne peut prétendre.

Encore élève de notre Université catholique, qu'il aima toujours comme sa mère, il obtint un triomphe oratoire si éclatant, que les applaudissements de la foule et les suffrages unanimes de la presse le mirent d'emblée au rang des princes de l'éloquence, à cette époque.

Si l'on a pu dire du cardinal MEZZOFANTI (1), qui parlait presque toutes les langues de la terre et nombre de leurs dialectes, qu'il était la *Pentecôte vivante*, et qu'il eût servi d'interprète dans la confusion des langues, à la tour de Babel : vous avez bien raison d'affirmer, Monsieur l'Abbé, que les connaissances si variées de M<sup>gr</sup> Sauvé faisaient de lui comme une *Université vivante* ; et laissez-moi ajouter, — le rendaient à même, vu la finesse et la perspicacité de son esprit, de résoudre les doutes et les controverses de toutes les doctes Facultés.

Est-il étonnant, dès lors, que cet homme si bien doué, si compétent, si universel, qui avait fréquenté les écoles les plus célèbres, creusé tous les systèmes, contrôlé toutes les méthodes d'enseignement, qui se trouvait en relations suivies avec les maîtres les plus illustres de tous les pays, devint un jour, aux acclamations du monde savant, le *premier* Recteur de la *première* Université catholique érigée en France, depuis que le torrent révolutionnaire eût renversé, sur le sol de la grande nation, les asiles de la science, de

(1) Premier cardinal protecteur du collège ecclésiastique belge à Rome.

la religion et de la charité? Le doigt de Dieu apparaît ici d'une manière manifeste : « *Digitus Dei est hic* (1). »

Mais deux qualités maîtresses et indispensables au succès de sa mission caractérisent surtout l'élu du Seigneur. Combien je vous félicite, Monsieur l'Abbé, d'avoir, dans des pages vives, délicieuses, fortifiantes, su les mettre parfaitement en relief!

C'est d'abord un amour passionné des doctrines de SAINT THOMAS que LÉON XIII, le plus grand penseur du XIX<sup>e</sup> siècle, appelait déjà dans sa jeunesse l'*Archimandrite des théologiens*. C'est ensuite un généreux élan vers ROME, porté jusqu'à un saint enthousiasme.

Et quel guide plus sûr pouvait-il se choisir pour parcourir sans péril le vaste domaine de la science, sinon l'*Ange de l'École*, ce Docteur incomparable qui renverse par la solidité de ses principes toutes les erreurs passées, présentes et à venir; qui dispute des sublimes intelligences comme s'il était dans leurs rangs; qui parle de Dieu comme s'il le voyait face à face? Au contact d'un tel Maître, avec quelle aisance et quelle autorité il savait intervenir à propos dans toutes les controverses qui agitaient les esprits, donner le mot juste et indiquer la vraie solution! que de fois de loyaux adversaires rendirent hommage à la sûreté de ses principes et à la rigueur de ses conclusions! Par la parole comme par la plume, il sut grouper autour de lui des intelligences d'élite, leur inspirer l'amour de la scolastique, et ses disciples devinrent si nombreux qu'il pouvait leur dire avec TERTULLIEN (2) : « Nous ne sommes que d'hier et déjà nous remplissons le monde. *Hesterni sumus et vestra omnia implevimus.* »

(1) *Exode*, VIII, 19.

(2) *Apolog. adv. gent.*, cap. XXXVII.

Cependant si les pures doctrines de SAINT THOMAS captivaient toutes ses pensées, c'est ROME qui remplissait son cœur.

Les Églises de France, dont il était le prédicateur recherché et admiré, connaissent son attachement à l'Église *Mère et Maîtresse*, si justement appelée par LÉON XIII, dans un récent discours : *L'étoile polaire, la dispensatrice du salut, la gardienne des oracles divins, la métropole du sacerdoce* (1). C'est là, comme un autre JUSTIN, travaillé, lui aussi, d'une soif insatiable de la vérité, qu'il boira à longs traits cette *eau salubre qui jaillit jusqu'à la vie éternelle*. C'est là, sur les tombeaux des apôtres, des vierges et des martyrs, qu'il trouvera ce zèle dévorant pour le salut des âmes, ce courage à toute épreuve pour répandre la bonne doctrine, cette intrépidité invincible pour revendiquer les droits sacrés et les divines prérogatives du successeur de PIERRE, du *Pontife-Roi*.

« UN AMI DE ROME ET DU PAPE ! » Mais c'est là, Monsieur l'Abbé, le plus magnifique éloge de votre héros, et pour vos lecteurs l'exemple le plus salutaire.

O sainte Église de LAVAL ! Si vous êtes la plus jeune des Églises de France, vous n'êtes pas la moindre d'entre elles ! « *Nequaquam minima es in principibus Juda* (2). » De vous est sorti l'apôtre infatigable, le semeur des bonnes doctrines, le propagateur des fortes études, le conseiller des Évêques, des Cardinaux et des Nonces apostoliques de France, un ardent défenseur de la Foi au concile du Vatican, le savant et vertueux Prélat si aimé et si apprécié des immortels Pontifes, *Pie IX* et *Léon XIII* ! Con-

(1) 2 mars 1898.

(2) *Matt.*, II, 6.

tinuez à répandre autour de vous, avec le dévouement à la Patrie, l'amour du Pape et de l'Église : « *Pro Fide et Patria!* » C'est la devise de votre digne et vaillant Pasteur.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

Ant. HAINE, S. T. D.,

Prélat dom. de S. S. Léon XIII, Prof. de l'Univ. cath.

---

**LETTRE**  
**DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE COCONNIER**

**DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS**

**PROFESSEUR DE DOGME A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)**

**DIRECTEUR DE LA « REVUE THOMISTE »**

---

Fribourg, 3 avril 1898.

**MONSIEUR L'ABBÉ,**

En ouvrant votre livre sur M<sup>sr</sup> Sauvé, j'avais dans l'âme les sentiments très complexes qu'on éprouve au moment de jeter les regards sur le portrait, non encore vu, de quelqu'un que l'on vénère, que l'on aime, et que l'on admire. Mais à peine avais-je lu vos premières pages, que j'étais tout entier à la joie de constater que notre cher et illustre maître avait rencontré en vous un historien, tel que le pouvaient souhaiter ses disciples et ses meilleurs amis. Comme il devient en effet évident, dès le premier chapitre, que l'auteur s'est fait une juste idée de son travail, qu'il a le souci et le talent de s'entourer de tout ce qui peut répandre une lumière utile sur son sujet, et qu'il écrit avec amour non moins qu'avec exactitude ! Cette petite âme d'Henry Sauvé enfant, comme il l'a bien vue et en sait mettre en valeur les traits saillants, et

jusqu'aux fines nuances ! Saintement avide des choses divines, tendre à ceux qui l'entourent, sensible aux charmes de la nature, l'intelligence prompte et en éveil, ardent avec une admirable candeur, tel vous nous montrez votre héros, dès ses plus jeunes années ; et nous, Monsieur, qui l'avons connu plus tard dans le plein épanouissement de ses facultés et de son caractère, dans l'éclat de son activité et de son influence, nous reconnaissons et saluons avec bonheur, dès le début de votre récit, dans cette belle ébauche d'homme qu'avait tracée la main divine, le prêtre et l'apôtre fervent, le théologien, le philosophe, le poète, l'orateur, le maître enfin qui sut conquérir tout ensemble notre affection et notre admiration. Et la suite, comme il fallait s'y attendre, est digne d'un pareil commencement « *L'abbé Henry. — Théologal de Laval et missionnaire apostolique. — L'orateur sacré. — Le philosophe et le théologien. — Le recteur des Facultés catholiques d'Angers. — Après le rectorat, etc.,* » tous ces chapitres sont traités avec la même richesse d'informations, la même précision dans les détails et la même largeur de vues, la même sûreté de coup d'œil et de main dans l'appréciation et la mise en œuvre des matériaux employés. A grand peine trouverait-on, çà et là, quelques détails à ajouter, surtout à rectifier. Votre étude est complète autant que vraie.

Elle n'est pas moins intéressante que vraie et complète. Une âme d'homme est toujours un spectacle intéressant. Mais quand on vous met sous les yeux, non plus une âme vulgaire, mais une âme d'élite, avec le tableau fidèle de l'activité intime, des luttes, des épreuves, des victoires qui la fortifient en l'éployant, quand surtout Dieu entre en scène, l'éclairant, l'éle-

vant, la façonnant en toute manière par sa grâce, jusqu'à ce qu'elle soit devenue capable d'accomplir une grande mission et de grands desseins, c'est alors que l'intérêt se double, et que vous êtes captivé. Personne ne contestera que M<sup>sr</sup> Sauvé fût une de ces âmes d'élite, et que la Providence n'ait voulu qu'il se trouvât activement mêlé aux plus mémorables événements de cette seconde partie de notre siècle. Après l'avoir vu, lui, l'ancien élève de médecine et de droit devenu prêtre, assister M<sup>sr</sup> Affre, le doux et héroïque martyr des barricades, à ses derniers moments, ne le trouvons-nous pas, quelques années plus tard, combattant au premier rang dans cette croisade d'éloquence qui, de 1860 à 1870, conquiert au Pontife-Roi tant de cœurs et de si nobles dévouements ? N'est-il pas, dans le même temps, le principal promoteur du mouvement de renaissance des études thomistes, en France et en Belgique ? Pie IX ne fait-il pas appel à sa science pour aider aux travaux préparatoires du concile du Vatican ? et ne figure-t-il pas dans cette assemblée auguste comme théologien pontifical ? Enfin, quand la liberté de l'enseignement supérieur a été, dans une certaine mesure, rendue à l'Église, en France, n'est-ce pas M<sup>sr</sup> Sauvé qui, le premier, en France, est nommé Recteur d'une Université catholique ? L'illustre prélat, comme je le disais, s'est donc bien trouvé mêlé, et activement, à tous les grands événements contemporains. Vous avez dû par là même, Monsieur, pour raconter sa vie ou en donner la pleine intelligence, nous transporter sur les théâtres les plus divers, depuis les rues ensanglantées de Paris en révolte et les champs de bataille de Castelfidardo et de Mentana, jusqu'aux graves et pacifiques assemblées des Évêques, en



passant par les conciliabules ténébreux d'une diplomatie trop souvent inique et vendue à la révolution. Et l'intérêt de votre œuvre s'est, par le seul fait, singulièrement accru. Il vous restait pourtant un moyen de l'augmenter encore, que vous n'avez eu garde de négliger c'était de nous livrer quelques-uns des trésors de doctrine contenus dans les écrits, non encore publiés, de Monseigneur. Et, en effet, vous nous offrez, en des citations toujours parfaites d'à-propos, un recueil exquis de nobles et fortes pensées sur Dieu, l'Église, le rôle et les droits de la Papauté, le sacerdoce et l'Eucharistie, l'organisation vraiment catholique d'une université, les erreurs modernes, le libéralisme — qui résume toutes les erreurs, et que connaissent si rarement ceux qui en parlent, et même en écrivent — vues magistrales, paroles lumineuses et ardentes, où le théologien, le philosophe, l'orateur-apôtre se révèlent; où apparaît ce qui a été l'âme, ce qui fait l'unité pleine de grandeur de la vie de M<sup>sr</sup> Sauvé un amour de Docteur pour le Verbe Incarné, sa divine Mère, et son Vicaire ici-bas, un attachement et un zèle admirable pour la vraie doctrine, celle en particulier de saint Thomas d'Aquin.

Mais je me reproche, Monsieur, de vous écrire si longuement, et n'ajoute plus qu'un mot. Je ne suis, hélas ! ni prophète, ni digne de l'être : Mais n'importe, je prédis sans crainte que votre livre sur M<sup>sr</sup> Henry Sauvé fera du bien à beaucoup d'âmes et trouvera, pour l'apprécier, beaucoup de lecteurs. Dieu le voudra sans doute ainsi pour la gloire de son serviteur, qui fut aussi humble que grand, et pour la juste récompense de la piété, du travail et du talent que vous avez employés à le faire connaître.

Agréer, Monsieur l'Abbé, avec mes remerciements et mes félicitations sincères, l'assurance de mon respectueux dévouement.

F. M. Th. COCONNIER,

d. F. P.

---

**LETTRE**  
**DE MONSIEUR LE MARQUIS A. DE SÉGUR**

**ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT**

**OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR**

---

**Paris, 27 avril.**

**MONSIEUR L'ABBÉ,**

C'est une belle vie que celle de M<sup>r</sup> Sauvé, telle que vous la retracez avec une émotion communicative.

Elle est belle par les grandes vertus et les charmantes qualités de cet ami privilégié de Pie IX ; belle par les événements politiques et religieux auxquels il fut activement mêlé ; belle enfin par ses relations intimes avec les chrétiens les plus célèbres et aussi les plus aimables de la seconde moitié de ce siècle qui va finir.

Orateur sacré, missionnaire apostolique, scolastique éminent, préparateur, si je puis employer ce terme, du concile du Vatican, où le Pape Pie IX le nomma théologien pontifical ; plus tard, après la loi de 1875 qui rendit à l'Église la liberté, bien incomplète, de l'enseignement supérieur, premier recteur de l'Université catholique d'Angers, vous le montrez

partout, à la peine et à l'honneur, et vous promenez à sa suite le lecteur au milieu des épisodes les plus divers et les plus saisissants de l'Église de France, depuis la mort de M<sup>sr</sup> Affre, martyr des barricades, jusqu'aux hontes piémontaises et aux gloires catholiques de Castelfidardo et de Mentana, jusqu'aux luttes non moins vives, quoique moins sanglantes, du concile, et au triomphe de l'infailibilité pontificale.

Tous ces événements publics donnent à la vie de M<sup>sr</sup> Sauvé, votre éminent et vénéré compatriote, un intérêt historique de premier ordre, qui suffirait au succès de votre ouvrage.

Mais ce qui me touche plus encore, c'est le charme des détails que vous prodiguez avec un abandon plein de délicatesse sur les catholiques illustres que M<sup>sr</sup> Sauvé eut le bonheur de compter parmi ses plus chers amis.

Le Pape Pie IX, de douce et héroïque mémoire, M<sup>sr</sup> de Mérode, M<sup>sr</sup> Bastide, l'aumônier incomparable de l'armée française à Rome pendant vingt ans, Louis Veillot, qu'il aimait comme il l'admirait, M<sup>sr</sup> Berteaud, l'é�incelant évêque de Tulle, M<sup>sr</sup> Gay, le plus grand de nos mystiques modernes, le cardinal Pie, auquel il survécut comme à tous les autres : quelles imposantes et reposantes figures ! quelle variété de talent, de vertu, d'œuvres, dans ces âmes d'élite, unies pour les mêmes combats et les mêmes amours, par leur dévouement sans borne à la sainte Eglise et au Pontife romain, vicaire infailible de Jésus-Christ !

Il est un autre nom qui revient souvent aussi sous votre plume, c'est celui de M<sup>sr</sup> de Ségur, que M<sup>sr</sup> Sauvé rencontra à Rome en 1852 et avec lequel il resta intimement lié jusqu'à la fin.

Entre autres traits de leur sacerdotale familiarité,

j'ai lu avec un sourire attendri, dans votre récit, l'échange de leurs observations, écrites au sujet d'un traité mystique de M<sup>gr</sup> de Ségur, frappé, pour quelques inexactitudes d'expressions, par la congrégation de l'Index, et que M<sup>gr</sup> Sauvé aida son ami à corriger. Quelle franchise de part et d'autre, quelle confiance réciproque, et quel spirituel abandon !

N'avez-vous pas souri vous-même en citant la réponse enjouée de M<sup>gr</sup> de Ségur à cette question de son théologien correcteur : « Le texte que vous rap- portez est-il bien celui de sainte Catherine ? » — Réponse : « C'est l'idée, mais très exacte. Les déve- loppements sont de moi, et c'est pour cela sans doute qu'ils sont si admirables. Vous n'auriez pas trouvé cela mon pauvre vieux. »

Et encore, à propos de M. Olier, que M<sup>gr</sup> de Ségur avait qualifié de vénérable, et de l'observation du ter- rible théologien, « le titre de vénérable n'appartient pas canoniquement à M. Olier ». — Réponse de l'ai- mable aveugle : « Vénérable avec un grand V, non ; mais avec un petit v, oui. — Vous aussi, vous êtes un vénérable chanoine, osez dire le contraire. »

Toute cette page de votre livre est charmante, et les lignes qui la terminent semblent écrites avec le cœur et la plume des deux prélats romains, des deux amis de Pie IX :

« Sur les autres points, M<sup>gr</sup> de Ségur envoya de grands mercis, sans manquer de donner de loin un bon *osculum sanctum* sur les deux vieilles joues sco- lastiques de son correcteur. Les scolastiques ! Certes, ils sont méticuleux, mais combien sûrs ! »

En résumé, Monsieur l'Abbé, pour cette raison per- sonnelle de l'amitié de M<sup>gr</sup> Sauvé et de M<sup>gr</sup> de Ségur, et pour beaucoup d'autres motifs d'une portée plus

générale, je me persuade que votre ouvrage trouvera un peuple de lecteurs, et je fais plus que me persuader, je suis sûr que tous ceux qui le liront seront également charmés du héros et de son historien.

Marquis DE SÉGUR.

---

## INTRODUCTION

---

Cet ouvrage, consacré à la mémoire de M<sup>sr</sup> Sauvé, a le très précieux avantage de paraître sous un titre donné par le Souverain Pontife Léon XIII lui-même.

Au mois de janvier 1896, quelques jours après l'éloquente station d'Avent qu'il avait prêchée dans l'église nationale de Saint-Louis-des-Français, à Rome, M<sup>sr</sup> Bouvier, évêque de Tarentaise, eut l'honneur d'être reçu pour la deuxième fois par Notre Très Saint-Père le Pape en audience particulière. Sa Grandeur, durant cet entretien, dit un mot sur M<sup>sr</sup> Sauvé dont la personne et le caractère lui étaient, d'ancienne date, parfaitement connus (1). Aussitôt le Souverain Pontife ré-

(1) Avant d'être évêque de Tarentaise, M<sup>sr</sup> Bouvier a exercé, à deux reprises, les fonctions de vicaire général et de vicaire capitulaire du diocèse de Laval.

pondit avec un bon sourire : « *Ah! le brave Sauvé, je me souviens bien de lui; c'est un ami de Rome (1).* »

J'ai recueilli avec le plus grand soin — ainsi que chacun le pense — ce délicat éloge qui, après avoir spontanément jailli du cœur, est venu sur les lèvres augustes de Léon XIII; puis, afin d'honorer dignement un Prélat qui, pour ne rien dire présentement de plus (2), a été la gloire particulière du diocèse de Laval, je me suis empressé de le mettre au rang qui lui revenait, c'est-à-dire en tête de ce travail. La fleur offerte par la main d'un Pape, en souvenir spécial d'une bonne hospitalité donnée, en 1873, sous le beau ciel de l'Ombrie et à l'archevêché de Pérouse, n'a-t-elle pas, dans une couronne d'hommages, sa place marquée d'avance?...

*Un ami de Rome et du Pape au XIX<sup>e</sup> siècle*, tel a bien été en effet M<sup>sr</sup> Sauvé dans le

(1) Lettre à l'auteur. Moutiers, le 7 avril 1896.

(2) Relevons toutefois ici ces belles paroles d'une lettre adressée à l'auteur par le pieux et savant écrivain des *Premières* et des *Dernières années de la sainte Vierge*, M. l'abbé Perdrau, ancien curé de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris : « .... Que le Bon Dieu vous donne la grâce de dessiner exactement la figure de ce prêtre qui honorait si bien l'Église, en l'honorant lui-même de tout son cœur et de toute sa science! »



cours de sa longue et laborieuse existence, ami intelligent, tendre, zélé, d'un dévouement absolu, à toute épreuve. Le culte de Rome, — de Rome la ville par excellence, *Urbs*, la ville qui tient du catholicisme une grandeur spéciale que ses Césars avec toute leur puissance et ses grands hommes avec tout leur génie furent incapables de lui donner, la ville dite éternelle, — l'amour du Siège apostolique et de toutes ses doctrines, la dévotion envers le Pape, Vicaire de Jésus-Christ et successeur de saint Pierre, ont été véritablement les marques caractéristiques de sa vie, les notes harmonieuses qui ont mis en parfait accord les phases diverses et multiples de sa carrière. M<sup>re</sup> Sauvé a été providentiellement choisi pour exciter, accroître, et dans les simples fidèles et dans les élus du sanctuaire, l'amour de Rome et du Pape, de Rome centre de la catholicité, du Pape Docteur infallible et Chef de l'Église, amour qui, dans nos tristes jours de désunion, de trouble, de révolution, doit être plus entretenu et plus cultivé que jamais. La cité du bien est forte par l'amour, la cité du mal est minée par la haine : amour et haine, deux passions en lutte perpétuelle. Ne faut-il pas que les vrais fils de l'Église ai-

ment leur Mère en proportion de ses travaux et de ses souffrances ?

L'homme, ou, pour mieux dire, le prêtre n'a point failli à sa mission ; il lui a consacré son temps, son intelligence, son âme, sa vie entière. Les lecteurs qui voudront bien me faire l'honneur de me suivre dans les pages de cet écrit ne tarderont pas à le reconnaître avec moi. Missionnaire apostolique, chanoine théologal du Chapitre de Laval, consultant dans la commission de la Discipline pour le Concile du Vatican et théologien pontifical, premier Recteur des Facultés catholiques d'Angers, écrivain, M<sup>sr</sup> Sauvé s'est efforcé dans ces fonctions diverses et de première importance de faire connaître et aimer le Saint-Siège et, par ce fait même, la vérité. Certes il y a profit pour l'intelligence à entendre cet esprit d'élite, à suivre ce robuste champion des saines doctrines ; et quelle joie pour le cœur, quel aliment à la piété dans la connaissance intime de cette belle âme ! « J'ai éprouvé, dit fort bien M. l'abbé Delahaye, le dévoué secrétaire général des Facultés catholiques de l'Ouest, une vraie jouissance à suivre dans sa vie et dans ses luttes, cet homme comme on n'en fait plus, d'une

part passionné pour la vérité d'ardeur extrême, d'autre part conservant toujours le souci de sauvegarder jusqu'à l'urbanité. Violente douceur, douceur forte, aménité qui n'est jamais prétexte à défaillance ni à concessions, ardeur au combat qui ne soulève d'acrimonie : il y avait dans M<sup>er</sup> Sauvé une heureuse fusion d'éléments très divers et de qualités opposées, qui composent un ensemble très particulier et vraiment original (1). »

En lisant cette *Vie de M<sup>er</sup> Sauvé*, les clercs des séminaires, les élèves des cours de philosophie et de théologie apprécieront l'immense bienfait d'une étude solide et constante de saint Thomas d'Aquin et des vrais commentateurs de son immortelle *Somme théologique*, ainsi que de sa *Somme contre les Gentils*; ils verront de quels dangers, de quelles incertitudes, de quelles erreurs la scolastique, la philosophie chrétienne, suivant les recommandations aussi pressantes que solennelles de Léon XIII, ou les préserve ou les délivre. Ces heureux élèves trouvent aujourd'hui, au début d'une carrière qu'ils veulent

(1) Lettre du 21 mai 1896 à M. Léon Sauvé, à Château-Gontier.

consacrer entièrement et utilement au bien des âmes, ce que M<sup>sr</sup> Sauvé n'a pu trouver qu'à la fin de ses études et après avoir passé par les grands séminaires du Mans, de Saint-Sulpice et l'Université catholique de Louvain, une doctrine substantielle et une méthode pratique et sûre d'enseignement. M<sup>sr</sup> Sauvé avait trente-cinq ans lorsque saint Thomas d'Aquin prit possession de son esprit et de son cœur. Les instruments de la grâce de Dieu furent deux dominicains, le P. Goudin et le P. Guidi ; le P. Goudin était un Français, mort depuis deux cents ans, mais dont la *Philosophie* — si l'on met de côté les erreurs scientifiques imputables surtout à son époque — demeurera, tant l'exposition des plus hautes vérités métaphysiques y est donnée d'une façon précise et lumineuse ; le P. Guidi, que le Pape Pie IX créa cardinal, était un dominicain italien, professeur à la *Minerve*. La conquête faite par l'Angélique Docteur fut, dès cette époque (1852), absolument décisive, et M<sup>sr</sup> Sauvé prit bientôt place avec ses dignes amis Sansevérino, Signoriello, Liberatore, Cornoldi, Talamo, les cardinaux Pecci, Zigliara, Prisco, parmi les plus illustres disciples de saint Thomas à notre époque. Membre

de l'Académie romaine de Saint-Thomas-d'Aquin, instituée par Léon XIII, et de l'Institut philosophique de Naples, il ne cessa d'illustrer ces Écoles célèbres en s'illustrant lui-même par ses doctes publications et par son zèle à faire connaître les pures doctrines de la scolastique. Puisse son exemple susciter dans les rangs du jeune clergé des imitateurs aussi intelligents, aussi vaillants !

Les prêtres qui ont le devoir d'exposer aux fidèles dans de solides instructions la divine parole, la doctrine du salut, trouveront en M<sup>sr</sup> Sauvé un modèle. La vie sacerdotale de notre Prélat n'a été qu'une suite longue et ininterrompue de courses apostoliques : cinquante années de prêtrise, cinquante années de prédications. M<sup>sr</sup> Sauvé avait reçu de Dieu tous les dons qui créent l'orateur ; sa voix était souple et sonore ; sa figure fine et très expressive — telle que l'a donnée le célèbre héliographe Dujardin — rendait bien les sentiments et les impressions intérieures de l'âme ; son regard vif devinait la pensée de l'auditeur ; chez lui, l'imagination était féconde et poétique, elle savait habilement parer, avec les grâces du langage, des idées élevées et naturellement difficiles à saisir ; surtout son âme

était celle d'un apôtre, remplie d'une haine vigoureuse pour le mal et d'un ardent amour pour le bien. Sa prédication était lumineuse, entraînant, doctrinale et, pour la caractériser d'un mot que tous mes lecteurs approuveront, toute à la *Monsabré*. Notre orateur avait une si haute idée de sa mission qu'on eût dit que les belles paroles de Dante, au XXIX<sup>e</sup> chant de son *Paradis*, demeureraient toujours présentes à sa mémoire : « On ne songe point combien il en coûta de sang pour la semer (la bonne nouvelle) dans le monde, et combien plaît à Dieu celui qui marche humblement à côté avec elle. »

*Non vi si pensa quanto sangue costa  
Seminarla nel mondo, e quanto piace  
Chi umilmente con essa s'accosta.*

Son œuvre oratoire est entièrement conforme à la *Lettre circulaire sur la prédication sacrée* que, sur l'ordre de Léon XIII, la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers a adressée, le 31 juillet 1894, à tous les Ordinaires d'Italie et aux Supérieurs des Ordres et des Congrégations religieuses (1). Ce

(1) *Acta Sanctæ Sedis*, tom. XXVII, fasc. cccxv, p. 162-176.

travail montrera le vaste champ où brilla l'éloquence de M<sup>re</sup> Sauvé; il dira également en quelle estime la tinrent des maîtres comme NN. SS. Berteaud, Pie, Freppel, Fillion, Gay; à ces noms illustres, l'on doit ajouter celui de Louis Veuillot. J'ai consacré quatre chapitres spéciaux à cette partie principale des travaux du savant Prélat; puis, dans l'intention d'être utile à un grand nombre de mes vénérés et zélés confrères, j'ai noté souvent les plans, les divisions des discours dont parlait mon récit. Je voudrais même pouvoir faire mieux et publier un *Choix de Discours et d'Instructions pour le Carême*. Mais il me faut laisser ce soin aux *Missionnaires diocésains de Rennes* qui, par la volonté de Monseigneur, sont entrés en possession des manuscrits. Ces Messieurs ont une mine que beaucoup de prédicateurs en France désireront eux aussi exploiter. Saint Augustin ne dit-il pas quelque part, pour favoriser la publication des discours, que l'éloquence du prédicateur est de Dieu, non de l'homme; que, par conséquent, elle n'est pas sa propriété, mais le bien commun de tous les prêtres qui ont vraiment le goût de la parole divine et sont, par leurs mœurs, dignes de la répan-

dre? (1) Toutefois, ajoute M. Jacquinet, le saint Docteur entend, sans nul doute, que l'auteur d'un tel emprunt n'en fera mystère à personne (2).

L'intérêt qui s'attache à l'œuvre oratoire de M<sup>sr</sup> Sauvé, les prêtres et avec eux tous les hommes studieux, ceux qui, ne se payant pas de mots, aiment à s'occuper des questions philosophiques et religieuses, à bien saisir la pensée d'un auteur et à enrichir leur esprit d'idées saines, ne pourront pas ne le point

(1) Les paroles de saint Augustin sont aussi ingénieuses que curieuses. Je ne puis résister au plaisir de les citer : « Sunt sane quidam qui bene pronuntiare possunt, quid autem pronuntiant, excogitare non possunt. Quod si ab aliis sumant eloquenter sapienterque conscriptum, memoriaeque commendent, atque ad populum proferant; si eam personam gerunt, non improbe faciunt. Sic enim, quod profecto utile est, multi prædicatores veritatis fiunt, nec multi magistri, si unius veri magistri idipsum dicant omnes, et non sint in eis schismata (I Cor., 1, 10). — Nec deterrendi sunt isti voce Jeremiæ prophetæ, per quem Deus arguit eos qui furantur verba ejus unusquisque a proximo suo (Jerem., xxiii, 30). Qui enim furantur, alienum auferunt; verbum autem Dei non est ab eis alienum, qui obtemperant ei : potiusque ille dicit aliena, qui cum dicat bene, vivit male.... Eos itaque dixit Deus furari verba sua, qui boni volunt videri, loquendo quæ Dei sunt; cum mali sint, faciendo quæ sua sunt.... » *De Doctrinâ christianâ, S. Augustini Liber quartus, caput xxiv.* (Édition Migne, Paris, 1861. Tomus III, pars prior, c. 119 et 120.)

(2) *Des Prédicateurs au XVII<sup>e</sup> siècle avant Bossuet.* Un vol. in-8°, p. 201, note première. (Paris. Belin, 1885).



retrouver dans les thèses que le savant Prélat a exposées et défendues. M<sup>sr</sup> Sauvé a été un *intellectuel* éminent; il a vécu de la pensée et pour la pensée. L'esprit toujours ouvert aux mille voix qui, dans la presse, à la tribune parlementaire, dans les grandes écoles, lancent dans le public les opinions les plus contradictoires sur des points de philosophie, d'histoire, de politique, de religion, il se demandait sans cesse quelle est la pensée de l'Église, le sentiment de Rome sur ces divers sujets, et il exposait à son tour les idées vraies qu'il voulait inculquer à tous. Toute société vit d'idées. Matin et soir des milliers d'individus demandent aux journaux, aux revues des nouvelles et des idées. A la société contemporaine qui souffre tant de l'altération des idées et qui pourtant distribue tant de palmes à des écrivains sans conscience et sans doctrine, il faut de vigoureux penseurs qui, d'un trait énergique et sûr, biffent ces sophismes, véritable cause de la perversion des intelligences et, finalement, de la corruption des cœurs. M<sup>sr</sup> Sauvé, dans des écrits que nous ferons connaître et que nous analyserons, a donné toujours la note juste. Ses enseignements s'arcboutent constamment aux

enseignements de l'Église, aux règles du Droit canon, aux constitutions des Papes, aux décisions des Congrégations romaines, aux doctrines des Pères et des Docteurs, et spécialement de saint Thomas d'Aquin. Sa direction est sûre; on peut se soumettre à elle en toute confiance. Elle vient d'un homme qui sait ce que les mots veulent et doivent dire, et qui, pour exprimer exactement sa pensée, a donné, après analyse, les termes les plus justes et les plus rigoureux. Dans les questions de doctrine ce soin méticuleux s'impose, car, comme le dit admirablement M. G. Goyau, « le vêtement théologique, il faut bien qu'on le sache, n'est point un affublement arbitraire. Pareil à ces tuniques helléniques qui discrètement dévoilaient les lignes du corps en même temps que pudiquement elles les voilaient, le vêtement théologique précise les contours de la pensée et il en révèle les dessous (1) ». La délicatesse de M<sup>re</sup> Sauvé était sur ce point comme sur d'autres d'ailleurs bien connue à Rome; aussi le Pape Pie IX le nomma-t-il *consulteur de l'Index*.

Recteur, pendant sept années, des Facultés

(1) *Les Idées et les Faits*, dans la *Quinzaine*, numéro du 1<sup>er</sup> septembre 1896, p. 130.

catholiques d'Angers et à l'époque de leur fondation, notre Prélat montra à la jeunesse studieuse l'importance que l'Église attache à la pureté et à la vérité de l'enseignement dans les diverses branches des sciences divines et humaines. Il ne craignit pas à cinquante-huit ans d'embrasser la carrière professorale et il s'efforça de mettre à la portée de ses jeunes auditeurs les éléments du Droit naturel : beau témoignage de l'affection qu'il portait aux étudiants et du bonheur que lui procurait la récente conquête en France de la liberté de l'enseignement supérieur. L'éducation ne pouvait être séparée de l'instruction dans l'œuvre d'un Recteur qui était trop bon philosophe pour isoler les premières facultés du *Composé humain*, l'intelligence et la volonté, et pour ne pas travailler à créer du même coup le savant et l'homme. En faisant connaissance intime avec M<sup>sr</sup> Sauvé, les jeunes élèves de toutes les écoles — écoles privées, écoles publiques, facultés libres, facultés de l'État — verront les précautions délicates qu'un prêtre, fidèle aux prescriptions de sa Mère la Sainte Église, apporte pour écarter de leur esprit les erreurs qui pullulent dans la fausse science et garantir leur cœur, par l'exercice de la piété,

contre les passions mauvaises. Le Recteur d'Angers parlait en connaissance de cause. Si sa propre vie d'étudiant fut préservée — ce qui est certain — de ces lamentables chutes qui souillent la vie dans sa fleur et à son printemps, elle fut par ailleurs traversée par une année d'indifférence religieuse, conséquence d'une terrible crise de doute. Ce mal affreux du doute qui arrache de l'âme les éléments vitaux de sa vraie vie et fait promptement le vide en elle, peut-être tourmente-t-il l'un de mes lecteurs. Oh ! je l'en supplie, qu'il marche à la suite du jeune Henry Sauvé, qu'il prie, qu'il cherche un directeur, qu'il se confesse, qu'il communie !

D'après ce que l'on vient de lire il est aisé de comprendre que dans ma pensée ce travail doit être une œuvre, une œuvre je ne dis pas littéraire ni scientifique — je ne puis avoir cette prétention, — mais une œuvre de bien, une bonne œuvre. Simple soldat dans l'armée pacifique de l'Église, j'ai désiré, à la suite de mon illustre chef qui m'a prodigué toujours les richesses de sa science et les trésors de son cœur avec une libéralité que ma reconnaissance n'égalera jamais, j'ai désiré, dis-je, combattre les bons combats, faire bien con-

naître Rome et le Pape, et apporter ma trop petite coopération à l'œuvre de salut que le catholicisme poursuit dans le monde. L'humble fantassin et l'illustre général sont également nécessaires à la défense de la patrie, et celle-ci, au grand jour de la victoire, ne les sépare pas dans son amour. Au reste, je m'efforcerai dans tout le récit, dans l'exposition et l'analyse des œuvres, de montrer vivante et parlante la figure si sympathique de M<sup>fr</sup> Sauvé, de la placer dans son cadre, au milieu même des circonstances de temps et de lieux où elle s'est trouvée, de ne pas faire disparaître les ombres du tableau — ce qui serait un péché contre l'histoire, — je veux dire ses scrupules, ses hésitations pratiques bien connues et qui certainement lui ont fait tort. La mémoire de M<sup>fr</sup> Sauvé n'a rien à craindre de la part de la vérité. J'ai aussi cherché à ne pas trop m'éloigner de cette parole que j'ai lue dans une lettre adressée par M<sup>sr</sup> Freppel, évêque d'Angers, à son cher Recteur : « Rien n'est moins conforme au véritable respect et à la dignité chrétienne que la prodigalité en matière d'éloges et de compliments (1). »

(1) Lettre du 27 février 1880. Angers.

M'est-il arrivé de blesser quelque personne, au cours de ce travail? Je ne le pense pas; mais, que si cette faute a été réellement commise, je demande qu'elle ne soit pas plus dans le souvenir du prochain que dans ma volonté.

Pour accomplir ce travail, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir faire connaissance avec tous les travaux *imprimés* de M<sup>re</sup> Sauvé (1) et tous les manuscrits *inédits* qui sont très nombreux et d'une grande importance pour la plupart. Craignant pour ces derniers le silence et l'obscurité de la tombe, j'ai pris soin de leur faire de bons emprunts; mais ces citations ne peuvent être ici que des flammes petites et passagères. Je souhaite pour certains travaux de philosophie et de théologie le grand jour de la publicité. La correspondance conservée de M<sup>re</sup> Sauvé — correspondance très volumineuse — m'a été d'un grand secours. N'est-ce pas aussi un délicat plaisir de saisir sur le vif et dans l'intimité des personnages qui s'appellent Chigi, Mermillod, Pie, Freppel, Gay, Fillion, Wicart, de Ségur? Ne baise-t-on pas comme des reliques les lettres de deux victimes de la Commune

(1) Voir à la fin de l'*Introduction* le catalogue des œuvres éditées de M<sup>re</sup> Henry Sauvé.

de 1871, à Paris, les PP. Ducoudray, S. J., et Bourard, de l'ordre des Frères-Prêcheurs? Historien, je désire communiquer à d'autres le bonheur que, dans cette lecture, j'ai goûté. Mon devoir était d'interroger les parents et les amis de notre Prélat. MM. Charles et Léon Sauvé, frères de Monseigneur, chevaliers de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, m'ont ouvert le livre des souvenirs de l'enfance, livre qui n'existait que dans la mémoire du cœur, mais qui s'y trouvait avec toutes les grâces de la plus fraternelle affection. On est redevable à ces Messieurs de cette publication à laquelle M. René Chailland a apporté, au point de vue typographique, tous ses soins de praticien. Je dois aussi des remerciements tout particuliers à M<sup>sr</sup> Haine, professeur émérite de l'Université de Louvain, qui a gardé spécialement de ses années passées à Rome en 1853, 1854, avec M<sup>sr</sup> Sauvé, le meilleur souvenir, et à M. le chanoine Daligault, vicaire général et supérieur du Grand-Séminaire de Laval, qui, après m'avoir encouragé à accepter ce travail, m'a constamment aidé de ses précieux conseils.

Puissent les nombreux amis de M<sup>sr</sup> Sauvé trouver dans cet ouvrage, avec la grâce de

Dieu, un fidèle portrait de celui qui fut leur maître, leur conseiller, l'âme qui vraiment les faisait vivre ! Mais ce que je sais bien, c'est que le parfait portrait ne peut être que dans leur cœur !

En terminant cette *Introduction*, je déclare soumettre tout mon travail au jugement du Saint-Siège, à ses directions, condamnant et réprouvant ce qu'il y pourrait condamner et réprouver.

GUSTAVE BARRIER.

Laval, presbytère de la Cathédrale, le 18 janvier 1898.  
en la fête de la Chaire de saint Pierre, à Rome.

---



# CATALOGUE DES OEUVRES ÉDITÉES

DE M<sup>gr</sup> HENRY SAUVÉ

Prélat de la Maison de Sa Sainteté

Premier Recteur des Facultés catholiques d'Angers

D'APRÈS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

---

1. *Thèse pour la licence en droit*. Petit in-4°. Rennes. Marteville, 1840.
2. *Pie IX dans la voie du Calvaire*. In-32. Laval. Mary-Beauchêne, 1861.
3. *De la mort subite et imprévue et de la dévotion à saint André Acellino*. In-32. Laval. Mary-Beauchêne, 1863. (Sans nom d'auteur.)
4. *Mission prêchée à Laval par les RR. PP. Capucins en décembre 1863*. Brochure in-32. Laval. Mary-Beauchêne, 1864.
5. *La Matière et la Forme*. In-8°. Arras. Rousseau-Leroy, 1865.
6. *Notice sur M. Germond, archiprêtre d'Ernée*. In-32. Le Mans, 1865.
7. *Réflexions d'un théologien sur la réponse de Monseigneur l'évêque d'Orléans à Monseigneur l'archevêque de Malines*. Première édition. In-8°. Turin. Marietti, 1870. Deuxième édition. In-32. Laval. Mary-Beauchêne, 1870.
8. *Saint Pierre et Pie IX. Discours*. In-8°. Laval. Mary-Beauchêne, 1871.
9. *Allocution sur le P. Ducoudray, S. J.* In-8°. Laval. Mary-Beauchêne, 1872.

10. *Études sur les œuvres de Monseigneur l'évêque de Poitiers.* In-8°. Amiens. Glorieux, 1872.
11. *Discours sur la première messe de M. Henri Sauvé.* In-8°. Laval. Mary-Beauchêne, 1872.
12. *Discours à l'occasion du deux centième anniversaire de l'établissement des religieuses Augustines de la Miséricorde de Jésus, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien, à Château-Gontier.* In-8°. Laval. Mary-Beauchêne, 1874.
13. *Discours à l'occasion de la consécration des Sœurs de la Congrégation d'Érron au Sacré-Cœur de Jésus.* In-8°. Laval. Mary-Beauchêne, 1874.
14. *Le sixième centenaire de saint Thomas d'Aquin.* In-8°. Amiens, 1874.
15. *Allocution à la Société protectrice du travail et de la vertu.* In-32. Angers. Lachèse, 1876.
16. *Discours à la distribution solennelle des prix du collège de Château-Gontier.* In-12. Laval. Mary-Beauchêne. 1876.
17. *Le Bref de Notre Saint-Père le Pape au docteur Travaglini et la lettre de M<sup>re</sup> Czacki.* In-12. Angers. Briand et Hervé, 1877.
18. *De l'union substantielle de l'âme et du corps. Réponse au P. Bottalla.* Un vol. in-8°. Paris. Berche et Tralin, 1878.
19. *Le quatorzième centenaire de saint Benoît. Trois discours à Solesmes.* In-8°. Le Mans. Monnoyer, 1880.
20. *Statutorum Universitatis Studiorum Andegavensis delineata ratio.* In-4°. Angers. Lachèse (sans millésime). (Pas dans le commerce.)

21. *Qu'est-ce qu'un Nonce?* In-8°. Amiens. Rousseau-Leroy, 1884. In-32. Rennes. Chevallier, 1884.
22. *Programme de Conférences sur l'Encyclique Immortale Dei.* In-12. Laval. Chailland, 1886.
23. *Instructions de Monseigneur le comte de Paris.* In-18. Laval. Chailland, 1887. (Pas dans le commerce.)
24. *A Rome! A Rome!* In-18. Laval. Chailland, 1887.
25. *Questions religieuses et sociales de notre temps. (Vérités, erreurs, opinions libres.)* Première édition. In-8°. Laval. Chailland, 1887. Deuxième édition. In-12. Paris. Palmé, 1888.
26. *Le Pape et le concile du Vatican.* In-8°. Laval. Chailland. Paris. Berche et Tralin, 1890.
27. *L'Encyclique aux catholiques de France. (Objections et réponses.)* In-18. Laval. Chailland. Paris. Palmé, 1892.

Ajoutons de nombreux articles signés et non signés dans *l'Univers*, *le Monde*, *la Croix*, *la Semaine religieuse du diocèse de Laval*, *la Revue des Sciences ecclésiastiques*, *la Revue catholique des Institutions et du droit*, sur des questions de politique chrétienne, de philosophie, de piété, de théologie.

---



# **LIVRE PREMIER**

**HENRY SAUVÉ DANS LE MONDE**

**(1817-1840)**



## CHAPITRE PREMIER

### **Enfance et éducation.**

(1817-1834)

Le pays d'Ernée. — Ernée pendant la Révolution. — Naissance d'Henry Sauvé. — Premières marques de sa piété. — La première communion. — Etudes à Ernée et à Laval. — Succès au collège royal de Laval.

A cinq lieues environ du bourg de Pontmain que la très sainte Vierge, par sa bienfaisante apparition du 17 janvier 1871, a tiré de l'obscurité et rendu célèbre dans le monde chrétien, se trouve la petite ville d'Ernée, chef-lieu de canton dans le département de la Mayenne et siège de l'un des six archiprêtres du diocèse de Laval. Bâtie sur un tertre assez élevé et au centre d'une campagne richement boisée, la ville avec son église aux proportions amples comme celles d'une cathédrale et sa haute tour romane (1), offre un

(1) Cette église d'Ernée, dont la première pierre fut posée, le 30 septembre 1687, par Pierre des Roches, de la

aspect quelque peu sévère, mais qui n'est pas sans grandeur. Une modeste rivière aux eaux vives et limpides qui porte son nom la contourne du nord au sud par l'ouest ; courant dans une jolie vallée, frappant des moulins, elle ajoute beaucoup au pittoresque du paysage. A l'est, vers Mayenne, une large route bordée d'arbres majestueux conduit au vénéré sanctuaire de Notre-Dame-de-Charné (1), distant de la ville d'un kilomètre. Le pèlerin qui, dans cette belle chapelle gothique malheureusement privée de sa nef, va déposer ses pieux hommages aux pieds de l'antique statue de Marie, est heureusement impressionné par le spectacle qui s'offre à ses yeux, vers le sud : de ce côté en effet les belles campagnes de l'ancien

Faculté de théologie de Paris, prieur commandataire de Froid-font, curé-doyen de Charné-Ernée, fut consacrée par Messire Louis de Lavergne de Traissan, évêque du Mans, le 29 juin 1697, et placée sous l'invocation de la sainte Vierge en son Assomption. Le duc de Mazarin, qui possédait beaucoup de terres dans le pays, fit une grande partie des frais de construction. La tour romane est de beaucoup postérieure à l'édifice : elle date de ce siècle.

(1) L'église de Charné fut pendant de longs siècles l'église paroissiale d'Ernée. Comme elle tombait en ruines et qu'elle était devenue incommode pour le grand nombre des paroissiens, elle fut remplacée, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, par la nouvelle église d'Ernée. Mais, il faut reconnaître que Charné est beaucoup plus ancien que la ville d'Ernée. Le savant bénédictin de Solesmes, Dom Piolin, écrivait le 7 octobre 1862 au chanoine Sauvé : « Charné (Charnay) » est d'origine ecclésiastique, Ernée d'origine féodale. » Au ix<sup>e</sup> siècle, Charné était paroisse.



Bas-Maine s'étendent au loin et forment comme un immense amphithéâtre; de blancs villages, Montenay, apparaissent au milieu des bois et des prairies; à l'horizon, la flèche de l'église de La Baconnière, l'un des points culminants de cette contrée, monte hardie et fière dans l'azur du firmament.

Toutefois ces sites et ces paysages pittoresques, que des géographes aimeraient à décrire ou que des peintres dessineraient agréablement, illustrent moins Ernée que ces traditions de foi profonde, de piété vive, d'attachement à l'Église, de dévouement jusqu'au martyre pour les causes sacrées de la Religion et de la Patrie, que l'on rencontre dans son histoire : précieux héritage que les ancêtres ont légué à leurs fils. Dans son Mémoire écrit en 1700 pour le duc de Bourgogne, M. de Miromesnil, à l'exemple des anciens chroniqueurs, cite, pour la paroisse d'Ernée, le grand nombre des communians (1). Un clergé aussi savant que pieux avait formé de longue main l'âme vraiment chrétienne de ce peuple. Quand apparurent ces jours sinistres qui marquèrent en France la fin du siècle dernier, les meilleurs habitants d'Ernée et des environs se trouvèrent en

(1) *Dictionnaire topographique, historique du Maine*, par M. Le Paige, chanoine de la cathédrale du Mans, tom. II, p. 181, 182 (Le Mans, chez Toutain, 1777).

grande majorité à la hauteur des impérieux devoirs et des sublimes sacrifices qu'exigeaient les circonstances, et, comme leurs voisins de Bretagne, ils surent comprendre et appliquer la noble devise : la mort plutôt que le déshonneur, *potius mori quam fœdari*.

Le prêtre qui, au moment où éclata la Révolution Française, occupait la cure d'Ernée, était M. François-Henri Grandin, gradué de l'Université de Caen (1). Il eut l'honneur d'être nommé par ses confrères du diocèse du Mans le second de leurs trois délégués aux États Généraux. Dans cette Assemblée, ainsi que son évêque, M<sup>sr</sup> Jouffroy-Gonssans, il fit très bonne figure, et son discours dans la séance du 1<sup>er</sup> août 1789 contre

(1) M. Grandin était né à Exmes, près Argentan (Orne), le 16 avril 1755. Il ne quitta Ernée qu'en mars ou avril 1792, quand il lui fut impossible d'exercer son ministère. Réfugié d'abord en Angleterre, puis en Allemagne, il devint aumônier dans l'armée de Condé. A son retour en France, il ne put reprendre sa cure d'Ernée et fut nommé curé de Pré-en-Pail, en 1803. Démissionnaire le 9 février 1821, il se retira à Exmes, son pays natal. Il fut frappé d'une congestion cérébrale à la fin de mars 1823. M. Grandin était chanoine honoraire des églises cathédrales de Séez et du Mans. Cf. Dom Piolin, *L'Église du Mans pendant la Révolution*, tom. I, et M. Le Coq, *Documents authentiques pour servir à la Constitution civile du Clergé dans le département de la Mayenne, IV<sup>e</sup> partie, District d'Ernée*, p. 2, 3, 4, 5 et 6 (Laval, Chailland), ainsi que sa *Notice biographique sur M. Grandin*, brochure in-8° (Laval, Goupil, 1897).

la Déclaration des Droits de l'homme à mettre en tête de la Constitution, est resté justement célèbre. Le 16 juin 1790, en parlementaire habile, il proposa des modifications à la Constitution civile du clergé, qui ne furent pas adoptées; il ne lui restait plus qu'à repousser le schisme constitutionnel, et il le fit avec énergie. De Paris, à la date du 19 janvier 1791, il écrivait à la municipalité d'Ernée une lettre pleine de dignité et de franchise pour expliquer la conduite tenue par lui et pour indiquer aux administrateurs de la ville leurs devoirs en ces jours pénibles. « Une grâce que je sollicite de vous, Messieurs, de votre humanité dans les circonstances du moment, c'est de protéger les ecclésiastiques vertueux de mon clergé contre les poursuites ou les attaques des brigands qui pourraient arriver dans ma paroisse, avec dessein de leur nuire. Vous avez dans vos mains la force publique, et le plus saint usage que vous en puissiez faire, c'est d'empêcher que les temples ne soient profanés et que des ministres dignes de votre estime ne soient persécutés. » Le vertueux pasteur terminait par ces lignes touchantes d'où s'exhale ce parfum de christianisme particulier aux lettres des martyrs de la primitive Église : « Je le regrette, avec un chagrin qui déchire mon âme, si je ne peux plus visiter, soulager et conduire mes paroissiens; si je ne peux plus contribuer à leur bonheur

» que par mes vœux et mes prières, je tiendrai  
 » mes mains levées vers le ciel pour le fléchir et  
 » le rendre propice ; et si mes faibles mains s'abat-  
 » tent sous le poids des maux ou des chaînes,  
 » dites, Messieurs, à ce peuple que vous repré-  
 » sentez, que mon dernier soupir a été pour son  
 » salut et son bonheur (1). »

Les craintes, toutes les craintes que le zélé curé d'Ernée avait manifestées avec une éloquence qui, venant du cœur, va droit au cœur et fait venir des larmes d'attendrissement, ne tardèrent pas à se manifester. Revenu de Paris à Ernée peu de jours après cette lettre, il dut bien vite s'éloigner pour ne pas attirer sur les prêtres demeurés fidèles (2) la colère des révolutionnaires. Ceux-ci ne

(1) Cette pièce très intéressante pour l'histoire de la Révolution dans la Mayenne a été reproduite au tom. I, p. 121, 122 et 123, de *L'Église du Mans pendant la Révolution*, par Dom Piolin. M. F. Le Coq, dans son fascicule IV, *District d'Ernée*, p. 22-25, la reproduit également. M<sup>re</sup> Sauvé, qui a présenté au public l'ouvrage du Bénédictin de Solesmes, écrivait dans *l'Univers* du lundi 7 septembre 1868, n° 501 : « *Le clergé qu'on a pu dépouiller de ses biens, a su conserver son honneur*, dit Mirabeau en sortant de la séance (4 janvier 1791). Ce mot a été conservé par Grandin, curé d'Ernée, dans son compte rendu, p. 24. Le même curé avait déjà adressé à la municipalité d'Ernée une lettre doctrinale, pleine de dignité et de fermeté, pour expliquer son refus de prêter le serment. Cette lettre est à lire. »

(2) Tous les prêtres d'Ernée, à l'exception de M. Cahoreau, vicaire, qui fit enfin le serment pur et simple, refu-

tardèrent point à commencer leurs ravages. Insulter les pieuses femmes qui se rendaient paisiblement au sanctuaire de Charné, briser les portes et les fenêtres des religieuses hospitalières, tels furent leurs premiers exploits. Un petit avocat de Fougères, Quentin, dont le talent valait les mœurs, accapara toute l'administration et se chargea d'établir le sans-culottisme à Ernée, suivant l'avis des deux représentants de la Convention dans la Mayenne, Bourbotte et Bissy. « Le » fanatisme était encore à Ernée, leur écrivait-il » le 3 janvier 1794 (14 nivôse an II); nous lui » portons un grand coup; les cloches sont des- » cendues; les croix, les crucifix, les calvaires se » brisèrent en éclats aux cris de : Vive la Répu- » blique! » Plus tard une déesse Raison, représentée par une pauvre jeune fille qui avait perdu la tête, profana l'autel. Enfin la Commission révo-

sèrent le serment tel qu'il était demandé par la Constitution. MM. Grandin, curé, Pillier et Liot, vicaires, firent un serment restrictif et orthodoxe. « Dans son ouvrage, Dom Piolin fait remarquer avec raison que de tous les serments demandés par la Révolution, un seul fut condamné absolument, c'est celui de la Constitution civile du clergé, celui de 1790. » Paroles de M<sup>sr</sup> Sauvé dans *l'Univers* du 7 septembre 1868. Il résulte d'un tableau général publié par Dom Piolin que, sur six cent cinquante-un prêtres de la Mayenne, astreints par leurs fonctions à prêter le serment, cent huit seulement le prêtèrent tout d'abord sans restriction; plusieurs se rétractèrent dans la suite; M. Cahoreau se rétracta en 1803.

lutionnaire, dite *Commission rouge*, qui promenait dans les différents Districts du département de la Mayenne avec un infernal cynisme la guillotine et les bourreaux, fit ses œuvres à Ernée; du 14 au 22 mars 1794 (22-30 ventôse an II), elle y prononça sans témoins, sans interrogations, sans plaidoiries, trente-huit condamnations à mort. Que de nobles victimes versèrent alors leur sang pour leur Dieu, pour leur foi! L'histoire des martyrs du Maine a enregistré des noms glorieux : M. de Couasnon de la Barillère, vicaire général de M<sup>gr</sup> du Plessis d'Argentré, évêque de Limoges (1); Jacques Vauloup, Jeanne Véron et Françoise Tréhet, religieuses de la Charité de La Chapelle-au-Riboul, institutrices à Saint-Pierredes-Landes. Jeanne Véron, hydropique à l'hôpital, fut conduite dans son fauteuil à la mort; Françoise Tréhet, au sortir du prétoire où elle avait dit aux accusateurs de sa charité : « Bleus » ou Chouans, je ne refuse mes soins à personne », entonna le *Salve, Regina*, qu'elle continua même en montant à l'échafaud; alors les roulements de tambours étouffèrent sa voix qui n'avait plus ici-bas d'écho, mais que le ciel entendait toujours.

(1) M. de Couasnon naquit à la Barillère, en la paroisse de La Croixille, le 13 juin 1758; il est mort le 22 mars 1794. Son corps, placé d'abord dans un champ, fut exhumé et transféré dans la chapelle de Charné le 16 juillet 1814.

Ce fut sur cette terre consacrée par le sang de nouveaux martyrs — ce sang qui produit de vrais chrétiens, — à quelques pas du lieu de supplice qui devint pour ces nobles victimes la porte du ciel, dans cette atmosphère toute pure et vivifiante, que la Providence plaça le berceau de M<sup>sr</sup> Sauvé, du pieux et très savant Prélat dont cet ouvrage raconte la vie et expose les œuvres. A onze heures du matin, le dimanche 15 juin 1817 (1), l'enfant naissait, et, peu d'heures après, en ce même jour, porté à son église paroissiale d'Ernée (2), il recevait avec le Baptême les noms de Henry-François-Jean. Son curé, M. l'abbé Jacques Pillier (3), lui versa l'eau baptismale et le fit enfant de Dieu et de la Sainte Église. Quelle joie et quelle récom-

(1) *La Semaine religieuse du diocèse de Laval* antedate cette naissance en la mettant au 14 juin. (V. n° du 14 mars 1896, p. 341.) C'est le 15 que Monseigneur est né. (Cf. Archives de l'Évêché de Laval, Registre des actes de Baptêmes et de Mariages de la paroisse de Charné-Erneé pour 1817.)

(2) *Les Petites Affiches de Louvain* (n° 20, 32<sup>e</sup> année, dimanche 19 mai 1850, p. 12), faisant un compte rendu très élogieux d'un sermon prêché à Bruges par l'abbé Sauvé, étudiant à l'Université de Louvain, font naître le prédicateur à Rennes. Il faut substituer au mot *Rennes* celui d'*Ernée*. Rennes est la ville de ses études en droit, et non celle de sa naissance.

(3) M. Jacques Pillier est né à Mayenne le 6 novembre 1760. Après l'émigration, il revint à Ernée en 1801; il fut curé d'Ernée du 16 novembre 1809 jusqu'au 26 octobre 1819, date de sa mort.

pense pour ce digne prêtre, ancien vicaire du zélé M. Grandin à l'époque de la Terreur et comme lui confesseur de la foi, s'il eût vu dans l'avenir dévoilé par la main divine, ce petit enfant auquel il venait de donner le sel de la sagesse, devenu l'apôtre de la Papauté et le vaillant défenseur de ces doctrines du Saint-Siège, pour lesquelles il avait souffert dans l'exil !... Henry Sauvé eut pour parrain son grand-père du côté paternel, M. François Sauvé, docteur en chirurgie, et pour marraine sa grand'mère du côté maternel, dame Françoise Ralu, veuve de feu M. Le Rat; il fut le premier de huit enfants (1), qui montrèrent une union bénie d'En-Haut et heureusement féconde.

Son père, Jean Sauvé, originaire de La Templerie, petit village de la commune de Saint-Hilaire-des-Landes (2), occupait la charge de per-

(1) M<sup>re</sup> Sauvé eut en effet trois frères : Augustin-Alexandre, né le 7 octobre 1819 et décédé le 17 mai 1830; Charles, né le 10 août 1821, docteur-médecin, chirurgien en chef de l'Hôpital Saint-Julien de Château-Gontier, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand; Léon, né le 23 février 1827, docteur en droit, juge suppléant à Château-Gontier; — quatre sœurs : Adèle, née le 8 octobre 1818 et décédée à Laval le 16 septembre 1896; Marie-Françoise, née le 23 septembre 1822, décédée le 5 octobre 1822; Clémentine, née le 23 novembre 1824, décédée Supérieure de l'Hôpital Saint-Julien à Laval le 30 mars 1878; Marie-Claire, née le 30 août 1828, décédée le 16 septembre 1828.

(2) La Templerie, qui appartient encore à la commune de Saint-Hilaire-des-Landes, a obtenu, en 1835, de M<sup>re</sup> Bouvier, évêque du Mans, un desservant pour son église,



cepteur municipal d'Ernée, après avoir géré d'abord les perceptions de Saint-Pierre-la-Cour et de Bourgon, puis de Juvigné, de La Croixille et de Saint-Pierre-des-Landes. De l'institution des perceptions par la loi du 5 ventôse an XII jusqu'au 25 juillet 1848, date de sa mort, c'est-à-dire pendant près des cinquante années les plus mouvementées de notre histoire nationale, du consulat de Bonaparte jusqu'à la République de Février; en passant par l'Empire, la Restauration avec Louis XVIII et Charles X, la Monarchie de Louis-Philippe I<sup>er</sup>, il demeura dans son poste, aussi modeste qu'intègre, estimé et honoré de tous : on citait peu d'exemples d'une aussi longue carrière et on le regardait justement comme le doyen des premiers percepteurs en France. Le Gouvernement de la Restauration reconnut publiquement ses bons soins en le créant *chevalier de l'ordre du lis*; la petite fleur d'argent, pieux souvenir de longs siècles de gloire et gracieux symbole des espérances que le pays plaçait dans la naissance du duc de Bordeaux, comte de Chambord, n'orna jamais plus noble cœur. Quel admirable chrétien était ce très dévoué fonctionnaire !

M. Bedel, grâce à la générosité de la famille Sauvé qui a donné le presbytère. L'ordonnance civile érigeant La Templierie en succursale est du 18 août 1846; elle est de Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français. (Cf. Pièces relatives, aux archives de l'Évêché de Laval.)

Quand Dieu lui donna son premier enfant, il n'eut rien de plus pressé que de le lui offrir, et il le fit sous une forme spécialement touchante. Le jour même de la naissance d'Henry, le dimanche 15 juin 1817, et peu d'instants après cette naissance, avait lieu la deuxième procession solennelle du Très Saint-Sacrement. Lorsque le cortège passa rue du Chemin-Neuf et que l'Hostie Sainte se montra devant sa demeure, l'heureux père prit le nouveau-né dans ses bras et, tombant à genoux, le voua d'un cœur reconnaissant et pieux au Dieu de l'autel. « Mon Dieu ! je reçois de vos mains mon » cher premier-né, dit-il dans l'élan de son âme ; » je vous l'offre en retour. Bénissez-le et faites qu'il » vous soit consacré ! » Nul doute qu'en cet instant Jésus, l'ami des prémices, ne donnât un regard particulier d'amour à cet enfant qui, à travers les branchages ornés des plus belles fleurs de la saison, apparaissait sur le cœur et dans les bras de son père comme une gracieuse hostie, un doux holocauste en un ostensor vivait ; nul doute que dès lors il n'ait versé abondamment dans son âme ces flots de piété ardente et communicative qui devaient plus tard jaillir de son cœur quand il parlait de l'adorable mystère de l'Autel et du Sacré-Cœur.

M<sup>me</sup> Sauvé, née Marie Le Rat (1), était en tous

(1) Née à Ernéc le 15 janvier 1789 du mariage de M. François Le Rat et de dame Françoise Rallu.

points digne de son époux. Élevée par une mère qui, dans son attachement à la foi catholique, ne craignit pas, au péril de sa vie, d'offrir sa demeure pour la célébration des saints mystères à ces prêtres courageux que les révolutionnaires appelaient réfractaires, mais que le Pape Pie VI nommait ses fidèles et ses vrais enfants, elle avait ces vertus qui fondent les familles sérieusement chrétiennes et les rendent prospères. Semblable à ces mères qui, dans les âges parfaitement nommés âges de foi, n'auraient pu avec un bonheur sans mélange embrasser leur enfant, pourtant si cher à leur cœur, avant que l'eau baptismale n'eût purifié leur âme et rendu leur front en quelque sorte plus beau, plus virginal, elle voulut, pour rendre au plus tôt sa joie complète, que l'heure de la naissance fût suivie presque immédiatement de l'heure du baptême.

Un ami de la famille, M. H. Benoiste, parle ainsi de M<sup>me</sup> Sauvé quand il eut à consoler le fils à l'occasion de la mort de sa mère, survenue le 22 février 1841 : « Quelle vie fut plus vertueuse » et plus sainte que celle de ta mère ? Fut-il jamais » femme plus dévouée à ses devoirs d'épouse et » de mère ? Et puis, quelle piété solide et fervente ! » Zélée en même temps que tolérante, elle rendait » la religion aimable... C'était une sainte sur la » terre, mais avec les misères de la vie ; c'est une » sainte au ciel avec toutes les joies de l'éter-

» nité (1). » Après avoir lu ces lignes, n'est-on point tenté de dire que pour Henry Sauvé, comme pour tant d'autres, ce qu'il y eut de meilleur en lui, il le dut, après Dieu, à sa mère?

A la tête de toute la famille apparaissait avec une figure vraiment patriarcale, le grand-père et parrain d'Henry, M. François Sauvé (2), Docteur, ou, comme on disait alors, Maître en chirurgie, domicilié à La Templerie. Grande fut sa joie quand il vit ce nouveau rejeton enrichir sa nombreuse famille, huit enfants nés d'un second mariage (le père de Monseigneur était le quatrième) et une fille d'un premier. Quand, chantant ou lisant aux vêpres paroissiales certaines paroles du Psautier : « Ton épouse sera comme une vigne » fertile dans l'intérieur de ta maison ; tes enfants

(1) Lettre à H. Sauvé, élève au Séminaire du Mans. Alençon, le 19 mars 1841.

(2) Le père de Monseigneur était le quatrième enfant du second mariage. D'un premier mariage, M. F. Sauvé (né à La Templerie le 11 septembre 1747 et décédé le 15 mars 1820), eut une fille, nommée Perrine. De son second mariage avec Louise Lucas, demoiselle de la Préhauzière, il eut, outre Jean-François, père de Monseigneur, né le 18 juillet 1779, Louis, médecin à Saint-Cyr-le-Gravelais (9 avril 1776-11 avril 1861), François, agronome à Chailland (10 avril 1877-1<sup>er</sup> octobre 1852), Joseph, officier au 3<sup>e</sup> husards (23 mai 1778-28 mars 1848), Alexandre, médecin (2 mai 1781-16 juin 1847), M<sup>lle</sup> Sophie (8 août 1788-10 mars 1871), Hyacinthe, médecin à Villiers-Charlemagne (26 janvier 1786-6 novembre 1859). Un huitième enfant, né et mort le 18 février 1788.

» comme des plants d'oliviers autour de ta » table (1) », il dut croire ces prophétiques paroles directement prononcées pour lui. Ce praticien méritait la bénédiction divine; il était l'honnêteté faite homme, et nul, dans tout le pays, n'obtenait un crédit et une confiance mieux justifiés. Médecin des moines cisterciens qui occupaient la célèbre abbaye de Notre-Dame de Clermont, en la commune d'Ollivet, à trois lieues de Laval, il fut supplié par le prieur Dom de Quesne et par les religieux d'acheter le monastère et ses dépendances que le gouvernement révolutionnaire devait mettre en vente ainsi que d'autres biens ecclésiastiques. Des considérations d'un ordre très délicat, mais très honorables pour lui et les siens, l'empêchèrent d'accéder aux désirs des religieux, et de sauver ainsi du naufrage lamentable et général une abbaye fondée par Guy V de Laval, sur la demande même de saint Bernard et qui dans l'espace des 639 années de son existence (du 17 mai 1152 au 21 janvier 1791, dates de la fondation et de l'évacuation) avait eu tant de jours glorieux et prodigué tant de bienfaits (2). Si le

(1) Psaume cxxvii, 3.

(2) La charte de fondation est de 1152; la date du 17 mai est donnée dans le très intéressant et très érudit travail de l'abbé Vacandard, *Vie de saint Bernard*, tom. II, p. 556. Clermont serait la soixante-troisième abbaye, fille de Clairvaux, de la fondation de saint Bernard. L'année 1230, don-

docteur Sauvé eut cette peine de ne pouvoir conserver au pays cette abbaye renommée, il eut par contre la bonne fortune de sauver le château et les biens patrimoniaux d'une noble famille du Bourgneuf-la-Forêt. Fresnaye, propriété de M. Le Bailly, fut mis en vente. Acquis par le médecin ordinaire du château pour deux paires de bœufs, elle fut secrètement redonnée le lendemain de la vente au premier propriétaire. « Je veux, dit M. Le » Bailly de Fresnaye dans une parole de reconnaissance, que Monsieur Sauvé ait tous les » jours, quand il le voudra, au château, sa place à » ma table et sa chambre. » Le droit de chasse,

née par Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, tom. VII, p. 209, comme époque de sa création, et redonnée servilement par Glaire, *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, tom. I, p. 490, est absolument inacceptable. Suivant les traditions locales, saint Bernard, venu à Laval, aurait sollicité de Guy V, seigneur du pays, des terrains pour établir une colonie de son ordre. M. Couanier de Lannay, dans son *Histoire de Laval* (1<sup>re</sup> édition, 1856, p. 37 et 38), donne comme date probable de ce voyage l'année 1147. Cette date doit être rejetée. L'année 1147 a été complètement employée en de nombreux voyages dans les provinces du Nord et de l'Est de la France, ainsi qu'en Allemagne. De toutes les années de saint Bernard, cette année 1147 est celle que l'on connaît le mieux (Vacandard, tom. II, de sa *Vie de saint Bernard*, p. 562). Que si saint Bernard est venu à Laval, ce doit être en l'année 1150. On sait d'une façon certaine qu'il était en Bretagne peu avant le troisième dimanche après Pâques 1150. Vraisemblablement il s'arrêta alors en notre pays (Vacandard, tom. II, p. 485, note 2).

si rarement accordé à cette époque, lui fut en outre octroyé.

De tels parents étaient assurément bien aptes à conserver dans l'âme de leur enfant les grâces et les dons précieux que le baptême y avait déposés, à les favoriser et à leur faire produire, avec l'âge, ces fruits de salut que Dieu en attend toujours. Leur premier soin et leur constante préoccupation fut d'éveiller et de perfectionner dans leur petit Henry ce sens chrétien qui est la marque d'un esprit religieux, le noble cachet de notre foi, et sans lequel il ne peut y avoir d'éducation parfaite. Chaque dimanche on le portait devant l'image vénérée de Notre-Dame de Charné et on demandait à cette divine Mère du bel amour de diriger vers Dieu les affections de son jeune cœur et les lueurs naissantes de son esprit. Les premières paroles de l'enfant nommèrent tous les siens, ceux que chaque jour il voyait empressés à ses côtés, et aussi ceux qu'il ne voyait pas, mais que la foi, prise avec le lait maternel, lui montrait au paradis l'aimant avec un dévouement de Père et de Sauveur, avec un cœur de Mère, Jésus et Marie; ses premiers mouvements de bras firent le signe de la croix; ses premiers pas s'essayèrent sur le chemin qui conduit à l'église paroissiale et sur la route de Charné : la religion était absolument maîtresse de toutes les facultés de cet enfant.

Les premières impressions que l'enfant reçoit

exercent une très grande influence sur sa vie entière; plus les années augmentent, plus elles deviennent fortes; à mesure que les cheveux blanchissent, ces pieux souvenirs de l'enfance revêtent un charme particulier, fait surtout de douce mélancolie, et deviennent pour beaucoup des grâces de conversion, pour les autres, pour ceux qui sont restés fidèles, une nouvelle occasion de bénir Dieu et de s'attacher à Lui plus fortement : les impressions du jeune âge sont un trésor inestimable. M. et M<sup>m</sup> Sauvé ne l'ignoraient pas; aussi voulurent-ils que leur premier-né et que tous ceux qui d'année en année venaient se grouper près d'eux, emportassent comme une puissante sauvegarde dans leur vie ces salutaires impressions que l'Église a le privilège de donner à ses fils. De bonne heure, Henry comprit les fêtes religieuses qui, avec leurs joyeuses sonneries et leurs chants, expliquaient agréablement les leçons principales du catéchisme, en rappelant les grandes scènes de la vie du Sauveur et en marquant les heures de la prière et de l'administration des sacrements. Les cérémonies ecclésiastiques captivaient son esprit déjà pénétrant et toujours en éveil. La nuit de Noël et l'image du divin Enfant dans la crèche charmaient son cœur. « Noël ! Ce nom, disait-il aux jeunes gens de son catéchisme dans sa première année de ministère, va remuer l'incrédule lui-même et, si enfermé qu'il soit dans



les ténèbres du doute, ce nom de Noël est pour lui comme un éclair qui brille dans sa nuit. Noël ! Ah ! que ce nom va à mon cœur ! qu'il y fait naître de délicieuses pensées ! Il me rappelle ces premières années de ma vie, où enfant comme vous, j'assistais au magnifique office de la nuit de Noël, au sein d'un peuple de foi, à la splendeur des lumières, et à l'éclat des chants que l'Église nous fait entendre si beaux, si touchants dans cette nuit, la plus belle des nuits (1). »

Une dévotion, malheureusement trop rare chez des chrétiens par ailleurs cultivés, se fit jour de très bonne heure dans l'âme d'Henry ; ce fut la dévotion envers la très sainte Trinité. On peut en effet être surpris de voir ce jeune enfant tout pénétré de respect et d'amour pour cet adorable et si profond mystère. Mais qui ne sait que souvent Dieu aime à révéler ses secrets ? Il a ses privilégiés qu'il retire de la voie commune et auxquels il confie ces choses ineffables que l'intelligence et le cœur goûtent sans les comprendre. Et n'est-il pas permis de penser qu'en donnant à cet enfant, dès l'aurore de sa vie, la dévotion chère aux grands Docteurs, aux Augustin et aux Athanase, il le marquait comme un de ces hommes heureux dont l'esprit ne s'arrête pas

(1) Allocution *inédite* sur ces paroles : « *Parrulus natus est nobis*. Un petit enfant nous est né. » (Isaïe, ix, 6.)

à la surface des mystères divins, mais va plus avant, et en saisit l'harmonieuse beauté? Une circonstance particulière favorisa aussi chez l'enfant cette dévotion. Dans les plus mauvais jours de la Révolution, en 1795, une pieuse fille, originaire de Larchamp, nommée Marie Rocher, établit à Ernée une Association dont les membres, en s'offrant comme victimes réparatrices de la Majesté offensée, s'engageaient à honorer d'un culte spécial la très sainte Trinité (1). De cette œuvre naquit l'*Institut des Religieuses Trinitaires* établi dans le diocèse de Coutances, à Saint-James-sur-Beuvron. La belle prière que Marie Rocher composa en l'honneur de la Trinité Sainte était fréquemment sur les lèvres du pieux enfant; plus tard il s'en fit le dévoué propagateur.

Henry allait-il en promenade, jamais alors il ne manquait de mettre ses délassements et ses jeux sous la protection de Marie en sa chapelle de Charné, et, chaque fois, il faisait brûler un cierge devant son autel. Cette statue vénérée de Notre-Dame, comme il l'aimait! Il savait que devant elle de nombreuses générations pleines de foi

(1) Marie Rocher, en religion Révérende Mère Marie de la Croix, née à Larchamp le 23 septembre 1747, mourut le 11 février 1816, à Saint-James (diocèse de Coutances). *La Semaine religieuse du diocèse de Laval*, n° du 17 février 1894, p. 302, 303 et 304, contient un intéressant article sur la vie et les œuvres de Marie Rocher.

s'étaient inclinées et avaient exposé leurs peines ; il savait que dans les affreux jours dont peu d'années le séparaient, un courageux chrétien, pour la soustraire à la profanation, l'avait descendue en sa cave et placée dans un tonneau masqué par des futailles. Depuis peu, elle était remontée sur son trône d'honneur, et dans les élans d'une piété confiante, Henry la considérait avec des regards pleins d'amour ; par ses prières ferventes, il tâchait de la dédommager des longueurs de son exil (1). Alors comme celui qui devait être son ami, l'illustre évêque de Poitiers, son Éminence le cardinal Pie, il disait à Notre-Dame, puissante ici comme à Chartres : « Je suis tout vôtre ! »

L'enfant se livrait alors avec un visage plus gai et un pas plus sûr, sous le regard de sa Mère du ciel et de sa mère de la terre, aux plaisirs de son âge. Prendre avec ses sœurs ou avec ses petits frères un bon air de campagne était une fête pour lui. La belle nature du Bon Dieu avec ses grands arbres, ses milliers de fleurs couvrant les buissons ou émaillant les prés verts, ses frais vallons, ses riches coteaux, plaisait à ses yeux et répandait à flots la poésie en son âme. Parvenu à la

(1) V. Notre-Dame de Charné en 1796, par F. Le Coq, *Semaine religieuse de Laval*, numéro du 11 mai 1889, p. 489-491. Le pèlerinage de Montenay à Charné en mai 1793, *Semaine religieuse de Laval*, juillet 1893, p. 600.

vieillesse, il se reporta à ses premiers ans et chanta son « Vieil Ernée » (1) :

Les alentours de mon Ernée  
 Ont toujours leurs ombres, leurs bois ;  
 Et la campagne est sillonnée  
 De ruisseaux purs comme autrefois.

Il aurait aimé qu'on respectât davantage ces belles campagnes, qu'enfant il avait admirées ; mais le progrès moderne fait plus fi de la poésie que du commerce.

Pannard, avec ton labyrinthe  
 Vahais, avec ton beau jardin,  
 Vos charmes cessent sous l'étreinte  
 Du nouvel et strident chemin!...  
 Je cherche la planche fragile  
 Que nous traversions en courant  
 Pour arriver au frais asile  
 Que nous offrait le Bois-Pendant.

Heureusement son « Vieil Ernée » n'avait point disparu tout entier et un regard le consolait :

Là-haut, pourtant, sur la colline  
 Mon vieux Charné debout se tient,  
 Et la Vierge toujours s'incline  
 A la prière du chrétien.  
 A l'ombre de ton sanctuaire  
 Mon corps doit reposer un jour

(1) Poésie inédite.

Comme pour mieux sentir, ô Mère,  
Les effluves de ton amour !

Ces vers révèlent une âme qui ne dédaignait point, à l'occasion, de cultiver les Muses. Henry était né poète ; par surcroît il devint orateur, et orateur de la meilleure marque. Ses camarades de collège auraient pu lui adresser ces mots fort plaisants qu'un jour le futur évêque de Poitiers, alors brillant élève au Petit-Séminaire de Saint-Chéron, reçut de ses aimables camarades : « Ne me demandez pas pourquoi Pie obtient pour ses vers les faveurs du blond Apollon : Comme lui son front radieux porte la chevelure d'or (1). » Tout alors eût encore été vrai, même l'épigramme.

Gai sans dissipation, fin sans malice, obéissant sans difficulté, pieux sans affectation : tel à dix ans apparaissait Henry Sauvé. Toutes ces qualités qui formaient sa riche nature recevaient encore un nouveau charme de sa politesse, fruit très appréciable de sa bonne éducation. Le moyen de ne pas aimer un enfant si aimable?... Tout ceux qui le voyaient et l'approchaient lui donnaient sur l'heure leurs sympathies. On aimait

(1) C'est M<sup>re</sup> Baunard qui, dans son admirable et si instructive *Histoire du cardinal Pie*, tom. I, p. 24, a donné ce curieux souvenir. Voici le distique :

Quæris cur faveat flavus Pio Apollo canenti?  
Frons habet auratam lucida cæsariem.

à récompenser par beaucoup d'affection son regard pur, son cœur confiant, son franc visage où naissait facilement un si agréable sourire. Sur lui on fondait de belles espérances.

A onze ans il fit sa première communion en même temps que cette bonne sœur, M<sup>lle</sup> Adèle, dont le nom béni et le dévouement à son frère reviendront en cet ouvrage; et, le même jour, il reçut des mains de M<sup>gr</sup> de la Myre, évêque du Mans (1), le sacrement de confirmation. Tous les deux se présentèrent à la sainte Table avec ces sentiments angéliques qui font de la première communion l'un des plus beaux jours de la vie et laissent à leur suite un parfum du ciel qui embaume toute l'existence. Henry Sauvé avait grande joie à rappeler, disons mieux, à chanter à son excellente sœur qui passait ses jours à ses côtés, les douces émotions d'alors éprouvées en commun, et il trouvait dans ce souvenir donné cœur à cœur, dans l'intimité familiale, le meilleur délassement à ses nombreuses occupations :

Te souviens-tu qu'un jour devant les anges  
Témoins sacrés de nos faibles ardeurs,  
Nous approchions, en chantant ses louanges,  
De Jésus prêt à descendre en nos cœurs.  
Te souviens-tu du jour où l'huile sainte,  
Germe fécond de force et de vertu,

(1) M<sup>gr</sup> de la Myre, intronisé le 20 mai 1820, comme successeur de M<sup>gr</sup> de Pidoll, est mort le 8 septembre 1829.

Nous fit du Christ soldats forts et sans crainte ?  
Dis-moi, ma sœur, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Vers cette époque de si douce souvenance,  
Henry fut affligé par la mort d'une toute petite  
sœur, Marie-Claire, qui ne vécut que quinze jours ;  
cette enfant rejoignait au ciel une autre sœur,  
Marie-Françoise, morte dans les mêmes condi-  
tions précédemment, en 1822. De là cette nou-  
velle strophe toute pleine d'une tendre piété où  
il reedit les touchantes inscriptions qu'il grava sur  
leur tombe : « A mes petites sœurs Marie-Claire  
» et Marie que Dieu a ravies de ce monde à l'ins-  
» tant où il les lui montrait. Salut, chères âmes ;  
» à vous les joies des bienheureux ! (1) »

Te souviens-tu de nos deux sœurs Maries  
Qui n'ont vécu pour nous que quelques jours ;  
Comme des fleurs Jésus les a cueillies  
Pour les planter au céleste séjour.  
Tout en chantant du Seigneur les louanges  
Du haut du ciel elles veillent sur nous ;  
Et nous, gardés par ces chers petits anges,  
Dis-moi, ma sœur, dis-moi : les prions-nous ?

Quand ce mélange de tristesses et de joies

(1)

Tenellis sororibus  
Mariæ Claræ et Mariæ  
Quas Deus sæculo  
Semel ostendit et eripuit,  
.....  
Avete dulces animæ  
Vobis gaudia cœlestium

impressionnait sa jeune âme et lui révélait au début de sa vie intellectuelle et morale la vraie physionomie de toute existence humaine, faite de quelques bonheurs et de beaucoup de larmes, Henry Sauvé, qui avait eu pour premiers instituteurs ses proches parents, fréquentait la petite école tenue à Ernée par M. Fouquet, instituteur et chantre paroissial tout à la fois. En vertu de l'ordonnance du 8 avril 1824, les évêques, ayant été remis en possession d'un droit qu'ils tiennent d'une autorité supérieure à celle des chefs d'État, et qui leur est nécessaire pour remplir cette grave obligation de leur charge, l'instruction chrétienne de l'enfant et du jeune homme, avaient la direction et la surveillance de ces écoles primaires. Les familles religieuses du Bas-Maine en particulier s'en remettaient facilement à une autorité mise au service de leurs plus chers intérêts et regardaient comme les dignes continuateurs de leur œuvre les instituteurs qui leur étaient donnés. Notre jeune écolier terminait ses études primaires quand cette sage et juste législation, qu'attaquaient chaque jour l'esprit révolutionnaire et une presse faussement appelée libérale, fut abolie par l'ordonnance du 21 avril 1828. Ce décret, que Charles X eut la faiblesse de signer, remettait au recteur laïque le choix des maîtres d'école et n'accordait à l'évêque que la nomination de trois membres sur neuf dont se



composaient les comités cantonaux de surveillance.

De cette petite école de M. Fouquet, Henry passa au collège d'Ernée qu'après M. l'abbé Pottier, principal, MM. Huet et Paillard dirigèrent, de 1817 à 1829. Comme tous les établissements d'enseignement secondaire à cette époque, les petits séminaires exceptés, ce collège était entièrement sous la direction de l'Université; mais celle-ci avait fait preuve, au moins dans ces contrées de l'Ouest et notamment à Ernée, de justice et de sagesse en mettant la direction en des mains habiles et sûres, presque partout en des mains d'ecclésiastiques. Ce fut dans ce collège que le jeune étudiant s'initia à ces matières qui forment l'enseignement secondaire, à ces belles-lettres ou humanités, ornements de l'esprit, joies pour le cœur, portes d'entrée sur les carrières libérales, et qui s'adaptaient si bien à son intelligence facile et désireuse de s'instruire. Ce collège se trouvait à deux pas de l'église paroissiale, dans l'ancienne maison des sacristes acquise de la fabrique en 1762 par la municipalité (1). Les registres de l'état du diocèse du Mans pour les années qui précédèrent la Révolution, pour l'année 1778 spécialement, relataient la bonne

(1) Angot. *L'Instruction populaire dans le département de la Mayenne avant 1790*, p. 103.

renommée du collège. Des directeurs comme MM. Huet et Paillard, des élèves comme Henry Sauvé et M. Fouilleul, décédé en 1875 curé de Notre-Dame des Cordeliers, à Laval, ne pouvaient que maintenir et accroître encore cette excellente réputation. Notre écolier aimait à reporter sa mémoire vers son premier collège, tout heureux de n'y point rencontrer cet antagonisme malsain que des esprits sectaires voudraient créer entre deux demeures bienfaisantes, dont la première est nécessaire à l'autre, l'église et l'école :

Près du lieu saint le vieux collège  
 Qui remplaçait le vieux manoir  
 Ouvrait à tous, sans privilège  
 Les trésors chrétiens du savoir.  
 Au bas, la rivière limpide  
 Mêlait le doux bruit de son cours  
 Au tic tac dont le son rapide  
 Sans nous lasser tintait toujours.

En juillet 1831, Henry Sauvé, âgé de quatorze ans, terminait sa troisième. Le collège d'Ernée n'avait pas les cours supérieurs à cette classe; on dut donc, pour lui faire suivre des études supérieurement commencées, chercher un autre établissement. Le choix devait être forcément limité. Depuis deux ans, les Révérends Pères Jésuites, ces grands maîtres dans l'art d'instruire et d'élever la jeunesse, avaient dû abandonner les huit établissements secondaires ecclésiastiques ou petits

séminaires que les évêques leur avaient confiés, après l'ordonnance libérale du 5 octobre 1814, et qu'ils dirigeaient avec un succès récompensé par beaucoup plus de jalousies que de félicitations. Les fameuses ordonnances du 16 juin 1828, remises si tristement en vigueur par les décrets de 1880, portaient que désormais aucun membre de congrégation religieuse non légalement reconnue en France ne pourrait enseigner. Les Jésuites n'avaient plus qu'à demander à l'étranger, à proximité de la frontière, pour y établir leurs collèges, ce coin de terre libre qu'on leur refusait dans leur patrie. Mais combien de familles ne pouvaient, pour une raison ou pour une autre, envoyer à Brugelette ou à Fribourg les enfants qu'elles auraient mis facilement à Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan) ou ailleurs !

Mayenne avait bien un collège parfaitement dirigé par M. l'abbé Dupré ; mais ce collège n'avait pas le cours de philosophie. Le Petit-Séminaire du Mans, à Précigné, ne pouvait bénéficier beaucoup de ces nouvelles instructions que Mgr Feutrier, évêque de Beauvais, contresigna : port obligatoire du costume ecclésiastique ; nombre d'élèves limité (il ne pouvait y en avoir plus de 20.000, en France) ; diplôme spécial à la fin des études, différant du baccalauréat, et uniquement valable pour les grades théologiques. Du reste, Henry Sauvé n'avait point encore spécialement

manifesté les sentiments qu'il avait cependant eu d'être prêtre. On ne pouvait donc alors avoir la pensée de le faire entrer dans un petit séminaire.

Le seul collège qui convint à ses parents fut celui de Laval, chef-lieu du département de la Mayenne. Ce collège, dit *de plein exercice* et relevant alors de l'Académie d'Angers, subissait une crise quand, à la rentrée du mardi 27 septembre 1831, notre jeune étudiant y arrivait comme élève de seconde. Le mauvais souffle de 1830, qui venait d'emporter la monarchie traditionnelle et tant de choses respectables, s'était fait sentir au collège de Laval et y avait jeté un trouble momentané. Son principal, M. l'abbé Cherreau, qui par sa sage direction avait tant contribué au succès du collège, ne voulut pas prêter serment au gouvernement nouveau et donna sa démission. Il fut suivi dans sa retraite par un grand nombre de professeurs ecclésiastiques, dont l'enseignement donnait pleine confiance aux familles. L'administration nouvelle, quoique bien intentionnée, ne pouvait, en une seule année, remettre toutes choses au meilleur point, ni surtout s'imposer supérieurement à l'opinion publique; celle-ci, pour se montrer favorable, réclame justement, surtout dans ces matières très délicates d'enseignement et d'éducation, l'épreuve décisive du temps et de la pratique. Le nouveau principal laïque du collège de Laval, M. Mercadier, était

aidé dans sa tâche par un personnel de professeurs intelligents et largement pourvus de diplômes. Le nouvel aumônier était un tout jeune prêtre du diocèse d'Albi, que des circonstances de famille fixaient à Laval, M. l'abbé Guerlin (1). Rien ne fut négligé pour empêcher la transition d'être trop brusque. « La religion, écrivait-on, y » est la base de l'enseignement. La prière ouvre » et termine la journée et tous les exercices. Les » élèves se confessent une fois par mois. M. l'aumônier donne les instructions nécessaires. » On ajoutait des détails qui, sous leur forme naïve, ne manquaient pas de saveur : « M. le » principal est père de famille ; aussi les enfants » qui lui sont confiés trouvent-ils en lui un père » tendre, attentif à deviner leurs besoins. » Enfin pour dernier garant : « Son épouse est pour eux

(1) L'abbé Michel Guerlin est mort Directeur honoraire de l'École normale des instituteurs, à Laval, le 5 avril 1879. Il vivait retiré chez son neveu, en la paroisse de Notre-Dame des Cordeliers, à Laval. Né le 2 décembre 1805, à l'Isle-d'Albi (Tarn), il fut ordonné prêtre en 1831, après avoir fait ses études ecclésiastiques au Grand-Séminaire d'Albi. On parle moins de la fermeté de son caractère que de sa complaisance. Sur la fin de sa vie il en était venu à goûter *l'Univers*, le grand journal des catholiques français. Il eut une très grande influence à la Préfecture de la Mayenne et à l'Académie départementale, influence justifiée par ses bons services envers l'État. Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

une seconde mère (1). » Ce bon vieux temps !... A-t-on même jamais, sous des traits plus aimables, présenté l'*Alma Mater*?...

Henry passa trois années scolaires complètes à Laval : la seconde (1831-1832) avec M. Feillé-Grandpré, la rhétorique (1832-1833) avec M. Boutreux, la philosophie (1833-1834) sous M. Mauloré, tous les trois bacheliers ès lettres et régents. Ces trois années marquées, au jour de la distribution des prix, par d'éclatants succès, témoignent de sa studieuse application et de sa remarquable aptitude pour les lettres et les sciences. Quelle satisfaction pour l'historien en quête des plus minimes renseignements, de feuilleter ces antiques palmarès, négligés par les uns — et pour cause, — par d'autres au contraire pieusement conservés, et qui montrent, à travers les lauriers remportés, la gloire naissante et cette bonne étoile pour plusieurs déjà si radieuse ! Et n'est-ce pas un vrai plaisir, auquel pour beaucoup, il faut bien le dire, se mêle une certaine surprise, de revoir Henry Sauvé, qui a passé les dernières années de sa vie près de cet établissement scolaire, non pas Prélat romain avec ses insignes qui lui allaient à merveille, mais jeune étudiant sous l'uniforme, pantalon bleu foncé, habit même

(1) Extrait du Prospectus pour l'année scolaire 1833-1834, p. 1 et 3, inséré à la suite du palmarès de 1833.

couleur, collet bleu ciel, boutons avec la légende : *Collège communal de Laval*, chapeau noir ? N'est-il pas agréable de revenir sur ces soixante ans et plus écoulés pour l'apercevoir montant à l'estrade des récompenses et rapportant aux siens les nombreuses couronnes dont il était chargé?.. Chargé est bien le mot. En seconde et en rhétorique, il n'obtient, avec cependant de très beaux prix, que la deuxième place en excellence (1). Mais en philosophie, il prend sur son redoutable concurrent, M. Alexandre Villedieu, qui depuis a occupé, à Paris, une des premières places dans la magistrature, une éclatante revanche. Cinq compositions, excellence, dissertation latine, dissertation française, physique, mathématiques élémentaires, cinq premiers prix. De plus, les dix candidats désignés, un par chaque classe, pour choisir l'élève le plus méritant auquel le prix d'honneur de cinquante francs voté par le Conseil municipal de Laval devait être décerné, adjugent ce prix à l'unanimité à M. Sauvé (Henry), d'Er-

(1) Succès scolaires pour l'année de *seconde* (1831-1832) à la distribution du 14 août 1832 : deux premiers prix, en vers latins et en version grecque ; trois seconds prix, excellence, thème latin et mathématiques ; second accessit de version latine. Six nominations. — Pour l'année de *rhétorique* (1832-1833) à la distribution des prix le 19 août 1833, huit nominations : un premier prix, version grecque ; quatre seconds prix, excellence, dissertation, version latine, mathématiques ; trois accessits, second de discours français et de vers latins, premier d'histoire.

née (1). Peu d'élèves ont remporté depuis cette époque un aussi mémorable succès.

En philosophie se révéla donc son vrai talent, sa supériorité incontestée. M. Mauloré (2), professeur, ne tarda pas de remarquer les aptitudes de son élève en matière de philosophie et de reconnaître sous le littérateur le futur métaphysicien; il eut pour cet étudiant une prédilection bien justifiée. Henry Sauvé, doué d'un esprit élevé, vif et pénétrant, était merveilleusement préparé à l'intelligence des choses d'un ordre supérieur. A dix-sept ans, ce nouveau monde des idées et des êtres lui apparaissait comme un admirable champ de nobles explorations; il désirait monter vers ce lieu, inaccessible aux âmes vulgaires, où pour elles tout est ténèbres, et il pensait s'y trouver à l'aise. Quelle joie pour son esprit spéculatif, de trouver avec les lumières naturelles une idée juste

(1) Voir le palmarès pour 1833-1834, page première. Distribution le 18 août 1834. Je dois à l'obligeance de M. Amaudrut, proviseur du Lycée de Laval, et de M. Sinoir, professeur de rhétorique au même lycée, communication de ces palmarès.

(2) M. François Mauloré, né à Laval le 17 février 1805, s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique; il quitta bientôt le Grand-Séminaire du Mans où il était entré en 1819. Après avoir été professeur au Petit-Séminaire de Précigné, au collège de Mayenne, il occupa différentes chaires au collège de Laval. Licencié ès lettres en 1843, il quitta cette année même le collège où pendant quatorze années il enseignait avec succès la philosophie. Il est mort à Laval le 21 juillet 1877.



sur Dieu, le monde et l'homme; de distinguer le vrai du faux et de le formuler en termes lumineux; de dire après de longues et difficiles séries de raisonnements : J'ai trouvé, j'y suis, *Eureka!*

Ce qui toutefois éveilla sa vocation philosophique, ce fut moins le cours lui-même professé par M. Mauloré que l'esprit général qui y présidait et dominait forcément tout l'enseignement. Les matières alors exposées étaient bien loin de celles qui le passionnèrent plus tard et furent l'âme de sa vie; elles étaient au contraire du nombre de ces doctrines qu'il combattit avec ardeur. Qu'ont de commun les théories de Laromiguière (1) et de Cardaillac (2) d'une part, et les grandes thèses de la scolastique chrétienne de l'autre? Rien, presque rien, sinon cette vaste dénomination de philosophie dont un usage complaisant a bien voulu couvrir les unes et les autres. Dans la suite,

(1) Laromiguière, né dans l'Aveyron, à Livinhac-le-Haut, en 1756, mort à Paris en 1837, est l'un des précurseurs de l'éclectisme philosophique en France. Éleve par les Doctrinaires, il entra dans leur Congrégation religieuse et professa la philosophie dans plusieurs de leurs collèges, à La Flèche en dernier lieu. Il quitta la Congrégation sous la Révolution. Nommé professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, il n'y enseigna que deux ans, de 1811 à 1813.

(2) Jean de Cardaillac, né en 1766, au château de Saint-Araïne (Lot), mort en 1845 à Paris, suppléa son maître Laromiguière dans la chaire de philosophie à la Faculté des lettres. Il appartint quelque temps au clergé séculier, mais n'entra pas dans les ordres majeurs.

le jeune philosophe chercha à montrer comment il n'avait pu se mettre que tard à l'étude de la philosophie de saint Thomas d'Aquin. « J'avais » été arrêté, dit-il, par la difficulté de comprendre » tout ce qui avait trait à la philosophie, n'ayant » pour tout bagage en cette science que le résumé » de leçons entendues de la bouche d'un profes- » seur de l'Université, disciple de Laromiguière et » de Cardaillac. Si incomplètes, pour ne rien dire » de plus, que fussent mes connaissances philoso- » phiques, j'avais cependant emporté du collège » un certain attrait pour les questions de ce genre » qui m'avait suivi toujours durant les années que » je consacrai ensuite à l'étude de la médecine et » du droit (1). » C'est avec cet accent si franc, si modeste, si scrupuleusement exact que nous l'entendrons parler toujours. Les résumés qu'il mentionne, parfaitement écrits et fort soignés, étaient conservés dans ses nombreux manuscrits; il s'en servait pour mesurer toute la différence entre sa science d'alors et celle qu'il avait acquise depuis. Laromiguière, qui, en 1830, avec ses *Leçons de philosophie sur les principes de l'intelligence*, et Cardaillac, avec ses *Études élémentaires*, étaient les auteurs favoris, n'ont encore guère perdu de leur vogue. Malgré des travaux récents d'émi-

(1) Extrait d'un manuscrit inédit de M<sup>r</sup> Sauvé, *Les Doctrines romaines. Préface*.

nents professeurs (1) qui font preuve d'une puissance et d'une originalité tout autres, malgré la liberté relative dont certains maîtres usent très heureusement. Laromiguière en particulier représente encore la philosophie officielle et universitaire (2) dans certains établissements qui demeurèrent fermés à cette haute philosophie remise en honneur par Léon XIII. Est-ce que le progrès tant vanté consiste à marcher sur place, quand cette place est inférieure ?

Durant son séjour au collège, le jeune philosophe ne connut pas seulement un aumônier, M. l'abbé Guerlin. Au bout de deux années, M. Guerlin, dont l'influence, plus considérable sur ses condisciples que sur lui, s'exerçait, paraît-il, au lieu et place du principal, M. Mercadier, fut choisi comme directeur de l'École normale des instituteurs de la Mayenne, nouvellement fondée près du collège. M<sup>sr</sup> Carron (3), évêque du Mans,

(1) En se bornant à l'Université de France, on peut citer M. Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, et M. Georges Fonsegrive.

(2) C'est l'opinion du philosophe qui a écrit pour le *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle Larousse* (ouvrage à l'index), l'article sur Laromiguière (vol. X, p. 210). L'autorité de Larousse sur le point en question paraît indiscutable.

(3) M<sup>sr</sup> Philippe Carron, neveu du célèbre abbé Gui Carron qui rendit tant de services aux émigrés en Angleterre, à Jersey et à Londres, pendant la Révolution française, naquit à Rennes en 1788. Il était vicaire général de Nevers

n'ayant pas de prêtre disponible, dut envoyer à la rentrée de 1833-1834 un ecclésiastique du pays, non encore engagé dans les ordres majeurs, afin de donner les cours d'instruction religieuse et de suppléer M. Guerlin. Ce jeune clerc, qui s'annonçait comme un ecclésiastique de vrai savoir et de vertu, M. l'abbé Pierre Gobil (1), avait passé par Malestroit (2) et commencé ses études cléricales

quand il fut appelé à succéder sur le siège épiscopal du Mans, en 1829, à M<sup>gr</sup> de la Myre, décédé le 8 septembre 1829. Son épiscopat de quatre années seulement fut rempli de bonnes œuvres. M<sup>gr</sup> Carron établit au Mans les Carmélites et fonda le Bon-Pasteur. Intrônisé le 22 novembre 1829, il mourut le 27 août 1833.

(1) M. l'abbé Gobil était originaire de Louverné, et non de Changé-lès-Laval, comme l'indique la très intéressante notice publiée par M. le chanoine Pichon, chancelier de l'Évêché du Mans, dans *la Semaine du Fidèle du Mans*, et que *la Semaine religieuse de Laval* a reproduite (n<sup>os</sup> du 8, du 15, du 22 juillet 1893). Il resta non pas deux années, ainsi qu'on l'indique encore, mais trois, de 1833 à 1836. Ordonné prêtre le 20 décembre 1831, il quitta l'aumônerie du collège royal de Laval à la fin de 1836 pour entrer comme professeur au collège Stanislas, à Paris, sous l'abbé Buquet. L'administration diocésaine de Paris le nomma vicaire à la Madeleine; vicaire à la Couture, après sa rentrée au Mans, puis curé de Parcé, l'abbé Gobil fut ensuite nommé doyen de Château-du-Loir par M<sup>gr</sup> Nanquette. Il est mort dans ce dernier poste le 5 mai 1893.

(2) A Malestroit, diocèse de Vannes, se trouvait le séminaire fondé par les deux célèbres frères, avec l'assentiment des évêques de Vannes et de Rennes. Cette demeure, qui ne survécut point à la condamnation du menaisianisme par Grégoire XVI, dans son Encyclique du 15 août 1832, *Mirari eos* fut le berceau de l'Institut religieux connu sous le nom de *Congrégation de Saint-Pierre*. La Vie de

**dans** cette maison célèbre du Morbihan, fondée par les deux abbés de Lamennais, Jean et Féli. Le premier il parla à Henry, à qui il voua une respectueuse affection qui ne s'est jamais démentie, de cette fameuse école menaisienne dont la renommée était alors si grande en France, et fixa sur elle son attention studieuse. Nous aurons plus d'une fois, dans le cours de ce travail, l'occasion de faire remarquer que M<sup>re</sup> Sauvé a dit le mot juste sur presque toutes les questions agitées alors dans le domaine de la théologie, de la philosophie, de la politique, sous l'influence de Lamennais, et qui étaient posées et résolues souvent avec plus d'éloquence que de vérité. Il connut plusieurs membres du menaisianisme, Lacordaire et Montalembert notamment; mais s'il prit rang dans une autre école, celle des Berteaud, des Pie, des Dom Guéranger, des Louis Veuillot, il n'en apprécia que mieux cette lutte salutaire si brillamment entreprise et conduite contre le gallicanisme par l'école de Lamennais, et cet admirable mouvement vers Rome qui vint de la Chênaie (1).

*M<sup>re</sup> de Herzé*, par M. l'abbé Maupoint, vicaire général de Rennes, plus tard évêque de La Réunion, contient de très intéressants détails sur cette demeure de hautes études ecclésiastiques.

(1) Le château de la Chênaie, où commencèrent à se réunir dès les premiers jours de 1825 les compagnons de Lamennais, est situé à deux lieues de Dinan, diocèse de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Il était propriété patrimoniale des deux frères.

Nous le verrons avec le temps s'y associer sur tous les terrains, avec une parole toujours éloquente et une ardeur qui ne s'éteindra qu'avec la vie.

---

## CHAPITRE II

### **L'étudiant en médecine.**

(1834-1837)

**Henry Sauvé à La Rochelle. — Correspondance avec M. Mauloré, professeur de philosophie au collège de Laval. — Goûts pour les études philosophiques. — Séjour à Paris. — La fin d'une crise de doute. — Souffrance. — Retour à Ernée. — Essais poétiques.**

Henry Sauvé venait de terminer par de brillants succès son année de philosophie; il avait dix-sept ans et se trouvait muni du diplôme de bachelier ès lettres. Une décision concernant son avenir s'imposait. Vers quelle carrière allait-il tourner ses vues? Quelle profession allait-il embrasser? Ses réflexions ne furent pas de longue durée. Au sein même de sa famille il voyait plusieurs oncles, après son grand-père, se donner avec succès à la médecine; il crut que sa vocation était là, près des malades et des infirmes, cherchant à guérir leurs maux, disputant à la mort ses victimes. Les siens

ne lui avaient-ils pas tracé une route glorieuse, marquée par le sacrifice, et riche de mérites devant Dieu et devant les hommes ? Ses parents eurent la même pensée ; ils crurent que leur fils continuerait dignement ces belles traditions de famille et qu'il serait un jour un de ces médecins consciencieux et habiles qui rendent à la société de si précieux services. Ils l'adressèrent à l'un de leurs proches, M. Saint-Cyr Sauvé, qui occupait à La Rochelle une situation très honorable, justifiée par d'incontestables talents ; M. Saint-Cyr Sauvé était médecin, chirurgien-major de l'armée, et en cette qualité il dirigeait l'hôpital militaire de cette ville. Henry ne pouvait trouver, à ses débuts, une direction plus sûre ni plus éclairée pour l'initier aux connaissances multiples et variées que réclame l'art très délicat de la médecine.

Suivons-le à La Rochelle, où il vient d'arriver à la fin de l'année 1834 ; voyons ses occupations ordinaires, soit en ville, soit dans cette demeure de la Petite-Rue du Temple, n° 1, qu'occupe son cousin ; examinons comment il emploie ses journées et oriente sa vie à cet âge périlleux où le monde, toujours à l'affût de nouvelles victimes et surtout de victimes de choix, étale déjà ses plaisirs faciles et séduisants, et captive avec quelques mensonges et quelques sourires tant de jeunes gens inexpérimentés, téméraires, qui commencent à faire usage de leur liberté. Quelques



lettres de cette époque vont satisfaire notre curiosité.

Il se livre d'abord avec ardeur à ses nouvelles études. Travailler à l'anatomie, aller chaque jour à l'hôpital pour y faire son service qui consiste à pratiquer des saignées et à donner des pansements, assister aux opérations chirurgicales, tels sont ses soins journaliers. Un jour son cousin lui fait disséquer le cadavre d'un cholérique. Un autre jour il est invité à mettre un séton; ce fait même a un côté assez plaisant, dans la circonstance. A l'occasion d'un marché, un homme de la campagne se présente chez le major pour demander le pansement. Le major est absent et ne doit rentrer que tard. Henry est à la maison. « Voyons, mon ami, je suis pressé et je ne puis revenir plus tard; est-ce que vous ne m'arrangeriez pas bien cela vous-même? » Et l'étudiant de s'exécuter. Après bien des tâtonnements, il arrive à la fin de son travail. Il avait mis deux heures, ce qui l'engagea à se confondre en excuses. « Comment, c'est déjà fait? dit l'autre... » Ce jour-là, Henry admira moins son art que la patience et la bonhomie de son client.

Il ne tarda pas à informer de sa situation et de ses travaux son professeur de philosophie au collège de Laval, M. Mauloré. « La médecine a jusqu'ici pour moi beaucoup d'attraits, lui écrit-il; je n'ai même pas éprouvé dans les commence-

ments cette répugnance qu'ordinairement un élève éprouve; j'en augure bien pour l'avenir. Mon cousin m'aide dans mes études; bref, je crois que je profite autant que si j'étais à Paris; j'espère cependant y aller au mois de novembre prochain (1). »

On pense bien que les études médicales n'absorbent point tous ses instants; sans doute la meilleure partie de son temps leur est consacré, mais le reste est donné soit à la philosophie soit à la littérature. Son esprit, porté aux choses élevées et sérieuses, goûte peu les banalités qui défrayent tant d'existences, et méprise toute lecture légère. Manning, qui fut plus tard l'illustre cardinal que chacun connaît et qui, à l'époque du concile du Vatican, honora le chanoine Sauvé de sa confiance, eut un jour, dans ses années de jeunesse protestante, une singulière boutade. « Tout est faux, à me, ou corps, mécanisme ou blague (claptrap). Ah! la philosophie! parlons-en : *Vitæ majistra, doctrinarum ercultris, artium indagatrix*, etc. Oui, vraiment, quand tout est gentil et bien chaud et confortable : oh! alors, elle est le plus fidèle des amis, le meilleur des compagnons, des conseillers, des consolateurs, des protecteurs. Mais quand les choses prennent un vilain aspect, psst! la voilà partie, la queue en l'air, comme une

(1) Lettre à M. Mauloré. Dimanche 13 mars 1835.

vache trop nourrie, par un temps d'orage (1). » Manning et Sauvé étaient loin alors de se ressembler. Henry ne regarde point la philosophie comme une importune et il lui demande quantité de choses dont il a besoin pour la bonne direction de sa vie. Les ouvrages du célèbre philosophe allemand Leibnitz ne le rebutent point, malgré leurs difficultés métaphysiques; et il trouve profit dans deux de ses meilleurs discours, où l'illustre penseur se trouve en parfaite conformité de vues avec saint Thomas d'Aquin sur les questions très importantes de l'harmonie de la révélation avec la raison naturelle, et de l'accord de la bonté de Dieu avec notre liberté (2). L'élève s'en ouvre à son professeur : « Lisant l'ouvrage de Leibnitz sur *La Conformité de la foi avec la raison*, de la bonté divine avec la liberté humaine, j'ai été on ne peut plus satisfait, et ses raisonnements, étayés des plus fortes preuves, n'ont fait que confirmer mes opinions : je dirai plus, ils ont éclairé mes doutes sur divers points de religion. » A la lecture de ces traités de Leibnitz, il ajoute celle d'un ouvrage qui, à son apparition en 1810, avait obtenu un grand succès : *l'Allemagne*, par M<sup>me</sup> de Staël; ce

(1) *Le Cardinal Manning*, par François de Pressensé, p. 131 et 132.

(2) *Histoire de la Philosophie*, par son Eminence le cardinal Gonzalez, traduite par le R. P. G. de Pascal, tom. III, *Philosophie moderne*, p. 314 et 315.

qui le frappe dans ce livre, c'est moins l'exposition de la littérature et des arts en Allemagne que celle de la philosophie et de la morale dans ce pays, et il va droit aux chapitres que consacre l'auteur à l'enseignement donné par Lessing, Herder, Schlegel et Kant, « ces grands abstracteurs de quintessences (1) », dont les mots sont d'une obscurité égale à celle des théories. « Je me suis particulièrement attaché à ses considérations sur la philosophie allemande essentiellement transcendente et dont l'auteur semble partager les opinions, tout en attaquant la doctrine empirique. » Mais ces livres ont attisé son désir d'augmenter ses connaissances religieuses. « Je vous serais bien reconnaissant, mon cher Monsieur, si vous aviez la complaisance de m'indiquer un bon ouvrage de théologie, ou quelque autre ouvrage qui renfermât des preuves de la religion catholique. L'ouvrage de Leibnitz m'a donné l'idée d'approfondir un peu les matières de la religion. » L'étudiant ne tarde point à reconnaître l'opposition que le monde fait aux enseignements religieux donnés à l'enfance et à la jeunesse ; il voit clairement que pour passer à travers le siècle sans ressentir les mauvais effets de son contact, il a besoin de convictions fermes et précises. Un esprit bien éclairé

(1) Albert Sorel, *M<sup>me</sup> de Staël (Les grands Écrivains français)*, p. 176.

**dirige** sûrement les mouvements du cœur, et voit quels objets méritent ses affections ou réclament ses haines. Le travail est pour Henry non seulement une source de joies intellectuelles, mais un préservatif contre les plaisirs du monde. Avec une conviction qui révèle une âme singulièrement clairvoyante et des accents qui étonnent, qu'on admire chez un jeune homme de dix-sept ans, il écrit dans cette même lettre « Malheur à lui (au jeune étudiant) s'il n'a pas le travail pour ressource !... J'ai cherché dans le travail mes plus douces jouissances, et si j'ai souvent usé des plaisirs de ce monde (on verra tout à l'heure de quels plaisirs il parle), ce n'a jamais été qu'avec modération.... Certes, ici, à La Rochelle, libre comme je suis, je puis goûter des plaisirs de toute espèce et je n'ai pas encore mis le pied dans un café. Ce n'est pas que je regarde comme un mal d'aller quelquefois faire une partie de billard; mais ce sont de ces habitudes que je trouve fort bon qu'un jeune homme se dispense (1). » Sont-ils nombreux les jeunes gens, élèves des facultés de médecine, étudiants fréquentant les hautes écoles, qui pensent, écrivent et agissent de la sorte?

La joie avec laquelle M. Mauloré reçut cette lettre fut d'autant plus grande qu'il était un de ces professeurs intelligents qui suivent leurs élè-

(1) Lettre à M. Mauloré. 10 mars 1835. La Rochelle.

ves dans le monde après leur sortie du collège, les aident de leurs conseils paternellement dévoués, et trouvent dans l'heureux avenir, fruit de leurs leçons et de leurs exemples, leur meilleure récompense en ce monde. Le jeune professeur ne put se taire longtemps, et dès le 26 mars 1835 il répondait à son ancien élève : « Votre lettre m'a fait plaisir en me donnant de vos nouvelles, et ce plaisir a bien augmenté lorsque j'ai appris que mes espérances et mes prévisions sur votre compte n'avaient point été déçues. Courage, mon ami, soyez toujours ce que vous vous êtes montré jusqu'à présent, et votre vie d'honnête homme coulera utile à votre pays. Je voudrais être pour vous ce qu'était Napoléon pour ses braves soldats après la bataille des Pyramides, pour vous dire : Je suis content de vous... Les détails que vous me donnez sur La Rochelle, quoiqu'ils me fussent connus, m'ont fait plaisir aussi, parce qu'ils m'ont prouvé que l'esprit d'étude et d'observation, que j'ai tâché d'échauffer en vous, ne s'était pas refroidi. » M. Mauloré répondait ensuite au désir manifesté d'approfondir les preuves de la religion chrétienne, désir qui, dit-il, exprime un devoir rigoureux pour tout homme que son instruction met à même de le faire, et il indiquait le premier volume de *l'Essai sur l'indifférence*, de Lamennais, *la Démonstration évangélique*, de Huet, les *Dissertations* du cardinal de La Luzerne, *les Let-*

*tres de quelques Juifs à Voltaire*, par l'abbé Guénée, les Conférences de M<sup>gr</sup> Frayssinous, *l'Histoire des Variations* de Bossuet et ses *Controverses* avec les ministres protestants. Le choix des auteurs était excellent. Puis, pour terminer, le digne professeur donnait à l'étudiant en médecine un bon conseil, sous une forme que rendait très agréable une fine ironie : « Avant de terminer votre anatomie, je vous recommande de bien chercher au bout du scalpel cette âme après laquelle ont couru tant de braves gens; et au cas que... envoyez-m'en un échantillon (1). »

Henry Sauvé était déjà un trop bon philosophe pour tomber dans des écarts si adroitement signalés, et pour demander à l'anatomie des résultats qui ne sont pas de son ressort; il savait que la plus fine lame ne peut atteindre l'âme immatérielle, dans sa nature spirituelle, dans son essence constitutive; un jour pourtant — mais combien éloigné encore! — il lui serait donné de relever le gant qui lui était jeté, et de montrer par des arguments de haute métaphysique, plus heureux que les meilleurs instruments de chirurgie, cette merveilleuse union substantielle de l'âme et du corps. Certes c'eût été pour lui une douce joie d'envoyer ces belles études à celui auquel il écrivait plein de reconnaissance : « Oh! si ma vie peut couler utile

(1) Lettre à H. Sauvé. 26 mars 1835. Laval.

» à mon pays, et c'est là tout ce que je désire, je  
 » n'oublierai jamais que c'est à vous et à vos le-  
 » çons que je suis en partie redevable de ce  
 » bonheur (1). » Mais alors son ancien maître  
 avait disparu (2). Pour le moment, il se livrait à  
 l'anatomie, et nul doute qu'il ne trouvât dans ces  
 études les *effets sensibles* de l'âme, à défaut de  
 cette âme elle-même, et qu'il n'admirât avec Bos-  
 suet, qui devait lui être très familier, les merveil-  
 les de Dieu dans l'organisation du corps humain.  
 Comme ce grand maître, il reconnaissait avec cette  
 joie particulière, qui est un des plus doux fruits de  
 la science, « qu'il n'y a genre de machine qu'on  
 ne trouve dans le corps humain. Pour sucer quel-  
 que liqueur, les lèvres servent de tuyau, et la  
 langue sert de piston. Au poumon est attachée  
 l'apre artère, comme une espèce de flûte douce  
 d'une fabrique particulière, qui, s'ouvrant plus ou  
 moins, modifie l'air et diversifie les tons. La  
 langue est un archet, qui, battant sur les dents  
 et sur le palais, en tire des sons exquis. L'œil a

(1) Lettre à M. Mauloré. 16 juillet 1835. La Rochelle.

(2) L'ouvrage de M<sup>re</sup> Sauvé : *De l'union substantielle de l'âme et du corps*, parut en 1878. Un an auparavant, le 21 juillet 1877, M. Mauloré mourait à Laval. M<sup>re</sup> Sauvé fut bien touché par sa mort édifiante et cinq jours après, le 26 juillet, il écrivait du Pouliguen à M<sup>lle</sup> Marie Mauloré : « Je prierai pour le repos de l'âme de celui que vous pleurez, d'autant qu'il a été autrefois mon professeur et qu'il s'est montré toujours très bienveillant et très sympathique à mon endroit. »



ses humeurs et son cristallin, où les réfractions se ménagent avec plus d'art que dans les verres les mieux taillés : il a aussi sa prunelle, qui s'allonge et se resserre pour rapprocher les objets comme les lunettes de longue vue. L'oreille a son tambour, où une peau aussi délicate que bien tendue, résonne au moyen d'un petit marteau que le moindre bruit agite ; elle a dans un os fort dur, des cavités pratiquées pour faire retentir la voix, de la même sorte qu'elle retentit parmi les rochers et dans les échos. Les vaisseaux ont leurs soupapes ou valvules tournées en tous sens ; les os et les muscles ont leurs poulies et leurs leviers ; les proportions qui font et les équilibres, et la multiplication des forces mouvantes, y sont observées dans une justesse où rien ne manque. Toutes les machines sont simples, le jeu en est aisé, et la structure si délicate, que toute autre machine est grossière à comparaison (1) ». A ces études anatomiques si fécondes en bons résultats et si propres à montrer l'intervention divine dans cette merveilleuse organisation du corps humain, l'étudiant de La Rochelle voulut unir certains travaux de botanique et ce fut avec un vif intérêt, ainsi qu'il le raconte dans une nouvelle lettre à M. Mauloré, qu'il étudia les premiers éléments de la physiologie vé-

(1) Bossuet. *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. iv, p. 111. Édition Guillaume. Lyon, Briday. *Œuvres complètes*, tom. VIII.

gétale, la classification des plantes, c'est-à-dire l'étude des familles. La Rochelle avait un jardin de botanique ; mais comme une grande partie des familles ne s'y trouvait pas, il pensait qu'il ne pourrait terminer complètement en cette ville les intéressantes études qu'il avait commencées.

Comme elles marchaient vite ses journées si pleinement occupées ! Quelquefois, pour distraction, il se rendait à l'établissement des bains, passe-temps fort agréable pour les jeunes gens qui, au lieu d'aller au café, désiraient comme lui finir leur journée avec agrément dans une société choisie. Les étudiants qu'il fréquentait étaient de la meilleure compagnie, et avec eux il occupait ses moments de loisir d'une manière utile et très agréable. Se trouvait-il avec des protestants, très nombreux à La Rochelle, qui est depuis l'édit de Nantes comme leur capitale en France, il évitait alors toute discussion inutile et ne leur montrait que cette charité qui ramène les âmes égarées plus facilement que certaines ardeurs intempestives.

Henry ne manquait pas de faire toutes ces confidences à son ancien maître ; et il ajoutait : « Je vous avoue, cher Monsieur, que je suis plus que jamais convaincu combien le temps est précieux et combien il fuit rapidement ; je consacre toutes mes journées au travail et, lorsqu'à la fin du jour, je me demande : qu'ai-je fait ? qu'ai-je appris ? je

me trouve tout étonné d'avoir fait si peu de chose. Si Titus était étonné, lui, de passer une journée sans faire des heureux, je me trouve tout aussi surpris et de la brièveté des jours et du peu de connaissances que j'ai pu acquérir. Ensuite ce qu'on sait s'oublie si vite, que c'est vraiment désespérant (1). » Ces paroles et ces nouvelles mettaient de nouvelles joies au cœur dévoué du professeur qui s'empressait de les manifester. « Nous jouissons, nous, mon cher Monsieur Sauvé, quand ces jeunes intelligences qui se sont développées avec notre secours, n'oublient point nos conseils, et deviennent dans le monde ce que nous avons eu tant à cœur de les voir devenir. Puis il y a dans quelques-uns de ceux-là un je ne sais quoi qui nous intéresse davantage; et pour moi vous avez été de ce nombre. N'est-ce pas, mon ami, qu'en entrant dans le monde, jeune, bien jeune encore, on a grand besoin de principes solides et bien médités pour résister aux entraînements dont il abonde, aux pièges qu'il sème sous vos pas? Une année de résistance fait bien augurer de l'avenir, mais il ne faudrait pas s'endormir sur ses premiers succès. Que vous dirais-je encore que plusieurs fois vous n'avez entendu de ma bouche? Allez, j'ai confiance dans votre avenir (2). »

(1) Lettre à M. Mauloré. 16 juillet 1835. La Rochelle.

(2) Lettre à M. Sauvé, élève en médecine, à La Rochelle. 29 juillet 1835. Laval.

M. Mauloré, informé de la prochaine résidence à Paris de son élève de prédilection, ne manquait point d'ajouter un avis qui révèle le maître consciencieux et prévoyant : « Vous allez voir la capitale ; là vous trouverez d'autres objets d'observation qu'à La Rochelle, plus aussi peut-être d'occasions de négliger le travail, ce qui tiendra plus pour vous au nombre de jeunes amis que vous y rencontrerez et à votre caractère facile et aimant à obliger, qu'à tout autre motif. Sachez donc là-bas faire un choix ; c'est chose difficile, mais dont l'importance mérite qu'on s'en occupe sérieusement (1). »

Peu de jours après avoir reçu cette lettre si bonne, si fortifiante, dans la première quinzaine d'août 1835, Henry quittait La Rochelle avec l'intention de se rendre à Paris pour y continuer les études que son cousin, M. Saint-Cyr Sauvé, avait dirigées avec grand soin. Mais avant d'aller à la capitale, il fut appelé par son oncle, M. Louis Sauvé, maire de Saint-Cyr-le-Gravelais, qui venait d'être frappé de paralysie, et fut chargé de le suppléer dans sa charge de médecin. Pendant près de deux mois il dut donner ses soins aux malades du Pertre et des environs et exercer les premières connaissances qu'il avait laborieusement acquises. L'application qu'il fit de ses principes sur le terrain de la pratique et dans des cas

(1) Lettre à M. Sauvé. 29 juillet 1835. Laval.

aussi nombreux qu'imprévus et divers, lui fut très profitable, et quand il concourut en novembre pour obtenir son admission dans l'un des hôpitaux de Paris, il obtint, grâce à sa science expérimentale, une des premières places sur un nombre considérable de concurrents. Les bons résultats de cet examen lui donnèrent l'entrée de l'hôpital de la Pitié en qualité d'élève externe.

Depuis plusieurs mois l'étudiant poursuivait ses travaux avec une ardeur peu commune, quand une maladie, conséquence de ce surmenage, le força de s'arrêter et de s'aliter dans cette modeste chambre qu'il occupait à l'hôtel de Metz, rue Saint-Jacques. Cette station douloureuse au début de sa carrière fut une grâce de la Providence; dans ces longues heures de souffrance, Dieu parla à son enfant, toucha miséricordieusement son cœur et lui montra le dangereux tournant qui l'aurait peut-être saisi et perdu.

Dans cette course rapide vers l'éternité, chacun de nous a son heure de crise; cette heure sonne pour ceux-ci plus tôt, pour ceux-là plus tard, mais elle sonne; cette crise se présente sous des formes diverses, mais elle arrive. Heureux ceux qui demeurent fidèles à Dieu et remportent la victoire finale! Le moment de la rude épreuve était venu pour Henry; et dans le printemps même de sa vie il dut gravir son calvaire. Le tentateur prévoyait-il dans ce jeune homme, orné de toutes

les grâces de l'esprit et du cœur et qui avait donné des marques nombreuses d'un talent sérieux, un futur et vaillant adversaire de ses œuvres malsaines et ténébreuses ? Toujours est-il qu'il dirigea contre lui de violentes attaques et essaya de paralyser les forces de sa belle intelligence en le faisant tomber dans le doute, et par suite dans l'indifférence en matière de religion. Quelle bonne aubaine pour lui s'il arrivait à faire la nuit autour de cette âme avide de lumière, et à fermer toute issue du côté du ciel à un cœur ardent, généreux, délicat, admirablement doué pour comprendre les nobles affections !

Cette crise de doute, contre laquelle il luttait depuis quelque temps, le crucifiait beaucoup plus que la souffrance. Le doute était d'ailleurs, à un degré plus ou moins marqué, la maladie dont souffraient nombre de jeunes gens parmi ses connaissances. Quand dans ces jours mêmes les étudiants de la capitale lisaient avec passion les feuilles malsaines que leur poète aimé, le poète de la jeunesse, venait de livrer à la publicité, ils montraient assez la maladie dont ils étaient atteints. En janvier 1836 paraissait en effet cette terrible *Confession d'un enfant du siècle*, véridique histoire sous l'apparence d'un roman (1),

(1) *Alfred de Musset*, par Arvède Barine, p. 71. Dans ce livre écrit avec talent, Arvède Barine (pseudonyme littéraire de M<sup>me</sup> Charles Vincent) montre trop de complaisance

**dans laquelle Alfred de Musset racontait ses maux et ceux de sa génération avec une éloquence passionnée et se faisait le perfide propagateur du doute. La jeunesse aimait qu'on lui parlât ainsi de son mal, et semblable à ces infirmes qui n'ont plus que le goût du poison, elle buvait avidement à cette coupe pernicieuse qu'on lui présentait d'une main si élégante et dans cette période de la vie où l'illusion est très facile.**

**A cette époque, Henry fit aussi sa confession. Parfait suivant le monde, honoré et estimé par tous ceux qui l'approchaient, trop délicat pour se complaire dans ces lectures qui passionnaient et corrompaient l'opinion, il se sentait cependant imparfait, très imparfait aux yeux de Dieu. Éloigné de l'hôpital et de l'amphithéâtre, seul dans sa chambre d'étudiant, cloué sur le lit par la maladie qui minait ses forces, il jeta un regard sur ses dix-neuf premières années, et dans une lettre à un digne prêtre de Saint-Sulpice, il se fit entièrement connaître. Voici cette touchante confession qui était adressée à M. Carbon, directeur au Séminaire Saint-Sulpice. Il se peut qu'on la lise avec un certain étonnement ; mais c'est le droit et le devoir de l'historien véridique de présenter son héros tel**

pour certaines œuvres d'Alfred de Musset. M. Thureau-Dangin (*Histoire de la Monarchie de Juillet*, tom. I, p. 333 à 338) apprécie beaucoup mieux l'œuvre du poète. Le jugement qu'il porte est d'un historien et d'un moraliste.

qu'il fut dans les diverses phases de sa vie ; en tout cas on ne la parcourra point sans profit ni édification. Cependant en lisant certains passages il est nécessaire de ne point oublier que M<sup>er</sup> Sauvé, dès sa jeunesse, montrait beaucoup d'indulgence pour autrui, plaidant en faveur des autres les circonstances atténuantes, mais refusait à sa propre cause le bénéfice de ce même pardon, et qu'il était plus porté à exagérer — ce qui est ici certain — qu'à diminuer ses propres faiblesses :

« Daignez excuser, Monsieur, la liberté que prend un jeune homme de vous écrire. Mais ce jeune homme en ce moment a besoin des avis d'un prêtre éclairé, et il a pensé que nul mieux que vous, Monsieur, n'était capable de l'assister de charitables conseils. J'ai dix-neuf ans. Depuis dix-huit mois j'étudie la médecine. Né de parents pieux, je fus dès mon plus bas âge porté aux idées religieuses : je fréquentais avec plaisir les églises, et la pompe et la majesté du culte catholique remplissaient mon âme de délicieuses émotions, sous l'empire desquelles je grandissais et sentais un irrésistible penchant au sacerdoce. Ces idées germèrent en moi jusqu'à l'âge de quatorze ans ; elles y étaient entretenues par les soins d'un père et d'une mère qui se flattaient de me voir un jour réaliser leurs plus douces espérances. Pardon, Monsieur, si j'insiste sur ces détails ; mais ils sont nécessaires pour vous faire connaître celui



au sort duquel je vous prie de vous intéresser. Jusqu'à cette époque j'avais été élevé sous leurs yeux dans un collège où j'avais puisé de bons conseils et sucé le lait d'une instruction vraiment religieuse. Forcé de quitter le lieu de ma naissance pour aller compléter mes études dans un autre collège, je quittais mes parents et, avec eux, je perdis de vue le sentier où toujours j'aurais dû marcher. Deux ans après, mon enthousiasme pour le sacerdoce était entièrement affaibli : je n'avais plus en religion cette ferveur qui me caractérisait enfant ; je n'avais pas encore perdu la foi, mais j'étais tombé dans l'indifférence. J'avais seize ans à cette époque et je faisais ma philosophie ; et ce fut alors que s'ancrèrent dans mon esprit d'une manière inébranlable les hautes vérités qu'elle nous enseigne. Reçu bachelier ès lettres, il fallait songer à prendre un état quelques jours de réflexion me suffirent, et je me décidais à étudier la médecine. En prenant cette décision, j'avais étouffé en moi toutes les idées qui pouvaient m'appeler au sacerdoce, et je puis vous dire, Monsieur, que ce fut avec un véritable enthousiasme que j'entrepris l'état sur lequel mon choix s'était fixé. Dans cet état, pensais-je, je pourrai, en travaillant, savourer les plaisirs du monde, et il faut vous l'avouer, Monsieur, je voyais tout en beau dans ce monde où j'allais entrer. Les bals, les spectacles captivèrent d'abord mes sens épris et

détournèrent mon âme des idées religieuses. J'en vins, hélas. à une indifférence complète pour la religion ; je vins même à douter des vérités qu'elle nous enseigne, mais ce doute était moins impie que vous pourriez le supposer. Je doutais, pour me livrer ensuite à un mûr examen. Je sentais que je ne pouvais rester dans cet état de doute et d'indifférence ; il me fallait en sortir, et pour cela je me livrai à un examen profond de la religion. Je tenais d'abord comme principes certains toutes les vérités que m'avait enseignées la philosophie. Partant de là, je vins plus tard à admettre l'authenticité des livres saints, authenticité qui me fut prouvée par la lecture de plusieurs ouvrages religieux ; peu à peu je refis toutes mes croyances, et la religion chrétienne ne me parut plus une chimère, mais une vérité bien dûment prouvée. Redevenu chrétien, il me fallait choisir entre les diverses sortes de cette admirable religion. Je fis une autre étude ; les œuvres de Bossuet, les conférences de M. de Frayssinous et autres ouvrages catholiques achevèrent de me convaincre de la supériorité et de la vérité de la religion catholique. Dans cette étude que j'ai faite de la religion, je ne me suis point contenté de lire les ouvrages faits en sa faveur : j'ai lu une partie des ouvrages pernicieux où on l'attaque et on la tourne en ridicule ; j'ai comparé le pour et le contre, et je suis revenu à la foi catholique. Depuis j'ai lu plusieurs ouvra-

ges contre la religion : aucun n'est parvenu à ébranler ma croyance ; à mes yeux le catholicisme sort victorieux de toutes les objections que la mauvaise foi peut adresser contre ses dogmes ; à mes yeux maintenant comme jadis, la religion catholique est la seule véritable. Vous allez penser, Monsieur, qu'une fois revenu de mes aberrations, je vais rentrer dans le sein de l'Église, fréquenter ses divins sacrements, et me mettre en état d'user des grâces qu'elle nous prodigue ? Étrange et absurde inconséquence de l'esprit humain ! Depuis un an je crois, et pourtant je suis resté indifférent aux pratiques religieuses. Le monde, les passions avec qui je ne voulais encore pas rompre, le respect humain, voilà les vils motifs qui m'ont empêché de pratiquer ma religion. Mais maintenant que je suis entièrement revenu des illusions du monde, que je suis blasé sur les jouissances, sans pourtant avoir joui, maintenant que mes yeux se sont dessillés et que ce monde, qui d'abord me semblait si beau, si agréable, me réapparaît vide de plaisirs et de bonheur, et que mon cœur brisé n'a trouvé qu'amertume et déception, là où il espérait trouver joie et plaisir, mon âme s'est alors repliée sur elle-même, a songé à un bonheur plus certain et plus durable, celui d'une autre vie ; elle a pensé alors à se rendre digne de ce bonheur et à y parvenir ; l'état de prêtre, me

suis-je dit, c'est celui où je puis non seulement faire le mieux mon salut, mais encore faire le plus de bien (tant le prêtre ici-bas a une noble mission à remplir), c'est l'état auquel je me destinais enfant, et les passions seules ont pu me détourner de ma véritable vocation. Aujourd'hui je prie chaque jour le ciel pour qu'il daigne m'éclairer à ce sujet, et c'est dans cette intention, Monsieur, que j'ai pris la liberté de m'adresser à vous. Je désirerais, Monsieur, que vous puissiez m'accorder quelques moments d'entretien à cet égard; c'est à vos pieds, c'est dans le tribunal de la pénitence, que j'irais abjurer alors tout sentiment impie, et me réconcilier avec le Dieu bon, puissant et miséricordieux. Alors, ô Monsieur, vous m'éclairerez de vos conseils, car je sens en avoir besoin énormément; oui, je suis prêt à prendre une décision irrévocable, et si vous daignez l'approuver, cette décision, ce serait au Séminaire Saint-Sulpice que je désirerais faire mes études théologiques. Daignez donc me répondre et me fixer le jour et l'heure où je pourrai aller vous trouver. Voilà donc pourquoi je me suis adressé à vous, Monsieur. »

En étudiant cette lettre, soit dans son ensemble, soit dans chacune de ses parties, n'éprouve-t-on pas ce sentiment intime dont parle Goëthe, quand on voit une belle âme s'ouvrir devant soi? Pieux souvenirs de l'enfance, premiers

nuages qui cachent la beauté du ciel et l'éclat de son soleil, trompeurs plaisirs du monde, brillants mais perfides comme ces jours avant-coureurs trop hâtifs du printemps, témérité de la jeunesse qui ne craint pas le danger parce qu'elle ne le connaît point, retour laborieux sur soi-même pour se retrouver, esprit éclairé qui presse le cœur de se rendre, cœur fragile qui trouve ici ou là de ces raisons que la raison vraie n'admet pas, enfin touche bienfaisante de la grâce qui active l'œuvre de la conversion : tout cela, l'âme d'Henry Sauvé le revoit dans une heureuse vision, et l'exprime en des termes d'une vérité et d'une simplicité touchantes. Voilà une confession humble, sincère, absolue, une confession de véritable enfant de Dieu ! Cette lettre dans laquelle Henry analyse son état d'âme, au cours de ses années de jeunesse, avec une précision et un esprit d'observation très rares principalement à son âge, n'est-elle pas une étude toute expérimentale dont peuvent bénéficier tous ceux — et ils sont nombreux — qui se trouvent dans les mêmes circonstances ? La méthode rationnelle qu'il emploie pour réédifier l'ensemble des bons principes dont il avait fait table rase par un doute aussi dangereux que mal fondé, est précisément celle que donnent d'un commun accord les auteurs de traités *De veri religione* ou d'Apologétique fondamentale. Possibilité de la révélation surnaturelle, vérité du christianisme, faus-

seté des sociétés chrétiennes en dehors de l'Église romaine, l'Église de Rome seule Église véritable du Christ : ces thèses se présentent dans sa lettre avec un ordre très logique. N'est pas chrétien le simple spiritualiste ou théiste ; n'est pas catholique celui qui admet, à côté de l'Église romaine, d'autres religions pouvant également conduire au salut : ces points de doctrine sont déclarés. L'inconséquence trop fréquente chez beaucoup de catholiques, qui croient mais ne pratiquent pas, est montrée dans ses effets ordinaires et condamnée justement. La distinction théologique entre la science de la religion révélée et la foi surnaturelle est même indiquée ; il se peut que quelqu'un possède la connaissance complète et raisonnée des vérités chrétiennes et n'ait pas le plus petit atome de la foi surnaturelle nécessaire au salut. L'étude est une œuvre humaine. Qui fécondera cette étude, qui la surnaturalisera ? Dieu seul. Dans ce but Henry prie, il s'humilie, se jette aux pieds du prêtre ; il reçoit amplement ce don de la foi, grâce que Dieu accorde toujours à ceux qui le recherchent ainsi, avec une âme ardente et un cœur loyal.

Au reçu de cette confiance, M. Carbon, directeur du Séminaire Saint-Sulpice, s'empressa d'indiquer au pieux signataire, par une lettre du 18 juin, qu'il se mettait entièrement à sa disposition le lundi ou le mardi suivant, de huit heures

du matin à onze heures et demie. Henry se rendit à cet appel tant désiré et il en revint avec une joie telle qu'il regarda le jour de cette bienfaisante rencontre comme l'un des plus beaux et des plus mémorables de sa vie. Impuissant à contenir le bonheur qui remplissait son âme, il lui donna un libre cours et le soir même de cette journée de miséricorde, dans une poésie, véritable chant d'amour qui le préparait à la communion du lendemain, il exhala sa tendresse et sa reconnaissance :

Demain, jour de bonheur, félicité suprême,  
Mon âme va s'unir au fiancé qu'elle aime ;  
Et mon ange gardien qui s'était envolé  
De mon esprit pervers, de mon cœur aveuglé  
Que mes fautes avaient jeté dans les alarmes,  
Et qui sur mes péchés avait pleuré des larmes ;  
Mon ange va venir avec ses ailes d'or  
Pour diriger mes pas, pour guider mon essor,  
Comme dans ces beaux jours de ma timide enfance  
Où sa bonté veillait sur ma tendre innocence,  
Où ma voix l'implorait avant de m'endormir,  
Où sur moi s'étendait son aile de zéphyr.  
Il voudra bien garder, précieuse et sacrée,  
La grâce qu'aux genoux du Christ j'ai recouvrée.  
Bon ange, n'est-ce pas, vous allez revenir  
Dans ce cœur qui promet de vous appartenir.

Et le lendemain, guidé par son ange qui lui communiquait ses propres sentiments, il allait à la table sainte.

Peu après cette journée du ciel, dans la pre-

mière quinzaine de juillet, il disait adieu à la médecine, état pour lequel il ne se sentait plus appelé et dont l'exercice complet lui eût été d'ailleurs impossible en raison d'une blessure faite à la main, dans son séjour au collège de Laval, et qui fut même une cause de réforme pour la conscription militaire. Son directeur l'engagea, avant de mettre à exécution son projet d'entrée à Saint-Sulpice, de séjourner quelque temps dans sa famille et de rétablir au pays natal une santé très affaiblie. Henry revint donc à Ernée, encore malade, et ne le quitta qu'à la fin de l'année suivante, c'est-à-dire en 1837.

Les quelques mois qui s'écoulèrent alors furent marqués par de vives souffrances physiques ; mais si le corps se refusait au travail, il n'en était pas de même de l'esprit. Les joies du retour dans la famille et de l'éloignement de Paris, ses peines d'esprit et de corps, ses impressions très diverses, ses projets pour l'avenir, son amour de plus en plus vif pour les siens, ses sentiments d'attachement à l'Église et à son culte, Henry Sauvé a voulu à cette époque, au jour le jour, les exprimer extérieurement et les décrire. C'était un besoin irrésistible pour lui de fixer par la parole écrite les idées qui naissaient abondantes dans son esprit ; il aimait à traduire soit en prose, soit en vers, son verbe intérieur et à le revêtir des ornements divers du langage ; l'idée lui apparais-



sait alors plus entière et sous une forme, non plus fugitive, mais fixe, dont elle était digne et qu'elle lui semblait réclamer. Cette fois ce fut à la poésie qu'il demanda encore couleurs et images pour traduire ses pensées. Les cahiers complètement inédits dans lesquels Henry a fait l'histoire complète de son âme, en cette vingtième année, sont réunis sous ce titre général : *Poésies du cœur*. Certaines pièces sont achevées ; malheureusement elles sont rares et assez courtes. D'autres sont incomplètes ; presque toutes sont couvertes de ratures et par trop illisibles. Le jeune poète écrivait assurément pour lui seul ou pour quelques intimes ; ces pièces où il se met toujours en cause, en lui rappelant les jours passés, lui servaient comme de thèmes de méditation. A sa suite, tous peuvent profiter. Les sentiments qu'il exprime sont toujours élevés, et si parfois la pensée n'est pas toujours rendue avec cette précision et cette justesse qui ne viennent souvent qu'à force de travail, l'idée est toujours noble et pure. Ce ne sont que des fragments que nous donnons, mais ils sont de ceux auxquels s'applique le conseil ou plutôt l'ordre évangélique Recueillez-les, de crainte qu'ils ne se perdent.

La première joie pour Henry, quittant la capitale, fut de revoir et d'embrasser sa mère, sa mère si bonne et qu'il savait inquiète :

Oh! quand je la revis, c'était par un beau jour,  
Elle était travaillant à l'ombre, dans sa cour,  
Parfois d'humbles pleurs glissaient sur son visage,  
Et sur son front passait comme un sombre nuage;  
L'aiguille de sa main tombait, tombait souvent :  
La pauvre femme, hélas, pensait à son enfant (1).

Son retour dans son « humble Ernée » et près des siens lui était d'autant plus agréable qu'il se souvenait de la frayeur qui l'avait saisi quelques mois auparavant à sa première arrivée à Paris :

Et la neige tombait et la nuit était sombre  
Et Paris devant moi se dressa comme une ombre,  
Comme un spectre hideux qui m'étalait ses maux,  
Me montrant les cancers qui lui rongeaient les os.

Telle fut pour l'étudiant en médecine la première vision de Paris; douze ans plus tard, en 1848, il en eut une autre dont nous parlerons bientôt, bien différente mais également vraie. Quand chez un jeune homme de dix-neuf à vingt ans, le prisme de l'imagination décompose ainsi les éblouissantes féeries de la moderne Babylone, on peut compter sur son esprit sérieux et sur la maturité de son jugement; on peut croire qu'au

(1) *Le Retour.*

milieu de ces senteurs enivrantes dont un peuple sensuel agrémenté ses plaisirs ou ses hontes, il n'oubliera pas le doux parfum des vertus du Christ et gardera son innocence. Mais pour combien d'autres Paris se présente sous des aspects contraires, trompant leur vue par de dangereux mirages et leur montrant un bonheur qui les attire sans cesse et qui fuit toujours !...

Les premiers mois qu'Henry passa à Ernée furent marqués par d'assez vives souffrances qui lui faisaient même redouter une mort prochaine. La tristesse qui envahissait son âme s'exhala dans ces vers pleins de lamentations :

Oui, je le sais bien, oui, quoiqu'en dise ma mère,  
Depuis longtemps je sais que je suis poitrinaire,  
Poitrinaire ! ce mot résonne dans mon cœur  
Comme un *Dies iræ*, comme un cri de malheur (1).

Le pauvre Henry était tout enveloppé, tout pénétré de ces noires pensées quand survint l'automne ; cette saison si pleine de charmes, mais de charmes qui portent à la mélancolie les malades... et les poètes, avec ses teintes variées qu'elle donne aux bois, avec ces feuilles qu'elle empourpre un instant avant de les détrôner et de

(1) Poésie ayant pour titre : *Souffrance*. Extraits.

les coucher à terre, ne pouvait pas lui donner des sentiments plus gais. Comme Lamartine en 1819 (1), il trouva alors l'air si parfumé, la lumière si pure et à ses regards le soleil fut si beau !

Il me semble en mourant que la nature est belle !  
 Que j'aime à voir ce lac où glisse l'hirondelle,  
 Les oiseaux du soleil saluer le retour  
 Et soupirer entre eux de tendres chants d'amour !  
 Que j'aime encor le soir errer dans la vallée !  
 Là, contemplant le ciel et sa voûte étoilée  
 Et tirant de mon cœur un soupir douloureux,  
 Je m'écrie en pleurant : ô beaux champs ! ô beaux cieux !

Ainsi, à sa manière vive et colorée, l'infortuné jeune homme exprimait cet amour de la vie inséparable de l'être et qui n'est jamais plus naturel qu'à l'âge de vingt printemps. Cet automne qui faisait passer devant ses yeux de si sombres nuages, lui remettait souvent en pensée le cimetière paroissial et les tombes de ses défunts, de ceux qu'il croyait bientôt rejoindre. Il n'attendit pas cette commémoration chrétienne des fidèles trépassés pour méditer et prier sur les tombeaux en pensant à la mort ; plusieurs fois avant cette

(1) C'est dans cette année que Lamartine a écrit cette touchante composition : *l'Automne*, qui est dans tant de mémoires. Tous les chanteurs connaissent aussi la belle mélodie que Niédermeyer a composée pour les vers du grand poète. — Œuvres de Lamartine, *Poésies premières. Méditations poétiques*. Edition Lemerre, p. 225-227.

touchante journée qui coïncide si bien avec les premiers deuils de la nature, il s'était rendu au petit cimetière de Charné, sous ces grands arbres qu'un vent de mauvais augure dépouillait de ses feuilles. Mais la visite qu'il fit au matin du 2 novembre 1836 eut un caractère particulier :

Je n'avais pas dormi : de mon lit de misère  
 J'étais sorti glacé, comme un mort dans sa bière.  
 Et la tête en délire et l'esprit agité,  
 Souffrant, à grands pas dans mon humble cité  
 J'errais, la mort au cœur, et songeant à ma mère  
 Qui pour moi chaque jour offre à Dieu sa prière :  
 Ne plus la voir ! mourir ! oh ! c'était bien affreux !  
 Pouvais-je, sans gémir, y songer, malheureux ?  
 Non ! mon cœur se brisait et mon âme attendrie  
 Criait à Dieu : Seigneur, oh ! rendez-moi la vie,  
 Rendez-la moi, mon Dieu, je la vivrai pour vous.

Ce disant, je tombais sur la terre, à genoux,  
 Alors je regardais — j'étais au cimetière !  
 Sans doute venu là pour chercher une bière :  
 J'avais été poussé par un pressentiment,  
 Pressentiment fatal qui trompe rarement  
 Et m'avait conduit là, pour choisir une place  
 Que je viendrai chercher, lorsque mon corps de glace  
 Tombé comme un jeune arbre, au vent gelé du Nord,  
 Sera brisé gisant dans les bras de la mort (1).

Ce cimetière de Charné où Henry priait en ce jour avec une très grande ferveur possédait les

(1) *Le Jour des Morts.*

restes mortels non seulement de beaucoup de ses grands-parents ou ancêtres, mais encore de deux petites sœurs enlevées très rapidement de ce monde, comme on le sait déjà, et d'un jeune frère, Augustin Sauvé, mort à l'âge de dix ans, le 17 mai 1830, presque au lendemain de sa première communion. Ce fut le souvenir de ce jeune frère qui le toucha vivement : toutes les circonstances de sa mort se présentèrent à sa pensée :

Je me souviens du soir où dans son agonie  
Si jeune il endurait sa souffrance inouïe ;  
Il était haletant dans les bras de la mort,  
Et contre elle voulant lutter avec effort,  
La sueur ruisselait sur son corps goutte à goutte :  
Oh ! je sentis combien pour mourir il en coûte,  
En voyant ses cheveux hérissés sur son front,  
Et sa bouche crier : Seigneur, Seigneur, pardon (1) !

De vrais amis qu'Henry avait à Ernée s'affligeaient de ses souffrances et s'efforçaient par leurs gracieux et charitables procédés de chasser ses idées sombres et de faire reparaitre sur son visage cette franche gaieté qui lui allait si bien. L'un d'eux spécialement, Henry Benoiste, son compatriote et son camarade au collège de Laval, sachant ses prédilections pour les charmes si purs de la vie des champs, ne manquait pas de

(1) *Le Jour des Morts. Passim.*

l'inviter souvent en sa belle propriété de Courteille, dans la commune de Juvigné-des-Landes. Là Henry Sauvé se plaisait; il s'y sentait renaître à la vie et redisait volontiers le bonheur qu'il y avait goûté. Le magnifique étang — aujourd'hui converti en prairie — qu'encadraient de jolis paysages, lui rappelait les belles strophes de Lamartine

O lac! rochers muets! grottes! forêt obscure....

et invitait sa muse poétique à chanter :

Que le temps est serein! Que le ciel est donc pur!  
 Ah! qu'il fait bon rêver au bord du lac d'azur  
 Quand l'eau paisible dort et que la nuit est belle,  
 Nuit brillante aujourd'hui d'une splendeur nouvelle!  
 Quelle heure est-il? — Minuit. — Contemplez, ô mes yeux,  
 Le spectacle imposant qui se déroule aux cieux :  
 Dans un nuage d'argent la lune se balance  
 Ondulant comme un flot au sein de l'onde immense  
 Et mirant sa splendeur dans le lac en repos,  
 Comme un globe de feu réfléchi dans les flots (1).

Ces quelques mois de repos que la Providence ménageait à Henry comme une halte au voyageur sur le point d'entreprendre une longue et pénible route, n'avaient pas le seul bon effet de ranimer ses forces alanguies; ils lui permettaient de déve-

(1) Poésie ayant pour titre : *Courteille*. 17 octobre 1836.

lopper en lui ce sentiment inné pour le beau dans la nature, qui est don très précieux du ciel, et dont le philosophe, le théologien et le prédicateur tirent tant de profits pour leur utilité personnelle et pour l'instruction des autres. Les auteurs mystiques eux-mêmes qui, portant leur esprit d'investigation et d'analyse sur des objets d'un ordre tout spirituel, paraissent plus dégagés de toute influence extérieure et matérielle, sont loin de dédaigner les secours que leur donne la belle nature. Sainte Thérèse était ravie à la vue d'une campagne silencieuse, où coulaient les eaux de la Tormès. « J'ai ici, écrivait-elle, un ermitage d'où l'on voit la rivière; ma cellule a la même vue, si bien que de mon lit, quand je suis malade, je puis en jouir, ce qui est pour moi une agréable récréation (1). » Le spectacle de la nature aidait même cette sublime maîtresse de la spiritualité à prier Dieu. « Je trouvais, disait-elle, dans sa *Vie écrite par elle-même*, un secours dans la vue des champs, de l'eau, des fleurs — je lisais dans toutes ces choses la bonté du créateur, et mon cœur s'élevait vers lui en le bénissant de ses bienfaits et en lui demandant pardon de mon ingratitude. »

Mieux encore que la nature, la religion inspirait le jeune poète. Les fêtes chrétiennes offraient à

(1) *Sainte Thérèse*, par la comtesse d'Estienne d'Orves, p. 247.



ses chants les plus dignes sujets. Ainsi l'Assomption de Marie était célébrée dans ces strophes harmonieuses :

Réjouis-toi, Sion, ô céleste patrie,  
Fais entendre tes chants, si pleins de mélodie !  
Et vous, portes du ciel, roulez sur vos gonds d'or,  
Et vous nobles élus, vous illustres archanges,  
Commencez vos concerts, car la Reine des anges  
Vers les cieux en ce jour prend son sublime essor.

Saints et saintes du ciel, entonnez vos cantiques,  
Mêlez vos douces voix aux accents angéliques,  
C'est la Reine du monde et notre Mère à tous  
Qui passa dans les pleurs et les larmes sa vie  
Et qui prenant son vol vers la sainte patrie  
Sur un trône d'amour vient régner parmi vous.

Et la Vierge montait vers la plaine éthérée  
D'anges, de Chérubins et d'Esprits entourée,  
Portée entre leurs bras et sur leurs ailes d'or  
Montant, montant toujours, rayonnante et ravie,  
Tout entière plongée en des flots d'harmonie,  
Préludes de concerts plus merveilleux encor.

Comme une nuit d'été, nuit brillante et sans voiles  
Sa noble tête porte un diadème d'étoiles,  
Le soleil la revêt de toute sa splendeur  
La lune est sous ses pieds comme une blanche opale  
Et de son front si pur la beauté virginale  
Offre aux yeux le reflet des bontés de son cœur (1).

Telle fut la pieuse méditation du jeune poète

1) *Assomption*. Poésie inédite. Août 1836.

en la fête du 15 août de l'an 1836. Elle lui revint souvent à l'esprit; il fut même heureux de la lire dans un petit cercle d'amis intimes qui goûtaient ces belles idées et ces riantes images. C'est ainsi que pendant son séjour à Rennes, dont il sera bientôt parlé, il communiqua cette méditation poétique aux personnes qui vivaient près de lui dans une excellente hospitalité. L'une d'elles, M<sup>lle</sup> Reine Foubert, intelligence d'élite et cœur d'un dévouement héroïque, appréciait particulièrement cette gracieuse poésie et la faisait connaître de son côté. Après plus de soixante années, un des bons amis d'Henry Sauvé, M. Joseph Bertrand, le distingué et très digne successeur à l'Académie française du célèbre chimiste J.-B. Dumas, et le secrétaire perpétuel à l'Académie des sciences pour la section des mathématiques, se rappelle non seulement la lecture de cette poésie dans le petit cénacle de Rennes, mais cite encore de mémoire sans oublier un iota les plus beaux vers dans une des lettres qu'il a bien voulu nous adresser (1).

Cette belle solennité de l'Assomption qui l'invi-

(1) Lettre du 21 octobre 1896. « Henri Sauvé, écrit M. Bertrand, était l'ami d'Édouard Turquety, poète alors célèbre. Lui-même faisait des vers d'un très bon style. Reine Foubert m'a lu une pièce de lui sur l'Assomption de la Vierge. J'en ai retenu ces vers.... La pièce sans doute n'a pas été détruite. »

taît à prendre son luth pour célébrer la Reine des Anges lui était d'autant plus chère qu'elle était pour lui l'occasion de manifester sa piété filiale à l'endroit de sa mère selon la nature. Jamais M<sup>me</sup> Sauvé n'avait manifesté plus de tendres soins à l'égard de son Henry. Nos mères chrétiennes se montrent toujours excellentes; mais n'est-ce pas lorsque nous souffrons, quand la tristesse nous abat ou que la maladie nous épuise, que nous comprenons mieux cet amour inépuisable, héroïque, fertile en exquis inventions, amour unique en un mot, dont Dieu a enrichi leurs cœurs? Henry redevait en grande partie la santé qui remontait en lui chaque jour à celle qui lui avait donné la vie. Les purs battements de son cœur plein de reconnaissance se font sentir sous chacun de ces accents :

Il est un nom que j'aime à prononcer sans cesse,  
Nom qui sèche mes pleurs et chasse ma tristesse,  
Nom qui vient doucement résonner à mon cœur,  
Nom qui fait tressaillir et mon corps et mon âme,  
Qui vient répandre en moi comme une vive flamme,  
La douce haleine du bonheur.

C'est un doux nom d'amour, nom aux chrétiens propice,  
Nom prononcé là-haut au séjour de délice,  
Nom doux comme un parfum, baume consolateur  
Qui ranime soudain! c'est le nom de Marie!  
Mon âme à ce doux nom renaît épanouie  
Comme au matin renaît la fleur.

Marie! oh le beau nom! c'est le nom de ma mère,  
 Mère qui m'aime tant, mère à mon cœur si chère,  
 Et que bénit mon âme à chaque instant du jour!  
 J'aime passer près d'elle une douce soirée,  
 Et ces longs jours d'hiver où sa voix vénérée  
     Parle du Christ et de l'amour (1).

Le jeune poète voulut aussi reconnaître les excellents services de sa sœur aînée, M<sup>lle</sup> Adèle. En lisant cette très touchante poésie qu'il écrivit alors, on croirait qu'il eut dès ce moment connaissance des prévenances aussi pénétrées de sainte amitié que de religieux respect que la meilleure des sœurs devait lui faire chaque jour de sa vie :

Pour garantir mes pas des dangers de ce monde  
 Pour chasser de mon cœur la tempête qui gronde  
     J'ai pour compagne une sœur,  
 Qui d'un de ses regards apaise ma souffrance  
 Et ramenant en moi le calme et l'espérance  
     Me fait oublier la douleur.

A l'arbre qui languit dans la saison rigide,  
 A l'herbe que dessèche un hiver homicide  
     Que leur faut-il pour reverdir?  
 Un beau jour de printemps vient leur rendre la vie  
 Et fait couler la sève en leur tige flétrie  
     En leur tige près de mourir.

Si, quand je suis souffrant, une amère pensée  
 Vient tout à coup se peindre à mon âme oppressée,  
     Et semer le trouble en mon cœur,

1) *A ma Mère!* Poésie inédite. 1836.

Pour dérider mon front et chasser mon délire,  
Il ne me faut à moi que le tendre sourire,  
Ou le doux regard d'une sœur.

O sœur que j'aime tant, viens, ô ma sœur chérie,  
Ranimer en mon cœur l'espérance et la vie.

Oh ! viens, viens pleurer avec moi !

Mes yeux ont tant de pleurs et ma tête qui tombe,  
Veut pour la soutenir, ô ma blanche colombe,  
Un appui tel que toi.

Quand je te vois prier, je crois voir presque un ange  
De la Vierge et du Christ célébrant la louange

Tant la ferveur règne en tes vœux !

Et j'unis à ta voix la mienne, et ma prière  
Qui ne pourrait sans toi prendre son vol de terre  
Parvient avec la tienne aux cieux !

Prions donc, ô ma sœur ! oui, conjurons ensemble  
L'Éternel devant qui mon cœur s'incline et tremble

Oh ! supplions-le pour nous deux !

Toi pour moi, moi pour toi ! Prions-le pour ma mère,  
Pour nos frères aussi, puis pour notre bon père !

Prions-le pour le malheureux !

Moi je demande à Dieu comme faveur suprême  
Que le jour de ta mort, toi qu'avec ardeur j'aime

Puisse être aussi mon dernier jour ;

Ton âme alors prendra sous son aile ton frère,  
Et Dieu ne voudra pas me fermer, je l'espère,

La porte de l'heureux séjour (1) !

Qui ne serait captivé par cette poésie d'un  
charme si pénétrant, par ces strophes d'allure

(1) *A ma Sœur*. Poésie inédite. Novembre 1836.

gracieuse et facile qui présentent à l'esprit sous de belles comparaisons des sentiments que chacun veut partager? Ces accents de fraternelle tendresse, de délicate confiance et de vraie piété n'excitent-ils point en tous ceux — et ils sont nombreux encore — qui préfèrent aux brillantes attractions du monde les humbles mais très douces joies de la famille, des émotions très saines à l'âme?

Croirait-on qu'après avoir écrit d'inspiration ces beaux vers, Henry dit adieu à la poésie qui l'invitait plus que jamais par son sourire et promettait de lui révéler quelques-uns de ses secrets enchanteurs? Il en fut ainsi pourtant. Ranimé et fortifié complètement par les bons soins qu'il avait reçus, Henry n'écouta plus la voix de la Muse qui l'avait consolé, comme une autre sœur très bonne, dans ses tristesses et encouragé au milieu de ses souffrances; il voulut se livrer à un travail plus utile; il pensait d'ailleurs — ainsi qu'il le dira tout à l'heure — que l'inspiration poétique n'était en lui que de circonstance; appelée par la maladie, comme une sœur de charité, elle se retirait également comme elle au retour de la santé. Mais avant de suspendre sa lyre et de donner congé à la Muse, il eut à cœur de lui dire sa reconnaissance :

.... Adieu donc, adieu, sublime poésie  
Qui vins un jour briller à mon âme ravie

Comme un rêve doré, comme une étoile au ciel,  
O toi qui m'abreuvas de nectar et de miel,  
Toi qui sèmes la rose et l'aubépine blanche,  
Et qui comme l'oiseau voles de branche en branche,  
Me faisais sur tes bras voler de fleurs en fleurs  
Et séchais dans mes yeux d'un seul regard mes pleurs !  
Adieu ! je n'irai plus dans la plaine voisine  
Contempler le soleil derrière la colline  
Semblant sortir du sein de l'immense océan  
Et nager dans des flots d'or et de diamant (1)....

Ces adieux à la poésie qu'il fit vers le milieu de l'année 1837 furent en réalité moins absolus et moins définitifs qu'il ne le pensait alors ; diverses occasions se présentèrent pour l'engager à faire appel à la bonne Muse qui s'était montrée favorable, et il aurait eu tort de les manquer ; les idées nobles et les belles images qui sont l'âme de la poésie abondaient en son esprit ; il ne lui restait qu'à traiter avec une main plus sûre et plus expérimentée le mécanisme difficile de la versification. Nous verrons parfois encore l'étudiant, le théologien, faire trêve à ses grands travaux et se permettre dans les champs agréables de la poésie de gracieuses et charitables excursions. Les petits poèmes qu'on a pu lire ont un accent plaintif comme les premières notes que le rossignol, préludant à ses concerts, donne délicieusement dans

(1) *Adieux à la poésie.* Inédit.

les belles nuits de printemps, au milieu du silence des campagnes et des bois. D'autres sont gais comme le chant de l'alouette, lorsqu'elle monte, monte rapide dans l'azur, pour saluer l'aurore.





## CHAPITRE III

### **L'étudiant en droit.**

(1837-1840)

Henry Sauvé licencié en droit de la Faculté de Rennes. — La première conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — L'œuvre des militaires. — Une retraite à la Trappe du Port-du-Salut. — Désir de la vie religieuse. — Lettre au P. Lacordaire.

Ce séjour d'une année qu'Henry Sauvé avait eu à Ernée dans sa famille avait donné d'excellents résultats : le corps s'était fortifié, le visage avait retrouvé cette bonne gaieté qui lui donnait tant de charmes, et l'âme, l'âme surtout s'était retrempée dans les eaux vives et pures de la piété. La reconnaissance pour les bienfaits reçus et notamment pour cette insigne faveur d'une communion très fervente qui avait marqué l'une de ses dernières journées à Paris avait grandi dans son cœur et s'était exhalée comme on l'a vu dans un *Te Deum* d'actions de grâces. Le souvenir de ce qu'il avait écrit à M. Carbon, directeur du Sémi-

naire Saint-Sulpice, au sujet de son entrée désirée dans l'état ecclésiastique, demeurait toujours présent à son esprit. La sublime vocation du prêtre était pour lui l'idéal ; il en méditait, il en chantait les nobles sacrifices et les divines grandeurs. « Savez-vous ce que c'est que le prêtre », demandait-il avec Lamennais :

Les temps sont arrivés ! Demain, jeune lévite  
 Tu vas dire à ce monde un éternel adieu,  
 Et franchir à jamais les portes du saint lieu ;  
 Tu renonces au monde, et prenant Dieu pour maître  
 Tu vas te dévouer en l'humble état de prêtre,  
 — Sublime mission dans ce siècle d'erreurs, —  
 Pour rallumer le feu de l'amour dans les cœurs (1).

Cette idée juste et ce goût du sacerdoce, cette piété éclairée et ardente étaient comme les degrés de l'autel que tout l'invitait apparemment à franchir. Pour nous la vocation à l'état ecclésiastique d'Henry paraît dès ce moment nettement dessinée et certaine. L'heure de Dieu ne devait point encore cependant sonner. Soit que ses parents et son directeur spirituel eussent quelques doutes sur sa vocation, en raison de son caractère plus généreux que résolu, plus élevé que constant, soit que lui-même il trouvât téméraire de s'immiscer dans un ministère si grave avant de plus mûres ré-

(1) *Le Prêtre*, Mai 1837. Extrait d'une poésie inédite.

flexions, Henry n'alla point frapper immédiatement à la porte du Grand-Séminaire. Dans l'impossibilité de continuer ses études de médecine, il résolut d'embrasser la carrière d'avocat ou de magistrat. Il lui semblait qu'à la barre ou sous la toge du juge, il pourrait rendre quelques services et faire fructifier les talents qu'il avait reçus ; il lui semblait que si la main ne pouvait facilement soigner et guérir les plaies, du moins sa parole plus heureuse saurait se rendre utile à son pays et à la société ; il se connaissait un langage facile, un cœur noble, une âme passionnée pour la vérité et la justice : ce sont les qualités qui créent les éloquents avocats et forment les intègres magistrats. Dès lors il ne songea plus qu'à commencer ses études de droit et dans ce but il se rendit à Rennes ; c'était vers la fin de l'année 1837. Henry Sauvé résida pendant trois années scolaires complètes, de 1837 à 1840, dans cette ancienne capitale de la Bretagne qui, entre autres gloires, a vu se former dans ses Facultés célèbres et à l'ombre de son antique Parlement, sévère mais majestueux et noble comme la Justice, des légions de jurisconsultes savants et habiles, interprètes vigilants et sûrs des lois.

A cette époque, l'Académie de Rennes avait pour recteur M. Dufilhol ; MM. Hue, Sarget, Bidard, Ducaurroy étaient professeurs à la Faculté de droit. Avec M. Sarget, Henry fit ses études de

droit romain ; M. Ducaurroy fut son professeur de droit civil français. Son application et son ardeur au travail, qui faisaient de lui un étudiant d'élite, furent récompensées par de brillants succès ; à la fin de sa deuxième année, il recevait le diplôme de bachelier en droit (1), puis à la fin de sa troisième, le mardi 4 août 1840, après avoir subi tous ses examens et sa thèse à l'unanimité de toutes boules blanches (2), il était reconnu licencié ; ce titre lui conférait le droit de prêter, s'il l'eût voulu, le serment d'avocat et d'en exercer devant les tribunaux la profession.

Cette thèse de licence, que le décret du 28 décembre 1880 a supprimée, supposait chez son auteur trois années d'études (douze inscriptions) dans les Facultés de droit et quatre examens subis avec succès sur toutes les matières du programme. Dans l'examen ou plutôt dans le concours qui précéda la soutenance publique de sa thèse, notre étudiant obtint la première médaille d'argent pour le *droit français*, et l'ouvrage de Proudhon en seize volumes in-8°, ensuite la deuxième mention honorable en *droit romain* (3).

(1) Le diplôme de bachelier en droit est du 28 novembre ; il est signé Villemain, pair de France, ministre, secrétaire d'État au département de l'enseignement public, grand maître de l'Université.

(2) Lettre de M. Pontallié, secrétaire de la Faculté de droit, Académie de Rennes, en date du 4 août 1840.

(3) Lettre de M. Pontallié, du 10 novembre 1840.

Le sujet de la thèse qui comprenait trois parties, une de droit romain à rédiger en latin, une de droit civil et une de droit pénal administratif ou commercial à présenter en français, n'était pas laissé à l'initiative de l'élève, contrairement à ce qui se fait pour le doctorat. Le sort désigna pour sujet à notre étudiant, en droit romain : *De liberis naturalibus* ; en droit français : *Code civil, des enfants naturels* ; en droit administratif *Des enfants trouvés*. C'était, on le voit, un aperçu d'ensemble des principes qui régissent, soit en droit romain, soit en droit français, la situation juridique des enfants nés hors mariage.

Cette thèse qui, étant le premier écrit imprimé d'Henry Sauvé, fut par lui dédiée à ses *chers parents* en témoignage *d'amour et de reconnaissance*, a été traitée avec le développement que comportait d'ordinaire ce genre de travail (1). En la parcourant, on est surtout frappé par le luxe et la clarté des divisions et des classifications. L'auteur y manifeste cette lucidité d'exposition qu'il apporta plus tard dans ses savants travaux de philosophie, de théologie et de droit politico-ecclesiastique. Le style qu'il emploie, remarquable de sobriété et de précision, est vraiment juridique. Ce jeune licencié manie la langue de Gaius et d'Ulpien avec une

(1) Thèse pour la licence. Petit m-4° de 36 pages. Rennes, 1840. Typographie de A. Marteville, rue Royale, 8.

telle sûreté qu'on ne peut avoir de doute sur la supériorité des études classiques de latin qu'on faisait en ce temps-là...

En droit romain comme en droit français, l'étude des différentes classes d'enfants, nés en dehors du légitime mariage, et de leurs droits vis-à-vis de la famille légitime, remplit la plus grande partie du cadre que l'auteur s'est tracé. La légitimation, ses conditions, ses effets, occupe naturellement une place importante. Il est superflu d'insister; remarquons toutefois qu'au simple point de vue des idées juridiques on était loin, en 1840, d'admettre au profit des enfants naturels les principes qui viennent de recevoir la consécration législative par la loi du 23 mars 1896. Encore une réforme passée presque inaperçue et qui, en augmentant d'une façon très notable les droits de succession des enfants naturels, contribuera à affaiblir la famille en France.

La thèse du jeune licencié a encore cet autre mérite qu'il faut signaler: elle montre le chrétien pensant et écrivant sans l'ombre de respect humain, avec toute la franchise de ses convictions religieuses; et n'y avait-il pas quelque mérite à cela en 1840, plus encore qu'aujourd'hui peut-être? En traitant la question des enfants trouvés et abandonnés, l'étudiant, guidé par son bon sens, évite de se lancer dans la sociologie, comme on ne manquerait pas de le faire maintenant, avec de

faciles déclamations. La question du rétablissement des tours n'est qu'indiquée, l'auteur s'en montre le partisan convaincu. En termes d'une véritable éloquence il rend hommage à l'action bienfaisante de l'Église. « L'exposition des enfants était, dit-il, une des plaies les plus profondes des sociétés antiques. Cet usage barbare avait pour but de se délivrer de l'enfant difforme, qui ne pouvait être qu'une charge onéreuse à la famille et à la patrie ; usage tellement passé dans les mœurs, que Platon enjoint comme un devoir aux parents d'exposer ceux de leurs enfants qui naissent monstrueux, et qu'Aristote appelle de ses vœux une loi qui détermine quels enfants devront être exposés. Quand le christianisme parut dans le monde, il lutta corps à corps avec cet épouvantable préjugé, et l'éloquence sublime des Pères de l'Église foudroya plus d'une fois la cruauté des parents qui ne consentaient pas à nourrir ceux-là auxquels ils avaient donné l'existence. Le combat fut long ; ce ne fut qu'en 334 que les empereurs Valens et Gratien s'occupèrent du soin d'améliorer le sort des enfants trouvés, et il faut remonter jusqu'à Justinien pour trouver une loi qui les déclare libres, d'esclaves qu'ils étaient auparavant de ceux qui en prenaient soin. On voit encore au Code une constitution qui crée des hôpitaux et ouvre des asiles à ces infortunés. — Dans l'Occident, à la porte principale de chaque temple,

était une coquille de marbre destinée à recevoir les enfants abandonnés. C'était l'Église, toujours compatissante et généreuse, qui ouvrait son sein à ces pauvres enfants rejetés du sein maternel, qui faisait couler dans leur bouche le lait de l'amour et de la vie, les réchauffait sous son aile, cherchant à leur faire oublier par sa tendresse qu'ils n'avaient pas eu les premiers soins d'une mère. » L'auteur expose ensuite rapidement ce que dans la suite des âges l'Église a continué de faire par elle-même et ce qu'elle a inspiré aux pouvoirs publics, notamment en France. Puis il termine sa thèse en exprimant le regret de ne pouvoir entrer dans des détails que n'aurait pas comportés son travail. « Que de choses à dire, écrit-il, de l'immense influence du christianisme sur le sort des enfants exposés ! C'est ainsi qu'à partir du vi<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle, il n'est question que de loin en loin des enfants trouvés. L'esprit chrétien avait presque tari les deux sources du mal, la misère et l'immoralité ; et maintenant, voilà que d'année en année le nombre de ces enfants croît dans une proportion effrayante ; et quel est le remède que l'on a voulu opposer au mal ? Dans plusieurs départements, on a supprimé les tours des hospices, où, d'après le décret de 1811, les enfants pouvaient être secrètement reçus ; dans d'autres, une mère n'y peut plus déposer son enfant qu'après en avoir donné avis au commissaire



de police. Ces mesures heurtent violemment un fait généralement reconnu, à savoir que plusieurs infanticides se commettent pour éviter la honte ; vérité que l'expérience s'est chargée de confirmer. De nombreux infanticides sont venus protester contre le nouveau système ; des voix éloquents se sont élevées en faveur des tours. On demande qu'ils soient rétablis de manière à éviter à la mère l'embarras d'une déclaration possible. Espérons qu'il en sera ainsi. » Qui n'applaudirait à ce ferme et fier langage, vif comme le suprême assaut de l'avocat et précis comme la demande du procureur quand il formule devant le tribunal, au nom de la société, ses dernières conclusions ?

Cette rectitude de l'esprit et cette générosité du cœur étaient entretenues, chez notre étudiant en droit, par d'excellentes habitudes et par les meilleures pratiques de la vie chrétienne. Trop humble pour avoir confiance en ses forces et en ses lumières, Henry avait d'abord soigneusement choisi le directeur de sa conscience. A cette époque un jeune prêtre, distingué par la naissance et le savoir, voyait accourir vers lui, attirés par sa paternelle bonté, la rondeur de ses allures et son zèle, de nombreux jeunes gens, et spécialement des élèves des Facultés et des Écoles : c'était M. l'abbé Brossays Saint-Marc. Dans les hautes fonctions de vicaire général que son évê-

que, M<sup>sr</sup> de Lesquen (1), lui avait confiées, il continuait d'exercer près de sa chère jeunesse studieuse un ministère qu'il avait fructueusement commencé comme aumônier du lycée. A ses soins intelligents, Henry Sauvé confia son âme, et il reçut de ce cœur généreux des marques d'une spéciale tendresse. Le pieux vicaire général remarqua bien vite cette nature ouverte dont la franchise s'épanouissait dans le regard et dans la parole, et, suivant les lois naturelles de l'amitié, il voua à ce caractère si semblable au sien une affection constante. Devenu évêque de Rennes, après la démission de M<sup>sr</sup> de Lesquen, le 25 février 1841, puis premier archevêque de la nouvelle province de Bretagne, enfin cardinal, M<sup>sr</sup> Godefroy Brossays Saint-Marc (2) se rappela toujours avec joie les années d'Henry à la Faculté de droit et la ferveur de bon augure que montrait son dirigé. Plusieurs fois il fit appel à son éloquence pour la station de carême dans sa cathédrale ;

(1) Ce fut sous M<sup>sr</sup> de Lesquen, le 10 juin 1839, qu'eut lieu l'information canonique sur la mort des quatorze prêtres immolés pour la foi dans la ville de Laval, le 21 janvier 1794. La copie de l'information de cette cause, à laquelle M<sup>sr</sup> Sauvé portait un très grand intérêt, est insérée dans la *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, numéros 14, 15 et 16, parus les 13, 22 et 27 janvier 1872.

(2) On lira avec beaucoup de profit les deux éloquents discours de M<sup>sr</sup> Freppel, évêque d'Angers, et de M<sup>sr</sup> Bécet, évêque de Vannes, consacrés à la mémoire du premier archevêque de Rennes.

quelque jour il dit à M. Léon Sauvé, au cours de ses études de droit : « Mon fils — c'était l'expression restée légendaire par laquelle Monseigneur nommait les siens — mon fils, j'ai confessé bien des jeunes gens et je n'ai fait que deux prêtres, de Forges (1) et votre frère. » Ces deux âmes éminemment sacerdotales étaient puissantes comme une armée, et le cardinal était fier d'avoir donné à l'Église ces recrues.

Ce sage directeur, tant pour cultiver cette piété particulière envers Marie, puisée en quelque sorte avec le lait maternel, que pour assurer son innocence contre les périls du monde — car le jeune homme doit donner son cœur à la Reine des Anges s'il le veut garder pur, — avait engagé Henry à s'enrôler dans la Congrégation de la sainte Vierge qu'en 1801, un Père Jésuite, le R. P. Delpuits, avait organisée, à Paris d'abord, sur le modèle de celle que le P. de Léon avait établie à Rome en 1563. Cette Congrégation célèbre, dont l'histoire méritait bien d'être faite (2), comptait parmi ses membres les plus beaux noms de France — les Laënnec, les la Villegontier, les de

(1) M<sup>r</sup> de Forges, évêque de Ténarie, fut choisi par M<sup>r</sup> Saint-Marc comme son évêque auxiliaire dans le diocèse de Rennes. Il est aujourd'hui chargé de l'Œuvre des enfants pauvres et orphelins de Paris.

(2) *La Congrégation*, par M. de Grandmaison. Paris, 1889.

Janson, de Noailles, de Mazenod, de Montmorency. Dans les provinces où de bonne heure elle avait pris racine comme à Paris, elle rendait à la jeunesse sérieuse et studieuse de grands services, soit en lui offrant un centre d'instructions et de pratiques chrétiennes, soit en l'invitant à exercer la charité envers les malades dans les hôpitaux et envers les prisonniers. La Congrégation préparait la voie à cette merveilleuse institution qui est sans contredit une des plus belles fleurs qu'en ce dix-neuvième siècle ait données le sol toujours riche et fécond de la France : les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

« Mettons notre foi sous la protection de la charité (1) », s'était écrié Frédéric Ozanam au sortir d'une conférence contradictoire, où de jeunes libres-penseurs avaient reproché aux catholiques leur inaction et leur stérilité sociales. Cette parole fut créatrice et enfanta, au printemps de 1833, à Paris, la première conférence de charité. Elle retentit dans tout le pays comme un coup de clairon et appela sur le champ de bataille de la vie, où gisent tant de blessés, les soldats volontaires de la charité et les infirmiers de toutes les misères. Comme le soleil qui visite les mondes en leur portant ses bienfaits, la charité d'Ozanam et de ceux

(1) Discours prononcé par Ozanam en 1853, devant la conférence de Florence.

qui, à son exemple, trouvaient que le manteau de saint Vincent de Paul — ce manteau capable de couvrir toutes les misères — était trop oublié, se répandit bien vite à Rome, dans les principales villes de France et enflamma les plus nobles cœurs. Six villes importantes de France, en 1837 (1), avaient une société unie à celle que quatre années auparavant Ozanam, dont le nom honore l'Église et la Patrie, avec sept étudiants, avait fondée sous la présidence de M. Bailly. Rennes était au nombre de ces six villes (Nîmes, Lyon, Nantes, Rennes, Dijon, Toulouse) qui méritent, par leur empressement et leur zèle, de figurer en bonne place, après Paris, sur le livre d'or de la charité française.

Henry Sauvé, qui arrivait à Rennes précisément en cette année 1837, fut l'un des premiers membres fondateurs de la conférence rennaise, affiliée au comité central de Paris. Il eut l'honneur et la joie, avec plusieurs de ses camarades des Facultés et certains jeunes gens des meilleures familles de Rennes, de commencer ces belles traditions, riches de la première noblesse, celle du cœur, qui font la gloire d'une société et sont un perpétuel excitant à bien agir. Une sainte émulation régnait parmi ces jeunes gens qui s'étaient

(1) *Vie de Frédéric Ozanam*, par son frère, C.-A. Ozanam. Chap. v, p. 160. 2<sup>e</sup> édition. Paris, 1882.

enrôlés dans les bataillons de la charité à la suite d'Ozanam. Rien de plus édifiant que ces réunions fréquentes où chacun exposait les misères parvenues à sa connaissance et sollicitait les moyens nécessaires pour les soulager; celui-ci parlait de ses orphelins, celui-là de ses ouvriers et apprentis; l'un rendait compte de ses pauvres, l'autre de ses malades; on songeait aux écoles d'adultes, à l'instruction chrétienne des enfants, à la propagande des bons livres. Chaque membre apportait son offrande suivant ses moyens, mais avec le même cœur et un mérite égal; puis au sortir de cette aimable réunion parlementaire, où toutes les paroles étaient de bonnes actions, on s'ingéniait à pratiquer le mieux possible la résolution commune : « Allons aux classes populaires (1)! » La conférence aimait le pauvre et le pauvre faisait aimer la conférence. De la mansarde qu'il occupait on revenait à la conférence, où l'on communiquait dans de fraternels épanchements et les consolations et les déboires, où l'on retrempait son âme dans la prière, dans la charité du Christ et de saint Vincent de Paul sa souriante image. La conférence, source de tant de biens et protectrice de la vertu de ses membres par l'exercice du zèle, comme elle était affectionnée! « J'aimais cette société comme moi-même », écrivait à

(1) C'est le mot d'Ozanam.

Henry Sauvé l'un de ses émules dans la charité, Paul de Forges, peu après son entrée au séminaire d'Issy, le 29 décembre 1840. Henry partageait ce noble sentiment et il lui fut très douloureux aussi de s'éloigner de sa chère conférence de Rennes, où il s'était exercé à l'apostolat, où il avait appris à connaître pratiquement cette éminente dignité du pauvre, dont lui parlait Bossuet dans ses sermons qui faisaient sa lecture assidue et privilégiée. Seule la charité crée de ces liens auxquels l'on tient comme à sa propre vie, que l'on aime parce qu'ils s'unissent aux meilleures fibres du cœur, et qui ne se rompent point sans un certain brisement de l'âme.

Le zèle ardent que notre étudiant déployait au sein de la conférence, son aménité de caractère et son savoir-vivre si justement appréciés, le signalèrent à la bienveillance de ses camarades qui le nommèrent président de l'*Œuvre des militaires*, nouvellement adjointe à la conférence. « Malgré ces cinquante-huit années écoulées, écrivait M<sup>re</sup> de Forges à la date du 13 août 1896, Henry Sauvé, élève à l'école de droit de Rennes, me demeure dans la mémoire comme un modèle de pratique chrétienne et de travail, partout à l'œuvre de Dieu sur les divers théâtres ouverts à son zèle plein d'ardeur : la conférence de la Sainte-Vierge, la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, l'œuvre des militaires dont il fut le premier prési-

dent. » Cette œuvre des militaires, dont on espérait de bons résultats, fut entravée à son début par d'insurmontables obstacles ; elle dut sommeiller quelque temps, mais la semence était jetée dans un bon terrain, et quand l'hiver fut passé, elle germa grâce aux bons soins de deux ecclésiastiques très zélés du clergé de Rennes, MM. Argand (1) et Bourdon (2). Henry Sauvé présenta son rapport aux membres de l'œuvre ; les quelques extraits qui suivent mettent en bon jour les qualités des étudiants apôtres :

« C'est de l'œuvre des militaires que je veux vous entretenir. L'histoire de sa naissance sera aussi l'histoire de sa mort. En effet, plusieurs d'entre vous savent que des obstacles presque invincibles sont venus arrêter nos efforts et décourager notre zèle. Si longtemps nous avons gardé le silence, c'est que nous avons toujours conservé l'espérance de voir se reconstituer une œuvre qui nous promettait de si beaux résultats et qui offrait

(1) L'abbé Gustave Argand quitta en juillet 1853 le poste de secrétaire particulier de M<sup>r</sup> Saint-Marc, archevêque de Rennes, pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Il est mort le 19 janvier 1892, à l'âge de 63 ans. C'est le P. Argand qui a fondé à Laval, avec M. Guays des Touches, l'œuvre florissante de Notre-Dame de Beauregard, que dirige aujourd'hui M. Normandière, chanoine honoraire.

(2) M. Bourdon, chanoine honoraire de Rennes, dirige avec un zèle infatigable son œuvre de Notre-Dame de Toutes-Aides, à Rennes.



à ceux qui s'en étaient chargés tant de joie, je peux dire, tant de bonheur.

» Notre but, notre unique but, vous le savez, Messieurs, était d'agir sur le cœur des soldats, de faire revivre en ceux qui les auraient eu oubliés les sentiments de foi et de religion, de les conserver et de les féconder en ceux-là qui, plus heureux, les mettent en pratique, et de chercher à les faire naître dans l'âme de ces pauvres militaires qui n'ont de chrétien que le nom, et qui de la religion connaissent à peine les premiers principes.

» Outre ce but qui était l'objet unique de nos vœux et de nos efforts, nous en avons un autre, celui-là n'était que secondaire, il n'était qu'un moyen; c'était de nous faire les instituteurs primaires de ceux dont nous voulions être les catéchistes, de cultiver leur intelligence pour arriver à leur cœur.

» D'autre but, nous n'en avons pas; la politique était étrangère à notre œuvre; la charité seule en était la base.

» Nous n'avons pu réunir nos soldats qu'un petit nombre de fois; chaque réunion nous en amenait de nouveaux. Déjà nous les aimions, eux aussi nous aimaient et semblaient se plaisir avec nous. La plupart étaient remarquables par une foi vive et à toute épreuve; leurs paroles nous édifiaient et plus d'un nous a montré caché sous son

habit ou un chapelet, ou une *Journée chrétienne*, ou un scapulaire, nobles armes de notre foi attachées sur leur poitrine, armes dans lesquelles ils mettaient une confiance plus grande que dans le sabre suspendu à leur côté. Quelques-uns, nés dans des pays sans religion, et qui n'avaient pas eu le bonheur de faire leur première communion, se montraient ardemment désireux d'apprendre le catéchisme et, sans leur départ précipité, M. de Forges devait les conduire dans la chapelle épiscopale où Monseigneur devait les communier et les confirmer. Un seul a pu s'y rendre, les autres étaient partis.

» Donc, Messieurs, notre œuvre avait commencé sous les plus heureux auspices, mais elle n'a pu obtenir l'approbation des chefs militaires. La discipline ne pouvait tolérer de semblables réunions, et M. le général Colbert a cru qu'il ne pouvait prêter son autorisation à l'œuvre pour laquelle nous demandions son concours. A partir de ce moment, il nous a fallu, quoique à regret, abandonner une œuvre dans laquelle nous avions placé tant d'espérances... »

Le jeune orateur continue son allocution en priant ses confrères de ne pas perdre tout espoir de renaissance de l'œuvre et en invitant ceux d'entre eux qui approcheraient M. le général de lui faire comprendre quel était le but, l'unique but qu'ils désiraient atteindre. Il ajoute à son rap-

port ces recommandations qui font l'éloge de son âme apostolique : « En attendant, Messieurs, le résultat de cette démarche, je viens proposer à la société de donner à l'œuvre une autre direction, de l'asseoir sur des bases moins larges que celles que nous lui avons données. Quel est celui d'entre nous qui a un peu de temps à sa disposition, qui ne puisse consacrer un petit nombre d'heures par semaine à des actes de bienfaisance et de miséricorde ? Nous ne pouvons réunir les militaires en commun. Eh bien ! que chacun de nous en prenne chez lui quelques-uns auxquels il apprendra la lecture, le catéchisme et qu'il soutiendra par de bons conseils. Que celui-là qui ne pourrait chez lui donner ces petites leçons s'entende avec un de ses confrères ; tous deux partageront alors un fardeau bien léger. »

En proposant ces industries, Henry ne montre-t-il pas que la vraie charité ne se lasse jamais et qu'elle est merveilleusement ingénieuse pour trouver les moyens d'accomplir son œuvre ?

Il termine par ces paroles : « Quel bonheur pour nous, Messieurs, si nous pouvions avec la grâce de Dieu contribuer à affermir dans le sentier de la foi quelques-uns de nos frères, ne fût-ce qu'un seul. Oh ! pouvoir espérer sauver une âme et ne rien faire... Ce n'est pas seulement au prêtre qu'il a été dit de chercher à ramener les pécheurs. Dieu a confié à chacun de nous le salut

de notre prochain : *Et mandavit illis unicuique de proximo suo* (1). »

Henry avait un cœur compatissant à toutes les misères, et ce qu'il aimait le mieux chez ses amis c'était leur ardente charité. Quand dans le rude hiver de 1837, son ami Édouard Turquety adressait à ses compatriotes de Rennes un chaleureux appel en faveur des pauvres, Henry lui faisait réponse. L'auteur d'*Amour et Foi*, honoré de l'affection et même de l'admiration de Lamartine qui lui écrivait : « A des vers pareils, il faudrait des vers égaux, c'est-à-dire des vers sublimes, et comme je n'en sais plus faire, si jamais j'en fis, mon cœur seul vous remercie donc aujourd'hui (2), » avait plaidé avec éloquence la cause des malheureux :

Encor l'hiver, encor des pompes trop connues,  
 Et les chars résonnant sur le pavé des rues,  
 Et le bal effréné dans sa folle rumeur ;  
 Puis tout auprès, encor des angoisses sans nombre,  
 Et quelque infortuné qui, sur son grabat sombre,  
 Lutte un moment, frissonne et meurt.

C'est le pauvre honteux qui souffre sans se plaindre,  
 Qui, dans l'étroit réduit où l'hiver vient l'atteindre,

(1) Eccli, xvii, 12.

(2) Lettre de Lamartine à E. Turquety, 19 avril 1836. *La Vie d'un Poète, E. Turquety*, par Frédéric Sauviniér. Paris, Gervais, 1885, p. 170.

Ne défend même pas ses membres demi-nus :  
C'est une mère, hélas ! une mère qui pleure  
Auprès d'un froid berceau d'où sortait tout à l'heure  
Un cri qu'elle n'entendra plus.

Écoutez, du milieu de vos salles riantes,  
Quand la neige et la nuit, ces deux sœurs effrayantes  
De leur voile funèbre inondent les chemins,  
Oh ! vous frissonnerez jusque dans votre joie,  
Car le soupir des vents que la nuit sombre envoie  
Est mêlé de soupirs humains !

Pleurez, marchez auprès de ces âmes voilées  
Qui s'en vont à l'écart, timides et troublées,  
Arrêter l'indigent quand on ne les voit pas :  
Imitez ces cœurs purs, pleins de charme et de grâce,  
Qu'un instinct merveilleux amène sur la trace  
De quiconque souffre ici-bas (1).

Ainsi avait parlé Édouard Turquety. Pour lui  
faire réplique Henry reprit son luth ; la santé le  
lui avait enlevé des mains, la pitié le lui rendait :

Nous avons lu ton humble et touchante prière,  
O poète, et tes chants, offrande à la misère  
Nous ont semblé le cri d'une immense douleur !

(1) Cette poésie qui fait partie des *Hymnes Sacrées*, publiées le 5 décembre 1838, se trouve à la page 357 de l'édition des *Poésies* d'E. Turquety. Paris. Sagnier et Bray, 1846. Turquety est né à Rennes le 21 mai 1807 ; il est mort très pieusement comme il avait vécu, le 18 novembre 1867, à Paris. L'étude biographique que lui a consacrée M. Saulnier est pleine d'intérêt.

Nous avons entendu ta voix pleine de charme  
 Ta voix qui demandait à nos yeux une larme,  
 Pour soulager le pauvre en ces jours de malheur.

Oh ! tu nous as dépeint dans leur horreur profonde,  
 Les poignantes douleurs qu'il endure en ce monde ;  
 Quand dans la saison froide, il n'a ni feu ni pain,  
 Et ta voix empruntant celle de la souffrance  
 Nous a dit sans aigreur, mais pleine d'espérance :  
 Pitié pour l'indigent, oh ! soulagez sa faim !

Oui, les accents partaient du fond de tes entrailles,  
 En nous montrant le froid, semblable à des tenailles  
 Étreignant l'indigent sur son lit de douleurs,  
 Et quand au nom du Christ tu demandais l'aumône,  
 Cette offrande du cœur qui fait que Dieu pardonne,  
 O poète chrétien, ta voix avait des pleurs !

Ta parole a vibré dans mon âme attendrie,  
 Comme un écho des chants de la sainte patrie !  
 Elle ira remuer les cœurs froids, endurcis....  
 Et quand tu passeras, humble et baissant la tête,  
 Bien des mères diront : le voilà, le poète !  
 Et voudront te montrer comme un ange à leurs fils.

Elles prieront pour toi Dieu de toute leur âme !  
 La prière du pauvre est une sainte flamme,  
 Qui s'élève, épurée au souffle du malheur ;  
 Et le ciel attentif aux vœux de la misère,  
 Le ciel voudra longtemps te laisser sur la terre,  
 Et t'inspirer encor pour calmer la douleur (1) !

Par ces vers de haute inspiration et cette communion de généreux sentiments notre étudiant se

(1) A Édouard Turquety. Poésie inédite. 27 janvier 1838.

montrait, ainsi que l'écrivait M. Bertrand, de l'Académie française, « l'ami d'Édouard Turquety, poète alors célèbre; lui-même faisait des vers d'un très bon style (1) ».

Ce n'était pas seulement aux pauvres, aux malheureux et aux militaires qu'Henry Sauvé faisait beaucoup de bien. Son influence se manifestait très heureusement dans ce cercle d'amis qui l'entouraient. Ceux-là n'avaient qu'à l'étudier, à l'entendre, à le voir même pour se sentir meilleurs : de sa personne sortait comme un charme bienfaisant qui les séduisait. Son amitié était si précieuse qu'on la regardait comme un très grand bienfait de Dieu. L'un de ceux qui le fréquentaient alors très assidûment en a donné un magnifique et irrécusable témoignage dans ces lignes écrites le 26 août 1840 et qui honorent grandement leur signataire : « Il est cruel de se séparer pour la vie peut-être et sans s'être dit un mot d'adieu. Dieu, il faut le croire, a exigé de nous ce sacrifice après nous avoir fait goûter pendant deux années les ineffables plaisirs d'une amitié pure et chrétienne. Oui, mon cher ami, Dieu me fit une grande grâce le jour où il m'unifia à vous par les liens d'une affection pieuse et sincère, et ici, croyez-moi, je ne veux point vous adresser une flatterie banale; mais, qu'il me soit

(1) Lettre du 21 octobre 1896.

permis de vous remercier de tous les bons exemples, de tous les précieux avis que vous m'avez donnés; et je n'ai qu'un regret, c'est d'en avoir trop peu profité. Oh! excellent ami, si je m'étais rendu digne de vous, si même j'avais tenté un courageux effort pour vous imiter, j'aurais, aujourd'hui que nous sommes séparés, un motif de consolation; mais non, chancelant toujours sur la route du devoir, incapable d'un effort constant, pétri d'orgueil, je me suis plus d'une fois étonné de l'amitié que vous vouliez bien me porter, vous si ferme, si énergique, si humble! Car qu'y a-t-il de commun entre nous? Mais j'ai vu dans cette amitié une grâce providentielle, dont je veux longtemps garder le souvenir. » Toute la lettre continue sur ce ton. Qu'admirer le plus? L'humilité touchante et la reconnaissance de celui qui parle? La confraternité, si bienfaisante d'Henry? Admirons également les vertus de l'un et celles de l'autre, constatant avec joie que les beaux exemples de Basile et de Grégoire (1), ces deux cappadociens qui, pendant leur séjour à Athènes, se lièrent par une si touchante amitié, loin d'être oubliés, trouvent encore en certains étudiants de parfaits imitateurs. Ce jeune homme dont nous tairons le nom pour condescendre à une toute

(1) *Saint Basile, archevêque de Césarée. Cours d'éloquence sacrée*, par M. l'abbé Bayle, p. 20-38. Avignon, Séguin frères, 1878.



délicate modestie, disant simplement qu'appartenant à l'une des plus méritantes familles de Bretagne, il en continuait les traditions de savoir et de haute vertu, écrivait encore quelques mois plus tard, le 13 février 1841, en réponse aux lettres que lui envoyait son ami : Mon bien cher Sauvé, j'ai reçu hier votre aimable lettre, c'est comme cela que je les aime, longues, expansives, ferventes, brûlantes de piété, remplies de ces inappréciables conseils d'un ami; elles m'arrivent comme un parfum délicieux de votre solitude au milieu des fétides exhalaisons du monde. Oh! je les aime vos lettres, mon cher ami, je les aime pour elles-mêmes, parce qu'elles me viennent de vous, je les aime pour vous, parce qu'elles me sont comme un reflet du bonheur sans mélange, de cette joie intime que vous ressentez et dont Dieu vous inonde, comme une juste récompense de vos vertus, je les aime surtout pour moi, parce qu'en les lisant il me semble vous voir encore, cœur bouillant de charité, apôtre ardent, répandre dans les âmes de vos amis ce feu qui vous dévore, ce feu souvent prêt à s'éteindre dans leurs cœurs. »

Ce zèle tout apostolique qui opérait ces merveilles d'édification était perpétuellement entretenu dans l'âme d'Henry par un véritable esprit intérieur. S'il se donnait si charitablement aux autres, c'est qu'il voyait clairement avec quel amour Dieu se donnait à lui; s'il exprimait à ses

amis des pensées et des conseils qui s'ajustaient si bien à leur nature, c'est qu'il connaissait parfaitement, pour l'étudier constamment en lui, ce cœur humain, calme aujourd'hui comme l'océan dans son mouvement régulier et harmonieux, demain démonté comme les vagues en furie ; c'est qu'il avait l'idée exacte des dangers du monde et savait les moyens à employer nécessairement pour rester victorieux. Cet étudiant que l'on voyait si actif dans les œuvres et toujours prêt à rendre service, savait retrouver les heures bénies du silence ; déjà, après les journées si remplies par l'étude et l'exercice de la charité, il employait une partie de ses nuits à la méditation et à la prière, et dans ce béni recueillement de l'âme, il apprenait cette haute philosophie, la sagesse même, qui consiste à se bien connaître *Ἐνώθει σεαυτόν*. Chaque année, vers la fin des vacances et avant d'entreprendre une nouvelle période de travail, guidé par ses idées pieuses, il allait en quelque monastère s'envelopper de silence, et converser plus facilement avec Dieu en ces demeures privilégiées où l'âme, vivant dans une atmosphère plus saine, plus dégagée des influences terrestres, se croit vraiment tout près du ciel. En 1838, Henry allait frapper à la porte du célèbre monastère de la Trappe du Port-du-Salut (1), situé en la commune d'Entram-

(1) En 1815, une colonie de Cisterciens vint s'établir dans ce couvent du Port-Ringard, qui était habité avant la Ré-

mes, à deux lieues environ de Laval. Cette retraite qu'il fit alors sous la direction du Révérendissime Père Abbé fut aussi fructueuse que fervente; au jour le jour, il fixa ses actes et ses impressions sur un petit cahier que nous avons pu retrouver, mais dont la lecture est malheureusement très difficile et parfois même impossible. Mais, comme on le constatera, le manuscrit inédit vaut la peine que l'on s'y arrête.

Nous sommes au lundi 29 octobre 1838, il est midi lorsque notre étudiant de vingt et un ans, qui a quitté Ernée pour faire avec les saints de la terre une retraite préparatoire à la grande fête de tous les saints du ciel, demande au monastère une hospitalité de cinq jours. Conduit par le frère portier dans la salle de réception des étrangers, il est vivement saisi par ces inscriptions tirées des saintes Écritures, toutes remarquables par leur beauté et la justesse de leurs applications, qui ornent les murs, et par les quelques images, admirables de simplicité et de candeur, représentant les faits de la vie de Jésus-Christ, qui s'y trouvent également. « La vue de Jésus est comme un baume qui guérit les blessures de notre âme; à cette vue,

volution du dernier siècle par les Génovéfains ou chanoines réguliers de la congrégation de France. Le monastère fut érigé en abbaye par Pie VII, le 10 décembre 1816, et prit le nom de *Port-du-Salut*. Le R. P. de Girmont fut le premier abbé.

l'homme ne peut manquer d'espérer, la croix n'est-elle pas là pour éloigner de lui la douleur et les chagrins. » Après ces quelques minutes d'examen et de réflexion, un religieux de chœur, vêtu de blanc, aux cheveux courts, à la longue barbe, vient se prosterner à ses pieds, et cette prostration lui paraît plus humiliante pour celui qui la reçoit que pour celui qui est obligé de la faire. Ce religieux est un tout jeune homme, âgé peut-être de vingt-huit à trente ans; son front respire le calme et l'innocence, les passions n'en ont point altéré la sérénité. Sous la conduite du père, Henry est introduit dans une autre pièce et là il entend la lecture d'un chapitre de *l'Imitation* faite d'une voix émue et tremblante. Ces mots : « Celui qui marche avec moi ne marche point dans les ténèbres », émeuvent son âme. Jamais encore il n'a si bien compris cette pensée empruntée à l'Écriture « tout est vanité » qu'en face de ce jeune moine vieilli par les austérités et les mortifications venant lui prêcher le détachement des choses de ce monde. De suite il se sent petit et pauvre de vertus en comparaison de ce jeune père qui expiait depuis plusieurs années dans le silence et les austérités des péchés bien moins nombreux que les siens; puis reconnaissant alors les triomphes de la grâce sur la nature, il gémit sur toutes les fautes de sa vie passée. « Puissent ces quelques larmes unies aux prières du jeune

anachorète monter vers vous, ô mon Dieu, et attirer vos saintes bénédictions dans ces jours de retraite sur la tête de votre pauvre serviteur! » Qui douterait, après un début si pieux, des merveilles de grâces qui vont embellir l'âme du retraitant?..

Accepté, après la remise de sa lettre de créance, comme l'hôte du monastère, pour quelques jours, Henry Sauvé est introduit dans sa cellule, une petite chambre de cinq à six pieds; un lit, une table, une chaise, voilà tout l'ameublement; sur la table un crucifix de bois, au-dessus une *Annonciation*; les images de saint Philippe, de saint François d'Assise, de saint François-Xavier: ce seront ses bons gardiens pendant la nuit. Le diner sonne; une bonne soupe au lait, quelques légumes, des fruits en font le menu; le tout est pris d'excellent appétit.

Vers six heures, il se rend à la chapelle, où il a le bonheur d'entendre les Trappistes chanter leur célèbre *Salve*. Cette touchante prière de l'Église, qui plaît tant à la Reine des cieux parce qu'elle exprime si tendrement les sentiments de ses enfants de la terre, est l'antienne spécialement affectonnée par les moines. Dans l'ordre de saint Dominique, le *Salve Regina* termine chaque journée; c'est le dernier chant que le Frère-Prêcheur entend sur terre et c'est aux accents de cette mélodieuse prière qui calment son agonie, que son

âme prend le chemin du ciel. Les enfants de saint Bernard ne sont pas moins dévots à cette prière et chaque soir, dans un chant puissant et fort comme leur âme vigoureuse, ils l'adressent à la sainte Vierge avec une certaine violence qui part de trop bons cœurs pour lui déplaire (1). Sur tout auditeur, l'effet est considérable. Cet écrivain célèbre, Huysmans, qui sous le nom de Durtal vient faire une retraite à la Trappe, est tout transporté par ce chant. « A cette essence de prière que prépara Pierre de Compostelle, écrit-il, ou Hermann Contract, saint Bernard, dans un accès d'hyperdulie, ajoutait les trois mots de la fin : « *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria* », scellaît l'inimitable prose comme avec un triple sceau, par ces trois cris d'amour qui ramenaient l'hymne à l'adoration câline de son début. Cela devient inouï, se dit Durtal, lorsque les Trappistes chantèrent ces doux et pressants appels ; les neumes se prolongeaient sur les O qui passaient par toutes les couleurs de l'âme, par tout le registre des sons ; et ces interjections résumaient encore, dans cette série de notes qui les enrobait, le recensement de l'âme humaine que récapitulait déjà le corps entier de l'hymne (2). »

(1) D'après M. Vacandard, *Vie de saint Bernard*, tom. II, p. 95, l'usage de terminer la journée par le chant solennel du *Salve Regina* paraît remonter également aux origines de l'ordre ou, du moins, au temps de saint Bernard.

(2) *En Route*, par J. K. Huysmans, 15<sup>e</sup> édition. Paris, Tresse et Stock, p. 248 et 249. Les traditions d'après les-

Henry Sauvé éprouve ces sentiments. « C'est vraiment un chant qui transporte et élève l'âme, écrit-il en rentrant dans sa cellule. Vous êtes aux pieds de Marie. Le début vous transporte de suite au séjour de la gloire. Vous saluez Marie éclatante sur son trône d'or. Puis après cet essor radieux, vous redescendez sur la terre des larmes, dont vous exprimez les pleurs et les gémissements. Tout le morceau vous fait passer tour à tour des alarmes à la prière, de la prière à l'espoir. Le chant est sublime de poésie. La masse imposante de toutes ces voix de moines est d'un effet ravissant d'harmonie. Point de faux-bourçons ni de fioritures. Toutes ces voix sont calmes, elles semblent avoir quelque chose de l'éternité. Imaginez-vous entendre ce chant au milieu d'une sombre chapelle, à peine éclairée de la pâle lueur de deux cierges, jetant sur les religieux une lueur vacillante qui fait trembler leurs silhouettes, confusément mêlées à l'ombre des colonnes, ajoutez à cela un rayon de bure qui se détache en blanc sur les blanches robes des moines, et vous aurez une légère idée de l'impression que j'ai dû ressentir. » Il est sept heures lorsqu'il termine la rédaction de

quelles saint Bernard aurait ajouté les trois invocations, *o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria*, sont peu justifiées par l'histoire. Lire à ce sujet la note de M. l'abbé Vacandard, dans son ouvrage cité plus haut, p. 81, note 2<sup>e</sup>, tom. II.

ces diverses pensées. La soirée est magnifique : elle l'invite à regarder la campagne environnante. Les flots de la Mayenne viennent presque baigner les murs du monastère ; devant sa fenêtre se dresse un rocher escarpé, qui projette sa grande ombre au sein de l'onde paisible que viennent de temps en temps argenter quelques rayons de l'astre des nuits ; les sons mesurés de la cloche du monastère se mêlent quelquefois au tic tac monotone du moulin ; tout cela lui fait éprouver une vague rêverie. Mais se reprenant soudain : « Je ne songe pas que je ne dois point laisser aller mes idées au caprice de mon imagination, comme des fleurs au cours rapide d'un ruisseau ; je suis venu ici pour prier et non pour rêver ; oh ! je vais m'efforcer de prier, et pour cela je n'ai qu'à laisser parler mon cœur — ô Dieu bon, qui avez daigné m'appeler dans ce saint asile pour y faire pénitence, accordez-moi la grâce d'y passer des jours purs comme cette onde dont j'entends le murmure ; faites que je me prépare dignement à vous recevoir, afin d'entendre au fond de mon cœur votre voix consolante qui me fait oublier les chagrins qu'il vous a plu de m'envoyer. Puissé-je unir mes douleurs aux vôtres, ô mon Dieu, et avoir ainsi part au sacrifice que vous consommâtes jadis sur le Calvaire ! Je suis un infortuné pécheur. Disposez mon âme aux sentiments de contrition, et faites couler en moi une goutte de cette



mer d'amertume que vous avez jadis ressentie. O mon Dieu, ayez pitié de moi, secourez-moi. Vous savez comme j'ai besoin de vous ! » Ce fut sa prière du soir et il s'endormit.

Le lendemain, mardi 30 octobre, Henry se donne tout entier à l'œuvre de la retraite qu'il vient accomplir. Sur les murs de sa cellule sont inscrites trois sentences latines qui lui servent de thème de méditation, une de l'Écclésiastique : « *Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die, in diem* (1) » ; la seconde de saint Bernard : « *Agnosce, homo, quam sit nobilis anima tua et quam gravia fuerunt ejus vulnera, pro quibus necesse fuit Christum Dominum vulnerari* (2) » ; la troisième est de Jérémie : « *Scito et vide, quia malum et amarum est te reliquisse Dominum Deum tuum* (3) ». Au-dessus de sa porte est écrit en grosses lettres le mot : Éternité. Tout cela le confond et l'abaisse dans son néant. Quand le soir arrive il se figure n'avoir rien fait

(1) *Ecli.*, v, 8. « Ne tarde point à te convertir au Seigneur, et ne diffère point de jour en jour. »

(2) *Selecta axiomata S. Bernardi*, LXX. Serm. 3, in *Nat. Dom. Bibliotheca manualis Ecclesie Patrum*, de Tricalet, tom. V, p. 546, édition de la Propagande, 1872. « Reconnais, ô homme, la noblesse de ton âme et la gravité des plaies qui ont exigé les souffrances du Christ Notre-Seigneur. » Le texte de saint Bernard ne porte pas cette addition : « *Quam sit nobilis anima tua.* »

(3) *Jerem.*, II, 19. « Sache et comprends que c'est mauvais et amer d'avoir abandonné le Seigneur ton Dieu. »

pour le ciel dans ce jour bientôt passé : « J'espérais en m'enivrant de l'odeur des vertus des saints habitants de la Trappe, recueillir quelque avantage pour mon salut, devenir meilleur, et rien.... Toujours les mêmes troubles, les mêmes croix, les mêmes inquiétudes; mon cœur est froid, lorsque ici tout est brûlant d'amour. Je suis triste et pourtant que manque-t-il à mes désirs? N'ai-je pas un sein toujours ouvert où aller verser mes peines, celui de Jésus-Christ. » Mais ces peines, véritables épines que l'âme pieuse rencontre dans le chemin de la perfection, trouvent bientôt un soulagement et un remède dans l'amour de Dieu. « O mon Dieu, je me repens de vous avoir offensé, vous si bon, si aimable. Quand on aime quelqu'un dans le monde, est-il un sacrifice qui coûte? L'amour ne rend-il pas tout léger? Oh! s'il en est ainsi des amitiés terrestres, que ne doit point attendre de nous un Dieu qui nous a tant aimés! »

Le pieux retraçant parle comme l'auteur de *l'Imitation* (1) dont il partage tous les sentiments. Une circonstance particulière vient rappeler aussi à sa pensée les belles paroles que le religieux auteur emploie pour amener efficacement le changement total de la conduite. Soudain, pendant son sommeil, un concert de voix tristes et sombres comme un cri de mort, l'éveille en sursaut. Ce

(1) *De Imitatione Christi*, lib. III, cap. v, num. 3.

sont les religieux qui psalmodient leurs matines. Les chants qui viennent rompre le silence de la nuit et s'élèvent jusqu'au ciel en flammes d'amour résonnent dans son cœur comme un écho des concerts du bienheureux séjour. Henry se reproche alors d'être dans son lit à dormir, tandis qu'à deux pas des hommes diligents chantent les louanges du Seigneur et consacrent le temps du repos à publier les merveilles divines. Il voudrait unir les faibles accents de sa voix à celles de ces moines fervents; ses prières qui, pense-t-il humblement, rampent toujours à terre, monteraient avec les leurs comme un hymne d'espérance. Le moine de *l'Imitation* (1) avait dit de son côté pour réveiller les âmes engourdies « Vois les Chartreux, les Cisterciens, les religieux et religieuses des différentes règles, se lever chaque nuit pour chanter le Seigneur. Ne serait-il pas honteux pour toi de paresser dans une si sainte entreprise, dès qu'un si grand nombre de religieux commencent à chanter le Seigneur (2)! »

L'esprit de mortification qui règle tous les actes de la vie monastique impressionne fortement l'âme d'Henry qui, le jour venu, s'empresse

(1) *La Doctrine du livre de « Imitatione Christi »*, par l'abbé E. Puyol (M<sup>sr</sup> Puyol, supérieur du Grand-Séminaire de Beauvais, ancien supérieur des Chapelains de Saint-Louis-des-Français, à Rome), p. 79. Paris, Bray et Re-taux, 1881.

(2) *L'Imitation du Christ*, liv. I, chap. xxv, ant. 8.

d'étudier de près et de saisir sur le vif la règle et la manière de vivre des Trappistes. Cette journée du mercredi 31 octobre va donc être partiellement employée à la visite de l'intérieur du monastère ; notre retraitant sait bien que dans chaque endroit, bien plus à chaque pas, il trouvera matière à pieuses pensées et à fécondes impressions. Il entre au réfectoire quand un frère convers est occupé à porter le pain pour la collation. La vie de ces hommes, se dit-il, est un jeûne continuel. Ils ne font jamais que deux repas le jour, encore depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques leur dernier repas ne consiste qu'en un morceau de pain sec. Du réfectoire il se rend au dortoir, composé de petites cellules, accolées les unes aux autres ; chaque compartiment a pour tout meuble un lit de sangle, avec une paillasse et une couverture. Voici la chambre de l'Abbé ; elle ne se distingue des autres que par un plus mauvais lit et une plus mauvaise couverture ; et c'est là une noble distinction. Le monde se figure un Abbé comme le despote d'un couvent ; c'est à tort, l'Abbé, chez les Trappistes comme dans les autres monastères, met toute sa gloire, toute sa supériorité à servir ses frères, suivant le précepte du Christ : « Celui qui veut être le premier parmi ses frères, doit en être le serviteur. »

Du dortoir Henry va au chapitre, lieu de réunion de tous les frères, où chacun d'eux avec une

humilité remarquable s'accuse à haute voix des fautes commises contre la règle ; là aussi, le Père Abbé fait ses instructions. Du chapitre il passe au cimetière, un tout petit endroit rempli d'herbe et de croix où sont gravés les noms des frères défunts. Spectacle touchant : en passant dans ce lieu du repos, chaque frère se jette sur la fosse du dernier mort, arrose de ses larmes l'herbe qui la recouvre comme d'un manteau rappelant par sa couleur les immortelles espérances, dit une prière pour l'âme de ce frère absent à qui peut-être il n'a jamais parlé. On croit dans le monde à l'insensibilité des Trappistes ; il n'en est rien. Le Trappiste n'oublie point ses frères morts, il vit avec eux, au milieu d'eux ; chez les mondains, au contraire, le linceul dans lequel ils ensevelissent leurs défunts n'est que le manteau de l'oubli, et, au bout de quelques mois, ils paraissent n'avoir aucun rapport avec des êtres proclamés indispensables à leur existence. Ils ne veulent pas penser aux morts parce qu'ils ne veulent pas pleurer. Oh ! c'est triste.

Cette visite ou plutôt ce pèlerinage à l'intérieur du monastère fait naître dans le retraits, comme on le voit, les plus saintes émotions. Il réfléchissait ainsi pieusement, lorsque le Révérendissime Abbé, Dom François d'Assise (1), vient le visiter

(1) Voici quelques renseignements sur ce Père Abbé de

dans sa cellule, converser quelque temps avec lui et entendre sa confession. Chaque parole du Père va à son cœur; son âme toute joyeuse exhale la reconnaissance pour ce bienfait d'une excellente confession qui assure le succès de la retraite : « O mon Dieu, j'ai donc le bonheur d'être renouvelé avec vous, je puis donc vous appeler maintenant : ô mon Père ! ô mon Père ! voyez à vos genoux un fils chéri, à qui vous avez rendu votre amour et que vous avez fait revivre en lui redonnant un cœur capable de vous aimer.... Vous avez laissé tomber sur mon front une goutte du sang que vous répandîtes sur le Calvaire. Vous m'avez recueilli, pressé sur votre cœur, comme une mère son enfant, moi aussi je veux vous presser sur le mien; vous m'avez donné dans le sacrement de pénitence une preuve de votre amour, moi je veux

la Trappe empruntés au manuscrit du retraitsant : « L'abbé actuel est un homme remarquable. Il a été jadis le directeur du Séminaire Saint-Sulpice, à Paris. Ses instructions, m'a dit un frère, sont autant de chefs-d'œuvre.... C'est un homme de 40 ans dont l'aspect est grave et doux en même temps, dont la parole est pleine de grâce et d'émotion. » Dom François d'Assise était profondément versé dans toutes les questions de la théologie mystique, aussi aimait-il à converser longuement en des entretiens de haute spiritualité. Son esprit de mortification fut porté si loin qu'il avait résolu de se priver même de la nourriture strictement nécessaire et avait inventé une sorte d'élixir qui devait, pris à petite dose, remplacer les autres aliments. Son médecin, M. le docteur Bucquet, de Laval, le réprimanda vertement avec raison.

aussi vous prouver par ma conduite combien je vous aime. Soutenez-moi donc, mon Dieu, dans les résolutions que je viens de prendre, et faites que je ne vous offense jamais mortellement. C'est la grâce que je vous demande par les mérites de votre cher Fils ! »

Telle est la tendre effusion de son cœur, dans laquelle il met la plus touchante piété filiale et ce total abandon qui révèle une belle âme. Pour terminer dignement cette journée du 31 octobre, Henry lit quelques chapitres de l'inimitable livre des *Confessions de saint Augustin*, de cet admirable ouvrage qui fait toucher du doigt les plaies du cœur et indique en même temps le moyen de les guérir. « O mon Dieu, que ne ressens-je en moi une partie de la douleur immense qu'éprouvait saint Augustin au souvenir de ses fautes, que mes yeux n'ont-ils quelques-unes de ses larmes, que mon cœur n'a-t-il quelques flammes du feu divin qui consumait ses entrailles ; oh ! que ne puis-je m'écrier comme lui : mon Dieu, je vous aime ! »

L'humilité seule permet au retraitant une facile illusion ; mais c'est bien l'esprit d'Augustin qui descend dans cette pauvre cellule de la Trappe, fait battre à l'unisson de ses sentiments l'âme d'Henry, et répand en elle les vives flammes de l'amour divin. Qui ne reconnaît dans ce désir de la communion, dans ces pressants appels au Maître

bien-aimé, un écho de cette voix ardente et chevaleresque qui retentissait sur la terre aujourd'hui française d'Hippone? « Demain, Seigneur, vous descendrez en moi comme une rosée d'amour; demain mon âme vous possédera, demain je serai heureux; aujourd'hui je suis seul, je gémis en vous attendant. Encore une nuit à passer sans vous, une nuit d'angoisses et de larmes. Mais demain, au jour, semblable à l'Épouse des Cantiques, qui va au-devant de son bien-aimé, mon âme ira vers vous.... Je me reconnais indigne de vous recevoir. Mais venez, j'ai besoin de vous. J'ai faim de votre corps, j'ai soif de votre sang. Rien ne peut sur la terre remplir le vide de mon cœur. Vous seul, ô mon Dieu, pouvez le remplir. Venez donc, oh! encore une fois, venez vous identifier avec moi, venez, ô mon Christ! que je vous pose sur mon cœur comme un sceau d'amour, venez, que je vous adore, venez, que je vous aime! » Ainsi la grâce divine inspire cette belle prière du soir, qui brille comme une étoile dans la nuit et qui, tout enrichie des plus suaves fleurs bibliques, monte au ciel comme une brise parfumée, capable même de ravir le cœur sacré de Jésus.

La journée suivante est toute céleste : c'est le jeudi 1<sup>er</sup> novembre, c'est la fête des saints en paradis. Au matin, Henry Sauvé s'approche de la Table sainte, objet de ses plus fervents appels. « Mes désirs, écrit-il, sont comblés; mon bien-



aimé est venu me visiter dans ma solitude ; il est venu se reposer dans mon cœur.... Ce n'était pas encore assez de m'avoir réconcilié avec vous par le sacrement de pénitence. Vous avez voulu établir votre demeure en moi. Vous avez dit : il souffre, moi je veux aller le lui faire oublier. Vous avez dit : il est pauvre, je veux aller l'enrichir. Vous avez encore dit : son cœur me demande, je veux lui donner le mien. O mon divin Rédempteur, béni soyez-vous de ne pas m'avoir abandonné ! » Ayant très saintement communié dans ce beau jour, clôture de sa retraite, il obtient d'assister à la grand'messe, au chœur des religieux. Témoin de leurs touchantes et solennelles cérémonies, il est surtout vivement impressionné quand tous les moines s'approchent de l'autel et reçoivent l'Hostie sainte des mains du Révérendissime Abbé. Quel beau spectacle donnent ces hommes au cœur blanc comme leur tunique, quand ils viennent, les yeux mouillés de larmes, recevoir leur Dieu !

Le lendemain, vendredi 2 novembre, les courageux disciples de saint Bernard édifient profondément l'hôte qui va bientôt s'éloigner. La nuit est fort mauvaise ; le vent s'engouffre bruyamment dans les cloîtres et dans l'église, la pluie fouette toutes les fenêtres, la Mayenne agitée semble gémir. Soudain, au milieu de cette tempête qui empêche tout sommeil, résonnent à l'oreille d'Henry les chants de la mort qui s'exhalent en

sous lugubres de la poitrine des moines. C'est l'office des défunts. De la cellule tout est entendu. La voix funèbre et plaintive du saint homme Job vibre jusqu'au fond de l'âme du retraitsant, comme le cri d'une immense douleur. Fort impressionnable, Henry en frissonne dans son lit et sa voix dit un *De profundis* pour le repos de l'âme des trépassés. Dans la journée il assiste à la messe solennelle pour les morts et, suivant les religieux, il va au cimetière unissant ses prières aux leurs à l'intention de leurs frères défunts. La pluie tombe et le vent souffle toujours.

Midi sonne. Bientôt le départ. Mais avant de quitter le monastère il se rend à la chapelle pour dire son *Te Deum*. « O mon Dieu, qui avez eu la bonté de m'appeler à faire une retraite dans ce pieux asile, et qui n'avez cessé pendant tous ces jours de me combler de vos grâces, soyez béni ! Je vous ai trouvé, Seigneur, au sein de la solitude, j'ai goûté combien vous êtes doux. Maintenant que je vais rentrer au milieu du monde, faites, ô mon Dieu, que je ne vous perde pas ! » Puis, faisant ainsi succéder aux accents de la reconnaissance ceux de la demande, semblable au chevalier qui, après avoir préparé ses armes et formé son corps aux combats, s'incline généreux sous la bénédiction du prêtre, il appelle les grâces du ciel sur ses viriles résolutions : « J'ai résolu de vous servir avec une entière obéissance, donnez-moi la

force d'obéir ; j'ai résolu de faire pénitence, brisez mon âme et mon corps de douleurs ; j'ai résolu de prendre votre croix et de vous suivre au Calvaire, donnez-moi le courage de marcher à votre suite ; je vous ai donné mon cœur, oh ! gardez-le, Seigneur, je ne veux plus le reprendre. »

En s'éloignant de ce béni monastère de la Trappe du Port-du-Salut, où tant de grâces lui avaient été accordées, où son âme très souple, ainsi qu'une lyre harmonieuse aux mains d'un artiste, avait sous la touche divine exhalé et donné des accents si pieux, Henry Sauvé emportait donc, à Ernée d'abord, puis à Rennes en qualité d'étudiant en droit de deuxième année, de très chrétiennes résolutions auxquelles, nous le savons déjà, il demeura constamment fidèle. Ce n'était pas tout. Cette retraite vraiment mémorable l'avait non seulement confirmé dans ses goûts premiers pour l'état ecclésiastique, mais encore avait excité en lui les désirs de la vie parfaite. Ces moines qui par leur conduite ordinaire avaient manifesté très clairement à ses yeux tout ce que veut dire ce grand mot : la perfection, l'invitaient à pratiquer, lui aussi, cette théorie sublime que Notre-Seigneur est venu révéler au monde. Il prêtait l'oreille à cet appel du Maître qui, un jour ou l'autre, frappe l'esprit de tous ceux qui ne se contentent pas de la vie chrétienne ordinaire, et il se posait à ce sujet certaines questions. Les or-

dres religieux qui prennent l'homme pour le conduire à la perfection et le fixer dans cet état sont nombreux et divers ; les uns sont purement contemplatifs, les autres unissent à la contemplation la vie active ; ceux-ci s'adonnent plus spécialement aux travaux manuels, ceux-là se livrent aux œuvres de l'esprit ; les trois grands vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance sont imposés aussi bien au Frère-Prêcheur qui sème la bonne parole et les fortes doctrines dans ses courses apostoliques qu'au Bénédictin voué spécialement en son monastère à la louange divine par le culte liturgique. Toutes ces questions importantes ne pouvaient manquer d'agiter en divers sens un esprit aussi curieux, aussi mobile que celui d'Henry. Les faits qui par ailleurs s'étaient accomplis et ceux qui étaient sur le point de se passer devaient aussi attirer l'attention des esprits religieux sur les ordres monastiques en général et sur leur rétablissement particulier en France.

Dès 1831, un homme de génie, providentiellement placé dans ce xix<sup>e</sup> siècle pour refaire une des œuvres que la Révolution avait eu à cœur de détruire dès son début, achetait le prieuré de Solesmes (1), situé au diocèse du Mans, à trois kilo-

(1) Ce prieuré bénédictin, qui fut fondé au commencement du xi<sup>e</sup> siècle par Guillaume de Sablé, a vécu jusqu'à la Révolution française. Il dépendait de la grande abbaye de la Couture, au Mans. En 1664, la réforme de Saint-Maur

mètres de Sablé, et tentait de faire revivre suivant le pur modèle des premiers temps, laissant ainsi de côté la réforme de Saint-Maur, cet antique ordre de saint Benoît qui avait donné en France, principalement au moyen-âge, des rejetons si glorieux. Dom Guéranger (1), le premier, faisait rentrer en France dans sa personne, après quarante années d'exil, le moine savant et pieux, ce moine qui, dans les temps éloignés, avait créé avec l'évêque le tempérament national, et dont la vie aussi sainte que chevaleresque ajouta tant de belles pages à notre histoire. La tentative de ce moine illustre entre tous était couronnée de succès. Nommé d'abord prieur du nouveau mo-

fut imposée. Après 1791, le cloître fut profané par des fêtes et des danses populaires. *Histoire du cardinal Pitra*, par Dom Cabrol. Paris. V. Retaux, 1893, *passim*.

(1) Dom Guéranger naquit à Sablé (Sarthe) le 4 avril 1805. Il fut d'abord secrétaire de M<sup>gr</sup> de la Myre, évêque du Mans. Son installation canonique comme prieur de Solesmes fut faite le 11 juillet 1833 par M<sup>gr</sup> Carron, successeur de M<sup>gr</sup> de la Myre sur le siège épiscopal de saint Julien. Ses œuvres si importantes dans le domaine de la théologie, de la liturgie, son ardent amour pour le Saint-Siège et les doctrines romaines font sa gloire qui est immense dans l'Église. Il est mort, après seulement quelques jours de maladie, le 30 janvier 1875. Dom Guéranger attend toujours son historien. Sa vie ne peut manquer d'être racontée quelque jour par un de ses fils pieux et savants qui agrandira la petite biographie de Dom Guépin. On lira toujours avec un grand profit l'*Oraison funèbre de Dom Guéranger*, par M<sup>gr</sup> Pie, évêque de Poitiers. (*Œuvres complètes*, tom. IX, p. 31-93.)

nastère qui renaissait de ses cendres, Dom Guéranger ne tardait pas à recevoir la consécration abbatiale, à Rome, en la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs ; c'était en 1837 et l'humble prieuré de Solesmes se transformait en abbaye, siège du premier abbé et supérieur général des Bénédictins de la Congrégation de France. Cet événement considérable fut appelé un vrai miracle par ce prêtre, jeune encore, mais déjà très célèbre, qui comprit dès ce moment qu'il avait mieux à faire que ramener au christianisme une jeunesse libertine, par son éloquence prodigieuse mais transitoire : ressusciter l'ordre des Frères-Prêcheurs, et introduire en France à la suite des fidèles disciples de saint Benoît les fils de l'apostolique saint Dominique ; l'éloquence passe, l'institution demeure. Ce prêtre, c'était Lacordaire. Le courageux défenseur des libertés saintes de l'Église s'était rendu à Solesmes, près de Dom Guéranger, pendant l'été de 1838, et avec ce maître, restaurateur de l'ordre monastique en France, il avait étudié les constitutions des Frères-Prêcheurs et mûri son projet dans le silence et la prière, ces deux forces qui font naître et grandir les sublimes entreprises. Peu après, au printemps de 1839, paraissait le célèbre *Mémoire pour le rétablissement en France des Frères-Prêcheurs*, qui restera un des plus beaux monuments de la littérature française en même temps qu'il rap-

pellera une des meilleures actions sorties d'un cœur chrétien. « Les chênes et les moines sont immortels », y disait Lacordaire. Cette parole était trop bien marquée au coin du noble esprit français, pour ne pas réussir et ne pas faire son chemin.

Ces deux grands hommes par leurs actes et leurs paroles ramenaient donc l'attention publique un moment égarée sur ces religieux qui, ayant rendu de très bons services dans les siècles écoulés, devaient être si utiles pour la meilleure direction et la formation des temps nouveaux. Vers eux Henry porta ses regards; il leur demanda conseil au sujet de sa vocation qui demeurait encore à l'état de problème. S'adressant d'abord au Révérendissime Abbé de Solesmes, il lui ouvrit sa conscience et lui demanda s'il lui serait facile de séjourner quelque temps dans son monastère en qualité, non pas de novice, mais de retraitant libre. C'était dans les premiers jours de juin 1839. A la date du 14 juin, Dom Guéranger lui écrivait :

**P A X**

Abbaye de Solesmes, ce 14 juin 1839.

» **MONSIEUR,**

» J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : elles m'ont vivement

intéressé par le tableau si touchant et si vrai que vous m'y faites de votre position intérieure; je serais heureux de vous tendre la main : mais il m'est impossible de vous recevoir ici autrement qu'en qualité de novice. Or, ce n'est point en cette qualité que vous vous présentez. Si plus tard, vous veniez à vous décider pour l'état religieux, je ferai tout ce que je pourrai pour vous ouvrir les portes de Solesmes : mais d'ici-là, n'en comptez pas moins sur mon intérêt et sur mon faible souvenir auprès de Dieu qui a daigné vous rappeler à lui.

» Recevez donc, Monsieur, l'assurance de mon parfait dévouement en Notre-Seigneur.

» Votre très humble et obéissant serviteur,

† Fr. P. GUÉRANGER,

*Abbé de Solesmes.*

Solesmes ne devait point recevoir Henry Sauvé comme novice dans le grand ordre bénédictin; mais ses portes s'ouvrirent larges plus tard, comme nous le verrons, devant lui; il y fut reçu comme un ami. Dom Guéranger lui témoigna toujours une très grande bienveillance et l'honora de son affection; il voyait en lui un vaillant frère d'armes qui combattait, comme lui, avec ardeur, pour le triomphe du Saint-Siège et pour l'abolition



de ces idées gallicanes qui, par leur perversité, avaient mis la foi catholique du pays à deux pas du naufrage.

Abandonnant ses projets de retraite dans le monastère bénédictin, mais croyant de plus en plus à sa vocation religieuse et se connaissant des goûts et des aptitudes pour le ministère admirable autant que difficile de la parole, notre étudiant se tourna du côté du célèbre fondateur des Conférences de Notre-Dame de Paris, et lui dévoila ses idées et projets. Sa lettre, admirable de tous points, portait cette adresse : M. Lacordaire, prêtre français au couvent de la Minerve, Rome. Elle était écrite (le contexte le prouve) vers la fin de mars 1840. A cette époque, l'illustre orateur, après avoir publié son éloquent *Mémoire* dont l'effet avait été si considérable, avait quitté la France pour gagner l'Italie. Voulant montrer à son pays cet habit monacal et surtout cet esprit apostolique de saint Dominique, du bienheureux Jourdain de Saxe, de saint Thomas d'Aquin et de fra Angelico dont il avait rappelé la gloire, il avait revêtu la tunique et la chape des Frères-Prêcheurs, avec deux de ses compagnons, au couvent romain de la Minerve, le 9 avril 1839. En mars 1840 il achevait son année de noviciat au couvent de la Quercia, près de Viterbe, et s'apprêtait à rentrer en France, sous ce froc de moine auquel il devait ajouter de la gloire et qui était l'insigne d'une liberté.

Voici les principaux passages de la lettre qu'Henry se proposait d'envoyer à l'illustre restaurateur de l'ordre de saint Dominique en France; ils seront lus avec un vif intérêt :

« MONSIEUR,

» Le jour où votre projet de rétablir l'ordre des Dominicains dans notre France me fut connu, je sentis s'éveiller en moi l'idée de partager vos travaux, de m'associer à votre noble mission, et depuis ce jour, je me suis attaché avec bonheur à cette sainte pensée, j'ai pu, grâce à quelques mots du journal *l'Univers*, suivre vos pas et ceux de votre ami (1) jusqu'au sein de Rome, assister à votre entrée dans le cloître et deviner quelques-unes des émotions pures et saintes que vous fit éprouver l'accueil de saint Dominique dans la personne de ses humbles et dévoués serviteurs. Et j'attendais votre retour de Rome, je comptais les semaines qui devaient encore s'écouler jusqu'à ce

(1) Cet ami était Hippolyte Réquédal. Né à Nantes en 1819, Hippolyte Réquédal fut le premier disciple du P. Lacordaire; il mourut très saintement à Rome, au couvent de Sainte-Sabine, le 2 septembre 1840. On trouve sur ce jeune religieux, dont le souvenir est particulièrement cher aux Frères-Prêcheurs, de beaux détails dans le travail du P. Chocarne : *Le R. P. H.-D. Lacordaire, sa vie intime et religieuse* (Paris. Poussielgue, 1880, 6<sup>e</sup> édition in-12), tom. I, p. 276, 305-307.

que l'habit de saint Dominique reparût au milieu de nous, mais voilà qu'aujourd'hui, ce matin même, j'apprends que vous allez encore rester trois mois dans un couvent de Rome (1), où doivent entrer avec vous plusieurs ecclésiastiques et laïques qui ont répondu à l'appel de votre voix (2). Moi aussi, il me semble que la grâce me dit : marche ! et pourtant j'hésite et je tremble !... »

Ici l'étudiant rappelle certains détails que nous connaissons déjà pour les avoir lus dans la lettre à M. Carbon, directeur du Grand-Séminaire Saint-Sulpice ; il continue ainsi :

(1) Le couvent de Sainte-Sabine, sur le Mont-Aventin. Dans le petit jardin du monastère se trouve le célèbre oranger planté par saint Dominique et qui donna une nouvelle branche au moment de la restauration de l'ordre en France par le P. Lacordaire. — Le P. Lacordaire resta plus de trois mois ; il ne revint en France qu'en décembre 1840. Le 12 février 1841, il monta dans la chaire de Notre-Dame de Paris avec son habit de Frère-Prêcheur et parla sur la *vocation de la nation française*.

(2) Au nombre de ces laïques se trouvaient Piel, architecte, né à Lisieux en 1808, qui mourut à Rome, peu après Réquédât son ami, le 19 décembre 1841, et HERNSHEIM, né à Strasbourg en 1816, de parents israélites, mais baptisé de bonne heure. HERNSHEIM, ancien élève de l'école normale supérieure et ami de Pierre Olivaint, le futur martyr de la Commune de Paris, 1871, appartenait à l'Université et était professeur de philosophie. Il mourut le 14 novembre 1847. Tous les deux quittèrent la France pour se rendre au noviciat, à Rome, le 1<sup>er</sup> mai 1840.

« Il me semble que la grâce m'appelle, et trop longtemps j'ai refusé d'écouter ses inspirations : la voix de mes directeurs féconde et développe ma vocation ; ils me croient appelé au sacerdoce. Mais toujours l'idée d'entrer dans un ordre religieux a souri à mon cœur ; il me semble que l'ombre du cloître peut seule rafraîchir mon âme, que le silence et la solitude peuvent seuls lui donner cette paix qu'elle n'a pu encore trouver. Je n'ai parlé que vaguement à mes confesseurs de mon désir d'embrasser la vie religieuse ; mais l'un semble préférer la vie du prêtre. Mes parents qui me verraient avec bonheur entrer dans un séminaire, seraient affligés de me voir me réfugier dans un cloître, parce que, disent-ils, *nous ne te verrions plus* ; moi-même je sens que là peut-être est le plus grand obstacle à mes projets. Quitter parents, amis, ô mon Dieu ! mais que votre volonté soit faite !

» J'aurai vingt-trois ans dans trois mois ; je fais ma troisième année de droit. j'ai encore à passer mon examen et ma thèse. J'allais oublier de vous dire que déjà j'avais étudié la médecine pendant dix-huit mois, quand me vint le désir d'entrer à Saint-Sulpice, désir que j'abandonnai plus tard.... Donc me voilà aujourd'hui comme avant mes erreurs, comme au moment de ma conversion, brûlant du désir d'entrer dans la sainte carrière, et de laisser là un monde au sein duquel je ne puis plus vivre.

Toutefois ce monde il faut le sauver, il faut agir sur le cœur et l'esprit de cette jeunesse, dont une éducation mauvaise a perverti les idées, il faut semer dans notre patrie le germe de la parole divine, il faut que ceux-là que le Seigneur appelle à sa vigne, forment une sainte croisade contre l'erreur et viennent, nouveaux Dominiqués, opposer la croix du Christ à l'étendard de Satan, le Verbe de Dieu aux cris de l'ange rebelle et de ceux qu'il entraîne dans sa chute. Puis-je espérer être admis dans les rangs de cette milice sainte qui va venir accroître le nombre déjà si grand des ouvriers évangéliques? Je serais si heureux de pouvoir prêcher la parole de Dieu! Mon attrait dominant est la prédication et je sens que la vie du prêtre, si admirable dans nos cités et au sein de nos campagnes, ne peut satisfaire entièrement aux besoins de mon cœur. Sans ce goût que je ressens pour la chaire, je serais peut-être entré à Solesmes. Je vous avouerai que ce désir voile un sentiment d'amour-propre; si vous me connaissiez, vous verriez que mon cœur est plein d'orgueil. Mais la solitude et la prière sont une grande force, n'est-il pas vrai?

» Puis-je espérer que ma demande sera accueillie par vous, Monsieur, puis-je partir de suite pour Rome? Qu'est-il besoin de finir mon droit? Daignerez-vous me répondre et me faire savoir les conditions auxquelles je puis espérer entrer

au couvent de la Minerve (1)?... Adieu, Monsieur, puissè-je bientôt vous appeler mon père !

» Permettez-moi toujours de me dire,

» Votre cher fils en Jésus-Christ,

» SAUVÉ, Henry. »

Cette lettre vraiment touchante qui nous apporte les accents tout apostoliques d'une âme aussi humble que courageuse, ne fut pas envoyée à son éminent destinataire. Six années plus tard seulement Henry alla trouver le P. Lacordaire et se mettre sous sa direction. Avant d'adresser les lignes qu'il avait écrites, il voulait les soumettre à un prêtre, son directeur pendant ses séjours en famille à Ernée, et dont il savait la prudence et le zèle intelligent. Ce prêtre qui méritait toute sa confiance était M. l'abbé Jean Ribemont (2), vicaire

(1) Ayant prononcé ses vœux solennels le 12 avril 1840, au couvent de la Quercia, près Viterbe, le P. Lacordaire revint à Rome, mais non au couvent de la Minerve; il alla au couvent de Sainte-Sabine qu'il habita depuis le 13 avril 1840 jusqu'au 30 novembre, date de son départ de Rome pour la France.

(2) M. Jean Ribemont est né à Ballon (Sarthe), le 26 octobre 1810, d'une famille qui a donné plusieurs prêtres aux diocèses du Mans et de Laval. Ordonné prêtre le 20 décembre 1834, il fut vicaire à Ernée jusqu'en 1852, curé de Neuilly-le-Vendin du 12 juillet 1852 au 25 janvier 1856, et de Courcité du 25 janvier 1856 au 19 mars 1875, date de sa mort. *Archives de l'Évêché de Laval.*

à Ernée. Aussitôt qu'il eut connaissance des projets de son dirigé, M. Ribemont crut de son devoir de lui soumettre quelques considérations pleines de sagesse :

« MON CHER AMI,

» S'il faut une vocation pour oser s'approcher de l'autel, il en faut une toute particulière pour être religieux. Tout en admirant vos projets de travailler plus généreusement à la gloire du Seigneur, je dois vous dire, en ami, que des résolutions comme les vôtres ne s'exécutent qu'après plusieurs années de prières et de réflexions. Prenons garde aux ruses du démon et aux illusions pieuses de notre cœur et de notre imagination. Je connais maint jeune homme, animé du plus grand désir de se vouer au service de Dieu et qui dans la vivacité de son élan se jette sur tout ce qu'il croit être sa vocation, mais aussi qui se consume en projets, et certes ce n'est pour cela que Dieu l'a créé.

» Pour vous, mon bon ami, je connais votre cœur et je puis vous dire que vous avez beaucoup à vous défier de la vivacité de vos désirs. Priez avec cette confiance d'être exaucé que donne cette pensée que l'on s'adresse à Dieu pour connaître de quelle manière on pourra lui procurer plus de gloire; car c'est là la fin de votre création. Que

tout soit pesé d'après cette seule vue, vous devez oublier entièrement vos *propres* désirs. Attendez encore quelque temps : si votre vocation vient de Dieu, elle se mûrira, se déclarera de plus en plus ; si ce n'est que pieuse illusion le Seigneur vous éclairera ; achevez votre droit le mieux possible, voilà pour le moment la chose la plus pressée.

» Adieu, mon cher ami, j'espère vous voir bientôt : courage, prières, confiance en Dieu.

» Priez aussi pour celui qui est tout à vous en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» J. RIBEMONT, *prêtre.* »

Le 25 mars 1840.

Cette lettre si digne ne fut envoyée à son adresse que deux jours après sa rédaction ; son auteur voulut probablement méditer devant Dieu sur les conseils que son expérience particulière lui avait suggérés ; il vit que de toutes ses paroles il n'avait rien à retrancher et les communiqua dès lors telles quelles. Ces considérations étaient trop opportunes et trop fondées en raison pour ne pas faire réfléchir notre étudiant. Henry Sauvé les prit à la lettre même ; il suspendit momentanément ses projets d'entrer en religion et de rejoindre à Rome le P. Lacordaire, continua de son mieux ses études de droit et termina, par les succès que l'on



connaît, ses cours à la Faculté de Rennes. Mais sa volonté s'affermir complètement sur sa vocation : Dieu le voulait prêtre et dans le sacerdoce il trouverait l'emploi des dons précieux qu'il avait reçus, ainsi que toutes les grâces nécessaires à son salut. Il était décidé à ne plus rester dans le monde et à revêtir l'habit particulier à cet état ecclésiastique dont il avait les vertus. Du sacerdoce il exerçait l'apostolat, il ne lui en manquait que le caractère ; il avait déjà gravi par sa piété et sa charité les deux premières marches de l'autel, car lorsqu'on est véritablement apôtre on est bien près d'être prêtre, et il ne lui en restait plus qu'une à monter par la consécration que donne l'Église. De retour à Ernée, après avoir obtenu sa licence en droit, il annonça aux siens sa détermination d'entrer au Grand-Séminaire du Mans (1), et cette nouvelle, espérée depuis longtemps, leur donna à tous une vive satisfaction. Son entrée au Mans fut décidée pour les premiers jours d'octobre.

En terminant l'étude fort instructive déjà des vingt-trois premières années d'Henry, quelques paroles nous reviennent à la mémoire ; ce sont

(1) Les départements de la Sarthe et de la Mayenne formaient encore à cette époque le diocèse du Mans. Ce ne fut que quinze ans plus tard, en 1855, que le département de la Mayenne fut soustrait au diocèse du Mans pour former l'évêché de Laval.

celles que Balzac prête à l'un des héros qu'il fait figurer dans son ouvrage : *Le Médecin de Campagne*. Leur complet à-propos en justifiera la citation. « J'ai longtemps hésité à me faire curé, médecin de campagne ou juge de paix. Ce n'est pas sans raison, mon cher Monsieur, que l'on assemble proverbialement les trois robes noires : le prêtre, l'homme de loi, le médecin.... Eh bien, je crois que le progrès de la civilisation et le bien-être des masses dépendent de ces trois hommes.... Ces trois professions peuvent seules offrir constamment à un homme de bien les moyens efficaces d'améliorer le sort des classes pauvres. »

J'ai souvent hésité, pouvait se dire également Henry, à me faire prêtre, médecin de campagne ou avocat. Ces irrésolutions et ces changements le faisaient beaucoup souffrir. Mais si l'homme s'agitait en sens divers, Dieu le menait toujours. Il vit plus tard pourquoi Dieu l'avait conduit momentanément dans des chemins sans issue pour lui et qui l'obligeaient à revenir en quelque sorte sur ses pas et à son point de départ; il vit dans ces démarches que l'on pouvait alors prendre pour des écarts de la voie, comme une préparation tant à l'intelligence plus parfaite des grandes questions de la théologie, de la philosophie et du droit ecclésiastique, qu'à l'exercice plus facile et plus entendu de l'une des principales charges de sa vie, le rectorat des Facultés catholiques d'An-

gers. Dans sa nature très complexe qui offre au psychologue un vaste et magnifique champ d'observation on retrouvera, avec le caractère du prêtre, le médecin et l'homme de loi. Théologien avant tout il saura pénétrer les sciences humaines des bienfaisantes influences de la reine des sciences. Légiste il aimera à exposer les lois, à montrer leur conformité ou leur opposition à la loi naturelle et à la loi évangélique. Médecin il demandera à la science médicale de venir prouver ses thèses philosophiques. Les trois professions ainsi que trois facultés sœurs existeront en lui, comme dans une Université vivante, avec leur autonomie spéciale mais aussi avec leur harmonie de bon aloi; elles lui offriront en outre, à lui qui était éminemment un homme de bien, les moyens efficaces d'étendre l'action bienfaisante de l'Église.

---



**LIVRE DEUXIÈME**  
**L'ABBÉ HENRY SAUVÉ**  
**(1840-1853)**



## CHAPITRE PREMIER

### **Premières études cléricales.**

(1840-1845)

Au Grand-Séminaire du Mans. — Bonheur d'être appelé à l'état ecclésiastique. — Un directeur : M. Charles Fillion. — L'abbé Sauvé, professeur de troisième à Château-Gontier. — Élève de théologie au Séminaire Saint-Sulpice, à Paris. — M. Laloux, professeur du grand cours de théologie. — H. Sauvé ordonné prêtre.

Dès 1840, l'un des grands séminaires les plus renommés de l'Église de France était sans contredit celui de Saint-Vincent (1) du Mans. L'évêque de ce grand et beau diocèse, formé alors par les deux départements de la Sarthe et de la Mayenne, était M<sup>gr</sup> Bouvier (2), qui continuait par

(1) L'ancienne abbaye de Saint-Vincent est devenue le lieu du Grand-Séminaire du Mans en vertu d'une ordonnance royale du 6 mai 1816. M<sup>gr</sup> de Pidoll, évêque du Mans, avait donné en échange les bâtiments de la Mission.

(2) M<sup>gr</sup> Jean-Baptiste Bouvier est né le 16 janvier 1783, à Saint-Charles-la-Forêt (Mayenne). Préconisé évêque du

ses travaux théologiques d'exercer sur son Séminaire l'heureuse influence qu'il avait obtenue pendant les nombreuses années de son enseignement professoral (1). Les *Institutiones theologicæ*, composées d'abord pour ses seuls élèves et livrées depuis peu d'années au public, avaient entre autres mérites celui de s'écarter des maximes rigoristes que le Jansénisme avait enseignées et fait mettre en pratique. Sur certains points, ces *Institutiones* ne s'écartaient pas assez des faussetés gallicanes; mais ce défaut était plus imputable à l'époque qu'à l'auteur dont l'esprit de soumission au Saint-Siège était bien connu. Néanmoins, malgré ces fautes qui furent corrigées et enlevées par la suite, et bien qu'inférieures de beaucoup aux traités de dogmatique et de morale générales, préparés et soutenus par de solides études de philosophie scolastique, que l'on enseigne aujourd'hui dans les grands séminaires, les

Mans par Grégoire XVI, le 20 janvier 1834 (l'ordonnance royale de nomination était du 22 novembre 1833), il fut sacré, dans sa cathédrale, le 21 mars 1834. Il est mort à Rome, au palais du Quirinal, vingt jours après la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception, le 28 décembre 1854.

(1) En 1811, M<sup>sr</sup> Bouvier fut appelé du collège de Château-Gontier, où il enseignait la philosophie, au Grand-Séminaire du Mans (qui était alors dans l'ancien hôtel de Tessé) pour enseigner également la philosophie, puis la théologie. En 1819, il fut nommé Supérieur, poste qu'il occupa jusqu'en 1833.



*Institutions* formaient comme un renouveau théologique dont l'apparition fut regardée avec bienveillance et qui obtint les faveurs du clergé français. Esprit peu spéculatif mais éminemment pratique et singulièrement observateur, M<sup>er</sup> Bouvier revenait courageusement à saint Alphonse de Liguori, mais s'arrêtait à ce Docteur de l'Église, sans remonter au grand maître de la morale ainsi que de la dogmatique et de la philosophie, à saint Thomas d'Aquin. Moraliste éminent, ayant formé pour le ministère paroissial d'excellents confesseurs et directeurs, l'évêque du Mans exerçait en 1840, au Grand-Séminaire diocésain, avec le concours de MM. Chevereau, qui succédait à M. Heurtebize dans la charge de supérieur, Bouvier, Bruneau, Lemaitre, professeurs (pour ne citer que les anciens), une autorité d'enseignement qui donnait d'excellents fruits. L'année suivante, en 1841, il augmentait la bonne renommée du Séminaire en faisant entrer dans le corps professoral un jeune prêtre envoyé par lui à Paris pour étudier les langues orientales, dont la connaissance est nécessaire à la science approfondie des Écritures. Ce jeune prêtre, qui arrivait avec une réputation très grande et très méritée, était M. l'abbé Charles Fillion (1); il devait être un jour,

(1) M<sup>er</sup> Charles Fillion était originaire de Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne); il y naquit le 1<sup>er</sup> mai 1817. Sa nomina-

lui aussi, évêque du Mans. Son savoir, sa grande distinction d'esprit et de cœur, son zèle et sa modestie, dont jeune professeur il donnait déjà de belles marques, présageaient un brillant avenir, très profitable au bien de l'Église.

Ce fut dans cette demeure, véritable asile de la piété unie à la science, qu'Henry Sauvé, alors âgé de vingt-trois ans, entra vers les premiers jours d'octobre. Ayant fait part à son directeur spirituel de Rennes, M. Godefroy Saint-Marc, vicaire général, qui sous peu allait être nommé évêque, de sa décision définitive, il en avait reçu cette réponse : « Votre aimable lettre, mon bien cher Sauvé, m'a fait un sensible plaisir, d'abord en me témoignant d'une manière si tendre votre bonne amitié, et ensuite, en m'apprenant votre définitif départ pour la maison du Bon Dieu. Allez-y donc, mon cher enfant, allez-y avec confiance et courage, le souverain Pasteur vous y appelle pour vous préparer à être un jour le continuateur de son divin ministère parmi les hommes; j'en ai par devers moi l'assurance consolante, et je suis heureux de pouvoir l'adresser à vous-même.... (1) » Ses bons amis et camarades d'études avaient été également prévenus par lui de la prochaine exécution de ses

tion à l'évêché de Saint-Claude est du 30 janvier 1858; le 14 janvier 1862 il fut transféré au Mans. Sa mort arriva le 28 juillet 1874.

(1) Lettre du 27 septembre 1840.

projets; tout en enviant son sort et en reconnaissant la sublimité de sa vocation, ils regrettaient vivement son éloignement d'au milieu d'eux. L'un de ceux-là, dont nous avons déjà donné quelques fragments de lettres et pour lequel c'était une pensée délicieuse jusqu'à l'exciter aux larmes, de croire qu'en son cher Sauvé il avait trouvé un véritable ami selon le cœur de Dieu, lui écrivait ces admirables paroles, que méditeront avec profit tous les élèves des grands séminaires : « .... Sous peu de jours, mon cher ami, vous allez entrer au séminaire; laissez-moi envier votre bonheur! Vous allez revêtir la robe du prêtre, cette cuirasse impénétrable contre laquelle viendront s'amortir tous les traits du monde, du démon et des passions, et le jour où vous déposerez vos anciens vêtements, vous direz adieu au vieil homme, au monde et à ses pompes. Votre soutane vous sera plus chère que le manteau des rois, vous l'aimerez parce qu'elle vous dira : tu n'es plus de ce monde; la pauvreté, le renoncement est ton partage; heureux sera votre sort! Libre des choses extérieures, dans la paisible retraite du séminaire, tout ne vous parlera plus que de Dieu : vos occupations lui seront toutes consacrées; pour le vrai croyant, est-il rien de plus délicieux sur cette misérable terre! Oh! me sera-t-il jamais donné d'arriver là! Je l'espère, mais je n'en suis pas sûr! Ne m'oubliez donc point, mon meilleur ami, pendant votre

première année de séminaire et dans ces moments précieux où l'âme est comme dilatée par les transports de l'amour divin, où la prière s'élève comme une flamme ardente, pensez à votre pauvre ami Henri, qui lutte pour arriver au port où vous êtes, mon cher Sauvé, et où son plus grand désir est de parvenir. Oh ! si jamais nous pouvons être réunis, oui, nous parlerons de Dieu, nous parlerons du ciel, nous publierons les bontés ineffables dont la Providence nous a comblés ; comme nous mépriserons le monde et ce qu'on appelle ses plaisirs ! Comme nous aimerons Marie, cette Mère compatissante, qui nous aime tant et que j'ai si mal servie jusqu'à cette heure ! Et s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, notre amitié sera comme un reflet de l'amitié de saint Basile et de saint Grégoire. Mais ce serait là trop de bonheur, il ne faut pas même le désirer ; la devise d'un vrai chrétien et surtout celle d'un prêtre doit être : « Ou souffrir, ou mourir (1). » Le signataire de cette lettre touchante n'embrassa pas la carrière d'Henry Sauvé ; mais, de son côté, il connut la souffrance et, comme on le pense bien, il l'accepta avec un héroïque courage ; éloignés l'un de l'autre, les deux amis se revirent peu ; cependant une fois, après plus de quarante années d'éloignement, ils se rencontrèrent sur quelque plage bre-

(1) Lettre du 23 septembre 1840. H. C.

tonne et, dans leur entretien si chrétiennement cordial, ils ne manquèrent pas, en présence des flots de l'Océan, image fidèle de la vie humaine, de se rappeler les paroles de 1840 : « Ou souffrir, ou mourir ! »

Ces accents d'un cœur modelé sur celui de la séraphique Vierge d'Avila, d'une âme que l'on appellerait *thérésienne*, si le mot était dans la langue, touchèrent vivement le futur séminariste et lui dictèrent sa ligne de conduite. Henry entra au Grand-Séminaire du Mans de plein gré, après mûre réflexion pendant de longues années, par goût, par zèle, par vocation. A travers cette variété si grande de sentiments et d'études il y arrivait, ainsi que le reconnaissait son compatriote Henri Benoiste (1), avec plus de connaissances et d'expérience acquises à vingt-trois ans que la plupart des hommes n'en ont à la fin de leur existence. Il y arrivait aussi avec courage et un entier renoncement au monde.

Une occasion de mariage qui s'était précédemment offerte, à Rennes, aurait pu le fixer dans le monde, au moment même où il comptait déjà le quitter; nous tenons à mentionner brièvement le fait afin de prouver, pour notre part, le soin que l'écrivain doit consacrer à l'intégrité absolue de

(1) Lettre du 27 novembre 1840. Alençon. De l'étude de M. Hommey, notaire.

l'histoire. La Providence permettait cette contre-épreuve pour couper court aux illusions que chacun peut, à un moment donné, se faire sur sa carrière et le fixer définitivement sur sa vocation. M. d'Haussonville a écrit dans sa très intéressante monographie de Lacordaire : « Le P. Gratry raconte avec grâce, dans ses *Souvenirs*, qu'il conserva deux ans certaine rose qui lui avait été jetée un soir de bal, et qu'au moment où il résolut de consacrer sa vie à Dieu, aucun sacrifice ne lui coûta autant que de renoncer à cette rose, et de couper cette fibre de son cœur (1). » En entrant au séminaire, Henry Sauvé n'avait pas de rose à laisser ou à brûler; il lui avait suffi de l'avis d'un sage directeur (2) pour connaître ce que Dieu désirait de lui; il ne faudrait cependant pas penser que pour être rendu facile par l'esprit d'obéissance qui le distinguait, le sacrifice n'ait pas été très méritoire chez Henry; ceux qui en douteraient n'auraient qu'à lire ces lignes écrites précisément à cette époque de 1840 par quelqu'un qui le connaissait à fond : « J'ai établi l'histoire de ta vie sous le rapport religieux et sous le rapport des facultés intellectuelles et des connaissances acquises; il me reste un troisième point de vue, c'est

(1) *Les grands Écrivains français : Lacordaire*, par le comte d'Haussonville, de l'Académie française. Un vol. in-12. Paris. Hachette, 1895, p. 17.

(2) M. Ribemont, vicaire à Ernée. Lettre du 23 janvier 1839.

celui des sentiments, des affections du cœur. Ton cœur a toujours été doué d'une grande tendresse : tu aimes fortement, avec effusion et sincérité ; je n'ai jamais compté sur un ami plus réel que toi (et j'espère qu'il y a réciprocité). Cet amour qui dans l'enfance te portait tout entier sur ta famille et tes amis, s'est partagé plus tard ; le jeune homme s'était formé ; il lui fallait un amour d'homme ; quel n'a pas été le tien (1) ? » On sait avec quel viril dévouement il a affectionné tant d'œuvres de bien ; et l'on doit aussi comprendre la grandeur des sacrifices que Dieu pouvait demander à un cœur si généreux.

Henry était admis au Grand-Séminaire du Mans en qualité d'élève de seconde année ; M. l'abbé Chevereau, supérieur, qui connaissait ses bonnes études de philosophie et ses excellentes dispositions à la réception aussi prochaine que possible des ordres sacrés, l'inscrivit immédiatement au nombre des étudiants en théologie. La retraite que notre séminariste fit au commencement de cette année scolaire 1840-1841 fut telle que ses amis restés dans le monde le pensaient et le désiraient. « Oh ! qu'une retraite de séminaire, et surtout une première retraite doit faire de bien à l'âme », lui écrivait cet ami dont le style épistolaire — on l'a vu déjà — révélait une âme si surnaturelle ! « Quel

(1) Lettre citée plus haut. H. Benoiste.

calme délicieux, ajoutait-il ! quelle paix profonde ! Ne penser qu'à Dieu, ne vivre que pour Dieu ! Ne vivre que de cette vie intérieure et sanctifiante ! N'avoir de larmes, de regrets, que pour expier un passé trop extérieur, trop mondain ; n'avoir de soupirs, de désirs que pour le ciel et les faveurs du divin Maître ; ne goûter de vrais plaisirs qu'à ses pieds, que dans les larmes dont on les inonde ! N'avoir que du mépris, de l'aversion pour le monde et les biens qu'il donne, que de l'horreur pour le péché ! Oh ! qui pourra dire tout ce qu'il y a de beau, de surhumain, d'angélique dans une semblable vie ; et quand je pense que vous n'avez désormais d'autre ambition que d'arriver à ce saint état de perfection, je ne puis, mon cher ami, que remercier le Seigneur de vous avoir inspiré une aussi salutaire résolution (1). »

La retraite préparatoire fut toute remplie de ces sublimes élans qui forment comme le printemps de la vie ecclésiastique et qu'on ne retrouve plus dans la suite avec ce même caractère de ferveur gaie et gracieuse : car rien n'est beau comme un cœur de vingt ans demeuré pur au milieu des séductions terrestres et qui chante les délices de l'amour divin. Henry Sauvé goûta une paix intérieure si grande qu'il vit en elle une première récompense du sacrifice récemment accompli ; sa

(1) Lettre du 3 septembre 1840. Rennes. II. C.



résolution d'aimer Dieu sans réserve fut absolue et il dirigea toutes ses forces vers ces deux fins : être un saint prêtre et un ecclésiastique savant.

De bonne heure, notre séminariste fut remarqué entre tous ses condisciples par son ardeur dans les études et son application à pénétrer les doctes enseignements de ses maîtres. M<sup>sr</sup> Bouvier étant venu un jour au Grand-Séminaire le vit et en fut très satisfait; le pieux et savant prélat écrivit même à son sujet à M. G. Saint-Marc, vicaire général de Rennes, pour le remercier de cette excellente recrue. On craignait cependant que l'étude de la théologie ne lui parût d'abord bien aride et bien froide, ainsi que les plus touchantes vérités exposées avec une sécheresse mathématique, capable de glacer le cœur; on lui faisait observer, pour réfuter d'avance toute objection sur ce point, que l'exacritude théologique était parfaitement compatible avec cette douce onction qui nourrit le cœur sans nuire à l'esprit, et que la science sacrée avait aussi bien pour but d'apprendre à aimer la vérité que d'apprendre à la connaître (1). M. Chevereau, supérieur du Grand-Séminaire, était d'ailleurs un maître trop habile et trop expérimenté pour ne pas veiller à ce que les élèves du sanctuaire confiés à ses soins n'em-

(1) M. Ribemont, vicaire à Ernée. Lettre du 29 novembre 1840.

ployassent leurs connaissances scientifiques à augmenter dans leur cœur l'amour de Dieu. Dès cette époque, il songeait à parer à des inconvénients très préjudiciables en donnant une nouvelle édition de *La Théologie affective* ou *Saint Thomas en méditation*, que Bail, sous-pénitencier de l'Église de Paris, avait composée vers l'année 1638. Le digne Supérieur qui exécuta son projet en 1842 (1) pensait justement « que l'intelligence et le cœur, ces deux grands organes de l'âme, doivent, sous peine de se nuire l'un à l'autre, se développer simultanément, afin de se maintenir dans un équilibre qui seul constitue l'homme complet (2) ». M. Chevereau veillait donc, comme le font aujourd'hui d'excellents théologiens, auteurs de manuels classiques (3), à ce que

(1) La nouvelle édition de L. Bail, *La Théologie affective* ou *Saint Thomas en méditation*, parut le 10 novembre 1842, avec l'approbation de M<sup>sr</sup> Bouvier, évêque du Mans. La dernière édition faite par M. Chevereau, vicaire général, a été publiée en 1857 (Lecoffre, à Paris); elle se compose de cinq volumes in-8°. Elle est aujourd'hui assez rare.

(2) Avertissement de l'édition de 1845.

(3) On peut citer pour la dogmatique, le Dr J. Katschthaler, chanoine de Salzbourg, *Theologia Dogmatica catholica specialis*, ouvrage très remarquable publié en 4 volumes (Ratisbone. G. Manz, 1888); Hurter, S. J., professeur à l'Université d'Innsprück, qui, dans son travail très connu *Theologia Dogmaticæ compendium* (Innsprück, Wagner, 1881), a, sous le rapport de l'ascétisme, des notes patristiques fort pieuses. Pour la morale, on connaît spécialement le Dr E. Müller, de Vienne en Autriche, dont

dans l'enseignement et dans l'étude de la science sacrée l'intelligence ne l'emportât pas sur le cœur, l'instruction sur l'éducation. Ce système d'instruction convenait merveilleusement aux tendances d'Henry Sauvé; à la fin de son année scolaire 1840-1841, notre séminariste obtenait un prix de théologie.

Le professeur du Grand-Séminaire du Mans qui eut le plus d'influence sur l'abbé Henry Sauvé fut M. Charles Fillion. Cet ecclésiastique éminent arrivait au Mans, comme on l'a dit plus haut, à la rentrée de 1841-1842; il remplaçait pour le cours d'Écriture Sainte (1) M. Lemaître qui, désireux de travailler plus immédiatement à la conquête des âmes et d'exercer l'apostolat en Chine, venait d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Grande fut dès le début la sympathie réciproque entre le professeur et l'élève. Même âge, à quatre ou cinq semaines près, même avidité de la science, mêmes goûts, même ardeur pour le bien de l'Église, tout enfin contribuait à établir entre eux une de ces ressemblances qui engendrent une solide et précieuse amitié. Le professeur aimait à interroger souvent son élève; il fit un jour appel à sa

les pieuses considérations placées à la suite des principales thèses sont très goûtées des prédicateurs et des confesseurs. Cf. *Theologia moralis*, 3 vol., Vienne. Mayer et C<sup>ie</sup>, 3<sup>e</sup> édition. 1883.

(1) M. Charles Fillion enseigna pendant quatre années l'Écriture Sainte; il professa ensuite la morale.

science de jurisconsulte et lui demanda d'établir, en un rapport écrit, les injustices commises au point de vue légal dans le procès de condamnation à mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Aujourd'hui encore certains ecclésiastiques, condisciples très affectionnés de l'abbé Henry (1), se rappellent le succès fort mérité de ce travail. Notre séminariste s'appliqua d'autant plus à cette étude spéciale qu'il se plaisait à unir le droit civil aux sciences supérieures et manifestait l'intention de ne pas s'en tenir au simple diplôme de licencié et de se faire recevoir docteur. De Rennes, on lui disait qu'il fallait que le clergé comptât dans ses rangs des docteurs en droit comme en toutes autres sciences ; on lui montrait aussi, dans les relations si intimes qui existent entre le droit et la morale, de nouvelles ressources pour devenir un docteur théologien. Mais l'évêque du Mans, M<sup>gr</sup> Bouvier, à qui l'étudiant en théologie s'ouvrit de son projet, fut d'un avis contraire. « Il me semble plus important, dit-il, que vous consacriez aux études ecclésiastiques et à vous préparer au saint ministère le temps qu'il vous faudrait consacrer à acquérir des connaissances que vous aurez bientôt perdues, parce que vous aurez peu occasion d'en faire usage (2). »

(1) M. Leblanc, curé de Saint-Christophe, au diocèse de Laval.

(2) Lettre du 22 février 1845. Le Mans. L'abbé Sauvé,

L'esprit d'obéissance l'empêcha seul d'accéder aux désirs de ses amis de Rennes. S'il ne put pour un temps limité résider encore près d'eux, il s'en dédommagea par une correspondance active. Toutes les œuvres de Rennes auxquelles il avait consacré les premières ardeurs de son zèle lui demeuraient bien chères; il faisait part à ses confrères de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de ses idées et leur demandait en grâce de ne pas abandonner l'œuvre des militaires fondée par l'apostolique M. Hervoin. Un ami, comme lui entré en cette année 1840 au séminaire, M. Paul de Forges, aujourd'hui M<sup>gr</sup> de Forges, évêque de Ténarie, lui écrivait d'Issy à la date du 29 décembre et lui manifestait de mêmes sentiments : « Vous ne sauriez croire combien je pense à vous, maintenant surtout que la Providence nous a fait embrasser la même carrière, après l'avoir désiré dans le monde, lorsque nous nous trouvions au milieu de ces bons amis que vous n'avez quittés qu'à regret... Vous êtes sans doute en relation avec quelques-uns de nos frères de Saint-Vincent-de-Paul.... » Les relations existaient en effet, et nul plus que l'abbé Henry ne suivait attentivement tous les actes de ses condisciples aimés. L'un

suivant les conseils de son ami de Rennes, avait pourtant subi le 18 mai 1841 le premier des deux examens requis avec une thèse pour le doctorat, l'examen sur le droit romain.

d'eux, dont on a lu de touchantes paroles, lui envoyait ces lignes que nous voulons citer car elles contiennent des enseignements et des exemples très propres à faire admirer la magistrature française : « Je suis avocat non plus seulement de droit, mais encore de fait, car vendredi dernier j'ai débuté aux assises. J'ai réussi à faire condamner mon client à deux années d'emprisonnement. On me dit que j'ai bien débuté, mais on me flatte un peu. M. Farot, président, que vous connaissez, m'a adressé de bien touchantes paroles; en terminant son résumé, et après quelques éloges d'usage, il m'adressa la parole et me dit : « Il y a vingt années, Monsieur, je débutais comme vous dans la carrière d'avocat, et du haut de ce siège que j'occupe aujourd'hui, votre honorable père m'adressait de bienveillants encouragements, dont le souvenir me sera toujours cher. C'est avec bonheur que je puis en ce jour encourager vos premiers efforts.... et je n'en doute pas, vous vous montrerez digne d'un nom estimé de la magistrature, honoré du barreau, cher à tout le monde. » — Je me plais, comme vous voyez, à vous citer ces paroles, parce qu'elles vous font comprendre ce qu'était mon excellent père, quelle perte énorme j'ai faite le jour où il m'a été enlevé. Oh ! s'il avait été présent à mes débuts, combien ses conseils m'eussent été précieux, et si réellement j'ai eu quelque succès, oh ! il me semble

voir la joie rayonner sur son visage, et puis il me semble le voir se jeter à genoux pour remercier Dieu. Oh ! le beau modèle que j'ai devant les yeux ! Priez, priez, cher ami, pour que les traits ne s'effacent jamais de ma mémoire, et pour que toujours le plus ardent de mes désirs soit de le reproduire dans ma conduite. Jamais je n'ai vu ce bon père aller au palais plaider sans qu'il ne se soit mis à genoux, qu'il n'ait imploré les lumières d'en haut, pour qu'il se montrât digne de la confiance de ses clients, et qu'il ne blessât jamais les règles de la justice et de la charité, sans qu'il ne baisât un crucifix porté par son saint oncle, l'abbé Carron, et sans qu'il n'ait fait le signe de la croix. Combien d'avocats agissent ainsi ? Eh bien, je veux imiter cette vie ; elle me paraît belle, noble, chrétienne ; vous m'aidez, cher ami, en priant souvent pour moi (1).... »

La demande de prières que faisait ce cœur humble et généreux allait, il le savait bien, à bonne adresse : l'abbé Henry Sauvé était l'un de ces séminaristes qui par l'heureux ensemble de leurs qualités font l'édification et l'honneur d'une communauté, et savent par leurs vertus rendre Dieu favorable à leurs désirs. Il poursuivait avec une ardeur égale la piété et la science, car il savait que si le prêtre a besoin de nombreuses connais-

(1) Lettre du 15 février 1844.

sances pour éclairer et conduire les âmes, il a besoin surtout de sainteté pour les toucher et les convertir : un acte de vertu est un excellent sermon. L'un de ses maîtres au Grand-Séminaire, M. l'abbé Coupris, aujourd'hui vicaire général du Mans, qui, n'étant encore que diacre, était appelé par la confiance de M<sup>gr</sup> Bouvier à enseigner la philosophie, a bien voulu nous donner son témoignage qui est en même temps celui de vénérés directeurs trop tôt disparus : « Je le connaissais (Henry Sauvé) comme distingué entre tous par son amour de l'étude, par sa grande piété et une délicatesse de conscience poussée parfois jusqu'au scrupule (1). » Ame timorée, l'abbé Henry craignait toujours de ne pas assez bien faire ; et la délicatesse très grande qu'il apportait à l'accomplissement rigoureux des minimes points du règlement était pour lui, trop souvent, la cause de vives souffrances que seuls pouvaient calmer des cœurs très compatissants. Esprit affiné, il voyait des imperfections, à ses yeux coupables, que d'autres n'auraient jamais aperçues, et le sacerdoce vers lequel il s'avancait rapidement, se montrait à ses yeux vraiment comme ce fardeau, cet honneur que les anges eux-mêmes regarderaient redoutable s'il leur était offert. Le 5 juin 1841, il recevait la première tonsure, signe de la cléricature,

(1) Lettre du 29 août 1896. Le Mans.



et le 18 décembre de la même année, les quatre ordres mineurs.

Une correspondance particulièrement précieuse qui continuait sous la forme de lettres spirituelles les excellents entretiens d'Henry Sauvé et de Reine Foubert, tous les deux pensionnaires de M<sup>me</sup> Fauconnier, à Rennes, nous initie aux bons sentiments du séminariste dans sa préparation au sacerdoce, et nous donne de l'âme de choix qu'il conseillait et dirigeait une idée parfaite. M<sup>lle</sup> Foubert avait eu une instruction très humble chez les Sœurs d'Évron, à Mayenne; mais comme elle était fort intelligente et très studieuse, elle acquit bien vite de nombreuses connaissances qui l'aidèrent à accomplir la rude tâche qui lui incombait. Ayant perdu son père, tailleur à Mayenne, et voyant sa pauvre mère atteinte d'aliénation mentale, elle quitta Mayenne pour vivre à Rennes, chez M<sup>me</sup> Fauconnier, sa parente. Factrice de confiance dans la maison Vatar, rue Saint-François, entendue à la vente des laines aussi bien qu'aux écritures et à la correspondance, elle sacrifiait tous ses appointements pour donner à sa mère, pensionnaire à Saint-Méen, tout le bien-être possible dans son triste état. Femme de grande vertu et de haute intelligence, elle était très appréciée de tous ceux qui la connaissaient; on admirait son dévouement, ainsi que nous l'avons déjà dit en citant le précieux témoignage de M. Bertrand, de l'Académie

française, et on recherchait même avec avidité ses conseils, auxquels on attachait le plus grand prix. M<sup>me</sup> Reine Foubert appréciait à sa valeur Henry Sauvé et lui vouait, comme à un membre de sa famille, une affection aussi élevée que pieuse. Les lettres qu'elle lui adressa à diverses reprises sont aussi remarquables par leur esprit chrétien que par la beauté du style, la noblesse et la grâce des sentiments. En les lisant, ou plutôt en les méditant, on évoque naturellement le souvenir des entretiens de saint Benoît et de sainte Scholastique, sa sœur, dans la grotte de Subiaco.

Dans sa première année de séminaire, l'abbé Henry eut la douleur de perdre sa mère bien-aimée et la peine très grande de ne pouvoir recueillir, avec ses suprêmes conseils, sa bénédiction; M<sup>me</sup> Sauvé mourut en effet presque subitement le 22 février, à une heure du soir, âgée seulement de cinquante-deux ans; le matin, elle avait fait la sainte communion, qui devait être son viatique. Henry, avec tous les siens, pleura beaucoup « celle dans le cœur de laquelle il était habitué à déposer ses plus intimes secrets, celle dont les avis, les vertus, la piété, lui rendaient douce et facile la voie du salut (1) ». Mais dans sa peine, il reçut les consolations très chrétiennes de ses amis. « Ayez confiance, lui disait l'un d'eux, cette

(1) Lettre du 9 avril 1841. Rennes. H. C.

séparation n'est pas éternelle; encore un jour, et nous reverrons, vous votre mère, moi mon père. Du haut du ciel, nos chers parents veillent sur nous, intercèdent pour nous; en les perdant sur la terre, ce sont de nombreux protecteurs que nous obtenons dans le ciel (1). » Un autre lui écrivait : « Oh! qu'ils sont à plaindre, n'est-ce pas, ceux qui n'ont pas la foi pour soutien, l'espérance pour consolation dans ces grandes infortunes. Toi, comme moi, c'est pour beaucoup sans doute aux sages leçons, aux bons exemples et aux ferventes prières de nos mères que nous devons d'être revenus à la religion qui fait aujourd'hui notre bonheur. Quelle reconnaissance ne leur devons-nous pas? La reconnaissance, c'est de l'amour; aimons-les, et remercions le Seigneur de nous avoir donné de si bonnes mères.... (2) »

Reine Foubert fit entendre aussi sa voix consolatrice. « Mon bon Henry, lui disait-elle, tu as fait une perte bien cruelle, et je comprends votre chagrin à tous. Votre mère était si bonne, si remplie d'affection pour vous. Mais si Dieu t'a privé de celle qui t'avait nourri, ne sais-tu pas qu'il t'a légué une mère plus tendre et plus dévouée encore. Ah! ne dis donc plus que tu n'as plus de mère. Marie, la divine consolatrice des affligés,

(1) Id. Lettre du 9 avril 1841. II. C.

(2) Lettre de Henri Benoiste. Alençon, le 19 mars 1841.

n'est-elle pas la mère de tous les chrétiens, et n'aimera-t-elle pas d'un amour de prédilection celui qui a tout quitté pour suivre son Fils bien-aimé (1)? »

Fils très aimant, l'abbé Henry éprouva donc une peine très grande de la disparition de sa mère ; cette croix qu'il lui fut ordonné de porter devint très salutaire, en lui montrant d'une manière très sensible que la vie du chrétien, à plus forte raison celle du prêtre, est un chemin du calvaire ; par elle, il comprit mieux que l'esprit de mortification est le cœur même du christianisme et il se disposa à renouveler dignement sur l'autel le mystère de la croix, en se crucifiant et en s'immolant lui-même. Ses lettres à Reine Foubert exposaient souvent cette doctrine du renoncement chrétien, qu'elle était très apte à comprendre. « Je te remercie, mon cher Henry, lui écrivait-elle peu de jours après la mort de M<sup>me</sup> Sauvé, le 20 mars 1841, de m'avoir communiqué ta pensée sur la mortification. J'en ai plutôt saisi le sens que suivi le mot à mot ; mais j'en ai vu assez pour me faire faire un retour sur moi-même. Oh ! que ce langage est étrange ! Comme il est en opposition directe avec les idées qui nous pressent de toutes parts. Hélas ! comment échapper à leur mauvaise

(1) Lettre du 4 janvier 1842. Rennes. Une lettre envoyée précédemment n'a pas été retrouvée.

influence? Elles sont si généralement reçues, qu'on regarde quasi avec pitié celui qui veut s'y soustraire. Et ce ne sont pas seulement les mécréants (eux au moins sont conséquents en recherchant les jouissances qui passent, ils n'en espèrent point d'autres), mais les disciples du Christ eux-mêmes ne savent plus sa doctrine, oublient ses exemples et se regardent, étonnés, quand on leur rappelle ses oracles. Je t'avoue que parfois je me demande si je ne me fais point une idée exagérée des devoirs qu'inspire le christianisme, si tous nous sommes appelés à marcher dans cette voie de renoncement et de sacrifice, ou bien, si cette route n'est ouverte que pour quelques âmes privilégiées; mais je ne puis longtemps rester dans ce doute, la loi est là et elle ne souffre point cette interprétation : « Que celui qui veut être mon disciple prenne sa croix et qu'il me suive. » Un autre jour, cette âme vraiment vertueuse revenait sur ce sujet avec la même clairvoyance et la même sûreté doctrinale. « La doctrine que tu m'exposes, mon cher Henry, me semble être tellement tout le fond du christianisme qu'il faut tout nier ou l'admettre. Qui peut croire aux abjections infinies de l'Homme-Dieu et ne pas croire en même temps que la voie de la souffrance est la seule qui reste à la créature coupable, dont les dérèglements n'ont pu être réparés que par le sacrifice du calvaire? Aussi, n'est-ce point l'esprit

qui se soulève; mais lors même qu'il cède à l'évidence, il reste en nous ce misérable cœur à dompter. Oh! qu'il est difficile de marcher courageusement à la suite du Crucifié. Il le faut cependant, notre salut est à ce prix. Courage donc, Henry, courage! Ce matin, en communiant, je me demandais comment pouvait en manquer si complètement une créature visitée si fréquemment par le Dieu de force. Oh! nous ne sommes point reconnaissants de cette faveur inouïe. Si notre cœur la sentait dans toute sa plénitude, pourrait-il s'amuser à désirer et à regretter rien de créé (1)? »

Tel est le langage que tenait au futur prêtre cette âme aussi distinguée par l'esprit que par le cœur qui, dans les conditions ordinaires de la vie commune, au milieu des occupations nombreuses d'un grand magasin de Rennes, savait trouver le chemin sûr de la perfection chrétienne. Passionnée pour la lecture, mais pour la lecture des livres sérieux, elle ne manquait point de demander les avis de l'abbé Henry sur ce point. Ainsi, d'après ses conseils, elle suivait avec le P. Lacordaire les travaux apostoliques de saint Dominique; elle admirait avec M. de Montalembert l'héroïque dévouement et l'inépuisable charité de sainte Élisabeth de Hongrie; comme elle aurait voulu pouvoir, à l'exemple du noble comte, s'agenouiller, dans

(1) Lettre du 8 septembre 1842.

l'église de Marbourg, devant la châsse délaissée de la *chère sainte*, sur cette froide pierre creusée par une piété qui, hélas ! ne laissait aucune trace dans les cœurs (1) ! Elle lisait aussi avec profit l'ouvrage de Bossuet : *Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne*. L'abbé Henry Sauvé aimait beaucoup les ouvrages de celui que l'on a appelé le dernier des Pères de l'Église et dans cet amour il y avait une grande reconnaissance. « Faites lire Bossuet à vos séminaristes, disait-il plus tard à M. Daligault, supérieur du Grand-Séminaire de Laval ; c'est à lui que je dois, après Dieu, ma conversion. »

Le séminariste du Mans était d'autant heureux de donner à Reine ses conseils que celle-ci les recherchait davantage. « Oh ! dis-moi, écrivait-elle, que dois-je faire pour correspondre à la grâce ? Ne crains pas de m'effrayer, *mon cœur est prêt*, et la grâce le presse de s'abandonner tout entier. Si la semence que tu as déposée sur une terre aride n'a pas laissé de produire quelques fruits, que sera-ce de celle que tu confieras à une terre que Dieu semble féconder par sa rosée. —

(1) Les éditeurs du magnifique ouvrage illustré *Sainte Élisabeth de Hongrie*, par le comte de Montalembert, 2<sup>e</sup> édition (Tours, Mame, 1880), ont laissé une fausse date à la fin de l'Introduction, p. 103. Au lieu de 1846 il faut lire 1836. M. Léon Gautier, dans la belle préface de cette édition, est très exact quand il donne l'année 1836 et le 1<sup>er</sup> mai comme dates de l'Introduction.

Tu m'engages à laisser mon cœur s'ouvrir aux influences de la grâce ; hélas ! je ne la reçois qu'en tremblant, je crains de trop m'attacher à sa consolation et de travailler à détruire en moi tout ce qui déplaît à Dieu. Pourquoi chercherais-je à me nourrir de la manne qui n'est due qu'aux victorieux, avant d'avoir essayé de combattre. Non, mon Dieu, je ne vous demande point les douceurs de votre service. Ce que je vous prie instamment de m'accorder, c'est une vue plus éclairée de vos desseins sur moi et le courage de marcher quand ils me seront connus (1). »

M<sup>lle</sup> Reine était fort reconnaissante à l'abbé de ses soins charitables et ne manquait aucune occasion de lui donner des preuves de son dévouement. A l'approche du jour où il devait recevoir la tonsure et entrer dans les rangs du clergé, elle multipliait à son intention ses prières et ses sacrifices. « Puisse Dieu, disait-elle, faire pleuvoir sur toi les grâces qui font les saints prêtres ! Oh ! mon cher Henri, tes prières devront être puissantes au jour où tu commenceras ton sacrifice ; pense donc aussi un peu à moi et prie Dieu de m'attacher à lui pour toujours (2). » Plus pressées étaient encore ses sollicitudes à la veille du sous-diaconat ; toutes ses bonnes œuvres du mois fu-

(1) Lettre du 30 août 1841.

(2) Lettre du 28 mai 1841.



rent consacrées à cette chère intention et elle prit soin de s'assurer pour ce grand jour l'offrande spéciale du saint sacrifice. Avec une grande délicatesse elle écrivit alors : « Combien je serai heureuse d'apprendre que tu ne te seras point laissé troubler par des scrupules exagérés. Je me rassure un peu sur ta conscience dans ceux qui te dirigent. Ne leur as-tu pas ouvert tout ton cœur, et s'ils te disent d'avancer avec confiance, oh ! je t'en conjure, plus de perplexités et de doutes, rejette loin de toi le souvenir de cette année que tu passais éloignée de Dieu, pour ne songer qu'à la consécration que tu veux lui faire de celles qui te restent à vivre, et puisse cette consécration attirer sur toi toutes les bénédictions du ciel (1). »

Tels furent les conseils et telles les prières de cette âme saintement courageuse, dont les quelques paroles précédemment citées n'ont pu être lues sans édification et qui renferment à l'adresse des demi-chrétiens de notre époque, des leçons propres à les désillusionner et à leur montrer, sous son jour véritable et dans sa sévère mais divine beauté, le caractère propre du christianisme.

Les excellentes dispositions de l'abbé Henry Sauvé, à l'approche du grand jour du sous-diaconat, se manifestaient par un nouveau et très vif

(1) Lettre du 12 mai 1842.

attirait pour la vie religieuse. Dès le 11 avril 1842, il s'était mis en relation avec le P. Boulanger, de la Compagnie de Jésus, supérieur de Saint-Acheul, et il lui avait confié l'idée qu'il avait alors de se faire jésuite. Il lui fut répondu, à la date du 26 avril, que pour prendre sagement un parti définitif, il devait préalablement faire une bonne retraite, où, sous la conduite d'un directeur, il examinerait devant Dieu ses diverses inclinations. Le P. Boulanger émettait en outre cet avis qu'il ne reçût pas, avant cette retraite, le sous-diaconat, « le bréviaire prend du temps aux études que font nos jeunes gens ». D'autre part, M. Godefroy Saint-Marc, devenu évêque de Rennes, pensait que son ancien dirigé, avant d'être jésuite, ferait bien de recevoir le sacerdoce. Les conseils différaient; Henry n'eut pas le bréviaire, et avant la réception du sous-diaconat il se rendit rue des Postes, 18, à Paris, chez les Pères Jésuites, afin d'étudier leurs règles et de s'éclairer sur sa vocation. Peu de jours après son arrivée au lieu de sa retraite, il reçut ces charitables conseils de son directeur au Mans, M. Charles Fillion : « Je remercie de tout mon cœur notre bonne Mère des soins qu'elle a pris de vous dans votre voyage et à votre arrivée à Paris. J'ai la confiance bien ferme qu'elle s'est chargée de votre affaire et elle l'a si heureusement conduite jusqu'ici qu'il n'y a point de doute qu'elle ne l'achève de même pour

la plus grande gloire de Dieu. C'est la grâce que je lui demande tous les jours. Tous les jours aussi au saint sacrifice je prie Notre-Seigneur de vous faire connaître sa sainte volonté et de vous donner la grâce de l'accomplir dans toute son étendue. Oh ! bienheureux serez-vous s'il vous appelle à le servir dans la Compagnie qu'il s'est choisie au milieu de l'Église, et si comme les apôtres vous quittez tout pour le suivre « *relictis retibus et patre!* » Toutefois attendons en paix qu'il nous révèle ses desseins. C'est dans la solitude et le calme qu'il le fera, et en priant Marie « *cum Maria matre Jesu....* (1) » Le séjour de l'abbé Henry se prolongeait dans une retraite, fervente à coup sûr, mais qui ne donnait pas la solution un moment espérée. « Eh bien ! écrivait de nouveau M. Fillion, il n'a donc pas encore plu à notre divin Maître de vous manifester clairement sa volonté sur vous, il veut vous tenir encore dans l'attente de ses ordres. Attendons donc avec patience et en paix « *bonum est præstolari cum silentio* (2) ». Après deux mois écoulés, les mois de juin et de juillet, le retraitant quittait les « bons Pères » tout pénétré à leur endroit d'une reconnaissance, d'une estime et d'une affection qui ne se démentirent jamais.

(1) Lettre du 2 juin 1842. Au séminaire du Mans.

(2) Lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1842. Au séminaire du Mans, la veille de la Visitation.

Après deux autres mois de vacances dans sa famille, à Ernée, l'abbé Henry rentrait au Grand-Séminaire du Mans et se disposait à suivre les cours de sa troisième année, lorsque M<sup>er</sup> Bouvier lui fit un appel très inattendu pour le poste de régent de la classe de troisième, au collège ecclésiastique de Château-Gontier. Ce collège venait de subir une transformation. Monseigneur l'évêque du Mans comprenant l'impossibilité de maintenir au Mans l'institution de Tessé la transféra à Château-Gontier; il aurait voulu, par cette occasion, faire agréer le nouveau collège comme petit séminaire : l'administration universitaire s'y refusa et consentit simplement à éliminer du collège l'élément laïque imposé en octobre 1832 et à reconnaître un corps de professeurs ecclésiastiques, munis des grades universitaires. M<sup>er</sup> Bouvier annonça cette décision à son clergé dans une circulaire du 21 mai 1842. « Nous souhaitons vivement, écrivait le prélat, qu'une institution libre de plein exercice fût établie à Château-Gontier; il a été impossible de l'obtenir.... Mais on nous a accordé qu'à partir de la rentrée prochaine, le personnel soit entièrement composé d'ecclésiastiques qui auront notre confiance et mériteront celle des parents (1). » Au nombre de ces ecclé-

(1) On trouvera d'intéressants détails sur cette affaire dans l'ouvrage de M. Pichon, chanoine, secrétaire de l'évêché du Mans : *Essai historique sur les séminaires du*

siastiques était l'abbé Henry Sauvé; on faisait appel à son diplôme de bachelier ès lettres, à sa grande obligeance plus certainement qu'à ses goûts. Du reste, sa nomination au poste de régent de troisième au collège de Château-Gontier en remplacement de M. Brionne, appelé à une autre destination, n'avait été faite par le ministre de l'instruction publique, M. Villemain, qu'à titre provisoire. A cette époque, où la liberté de l'enseignement secondaire n'existait pas encore, un arrêté ministériel était nécessaire pour toute nomination dans l'enseignement (1).

En arrivant à Château-Gontier, l'abbé Henry Sauvé trouvait à la tête du collège, comme principal, un de ces prêtres que l'on ne fréquente point sans devenir meilleur, M. Charles Descars (2). Ancien professeur de rhétorique et de philosophie dans ce même collège où il était entré en 1825,

*Mans, 1802-1875*, p. 99-102. Le Mans. Leguicheux-Gallienne, 1879:

(1) L'arrêté, communiqué par l'académie d'Angers, était en date du 26 octobre 1842.

(2) M. Descars naquit au Mans le 21 avril 1797, en la paroisse de Notre-Dame de la Couture; il fut ordonné prêtre le 21 avril 1821 et nommé le même jour vicaire à Vallon (Sarthe). Démissionnaire de sa charge de principal du collège, il habita Laval pendant plusieurs années et fut le premier rédacteur de *la Semaine religieuse*. M<sup>r</sup> Wicart le nomma vicaire général honoraire. Une cécité incurable l'obligea de cesser ses travaux; il mourut le 5 octobre 1879, à Vallon, dans sa famille où il vivait depuis quelques années.

après un vicariat de quatre années à Vallon, M. Descars remplaçait depuis 1843, comme supérieur, M. Devaux. Modèle de parfaite régularité dans ses devoirs sacerdotaux, homme de science et littérateur délicat, M. le principal avait les qualités et les vertus qui permettent d'exercer une influence souveraine sur les maîtres et les élèves. Tous étaient captivés par ce prêtre éminent dont la physionomie aussi fine que gracieuse révélait la belle intelligence et le grand cœur. L'abbé Sauvé se donna de suite à M. Descars, qui répondit de son côté à d'affectueuses avances, par autant d'estime que d'amitié.

Le régent de la classe de troisième ne passa que deux années à Château-Gontier; mais ce temps lui suffit amplement pour provoquer, par son départ, d'unanimes regrets.

Les maîtres ne pouvaient trouver un collègue ni plus gracieux ni plus complaisant, un collègue toujours aussi gai et sachant également par ses bons mots et ses spirituelles anecdotes, égayer les conversations sans froisser le prochain. Les élèves de leur part appréciaient fort un maître qui se faisait de leur instruction et de leur éducation une idée très grande. L'un d'eux mérite assurément une mention particulière : c'est le jeune Léon Ducoudray (1), le futur jésuite et rec-

(1) Marie-Léon Ducoudray est né à Laval le 6 mai 1827;

teur de l'école Sainte-Geneviève, à Paris, l'héroïque martyr de la Commune en mai 1871. Cet élève de choix avait commencé ses études classiques à Paris, au Petit-Séminaire Saint-Nicolas, que dirigeait alors avec éclat le futur évêque d'Orléans, M. Dupanloup. En 1842, sa santé étant fort compromise, il fut retiré de cet établissement célèbre mais trop éloigné de sa famille, l'une des plus honorables de Laval, et placé dans le collège de Château-Gontier dont la transformation nouvelle agréait aux chrétiennes populations du pays. Léon Ducoudray entra donc comme élève de troisième au moment même où l'abbé Henry Sauvé était nommé professeur de cette classe. La confiance absolue qu'il voua à son maître affectionné paraît dans les quelques lettres qu'il lui écrivit en 1844 et en 1845. Ces lettres heureusement conservées et qui serviront au procès de canonisation introduit en cour de Rome sont admirables de simplicité et d'humilité chrétiennes; elles sont de vraies reliques que l'on touche et que l'on baise avec respect. Nous ne pouvons malheureusement en citer ici que quelques extraits.

Les PP. Daniel et Mercier, S. J., qui ont écrit la vie d'un religieux qui fait tant honneur à leur Compagnie, disent à la page 14<sup>e</sup> de leur ou-

il a été baptisé le même jour à l'église de la Sainte-Trinité, aujourd'hui église cathédrale. Sa mort glorieuse, sous les balles des fédérés, eut lieu à Paris le mercredi 24 mai 1871.

vrage (1) : « Une question se pose tout naturellement à la sortie de Léon du collège, où il s'est fait remarquer par une piété exemplaire : sera-t-il prêtre ? A s'en tenir aux apparences, il n'en sait rien encore. » En 1844, dans les premiers mois de son année de philosophie, les apparences étaient pour le sacerdoce. Voici en effet ce qu'il écrivait de Château-Gontier à son ancien maître, sous la date du 7 novembre : « Je vous parlerai maintenant des révolutions que le Bon Dieu opère en moi depuis quelque temps, et je vous demanderai des conseils que vous pourrez facilement me donner. Eh bien ! depuis la rentrée je suis agité par la pensée de ce que je dois faire après mes études, en un mot de ma vocation. Je ne sais si je suis à l'âge où le démon vient nous tendre des pièges pour vous conduire dans une mauvaise voie au milieu du monde ; mais je suis agité, bouleversé par toutes sortes d'idées, et après bien des luttes, bien des combats, *le Bon Dieu me rappelle toujours à la même idée, celle de me donner à lui* : je crois que le Seigneur ne m'a pas mis au milieu d'une famille chrétienne pour me laisser comme tant d'autres jeunes gens errer au milieu du monde ; et voilà ce qui me bouleverse depuis longtemps malgré moi ; priez pour moi, je

(1) *Léon Ducoudray, recteur de l'école Sainte-Geneviève (1827-1871)*, par les PP. Daniel et Mercier, S. J. 1 vol. in-12, XII-344. Paris. V. Reteaux, 1893.



vous en conjure, je sens que j'ai plus que jamais besoin de prières. Quant au Bon Dieu, il fera de moi ce qu'il voudra, et au milieu de toutes mes agitations, je lui répète les paroles du psalmiste : *Notam fac, Domine, ciam in quâ ambulem*, et j'espère que celui qui m'a entouré dès ma jeunesse de toutes ses bontés, ne m'abandonnera pas plus tard. » Tel est le langage plein de droiture, de confiance et d'abandon à la volonté divine que tenait à dix-sept ans Léon Ducoudray. Dans d'autres lettres, le jeune étudiant faisait connaître sa manière d'agir sous le rapport de la piété, ses progrès où ses insuccès dans les classes, son zèle pour les œuvres de charité : « Pour moi, écrivait-il, je suis peut-être trop entreprenant; mais je pense aux paroles de saint Vincent de Paul, qui disait si justement : commençons le bien; Dieu finira (1). » Un autre jour il disait avec une humilité charmante : « Je vais tâcher de dompter ma légèreté, et pour cela veiller et prier sont les moyens qui me paraissent les plus efficaces pour fortifier ma pauvre âme; quand je tomberai encore j'irai trouver mon confesseur, afin de me mettre toujours en paix avec Dieu; le reste viendra de lui-même (2). » L'abbé Sauvé se plaisait à entretenir

(1) Lettre du 2 décembre 1845. Château-Gontier. L'année 1844 n'est pas indiquée; mais c'est cependant la date certaine, l'abbé Sauvé n'ayant passé qu'un mois de décembre à Saint-Sulpice, celui de l'an 1844.

(2) Lettre du 4 avril 1845. Château-Gontier.

des dispositions si pleines de promesses pour l'avenir et prodiguait ses conseils. Léon en était fort reconnaissant ; il lui disait : « C'est avec bien du bonheur que j'ai reçu votre dernière lettre où vous me donniez les conseils les plus salutaires, conseils qui m'excitaient d'autant plus au bien, qu'ils étaient dictés par le cœur d'un prêtre si zélé pour le salut de ma pauvre âme (1). » De telles paroles ne font-elles pas le même éloge du maître et de l'élève ? Heureux aussi l'éducateur qui, avec l'aide de Dieu, a entretenu et fait fructifier ces belles qualités, qui a vu, dans l'un de ses enfants, un héros chrétien et, espérons-le du jugement de l'Église, un glorieux et très saint martyr !

Ce zèle intelligent dans la grande œuvre de l'éducation chrétienne de la jeunesse était entretenu, chez l'abbé Henry, par les précieux enseignements de son directeur au Grand-Séminaire du Mans, M. Fillion. « Que la grâce et la paix de Notre-Seigneur soient avec vous toujours, lui souhaitait ce saint prêtre dont on ne connaît point assez les mérites, qu'elles vous accompagnent dans toutes vos études, dans tous vos rapports avec les chers enfants qui vous ont été confiés « *donec formetur Christus in vobis* (2) », et que

(1) Lettre du 6 juin 1845. Château-Gontier.

(2) *Ad Galat.*, IV, 19.

vous devez enfanter de nouveau comme saint Paul « *filioli mei quos iterum parturio* (1) », et si pour cela vous avez à souffrir, si ce ministère est difficile, n'oubliez jamais cette parole de Notre-Seigneur : « *Mulier cum parit, tristitiam habet... ; cum autem pepererit puerum, jam non meminit pressuræ, etc....* (2) ». Ah ! que nous devons nous estimer heureux de pouvoir jeter les premières semences de la vertu dans des âmes où elles doivent fructifier jusqu'à la vie éternelle (3) ! »

Cette ardeur que le régent de troisième mettait à cultiver le cœur de ses élèves, il la manifestait aussi pour aider au développement des facultés de leur esprit. Les plus minimes détails de cette classe très importante, dite *des grammaires*, étaient exposés par lui avec une conscience vraiment extraordinaire. On raconte sur ce point un fait curieux. Quelque jour, pendant que deux maîtres, MM. Nichet et Leroy, se trouvaient dans la cour des récréations, un bruit inaccoutumé — peut-être vaudrait-il mieux dire accoutumé — se fit entendre du côté de la classe de troisième. On eût dit la voix d'un bouillant prédicateur lançant quelque pathétique périclase ou d'un professeur exposant avec une véhémence toute cicéronienne quelque-une des *Catilinaires*. « Allons donc, dit

(1) *Id.*

(2) *Joh.*, xvi, 21.

(3) Lettre du 15 octobre 1843. Saint-Denis-d'Anjou.

M. Nichet à M. Leroy, écouter l'abbé Sauvé; sans doute il fait une instruction religieuse à ses élèves. » Ces Messieurs s'approchèrent silencieusement de la fenêtre, avec la bonne intention qu'on leur suppose. Et qu'entendirent-ils? L'abbé Henry expliquant l'augment et le redoublement dans la conjugaison des verbes grecs!.... Qui aurait pu croire que, dans ces choses petites et abstraites, l'enthousiasme de l'éloquence se fût un jour trouvé?...

Le régent de troisième donnait à ses élèves l'exemple d'un travail persévérant, et ces derniers faisaient, sous sa conduite, des progrès que l'on prenait plaisir à constater. Mais, dans son ardeur pour l'étude, l'abbé Henry Sauvé craignait de se dépenser sans grand profit pour son âme; il se plaignait à son directeur des difficultés qu'il éprouvait à servir Dieu aussi bien que son prochain. M. Fillion venait immédiatement au secours de celui qui faisait appel à ses lumières et donnait de ces avis qui ont permis à M<sup>sr</sup> Pie, prononçant son oraison funèbre dans la cathédrale du Mans, de dire que le don éminent de cet évêque fut le don de conseil. En lisant ces lignes que nous nous reprocherions d'omettre, chacun souscrira au jugement porté par l'évêque de Poitiers : « Son triomphe, dans l'enseignement de la science du salut, ce sont ces correspondances particulières, ces lettres de direction qui occupaient une partie notable de

son temps (1). » « Un mot de vos occupations et de vos études, mon bon ami, écrivait M. Charles Fillion. Elles vous préoccupent donc parfois et vous absorbent tout entier, et au lieu de vous porter à Dieu vous en éloignent. C'est, hélas ! une de nos misères de nous donner avec tant d'empressement aux moyens que nous oublions la fin où ils doivent nous conduire. Il serait pourtant bien à propos que notre âme, quoique nous fassions sur la terre, fût toujours unie à Dieu au ciel, *nostra autem conversatio in caelis est* (2), et c'est dans cette union seule que nous pouvons puiser les grâces dont nous avons besoin même pour nos études, et à plus forte raison pour porter au bien ceux que nous instruisons. Il faudrait que nous qui avons renoncé au monde, à ses sentiments et à toute sa conduite, nous servissions Dieu comme les anges qui exécutent avec un zèle et une ardeur non pareille tous les ordres qu'ils en reçoivent et qui cependant ne perdent jamais de vue sa présence, *semper vident faciem Patris mei* (3). Oh ! que de force nous donnerait l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans toutes nos actions ! Que de sagesse elle mettrait dans nos paroles, et

(1) *Œuvres de M<sup>r</sup> Pie*, tom. VIII, 2<sup>e</sup> édition. Poitiers. H. Oudin, 1878, p. 197-198.

(2) *Ad Philip.*, III, 20.

(3) *Matt.*, XVIII, 20.

que de bien ce bon Maître opérerait par notre moyen (1). »

Ces conseils si remplis de l'esprit surnaturel et tout imprégnés des parfums de la Bible avaient une force particulière que notre abbé n'ignorait pas ; il les provoquait souvent et trouvait en eux une compensation à son éloignement du séminaire, éloignement qu'il aurait voulu faire cesser à la rentrée de 1843-1844 ; il ne tint pas à lui en effet qu'il ne redevint de professeur à Château-Gontier élève au Mans ; mais M<sup>sr</sup> Bouvier se vit d'autant plus obligé de contrarier ses désirs, qu'en 1844 l'administration universitaire, de plus en plus tracassière, exigea même pour les basses classes des professeurs bacheliers, et que le nombre de ces diplômés était fort restreint. L'Université se vengeait ainsi des réclamations de l'épiscopat en faveur de la liberté de l'enseignement secondaire et des brochures pleines de verve et de légitime indignation que Louis Veuillot, déjà célèbre, et Paul Lamache, l'ami d'Ozanam, écrivaient sur ce sujet avec un succès immense.

Une circonstance particulière ne permit pas cependant au régent de troisième de se rendre au collège dès octobre 1843 : la maladie le retint plusieurs semaines dans sa famille, à Ernée, et il ne rentra à Château-Gontier qu'après avoir reçu,

(1) Cette lettre n'est pas datée.

aux Quatre-Temps de Noël, le 13 décembre, le diaconat (1). D'Ernée il tenait à suivre ses élèves et se faisait donner des nouvelles de son cours, où il était suppléé par M. l'abbé Turpin. L'un de ses collègues, à qui il était spécialement cher, M. Deslais, professeur de rhétorique, le mettait au courant, lui disait que ses élèves en étaient à l'épisode de Nisus et d'Euryale, mais surtout lui rappelait — et ce détail est bien touchant — l'engagement pris mutuellement de réciter chaque jour l'un pour l'autre le *Memorare*. Comme cet ami véritable regrettait son absence ! « J'ai besoin, lui disait-il, d'un ami du cœur, qui par ses paroles et ses exemples, m'aide et me soutienne dans la vie spirituelle. Le travail est moins pénible, quand on est deux à porter en commun le poids du jour ; le fardeau est plus léger quand il est partagé ; le voyageur s'ennuie souvent dans la route quand il est seul ; avec un ami, le chemin se fait sans qu'on y pense (2). » Pour lui témoigner d'une façon particulière son affection, M. Deslais écrivait à l'abbé Henry Sauvé quelques mots du cœur pour le bien

(1) Ce fut, pensons-nous, le samedi de la Passion 1843, que l'abbé Sauvé fut ordonné sous-diacre. La date du sous-diaconat ne figure pas sur les registres de l'évêché du Mans. Il est certain que ce fut pendant son professorat à Château-Gontier qu'il entra dans les ordres majeurs. La probabilité de la date indiquée résulte d'une lettre de M. Chevereau. Le Mans, 5 mars 1843.

(2) Lettre du 16 novembre 1843. Château-Gontier.

disposer à recevoir sous peu de jours le diaconat : « Vous allez goûter Dieu dans la retraite. J'envie votre sort. Vous puiserez largement les grâces de l'Esprit-Saint ; vous allez monter le degré le plus prochain du sacerdoce.... Je me convaincs de plus en plus de cette vérité, depuis si longtemps proclamée par Notre Sauveur Jésus-Christ, qu'il faut que le chrétien et surtout le prêtre, se renonce lui-même. Le prêtre, en passant parmi les hommes, doit s'attendre à tout donner et à ne rien recevoir que de la main de Dieu. Le monde ne lui donne que des plaies à guérir et des persécutions à souffrir.... Le prêtre doit répandre tout ce qu'il a de charité dans le cœur : il puise en Dieu pour donner aux hommes (1). » Voilà certes de belles considérations qui font vivement apprécier le bienfait d'une amitié sérieuse et chrétienne.

Ordonné diacre et revenu à la santé, l'abbé Henry revint à Château-Gontier, au milieu de ses élèves qu'il lui tardait de revoir. Mais ce ne devait plus être que pour peu de mois. Son évêque consentait à sa démission de régent, titre au reste qui était simplement provisoire. Le professeur aspirait à reprendre la vie du séminaire, ne sentant que trop bien l'insuffisance de sa préparation spirituelle au sacerdoce ; il lui fallait vivre de la règle, et d'une règle qui ne se montre jamais aussi facile

(1) Lettre du 8 décembre 1843: Château-Gontier.



à observer que dans la vie de communauté. A son directeur, il s'ouvrait de ses imperfections, et celui qui le suivait avec une si fraternelle attention lui répondait : « Vous avez besoin d'une grande fidélité à votre règlement ; sans cela vous ne serez jamais à Dieu, et de plus vous ne serez jamais tranquille, vous ferez le bien par boutades. Vous détruirez aujourd'hui ce que la grâce avait fait hier en vous, et vous forcerez le Bon Dieu à recommencer tous les jours l'œuvre de votre perfection. Je ne veux pas vous parler d'une fidélité servile qui engendre les scrupules et les tracasseries ; mais d'une fidélité qui vient de l'amour et qui fait que tous nos actes sont autant de preuves de celui que nous avons pour notre bon Maître. L'accomplissement de vos règles vous deviendra facile si cet amour brûle dans votre âme, parce que vous ne chercherez plus que le bon plaisir de celui que vous aimerez.... Toutefois, cette amoureuse fidélité, comme toutes les vertus, demande de la persévérance et des efforts pour devenir en nous une habitude. Courage donc, appelez Marie au secours, « *auxilium christianorum* (1). »

Ces paroles étaient d'or ; pour les mieux mettre en pratique, l'abbé Henry Sauvé eut aussitôt l'idée de se rendre dans cette excellente commu-

(1) Lettre datée : le 3<sup>e</sup> dimanche de carême, 1844. Saint Vincent.

nauté où depuis près de deux siècles les règlements de la vie sacerdotale étaient appliqués avec une sagesse et une méthode admirables, où de jeunes séminaristes venaient de tous les diocèses de France se former aux habitudes qui leur conviennent en étudiant sur le vif les traditions de M. Olier et de saint Vincent de Paul, en imitant de si parfaits modèles. Il disposa donc toutes choses afin d'entrer, au mois d'octobre 1844, au Grand-Séminaire Saint-Sulpice, à Paris.

Cette maison ne lui était pas inconnue ; là, en effet, en 1836, il avait trouvé, en la personne de M. Carbon, un véritable homme de Dieu, et il avait singulièrement bénéficié de ses lumières et de son ministère. Saint-Sulpice lui rappelait de très doux souvenirs ; n'était-ce pas là qu'avait brillé pour lui cette bienfaisante étoile qui, dissipant les ténèbres du doute autour de son âme, l'avait ramené à l'amour de Dieu ? N'était-ce pas là qu'une voix, parlant avec l'autorité du Christ, l'avait reconduit dans le vrai chemin de son salut, d'où il s'était un peu écarté ? Il savait en outre que dans cette demeure son directeur vénéré, M. Charles Fillion, avait acquis cet art habile et singulièrement enviable par lequel il dirigeait son âme.

En arrivant à Saint-Sulpice. l'abbé Sauvé, diacre, rencontrait encore M. Carbon, qui était devenu directeur du Séminaire ; il voyait en outre

à la tête de la vénérable compagnie de M. Olier M. Garnier, Supérieur général, le savant orientaliste, et parmi les professeurs, MM. Laloux, Cârrière, le Hir, et plusieurs autres prêtres, également distingués par leurs travaux scientifiques et leurs vertus.

Dès son entrée dans cet asile de la piété et de la science, il éprouva de vives consolations qui ne cessèrent d'enseigner le séjour d'une année scolaire qu'il y fit. Ce bonheur était la récompense de son application. Par tous les moyens possibles, il s'efforça de bien profiter de cette année, persuadé qu'il était de ne retrouver jamais rien de pareil, surtout s'il devait de suite entrer dans le saint ministère et trouver en ces occupations diverses bien des occasions de dépenser et de distribuer aux autres, mais peu d'acquérir pour lui-même. Voulant donc spécialement amasser un grand trésor de science théologique, il hésita un instant à accepter la charge de catéchiste qu'on lui offrait; il craignait de consacrer à ce ministère un temps d'autant plus précieux qu'il devait être court et d'infliger par suite à ses études des dommages très préjudiciables. Il accepta cependant par obéissance. Sa grande facilité de travail lui permit de mener de front les études et le catéchisme. Le professeur de théologie dogmatique, au grand cours, distingua de bonne heure parmi ses nombreux élèves le diacre du Mans. Étonné de son ardeur

pour le travail, de sa promptitude à saisir toutes les opinions des théologiens, de son attente curieuse des nouvelles expositions doctrinales, ce professeur lui avait donné un très curieux et très juste surnom en l'appelant « *télégraphe théologique* ». Ce maître était M. Laloux.

Quelle belle et curieuse figure que celle de ce professeur éminent ! Comme elle figurerait bien dans cette galerie de Sulpiciens dont l'abbé Fesch a tracé les portraits ! (1). M. Laloux appartenait par sa naissance et ses premières années de ministère au diocèse de Cambrai. Doué d'une mémoire extraordinaire, il savait par cœur dès son séminaire tous les canons du concile de Trente. A trente ans, il dirigeait le Petit-Séminaire de Cambrai, à trente-trois le Grand-Séminaire, avec les titres de chanoine titulaire et de vicaire général. Surviennent les événements politiques de 1830 : alors M. Laloux entre dans la Compagnie de Saint-Sulpice qui revoit avec plaisir son brillant élève d'autrefois, professe au Grand-Séminaire de Clermont, et devient bientôt supérieur du Grand-Séminaire de Bordeaux. En 1838, il succède à M. Carrière comme professeur du grand cours de théologie fondé à Saint-Sulpice par M. Carrière lui-même.

(1) *Au Séminaire. Saint-Sulpice et les Sulpiciens*, par l'abbé P. Fesch. Paris. Leday, 1891.

Nul jouteur dans les argumentations théologiques ne lui est comparable ; caustique, plein de verve, il terrasse vite ses opposants. Quel adversaire trouve en lui le menaisianisme ! « Où prenez-vous donc, dit-il aux partisans des idées philosophiques de Lamennais, votre *sens commun*? — Dans la raison générale. — Et cette raison générale, dans quel vaisseau se déverse-t-elle? — Dans mon intelligence. Eh bien, mon ami, je suppose votre intelligence universelle et parfaite. Mais votre voisin a également son intelligence, et si son intelligence est semblable au tonneau sans fond des Danaïdes, que devient votre sens commun? » L'argument est aussi péremptoire qu'inattendu. Dans aucune occasion, le mot spirituel ne lui manque. Le voici montant en chaire pour faire la méditation quotidienne ; il succède à M. Baudry, futur évêque de Périgueux, qui, faisant ses délices des contemplations du cardinal de Bérulle, a pendant huit jours fait méditer les séminaristes sur le Verbe. « Messieurs, vous avez médité dernièrement sur le Verbe. Cette semaine nous allons méditer sur le Verbe.... silencieux. Première méditation : le silence. »

Tel est M. Laloux ; il perce à jour son élève, comprenant à merveille toutes ses facultés et devinant un jouteur futur, capable de rompre avec lui quelques bonnes lances ; il veut le former au travail et lui inculquer les bonnes méthodes. Sou-

vent il le mande dans sa chambre de travail et lui dit : « Mon ami, lisez peu, mais lisez les grands auteurs, ceux qui ont vraiment une pensée à eux ; ceux-là sont rares, très rares ; presque tous ne sont que des compilateurs. Lisez saint Thomas, Cajetan, Suarez. A la bonne heure, voilà des hommes qui pensent et font penser ! » M. Laloux apprend à lire à Sauvé, en lui expliquant le *timeo hominem unius libri*. Il lui enseigne également l'art de réfléchir. « Vous me lirez le *traité des lois* de Suarez ; les lois positives, la coutume y sont merveilleusement expliquées. Vous lirez de telle page à telle page, et quand vous aurez fait cela vous viendrez me trouver. » L'abbé se conforme à l'avis et revient près de son maître. « Rendez-moi compte de votre travail. Qu'avez-vous lu ? Quelles sont les idées de Suarez sur le point examiné ? Quelles sont ses preuves ? Donnez-m'en l'analyse. » L'étudiant, toujours d'après la même méthode qui tenait son intelligence comme perpétuellement à l'affût, avançait à pas comptés, mais à pas sûrs, dans la science théologique. « Cet homme, disait plus tard M<sup>sr</sup> Sauvé, m'a appris à bien lire et à réfléchir. » Bien lire et réfléchir sont choses simples et élémentaires ; et pourtant sont-elles si communes ?

M. Laloux contribua donc pour une bonne part à la formation intellectuelle de l'abbé Sauvé ; par sa direction sûre et persévérante, par son coup

d'œil habile à discerner les vrais talents et par le soin qu'il mettait à les développer pour le plus grand bien de l'Église, il montrait d'avance le bien fondé des observations que M. Icard, supérieur général de Saint-Sulpice, présentait plus tard sur la formation intellectuelle des élèves des grands séminaires (1). Certaines critiques ont été adressées à l'illustre Compagnie de Saint-Sulpice sur ce dernier objet. Le P. Chocarne, dans sa belle vie du P. Lacordaire, tient certainement un langage trop absolu quand il écrit ces lignes : « Saint-Sulpice se préoccupe peu d'étudier et de développer dans ses élèves des aptitudes spéciales pour des besoins particuliers, de préparer des docteurs, des savants (2). » Le P. Chocarne donne une appréciation bien plus juste quand il dit « qu'un des signes auxquels on reconnaît un saint prêtre est le soin qu'il prend de conserver fidèlement ses pratiques du séminaire. De là vient en partie au clergé français, formé par la règle ou l'esprit de Saint-Sulpice, l'honneur et l'estime dont il jouit partout (3) ». La formation de la vie

(1) M. Icard traite soigneusement ce sujet dans ses *Traditions de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice pour la direction des grands séminaires*. Un vol. in-8°. Paris. V. Lecoffre, 1886. III<sup>e</sup> partie, p. 395-550.

(2) *Le R. P. H.-D. Lacordaire*. 2 vol. in-18. Paris. Poussielgue, 6<sup>e</sup> édition, 1880, tom. I, p. 77.

(3) *Le R. P. H.-D. Lacordaire*, par le P. Chocarne. Tom. I, p. 77, édit. in-18, Paris. Poussielgue, 1880.

morale dans l'ecclésiastique est, en effet, l'objet des meilleurs soins de la part des fils de M. Olier ; et l'on peut dire en toute vérité que les prêtres qui, en ce siècle, ont fait, en France, le plus d'honneur à la Sainte Église, par leur science et leurs vertus, ont connu et aimé Saint-Sulpice, ont mis en une continuelle pratique les conseils de ses directeurs. Rien ne serait plus facile que de produire en témoignage un nombre considérable de personnages célèbres qui honorent Saint-Sulpice, en faisant son éloge, par l'ensemble de leur vie et de leurs œuvres. Contentons-nous d'un nom justement populaire, Gaston de Ségur. L'excellent prélat était à cette époque même de 1844-1845, séminariste et condisciple de l'abbé Henry Sauvé (1). Leur première connaissance, qui devint, dans des circonstances que nous aimerons à retracer, une très touchante amitié, date de cette année scolaire. Le pieux souvenir de Gaston de Ségur, séminariste, revint à la pensée de M<sup>gr</sup> Sauvé, lors du décès du vénéré prélat ; il se présenta comme la vision douce et joyeuse d'un passé lointain, et de cette heureuse évocation jaillissait une lumière particu-

(1) M<sup>gr</sup> de Ségur était entré à Saint-Sulpice en 1843 ; cette première année se passa à Issy, au séminaire de philosophie. On lit de beaux détails sur cette période dans le captivant ouvrage du marquis A. de Ségur : *M<sup>gr</sup> de Ségur, souvenirs et récits d'un frère*, tom. I, p. 57. Paris. Retaux-Bray, 1882.



lière qui donnait à la tombe l'aspect du vestibule de l'éternel paradis. « C'est au séminaire Saint-Sulpice, dans cette maison bénie où tant de générations sacerdotales se sont formées sous la sage et prudente direction des fils de M. Olier, que j'ai connu Gaston de Ségur. Le connaître, c'était l'aimer. Esprit vif et prompt, ouvert à toutes les grandes pensées, cœur noble et généreux, battant d'amour pour le vrai, le bien et le beau, maintien plein de dignité et de grâce, visage rayonnant de pureté, regard limpide et bienveillant, parole alerte et pleine d'une franche gaieté, tel était le jeune séminariste de Saint-Sulpice. Tout en lui révélait une âme qui s'était donnée et continuait de se donner gaiement à Dieu. Sa personne était douce comme une fête de Pâques et l'*Alleluia* semblait jaillir de son cœur et de ses lèvres. *Alleluia*, louange à Dieu ! (1) » Ainsi parlait en 1881 M<sup>sr</sup> Sauvé, commentant dans une allocution l'un des derniers mots que M<sup>sr</sup> de Ségur ait prononcés ; le mercredi 8 juin, à l'approche de l'agonie, le pieux prélat avait dit en effet *Alleluia* ; il mourait le lendemain (2). Ne semble-t-il pas que ce portrait, tracé par l'amitié, soit comme l'une de ces

(1) Cette allocution n'a pas été prononcée. *Manuscrit inédit.*

(2) M<sup>sr</sup> de Ségur est mort le jeudi 9 juin 1881. Consulter les touchants récits du marquis de Ségur, dans la 2<sup>e</sup> partie du travail cité, spécialement le chap. xvi, de 287 à 302.

belles figures coloriées que les Romains, pour retrouver après la mort l'image de la vie, placent dans leurs cimetières au-dessus des tombes de leurs chers défunts?

Fortifié par les bons conseils de ses maîtres, aidé par les bons exemples de séminaristes tels que Gaston de Ségur, l'abbé Henry Sauvé se prépara saintement à la réception du sacerdoce. Son évêque, M<sup>fr</sup> Bouvier, lui adressa des lettres dimissoriales et le samedi 17 mai 1845 il reçut l'onction sacerdotale et fut créé prêtre par M<sup>fr</sup> Affre, archevêque de Paris. Un futur martyr de la charité l'ordonnait et le faisait offrir la sainte victime; un futur martyr également, son jeune élève, Léon Ducoudray, lui adressait pour ce grand jour l'assurance de ses très ferventes prières (1). Son sacerdoce ne naissait-il pas sous de bons auspices? Le lendemain, dimanche 18 mai, fête de la Sainte Trinité, il disait sa première messe dans la chapelle de Saint-Sulpice (2). Il atteignait alors sa fin, le point culminant de son existence, la grâce suprême et dominante en vue de laquelle toutes les autres lui avaient été données et sa vie entière prédestinée; et son âme pleine d'allégresse bénissait le Seigneur.

(1) Lettre du 4 avril 1845.

(2) Cette première messe a été répondue par M. Vallée, chanoine honoraire de Laval, alors condisciple de l'abbé Henry Sauvé à Saint-Sulpice.

## CHAPITRE II

### **Le vicariat à Saint-Vénérand de Laval et le noviciat au couvent dominicain de Notre-Dame de Chalais.**

(1845-1847)

Le ministère paroissial. — Deuils successifs au presbytère de Saint-Vénérand de Laval. — Départ pour Chalais. — Le P. Laccordaire et son couvent. — Prise d'habit. — La vie religieuse. — Inquiétudes et souffrances. — Départ de Chalais.

Ordonné prêtre, l'abbé Henry Sauvé se demandait avec une certaine anxiété qui, comme on l'a vu déjà, était dans sa nature et le tourmentait perpétuellement, en quel genre de ministère Dieu voulait qu'il exerçât les forces et les grâces de son sacerdoce. D'une part l'idée de continuer ses études et spécialement ses études de droit repaissait à son esprit ; d'autre part le désir d'entrer en quelque ordre religieux excitait de nouveau sa volonté. Il était dans ces diverses dispositions lorsque M<sup>gr</sup> Bouvier, son évêque, lui écrivit

qu'un vicariat allait être disponible à Saint-Vénérand de Laval. « Comme il serait à craindre, disait Monseigneur, que je ne retrouvassé pas une occasion de vous placer aussi convenablement, je vous l'ai réservé. Cette place honorable et agréable en même temps, ne vous donnera point de travaux au-dessus de vos forces. Tout le monde vous y verra avec grand plaisir. » Deux semaines après cette première lettre, le 3 août 1845, M<sup>sr</sup> Bouvier, ayant pris connaissance des projets de son prêtre, maintenait sa nomination. L'abbé ne devait se rendre à son poste qu'après l'Assomption ; M. l'abbé Chantelou, qu'il remplaçait, restait jusqu'à cette date.

La paroisse Saint-Vénérand de Laval, qui était tant par le nombre de ses habitants que par la bonne renommée de ses œuvres l'une des premières et des plus belles du diocèse du Mans, était alors gouvernée par M. Faisant-Dubourg-Lamotte. Ce digne pasteur se faisait remarquer par une exquise urbanité, une politesse princière et surtout par un très grand dévouement. Il succédait, dans la charge paroissiale de Saint-Vénérand, à M. Changeon dont il avait été vicaire. C'est lui qui, à la demande de M<sup>sr</sup> Bouvier, fut le premier aumônier volontaire de la communauté de la Miséricorde qu'une femme de grand cœur, Thérèse Rondeau, plus connue sous le nom de la « bonne mère Thérèse », venait d'établir à Laval, pour la

préservation et la conservation de la plus délicate des vertus spécialement chez les jeunes filles pauvres. A la piété et au zèle M. Faisant-Dubourg joignait une grande modestie qui lui fit refuser, en 1831, l'évêché de Dijon. M. le curé était secondé dans sa charge par cinq vicaires dont l'aimable concorde faisait de leur réunion un modèle de vicariat, une excellente famille sacerdotale. Le ministère de l'abbé Henry Sauvé à Saint-Vénérand fut de courte durée, d'une année seulement. Le véritable champ de manœuvres où devaient se déployer ses aptitudes spéciales était ailleurs; ses goûts et ses préférences s'ajustaient assez difficilement aux occupations ordinaires du ministère vicarial, qui, dans une grande paroisse, laissent peu de temps disponible pour les études. On peut même dire, afin de rendre témoignage à la vérité historique, que les hésitations continuelles de sa conscience timorée cadraient mal avec ces obligations qu'ont journallement les prêtres des paroisses de donner promptement aux questions posées une réponse juste et courte.

C'est un mot bien connu et parfaitement fondé en raison que celui-ci : Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. Mais, appliqué à l'abbé Sauvé, il manque de justesse. Le vicaire de Saint-Vénérand devait au contraire briller au premier rang et s'éclipser au second.

La connaissance parfaite des principes qui font

agir ne suffit pas toujours. Un officier supérieur peut être admirable dans le service d'état-major et, par ailleurs, se montrer inférieur sur le champ de bataille et en présence de l'ennemi. Il faut être à la fois homme de principes et homme d'action. Et ce n'est pas seulement dans les questions d'ordre militaire que les Napoléon sont rares.

L'abbé Henry Sauvé, qui aspirait de tout cœur à monter jusqu'au sommet de la vie chrétienne, voulait établir tous ceux qui se confiaient à ses soins dans la perfection de la charité. C'est ainsi qu'on le vit dans une circonstance se lever subitement la nuit pour retourner près d'un malade qu'il avait administré : il croyait avoir omis de lui faire produire l'acte d'amour parfait. Ce n'était, sans doute, ni dans la vérité ni dans l'opportunité. Mais quelle angoisse pour le cœur du jeune et zélé vicaire à la pensée qu'une âme pût trouver, par sa faute, quelque attente à la porte du paradis ! Pourtant il est prudent parfois de permettre le purgatoire ; trop heureux encore, si, à ce prix, on empêche quelque âme de tomber en enfer.

L'étude théologique de *l'amour pur* était, dans les premiers mois du vicariat, l'objet des travaux de l'abbé Henry ; son ministère marchait d'accord avec ses recherches. A certaines questions qu'il avait posées à son maître en théologie de Saint-Sulpice, M. Laloux, il recevait cette réponse catégorique : « J'arrive à *l'amour pur* qui

est l'amour de Dieu pour ses propres amabilités, abstraction ou plutôt exclusion faite de notre propre utilité. Je dis *abstraction* ou plutôt *exclusion faite*, car si vous n'excluez pas formellement, l'abstraction est impossible, l'amour de nous-même se glissant *sponte sui* dans tous nos actes. Or, je dis que cet acte d'amour pur n'est pas plus possible que l'habitude elle-même de cet acte, car malgré tous nos efforts contraires, il faut que vous vous aimiez. Dieu vous a fait ainsi. Au reste, Bossuet et Fénelon entendaient ainsi l'amour pur. Et si Fénelon l'a dit possible et *perfectorum*, jamais il ne l'a dit *obligatoire*, comme les éditeurs et autres donnaient à le penser. Mais alors vous me demandez quelle différence *inter amorem benevolentiaë et concupiscentiaë*, entre la charité et l'amour d'espérance. Dans l'amour purement intéressé vous n'êtes encore touché que de votre bonheur, dans l'amour de charité vous êtes de plus touché des amabilités de Dieu. D'un côté vous aimez Dieu *votre* bien, de l'autre vous aimez Dieu *Bien*, et *votre* bien (1). » Dans cette lettre théologique où l'éminent professeur expose très clairement une haute doctrine et parle de Fénelon avec une bienveillance que tout Cambraisien garde spécialement à cette noble mémoire, on voit le soin que M. Laloux mettait à encourager ses anciens

(1) Lettre du 22 janvier 1846.

élèves. Ses exemples non moins que ses paroles les fortifiaient dans la continuation de leurs études. Quelle heureuse impression devaient faire sur le studieux vicaire de Saint-Vénérand des paroles comme celles-ci : « Pendant les vacances, Suarez a été relu en entier, et cette seconde lecture m'a montré combien avait été utile celle que nous avons faite ensemble *in augustiis temporum*. Mais l'exécution a ses difficultés qu'on n'aperçoit qu'à distance, et Suarez est loin de dire tout. Comment donc, allez-vous me répondre, vous en tirez-vous ? Je suis chaque jour l'enfant de la Providence, et sauf six classes que j'ai omises entièrement pour cause de maladie ou de non préparation, nous avons marché décevement, je dis décevement mais pas vite. En somme je suis content. »

Le temps que l'abbé Sauvé ne donnait point à ses chères études était consacré par lui soit à la prédication, soit aux autres travaux du saint ministère, spécialement à l'enseignement du catéchisme. Ses débuts dans la chaire furent remarqués et annonçaient un orateur. Jamais alors il n'était plus heureux que lorsqu'il s'adressait aux petits garçons qu'il préparait à la première communion : les instruire par des causeries familières qu'il composait avec soin, développer leur piété par un exposé plein d'onction des mystères de la religion, leur faire chanter des cantiques appropriés aux circonstances et aux fêtes, telles étaient



les industries de son zèle. S'il savait avec Joseph de Maistre que la raison ne peut que parler, il croyait aussi avec l'illustre penseur chrétien que c'est l'amour qui chante. Sa joie était donc, pour perfectionner la religion de ses enfants, de faire appel à leurs chants. Comme avec entrain, dans les jours qui précédaient la fête de Noël, il chantait avec eux : *Venez, divin Messie!* Ce cantique de nos pères, retentissant comme un cri de délivrance et de vie, brillant comme le soleil qui se montre radieux après la tempête, rendait bien douce à ces chers catéchisés la perspective de l'Avent qui se résumait dans le sourire d'un petit enfant. Ainsi l'abbé Sauvé s'attachait à montrer la religion aimable, et en la faisant aimer, il se rendait lui aussi très agréable.

Dans son rapide passage à Saint-Vénérand, le jeune vicaire eut l'occasion de favoriser l'antique dévotion des paroissiens et même de tous les Lavallois envers saint Melaine, évêque de Rennes au vi<sup>e</sup> siècle. Cette dévotion populaire envers l'un des plus saints évêques de la Bretagne était une dette de reconnaissance. Au vi<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Rennes s'étendait jusqu'à la rive droite de la Mayenne alors bretonne; saint Melaine vint un jour jusqu'au rocher sur lequel fut plus tard bâti le château des seigneurs de Laval (1); il fut prié de

(1) *Légendaire ou Vies des Saints du Diocèse de Laval,*

passer sur l'autre rive pour apporter quelque soulagement spirituel à une personne nommée Éva qu'une paralysie retenait sur le lit depuis douze ans. Par charité, le saint évêque se rendit sur cette rive qui appartenait aux Cénomans, et par ses prières redonna la santé à l'infirmes. Saint Melaine mourut peu de temps après ; Éva obtint la faveur de posséder une relique de celui qu'après Dieu elle regardait comme son plus insigne bienfaiteur, et construisit, à la distance d'un kilomètre de la rive gauche de la Mayenne, une chapelle pour la recevoir et l'honorer. Grande fut la confiance des habitants du pays envers saint Melaine qui se plut à récompenser par des miracles leur ferveur ; et lorsque la relique précieuse fut donnée par l'évêque du Mans, Gervais de Barbé (1), à Even, abbé de Saint-Melaine, à Rennes, la piété de nos chrétiennes populations, tout en la suivant d'un regard plein de regrets et de désirs, resta perpétuellement vive dans le pays, devint le glorieux apanage des fidèles de Saint-Vénérand (2), et survécut aux ruines du siècle dernier. L'abbé Henry Sauvé eut à cœur de favoriser cette fidèle dévotion, admirablement belle avec ses douze

par M. E.-L. Couanier de Launay, chanoine honoraire, hagiographe diocésain, p. 102 et 103. Un vol. in-18. Laval. Chailland, 1891.

(1) *Loc. cit.*

(2) *Loc. cit.*

siècles d'existence, plus ancienne que la ville de Laval et qui, fleurissant toujours sur les deux rives de la Mayenne, oppose, par un contraste saisissant, la perpétuité et la fixité de la religion à la constante mobilité des flots. Mettant à profit les bonnes relations que, lors de ses études de droit, il avait faites à Rennes, il demanda à M<sup>sr</sup> Saint-Marc, évêque de cette ville, une relique de saint Melaine pour la paroisse où il était vicaire. « Je connais trop, lui répondit gracieusement Monseigneur, la piété des fidèles de Saint-Vénérand pour ne pas croire que mon illustre et saint prédécesseur ne soit satisfait du cadeau que je leur ferai d'une portion de ses précieuses dépouilles (1). » La relique fut en effet concédée et grâce aux soins pieux de l'abbé Sauvé elle demeure comme la souche vivifiante d'une tradition tant de fois séculaire, en même temps souvenir des miracles anciens et gage pour l'avenir de nouveaux bienfaits.

Dans les derniers mois de ce vicariat d'une année à Saint-Vénérand, l'abbé Henry et toute la paroisse furent affligés par des pertes successives et particulièrement pénibles. Le jeudi 21 mai 1846 succombait M. l'abbé Trouvé, l'un des cinq vicaires; quinze jours après, le 4 juin, c'était M. le curé, M. Faisant-Dubourg-Lamotte, qui

(1) Lettre du 11 octobre 1845. Rennes.

expirait (1); puis, à un autre très court intervalle, mourait également un autre vicaire, M. Boysset (2). MM. Faisant-Dubourg et Trouvé mouraient d'un empoisonnement par des huitres mauvaises qui occasionna une fièvre typhoïde (3). M. Boysset était emporté par une maladie de poitrine dont il souffrait depuis longtemps. Ces tristes événements étaient bien de nature à jeter la terreur dans toute la paroisse; à cette époque on sonnait l'agonie des prêtres, et les fidèles accourus à l'église psalmodiaient le *Miserere*. Pendant près d'un mois, le glas ne cessa de retentir et d'annoncer à tous les échos de la ville les douleurs d'une paroisse très éprouvée. Les chants plaintifs de l'office des morts continuaient sans interruption; les fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte et du Saint-Sacrement se célébraient au milieu des

(1) La mort de M. Faisant-Dubourg-Lamotte eut lieu dans des circonstances particulièrement édifiantes. La veille de son décès, il se fit étendre par terre, où il aurait voulu mourir dans un acte suprême d'humilité. Replacé dans son fauteuil, il y expira. La supérieure de la Miséricorde reçut son dernier soupir. *Vie de la Mère Thérèse*, par M. Le Segretain du Pâtis, tom. I, p. 227. Laval. Mary-Beauchêne, 1875.

(2) M. Boysset expira chez sa tante qui demeurait rue de Beauvais, en la paroisse actuelle de Notre-Dame des Cordeliers, à Laval.

(3) On peut à l'aide de ces accidents confirmer les expériences de M. Girard, du laboratoire de Paris, qui a trouvé en 1896 dans des huitres gâtées un bacille semblable à celui de la fièvre typhoïde.

deuils. Dans ces belles solennités, on ne pouvait même que méditer sur ces choses faites de larmes, dont parlait le poète latin, *sunt lacrymæ rerum*. L'abbé Henry Sauvé ressentit aussi les premières atteintes de la fièvre typhoïde et l'on se rappelle encore à la communauté de la Miséricorde qui le reçut, dans sa maladie, avec une charité touchante, de ses épreuves d'alors et de sa pieuse résignation à les supporter. Les bons soins qui lui furent prodigués l'aidèrent, avec la grâce de Dieu, à se remettre en santé et lui permirent de travailler, encore quelque temps, avec ses dévoués confrères, MM. Bry et Cottereau, au bien spirituel de la paroisse.

Ce fut sur ces entrefaites bien propres à le confirmer en ses idées de se donner tout à Dieu dans la vie religieuse et à le détacher de la terre, par le spectacle qu'elles offraient de la fragilité de l'existence, qu'il résolut de connaître définitivement la volonté divine sur ce point, à son endroit. L'ordre de saint Dominique ou des Frères-Prêcheurs qui, comme on le sait, avait attiré son attention dès 1840, le tentait de nouveau. La vie de pénitence et de prédication apostolique particulières à cet ordre illustre lui donnait cet idéal qu'il était désormais assuré, l'épreuve en étant faite, de ne pas trouver, sous la forme désirée, dans le ministère ordinaire des paroisses. Il s'ouvrit de ses projets au P. Lacordaire qui lui répondit :

Notre-Dame de Chalais, 2 juillet 1846.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

» Rien n'empêche que vous veniez faire une retraite à Chalais pour vous assurer définitivement de votre vocation. C'est le moyen le plus sûr de vous éclairer et de nous éclairer nous-mêmes sur les desseins de Dieu à votre égard. Venez donc quand vous voudrez; je suis à Chalais jusqu'à la fin de septembre.

» Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'hommage de ma considération très distinguée.

» Frère Henri-Dominique LACORDAIRE,

» *des Frères-Prêcheurs.* »

Cette lettre le remplit de satisfaction et le confirma dans sa volonté de quitter le vicariat. Il n'eut rien de plus pressé que d'en avertir l'Abbé de la Trappe, Dom François d'Assise, qui avait gardé un particulier souvenir du retraitant de 1838 et l'avait associé par un privilège spécial, dès son arrivée à Saint-Vénérand, aux mérites de tout l'ordre de Cîteaux. Accompagné de l'un de ses amis, M. Gourdelier, professeur au Petit-Séminaire de Précigné (diocèse du Mans), il fit le voyage de la Trappe du Port-du-Salut, près d'En-

trammes. L'Abbé le reçut avec la plus grande joie et pour l'affermir dans sa résolution lui dit : « Au fond, prêtre dans le monde, vous devenez curé, vous vous occupez de votre *ménage* et de votre *soupe*, puis après !... » Quoique animé des meilleures intentions à l'endroit du clergé paroissial et séculier, le Père Abbé lançait un propos qui ressemblait trop à une boutade pour être l'expression de l'absolue vérité. Mais le propos ne surprit point. Dom François d'Assise était un saint homme, très mortifié et qui n'avait que le plus profond mépris pour le côté matériel des choses. Pour s'affranchir des servitudes des repas il avait même inventé un certain élixir qui, à son sens, devait remplacer toute nourriture. Le produit avait peu de chance de s'éloigner du monastère ; il arriva même que le docteur Bucquet, médecin de l'Abbé, en condamna l'usage très particulier ; et il fit bien. Tout désireux qu'il était de mener, avant le temps, la vie angélique, le Révérendissime Père était donc très porté à n'apercevoir la beauté du ministère paroissial que sous le voile épais des entraves terrestres, et cette prosaïque enveloppe bornait ses regards. On vit d'abord, l'on philosophe ou l'on médite ensuite, *primo vivere, deinde philosophare* ; et bienheureux sont les Pères qui, dans leur monastère, se reposent de tous soucis matériels sur leur vigilant cellérier !

L'abbé Gourdelier, qui assistait à l'entrevue et

a rapporté le singulier propos, eut une idée très élevée et très juste de l'entrée en religion que projetait son ami : « Que vous allez être heureux maintenant, lui disait-il, uniquement occupé de piété, de spiritualité, — comme vous allez vous en donner ! Bon et cher Frère, vous serez notre Moïse sur la montagne ; mais n'oubliez pas vos amis de la plaine. Pour nous, nos prières vont vous suivre dans votre noviciat et dans votre carrière de *précheur*.... Le Bon Dieu, ce me semble, vous veut un froc sur le dos. Il y a de l'étoffe dans un froc, et le cœur y bat plus au large (1). »

A la bonne heure, voilà qui était éloquemment parler !

Peu de jours après son voyage à la Trappe, l'abbé Henry Sauvé voyait les vides faits par la mort comblés au presbytère de Saint-Vénérand ; M. Gérault était nommé curé en remplacement de M. Faisant-Dubourg-Lamotte, MM. Vallée et Le Segretain succédaient à MM. Trouvé et Boysset. Profitant des facilités qui lui étaient données de résigner son vicariat, il donna sa démission et partit pour le noviciat de Chalais. La paroisse le regretta vivement, malgré son court passage, et il en reçut le précieux témoignage dans une lettre que lui adressait plus tard, le 4 octobre 1846, la

(1) Lettre du 2 janvier 1847. Précigné, par Sablé-sur-Sarthe.



vénérée fondatrice de la Miséricorde. « J'ai vu plusieurs de vos pénitentes, lui écrivait la « bonne Mère », qui vont bien, de même que vos petits garçons du catéchisme. Vous êtes sincèrement regretté dans la paroisse; les fruits de vertus que vous y avez laissés par votre exemple demeureront longues années. »

Quittant Laval dans les derniers jours d'août 1846, l'abbé Henry Sauvé se trouve à Paris le dimanche 30, et le lendemain 31 il part pour Lyon. Descendant par le bateau à vapeur jusqu'à Sens où il arrive la nuit, il salue en passant Corbeil, Fontainebleau, dont la magnifique forêt se déroule à ses regards ravis. Le mercredi 2 septembre, il est à Autun et à Chalon; le jeudi 3, prenant le bateau à six heures du matin, il traverse Lyon après sept heures de voyage. Les bords de la Saône deviennent très beaux à l'approche de Lyon et offrent un spectacle plein de grâce et de beauté qui le séduit. Il ne voit Lyon qu'au rapide passage du bateau; mais il ne lui en faut pas davantage pour trouver la ville grande et belle. Nulle cité ne donne mieux idée de Paris; mais la position est beaucoup plus pittoresque, car Lyon est dominé par des collines qui, dit notre voyageur enchanté, sont presque des montagnes. De loin on donne un salut du cœur à Notre-Dame de Fourvières. Poursuivant son voyage, notre abbé arrive le vendredi 4 à Voreppe et, après deux heures de mar-

che, est reçu au couvent de Chalais par les Pères dominicains, avec cette affabilité que tous les religieux montrent à l'égard de leurs hôtes.

Chalais était la deuxième fondation dominicaine du P. Lacordaire, en France (1). Bien pauvre était cette demeure au moment de l'arrivée de l'abbé Sauvé, ainsi que l'église du couvent avec ses fortes murailles du moyen âge. Lacordaire ne possédait que depuis dix-huit mois cette antique abbaye, qu'en 1108 avait fondée saint Hugues, évêque de Grenoble, et qui, après avoir été occupée durant deux siècles par les Bénédictins, était devenue propriété des moines de saint Bruno, établis dans le voisinage, à la Grande-Chartreuse. L'érection canonique du noviciat de Notre-Dame de Chalais ne datait même que d'une année, du 4 août 1845. Mais l'illustre Dominicain, qui savait, par son génie, également dire des choses sublimes et en accomplir, commençait à relever le monastère de ses ruines, d'où s'exhalait encore « le parfum de l'antiquité religieuse », et il se livrait au travail de reconstruction avec un amour tout particulier.

Quel amour en effet de prédilection le P. Lacor-

(1) Le couvent de Chalais a appartenu successivement à la province dominicaine de Toulouse, au Tiers-Ordre enseignant. Vendu à l'époque des expulsions de 1880, il est devenu propriété particulière; il sert aujourd'hui de *sanatorium* aux Pères dominicains de la province de Lyon.

daire portait à Chalais ! Bien qu'il ne fût pas, en raison de ses occupations et de ses œuvres diverses, prieur de ce couvent, charge qu'il avait d'abord donnée au P. Jandel et remise ensuite au P. Aussant, il était le vrai chef de la maison où il résidait alors autant que le lui permettaient ses voyages. « Quand on fonde quelque chose, écrivait-il, il ne faut pas s'en séparer. Chalais est le lieu de notre noviciat, où se formeront tous ceux que le Bon Dieu nous donnera, et personne ne peut de longtemps me remplacer près d'eux.... (1) » Chalais demeura toujours admirablement présent à son cœur. Le monastère, situé sur le versant de la Grande-Aiguille, à 940 mètres d'altitude, sur un plateau aimé du soleil et d'où l'on pouvait voir d'une part la célèbre vallée du Grésivaudan et de l'autre la plaine que baignent la Saône et le Rhône, plaisait à son âme de poète. Épris comme plusieurs saints d'un vif amour pour la belle nature du Bon Dieu, il aimait ces vallées qui, à la fin du jour, se remplissent d'ombre, tandis que « la lumière se maintient pendant de longues heures sur les hauts sommets, colorant les glaciers en rose, en lilas, en violet (2) » ; il

(1) *Lettres du R. P. Lacordaire à Mme la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin*, 3<sup>e</sup> édition, in-18. Paris. Douniol, 1866, p. 137. Lettre du 15 mai 1846, Notre-Dame de Chalais.

(2) *L'Homme devant les Alpes*, par Charles Lenthéric, 1 vol. in-8<sup>e</sup>. Paris. Plon, 1896, p. 362.

aimait le tintement des cloches des petits hameaux se détachant en notes claires sur le sourd grondement des torrents, « les cris d'appels des pâtres et des paysans, les sonnailles des troupeaux qui descendent des alpages et rentrent dans leurs étables avec cette régularité, cette tranquillité sereine que l'on ne trouve que dans les pays de montagnes (1) ». Tous ces bons souvenirs de Chalais furent la consolation de ses derniers jours et ils illuminèrent de leur douce clarté le soir trop tôt venu de sa vie. Cloué sur son lit de douleur, il revoyait le modeste presbytère de Voreppe où l'hospitalité lui fut donnée, la Grande-Chartreuse dont la fraternité était une grâce pour sa fondation, l'antique horloge de son couvent qui marquait pour ses religieux l'heure de la prière, sa chapelle à demi restaurée où le soir, à l'heure du *Salve Regina*, il entendait joyeux « sur ces cimes, au milieu des murmures du vent, la psalmodie qui porte jusqu'aux anges un écho de leur propre voix (2) », et ces douces visions de l'aurore de sa vie dominicaine en France étaient un baume pieux à ses douleurs.

Lorsque l'abbé Henry Sauvé entra au couvent de Notre-Dame de Chalais, il y trouva le P. La-

(1) Lenthéric, *op. cit.*, p. 363.

(2) *Le Testament du P. Lacordaire*, en tête des *Lettres à M. Foisset*. Paris. Poussielgue, 1886. 2 vol. in-8°, publiés par M. Joseph Crépon. Tom. I, p. 107.

cordaire qui y était revenu le 9 mai précédent, un nouveau prieur, le P. Aussant, qui remplaçait le P. Jandel appelé à Nancy récemment, le P. Besson, maître des novices, une communauté d'environ treize religieux et six serviteurs. Dès le lendemain de son arrivée, il se mettait en retraite, et écrivait à ce sujet à ses bons parents : « Je suis maintenant en retraite ; et là, loin du bruit, du monde, dans la plus profonde retraite, j'étudie devant Dieu ma vocation, je prie, je médite. Je me sens depuis si longtemps excité à entrer dans un ordre religieux et chez les Dominicains, que je crois que c'est là que je vais planter ma tente et me fixer. Le monde pourra m'accuser d'inconstance, mais ceux qui savent le secret de ma vie intérieure, vous, mes chers parents, à qui j'ai déjà dit que depuis mon entrée au séminaire je songeais à l'état religieux, que cette idée d'être religieux m'a toujours poursuivi, et qu'il n'y a eu que les circonstances qui m'aient empêché de mettre mes résolutions à exécution, vous comprendrez que ce n'est pas par inconstance, par caprice que j'ai quitté les fonctions de vicaire, que je n'ai acceptées que par obéissance (fonctions qui du reste ne vont point à mes goûts). pour embrasser une vie nouvelle, qui m'a toujours souri depuis longtemps, et qui peut seule faire mon bonheur et pour le temps et pour l'éter-

nité (1). » Dans ces sentiments pieux et courageux, l'abbé Henry fit sa retraite qu'il termina le jeudi 17 septembre, en la fête des stigmates de saint François d'Assise, l'ami de saint Dominique. Il prit les noms de Marie-Joseph, tant par affection pour la Sainte Famille que par reconnaissance spéciale envers Marie qui, dans les âges précédents, avait béni cette montagne de Chalais et en avait fait un lieu de pèlerinage célèbre. Avec quelle nouvelle joie il aurait pris encore ce nom s'il avait su que, deux jours après cette fête, la sainte Vierge elle-même dût se montrer, à quelques kilomètres de son monastère, mais de l'autre côté de l'Isère, à deux bergers, Maximin et Mélanie, qui gardaient leurs troupeaux, dans les monts élevés de la Salette ! Ce fut en effet le samedi 19 septembre 1846 qu'eut lieu la célèbre apparition (2).

En prenant les noms de Frère Marie-Joseph, Henry Sauvé recevait des mains du P. Lacordaire l'habit de saint Dominique que cinq ans avant, le dimanche 14 février 1841 (3), l'illustre orateur avait montré dans la chaire de Notre-Dame

(1) Lettre des 5 et 9 septembre 1846. Notre-Dame de Chalais.

(2) Le jugement épiscopal statuant sur la certitude de l'apparition est signé du 19 septembre 1851.

(3) M. le comte d'Haussonville, dans son admirable étude sur *Lacordaire*, assigne une fausse date au *Discours sur la vocation de la nation française*, qui n'a pas été prononcé le 12 février, comme il l'écrit à la page 122, mais le 14.

de Paris, comme un noble signe de religion et un emblème de la liberté (1). Il voyait dans ce saint habit une règle pour sa volonté et une satisfaction à ses plus chers désirs ; à tous les siens, il écrivait sa joie. L'évêque de Rennes lui répondait en termes très bienveillants pour sa personne et pour l'ordre auquel il désirait appartenir : « Je n'ai été nullement surpris de votre détermination, car j'avais toujours pensé que vous auriez fini par vous consacrer à quelque ordre religieux. Or, de ce nombre, je n'en connais aucun plus capable d'exciter les désirs d'une âme ardente que l'ordre des Frères-Prêcheurs, auquel je souhaite, de tout mon cœur, le rétablissement le plus heureux. Car, quand la divine parole fut-elle plus nécessaire d'être annoncée que de nos jours où la parole humaine règne en maîtresse avec un culte vraiment idolâtrique ? Vous avez donc choisi une bonne part et je ne désire qu'une chose, c'est que votre santé puisse supporter l'austérité de la règle, vu qu'elle est un peu sévère (2). » Frère Marie-Joseph considérait le Frère-Prêcheur tel que Louis Veillot, son ami, le montrait si bien plus tard : « Le Dominicain est essentiellement prêcheur. Avant de prêcher, il étudie longtemps, il

(1) Je dois à la complaisance du P. Janvier, prieur de Flavigny, la communication officielle de la prise d'habit de Frère Marie-Joseph.

(2) Lettre du 3 mars 1847. Evêché de Rennes.

prie longtemps. Il se munit de textes, il prépare ses preuves, il leur donne une forme polie. Il s'adresse à la raison des hommes, il s'adresse à leur cœur : il a bien écouté ce que leur raison peut objecter et ce que leur cœur demande (1). »

En homme expérimenté et pour atteindre sûrement cette fin principale de l'ordre dominicain, le P. Lacordaire était sévère dans l'admission des novices ; il cherchait en eux non seulement la piété, mais encore une certaine aptitude pour la prédication. Il reconnaissait que son œuvre ne pouvait réussir en France qu'à la condition de former un certain nombre de prédicateurs estimés (2). Toutes ses vues se portaient vers ce but et il ordonnait tous les moyens propres à l'atteindre. « L'important pour nous, écrivait-il, n'est pas d'aller vite, mais de faire bien. Vingt prédicateurs dominicains, réellement distingués, sont plus profitables à la religion que cent médiocres et mal formés... En retardant de quelques années le développement de notre ordre, nous gagnerons en profondeur ce que nous perdrons en surface. J'ai

(1) *Le Parfum de Rome*, tom. I, p. 390. 8<sup>e</sup> édition, Palmé. Paris, 1877.

(2) Cf. Lettre du 10 mars 1847, Liège, au Révérendissime P. Vincent Ajello, à Rome. Cette lettre très importante ne se trouve pas dans les divers volumes de la correspondance du P. Lacordaire. On la lit seulement dans le tom. XXXII de *l'Année Dominicaine*, p. 340 et 341, année 1893.



donc résolu que les ecclésiastiques admis parmi nous, même lorsqu'ils seront prêtres et auront achevé leur cours de théologie — c'était le cas de l'abbé Sauvé, — seront tenus de suivre nos classes pendant les trois années qu'ils doivent passer au noviciat des étudiants (1). » Le P. Lacordaire voulait à la base de toute prédication des études solides et profondes. Souvent il entretenait ses novices des qualités nécessaires au bon prédicateur; Frère Marie-Joseph n'oublia jamais le conseil que lui donna un jour, de vive voix, l'illustre orateur : « Dans la composition comme dans le débit du discours, soyez animé, varié et naturel » ; il s'en fit une règle qu'il conseillait à son tour volontiers aux autres.

Au début de son noviciat, Frère Marie-Joseph ne vit que peu de temps le P. Lacordaire, qui s'éloigna du couvent le lendemain de sa prise d'habit, c'est-à-dire le 18 septembre. Toutefois, ce court intervalle de temps lui suffit pour lui inculquer cette idée que le Père était mieux encore qu'un illustre orateur, à savoir un véritable saint. Le P. Lacordaire était un religieux parfait et il révélait à son siècle, épris des jouissances sensuelles, tout ce qu'il y a de beau, de grand, de surhumain dans une âme monacale. Frère Marie-Joseph

(1) *Lettres inédites*, un vol. in-8°, Paris. Poussielgue, 1874. Lettre LXXXVII, Paris, 28 décembre 1846, p. 265.

était tout séduit par cette physionomie à laquelle la grâce ajoutait encore un surcroît particulier de distinction et il faisait part à ses amis de ses heureuses impressions. L'un d'eux, l'abbé Cottereau, qui avait été son confrère à Saint-Vénérand et qui devait bientôt être placé par M<sup>gr</sup> Bouvier à la tête du corps des missionnaires diocésains, à la Chapelle-du-Chêne (1), lui répondait fort bien : « J'avais déjà entendu dire une partie des choses ravissantes que vous me dites du R. P. Lacordaire. Sa régularité et son austérité ne sont ignorées de personne. Je les aurais soupçonnées quand elles ne m'auraient pas été révélées. On ne fait point autant de conversions qu'il en fait, on ne domine pas un peuple entier, on ne le subjugue pas comme il le fait par la seule force de l'éloquence : sa parole est puissante, tout le monde le sait, mais elle ne convertit que parce qu'elle est pleine de grâce (2). » Tandis que M. Cottereau dévoilait le secret de l'éloquence bienfaisante du P. Lacor-

(1) Le P. Cottereau fut un très zélé missionnaire ; son souvenir demeure spécialement précieux aux diocèses du Mans et de Laval. Il était né à Crosnières (Sarthe), en 1804. Vicaire à Brûlon, aumônier de l'hôpital d'Ernée, salvatoriste dans la congrégation de l'abbé Moreau, vicaire à Saint-Vénérand de Laval, supérieur des Missionnaires qu'avait fondés M<sup>gr</sup> Bouvier au sein même du séminaire Saint-Vincent, partout il s'est montré apôtre. Il mourut à Domfront-en-Champagne, dans les premiers jours de décembre 1877, pendant une mission qu'il prêchait.

(2) Lettre du 6 octobre 1846. Du manoir Saint-Vénérand.

daire, M. Charles Fillion, du Mans, remerciait dignement aussi son ancien dirigé de ses communications : « Les petits détails que vous m'avez donnés sur la vie des Dominicains m'ont fait grand plaisir et je m'en servirai à l'occasion, car je crois qu'on ne s'en fait pas toujours dans le clergé une idée conforme à celle que vous m'en donnez. Et puis, si saint Dominique voulait bien nous faire l'honneur de choisir parmi nous quelques enfants, il ne serait pas inutile de savoir tout cela pour leur donner conseil et les diriger. Depuis quelques années, les vocations religieuses sont devenues moins rares dans notre séminaire que par le passé. Il y en a encore quelques-unes qui se préparent ou qui mûrissent dans le secret (1). »

Les détails que le Frère Marie-Joseph donnait à ces amis concernaient principalement les diverses règles que les Constitutions établissent pour l'ordonnance parfaite de la journée et de la vie dominicaine : les jeûnes, les abstinences, le lever pendant la nuit à trois heures, les heures du repos et celles du travail, toutes ces choses qui restituaient la pureté de la religion dominicaine et qui donnaient « à la journée, outre un grand air religieux, un ordre admirablement commode pour le travail (2) ». Ces observances très profitables à la piété

(1) Lettre du 29 octobre 1846. Saint-Vincent. Le Mans.

(2) *Correspondance du R. P. Lacordaire et de M<sup>me</sup> Swelchine* publiée par le comte de Falloux, un vol. in-12, 8<sup>e</sup> édi-

et aux études ne laissaient pas d'être fort dures à la nature, dans ces pays de montagnes et durant un hiver particulièrement rigoureux. La bonne volonté de notre novice était soumise à forte épreuve et elle avait besoin d'être encouragée. « Les souffrances sont le pain béni des religieux, lui disait son ami l'abbé Cottereau; ils savent qu'avant de triompher avec Jésus-Christ il faut avoir bu dans l'amer calice de ses humiliations et de ses souffrances.... Je vous trouve très heureux de porter envie à la couronne si belle que vous vous préparez. Vous ne manquerez pas de demander pour votre ami quelque chose du courage qui vous a fait prendre votre vol sur les hauteurs de Notre-Dame de Chalais... (1). » D'autre part, M<sup>lle</sup> Reine Foubert, qui avait donné tant de preuves à Henry Sauvé de son intelligente charité, lui écrivait encore : « Les détails que tu me donnes m'ont fait grand plaisir. Je ne sais comment j'ai le cœur fait; mais mon amitié ne s'est nullement effrayée des rigueurs de la Règle que tu embrasses. Je prie Dieu chaque jour qu'il te donne assez de santé pour les supporter et j'ai confiance que cette grâce te sera accordée. Déjà plus de trois mois d'épreuves sont passés, puis-je espérer savoir comment tu t'en trouves? Et le P. Lacordaire est donc plus

tion. Paris. Didier, 1880. Lettre du 23 mai 1846, p. 414 et 415.

(1) Lettre du 26 décembre 1846.

qu'un homme de génie ! Dieu en soit loué ! La sainteté de sa vie assurera les fruits de son talent. Puisse-t-il réunir autour de lui bon nombre de cœurs généreux et dévoués et leur communiquer le zèle brûlant de votre saint fondateur. Notre siècle a si grand besoin de charité (1) ! »

La petite communauté de Chalais s'était augmentée depuis quelques mois de plusieurs membres et formait une réunion de vingt-deux personnes. Les religieux et les novices étaient animés d'un esprit de paix et d'obéissance, d'humilité et de fraternité qui réjouissait tous les visiteurs. Les novices rivalisaient d'ardeur ; et Frère Marie-Joseph, en donnant l'exemple de la ferveur à ses frères, novices comme lui, recevait d'eux à son tour de puissants excitants à la pratique de la règle, car la vertu est fortifiante et communicative. Au noviciat de Chalais, le Frère Souaillard (2), qui devint un des plus puissants et des plus actifs prédicateurs de l'ordre de saint Dominique en France, s'exerçait à cette humilité qui lui fit dire dans ses dernières volontés : « Je ne veux à aucun

(1) Lettre de janvier 1847. Rennes.

(2) Le P. Souaillard, maître en sacrée théologie, naquit à Paray-le-Monial le 19 décembre 1816. Après avoir été vicaire à Chalon-sur-Saône, diocèse d'Autun, il se rendit à Chalais où il fut, en 1845, l'un des premiers novices du P. Lacordaire. Il est mort le 1<sup>er</sup> mai 1889, au couvent du Havre.

prix d'article nécrologique. *Je n'ai fait que ce que j'ai dû faire et nous sommes des serviteurs inutiles.* J'ai beaucoup plus besoin de prières que de louanges. Que l'on se borne donc à annoncer ma mort et à demander des prières pour ma pauvre âme à toutes les personnes auprès desquelles j'ai été l'instrument des grâces et des miséricordes divines pendant mon long apostolat (1). » A Notre-Dame de Chalais, également, dans ce rude hiver de 1846-1847, près d'Henry Sauvé et du P. Souailard, l'excellent P. Bourard (2), qui garda toujours sous l'habit dominicain cette gaieté franche, cet entrain spirituel du bon enfant de Paris qu'il avait montrés au barreau, sous sa robe d'avocat, se formait dans la discipline monastique une âme capable d'affronter et de subir glorieusement le martyre. « Allons, mes enfants, pour le Bon Dieu », disait le P. Captier, fondateur de l'école d'Arcueil, en marchant le premier au-devant des fusils des communards ! « Pour le Bon Dieu », dit à son tour le prieur du collège, en tombant, le 25 mai 1871, sous les balles des ennemis de la re-

(1) *Année dominicaine*, tom. XXVIII, 1889, p. 247.

(2) Le P. Bourard est né à Paris. S'attachant aux pas du P. Lacordaire, il arriva à Rome le 7 avril 1841. Il fit son noviciat à la Quercia, avec le P. Jandel. Attaché à la maison de Chalais, il fut ordonné prêtre, à Grenoble, en juillet 1847. M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, à Paris, appelait le P. Bourard « le petit avocat qui rit toujours ».

ligion. C'était la parole que bien des fois il avait prononcée.

Au couvent de Chalais, Frère Marie-Joseph était sous l'obédience du P. Aussant, prieur (1), qui l'aimait d'autant plus qu'il voyait en lui un quasi-compatriote; avant d'entrer en religion, le P. Aussant exerçait, à Rennes, la profession d'architecte; au couvent, il était particulièrement habile à former de saints religieux, car il mettait tous ses soins d'architecte spirituel à la création d'un vrai fils de saint Dominique.

Le premier maître des novices auquel fut confié Frère Marie-Joseph s'appelait le P. Hyacinthe Besson (2). Ce Père, artiste éminent, se plaisait à dessiner pour ses novices des images de Jésus crucifié, que ces derniers recevaient avec grande

(1) Je dois à l'obligeance du R. P. H. Cormier, procureur général de tout l'ordre des Frères-Prêcheurs à Rome, de savoir que le P. Aussant était prieur de Chalais en 1846-1847. Dans une lettre du P. Lacordaire qu'il m'a communiquée je lis ces mots : « *le P. Aussant est un très bon prieur sous tous les rapports.* » La lettre est adressée au P. Jandel, de Chalais, le 16 mai 1846. Le P. Aussant est mort à Toulouse, le 22 octobre 1856; ses restes ont été inhumés à Chalais, dans le petit cimetière, à la porte de l'église.

(2) Le P. Besson, né en 1846, le 23 août, près Besançon, mort le 4 mai 1861, était un converti de M. Desgenettes. Peintre, il fut l'élève remarqué d'Ingres et de Paul Delaroche. Il fut l'un des premiers disciples du P. Lacordaire et devint le *socius* du P. Jandel, maître général. M. Cartier a publié le récit très émouvant de sa *Vie*, chez Poussielgue, à Paris.

joie ; vrai disciple de fra Angelico de Fiesole, il rappelait ses manières et ses vertus. Cet homme-là, disait de lui un soldat français en l'entendant prêcher, c'est un crucifix qui parle. Henry Sauvé le vit peu — trois mois seulement, — mais il le connut vite et l'aima beaucoup. Le P. Besson fut appelé en décembre 1846 à Nancy et laissa au P. Danzas sa charge de maître des novices. De temps à autre, il écrivait à ses quatre anciens novices ; il leur disait, par exemple, le 12 février 1847 : « Voici un tout petit mot que je vous écris à tous ensemble. Je voudrais en ce moment vous presser et vous posséder en mon cœur. Vous y êtes sans doute par l'amour si doux qui nous unit ; mais cette présence de souvenir ne peut me contenter parfaitement. Aussi mon cœur va-t-il vers vous, parce que toujours on veut voir et posséder ce qu'on aime.... J'aurais bien voulu, avant de partir, vous demander pardon de ma négligence en embrassant vos pieds bénis ; mais on ne l'a pas voulu. Priez pour moi, car il me faudra rendre compte à Dieu (1). »

Le P. Danzas, qui, après le P. Besson, eut sous sa direction Frère Marie-Joseph, réalisait comme maître des novices tout ce que le P. Lacordaire attendait de lui (2). Pour eux il méditait, priait,

(1) *Vie du R. P. Hyacinthe Besson*, par E. Cartier, 1 vol. in-12, p. 148, 2<sup>e</sup> édition. Paris. Poussielgue, 1869.

(2) *Lettres inédites* du R. P. Lacordaire, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.



lisait, travaillait et se mortifiait ; il rapportait toute sa vie à ses enfants spirituels. Sans cesse il était prêt à recevoir ses novices, causant longuement avec eux et recevant leurs confidences. C'est lui qui fut le bon conseiller d'Henry Sauvé, auquel du reste il demeura toujours singulièrement attaché, durant les épreuves qui l'assaillirent bientôt et brisèrent son noviciat.

L'austérité de la vie monacale, jointe aux rigueurs particulièrement grandes de l'hiver dans les montagnes calésiennes, fut de bonne heure maîtresse de la santé délicate du novice. L'oncle d'Henry, M. le docteur Sauvé, médecin à Saint-Cyr-le-Gravelais, avait déclaré hautement à M<sup>sr</sup> Bouvier qu'il ne tiendrait pas longtemps dans la vocation qu'il voulait embrasser ; et l'évêque du Mans, au mois d'octobre 1846, n'avait pas caché ce sentiment auquel il souscrivait complètement. Le corps débilité du novice, frappé d'insomnies et d'énervements, ne put supporter les abstinences et les jeûnes. La santé qui allait s'affaiblissant chaque jour était le signe principal de sa non vocation à la vie dominicaine. Il y en avait un autre qu'on est fort éloigné de sup-

Paris. Poussiègue, 1874, p. 90. Le P. Danzas, auquel l'hagiographie doit les belles *Études sur les temps primitifs de l'ordre de saint Dominique* (5 vol. in-8°, Paris, Oudin), et l'art de la peinture tant de beaux dessins, est né en Alsace le 8 mai 1818 ; il est mort le 27 avril 1888.

poser, parce qu'il se trouve en absolue contradiction avec la *vie connue* de M<sup>s</sup> Sauvé. En 1847, l'abbé Sauvé ne connaissait pas — le lecteur en recevra bientôt la preuve irréfragable — le grand docteur qui est la gloire et la force de l'ordre dominicain, saint Thomas d'Aquin; il n'avait pas étudié sa *Somme théologique* et ne possédait pas cette ardeur pour les thèses thomistiques qui le signala plus tard au premier rang des valeureux champions de la philosophie et de la théologie de l'Ange de l'École. Croirait-on qu'il avait alors une énorme difficulté à accepter les doctrines de la bonne école de saint Thomas? Il en est pourtant ainsi. Voici ce que lui disait avec autorité, le 20 juin 1847, son ancien professeur à Saint-Sulpice, M. Laloux : « Je crois que vous vous préoccupez beaucoup trop de ces opinions thomistiques et de l'espèce d'obligation de les soutenir qu'on vous imposerait. » Ces inquiétudes étaient en effet mal fondées, car dès le mois de janvier 1847 le P. Lacordaire écrivait de Paris des instructions pleines de sagesse qu'il est bon de méditer : « Voici la règle que vous devez suivre à propos des questions théologiquement débattues. Nous ne pouvons imposer à tous nos Pères sur les *opinions libres* un même sentiment. A part les lecteurs qui doivent enseigner la doctrine de saint Thomas, et le respect que nous devons tous à cette doctrine, il ne faut point exiger sur les

matières controversées une unanimité qui n'est pas possible, et qui n'est pas conforme à l'esprit de notre ordre (1). » D'autre part, l'illustre Père complétait sa pensée en écrivant aux mêmes Frères de Chalais : « Je sais par mon expérience personnelle ce que coûte la formation d'un prédicateur, et je dois dire à la louange des ecclésiastiques qui se présentent à nous, que tous, sans exception, sentent le besoin de recommencer et de fortifier leurs études antérieures. Quand même leur science théologique serait déjà fort avancée, il leur faudrait encore, pour entrer dans notre esprit, connaître saint Thomas; et comment le connaître sans une étude suivie, vraiment digne d'un aussi grand docteur (2). »

Malgré ces dispositions bienfaisantes, aussi remarquables par leur prudence que par leur fermeté, les inquiétudes demeuraient toujours et ces inquiétudes unies aux fréquents, aux perpétuels malaises du corps, produisaient dans le novice une telle bourrasque que le Père Maître crut devoir en référer au P. Lacordaire. C'était en mars. Le P. Lacordaire prêchait à Liège le carême. De cette ville il écrivit une lettre vive, à la date du 7 mars 1847. La lettre, quoique publiée depuis longtemps, est peu connue; nous la don-

(1) *Lettres inédites*, Paris. Poussielgue, 1874, 1 vol. in-8°, p. 95.

(2) *Loc. cit.*, p. 270.

nons en témoignage de notre impartialité historique et même nous allons manifester l'inconnu, en mettant, comme on le dit vulgairement, le point sur *l'i*. « Il ne me paraît pas, d'après ce que vous m'exposez, que le Père X.... (lisez le Père Marie-Joseph, l'abbé Henry Sauvé) ait une vocation assurée et suffisante pour notre ordre. Il est évident qu'il y a en lui, par la grâce de Dieu, une grande foi, un désir de se donner à Notre-Seigneur, de l'humilité, de la simplicité, de la bonté, un goût de pénitence assez prononcé, mais qu'il manque de deux choses, savoir : l'amour ardent de notre ordre et l'énergie de la constance. Sa vie antérieure démontre qu'il manque absolument de cette dernière vertu. Il a été médecin, étudiant en droit; il est prêtre aujourd'hui, et après quelques mois de noviciat, le voilà déjà dégoûté de la vie qu'il mène. A son âge surtout, cette mobilité et cette incertitude me paraissent décisives; la force de caractère est nécessaire à notre vie. Je crois donc, mon Révérend Père, que vous pouvez sans inconvénient laisser partir le Père X..., mais s'il veut rester jusqu'à mon retour à Chalais, j'y consens bien volontiers (1). »

Le P. Lacordaire ne revint à Chalais que trois mois environ après l'envoi de cette lettre, au commencement de juin; il y retrouva le novice dont

(1) *Loc. cit.*, p. 99.

le départ devait être bientôt définitif. Le lundi 23 août 1847, en effet, l'abbé Henry Sauvé, cessant d'être en religion Frère Marie-Joseph et laissant la livrée dominicaine, s'éloignait du couvent de Notre-Dame de Chalais, muni du certificat (1) par lequel le P. Lacordaire attestait son épreuve de onze mois, la reprise de sa liberté et les bons exemples que sous tous les rapports il avait donnés au couvent. Le P. Aussant, prieur, et tous les religieux le regrettèrent vivement. Ils comprenaient que celui qui se retirait était cependant bien l'un des leurs. Mais, dans le silence et la retraite, Dieu avait parlé : sa vocation ne l'appelait pas au milieu d'eux. sa place était marquée ailleurs. Le dominicain qui devait l'initier à l'amour et au culte de saint Thomas n'était pas à Chalais, mais à Rome. L'heure de Dieu n'avait pas encore sonné ; elle devait arriver bientôt. Toutefois, encore quelque temps d'attente ; puis l'Ange

(1) Le certificat était ainsi libellé : « Nos Fr. Henricus-Dominicus Lacordaire, in sacra theologia magister, et Fratrum Prædicatorum vicarius generalis, attestamus Dominum Henricum Sauvé, presbyterum, undecim menses in novitiatu nostro transegisse, et nihil in eo nisi grave, pium et religiosum apparuisse, ita ut ex nostra parte nullum professioni suæ obstaculum adfuisset, nisi sponte suâ, post maturam deliberationem, se a Deo non vocatum prudenter existimasset. In quorum fidem..., etc. — Datum in conventu nostro Sanctæ-Mariæ de monte Calesio, die 23<sup>a</sup> augusti anno Domini 1847. Fr. Henricus-Dominicus Lacordaire, Fr. Prædic. vic. gen.

de l'École illuminera l'intelligence de celui qui porta sa livrée des splendeurs de sa doctrine, enflammera son cœur de son zèle pour la vérité et le remettra *spirituellement* dans son ordre, dont tous les membres seront pour lui des amis et des frères.

---

## CHAPITRE III

### **L'abbé Sauvé à Paris, à Louvain et à Bruges.**

(1848-1851)

Les journées de juin 1848 à Paris. — Prédications à Lyon. — L'Université de Louvain. — Discours à Bruges pour le jubilé du Saint-Sang, et à Louvain. — M. Steinmetz et l'œuvre des militaires, à Bruges. — Prédication à Bruges de l'octave des morts.

Au sortir du couvent de Notre-Dame de Chalais, l'abbé Henry Sauvé éprouvait une peine très grande; il avait trente ans, se trouvait sans situation et se demandait quel pourrait être maintenant son avenir; le vicariat contrariait ses goûts, l'état monastique sa santé; les incertitudes sur sa vocation dominicaine n'avaient disparu que pour faire place à des inquiétudes nouvelles et plus douloureuses. Quelle direction imprimer à sa vie? Vers quels rivages diriger sa barque qu'il avait lancée sur plusieurs voies sans pouvoir lui trouver un port? Il confia sa peine au P. Lâcordaire qui, dans

sa charité, lui donna ces conseils lumineux et réconfortants :

Chalais, 27 octobre 1847.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

» Votre lettre du 20 septembre m'est parvenue très tard à cause d'un voyage que je viens de faire à Rome. Je la trouve au retour sur ma table, et m'empresse de vous remercier de votre bon souvenir pour notre ordre et pour moi en particulier. Je suis persuadé que cette épreuve de votre noviciat vous aura été utile, et que vous ne vous repentirez jamais de l'avoir faite. Vous y aurez du moins acquis la certitude que Dieu ne vous appelait point à la vie religieuse, et c'est beaucoup dans la vie d'avoir éliminé, comme on dit en algèbre, un certain nombre d'inconnus. Vous agirez avec bien plus de clarté dans le choix que vous ferez de votre carrière. Quoique vous disiez, vous avez tout ce qu'il faut pour être utile à l'Église; il ne vous faut que de la persévérance dans une voie. Tout est là pour vous comme pour tout le monde.

» Nos Pères se rappellent à votre bon souvenir, et moi, Monsieur l'Abbé, je vous prie d'agréer l'expression de mon bien sincère attachement.

» Frère Henri-Dominique LACORDAIRE,

» *des Frères-Prêcheurs.* »



L'abbé Henry Sauvé reconnut le bien fondé de cette lettre importante, et voulant persévérer dans une voie qui lui convint, il résolut de se livrer à la carrière du prédicateur. Comme les études solides font les prédications nourries et fortifiantes, il pensa d'abord à perfectionner ses connaissances théologiques. L'Université de Louvain, dont le P. Lacordaire avait fait, après son récent carême à Liège, l'intéressante visite et dont il aimait aussi à dire l'heureux fonctionnement, attira notre abbé qui s'y rendit à la fin de septembre et y arrêta son entrée pour l'année suivante. Acquérir une véritable science, c'était le premier moyen pour atteindre son but. Puis, comme il est nécessaire pour bien parler d'étudier les modèles et de fréquenter les maîtres dans l'art de bien dire, il disposa ses études de manière à se rendre libre, pendant les temps d'avent et de carême, pour se faire l'auditeur des orateurs les plus renommés de Paris : ce fut le second moyen qu'il employa. C'est ainsi — et nous disons ces faits dès maintenant — que pendant les carêmes de 1848 et de 1850, durant l'avent de 1851, il séjourna plusieurs semaines à Paris et fréquenta les prédicateurs qui ont jeté le plus d'éclat sur la chaire contemporaine en France. Les notes et les réflexions qu'il conservait témoignent de l'application qu'il mettait à suivre les grands orateurs de l'époque pour les imiter. A Saint-Roch, il entendait le P. Lacordaire

plaider avec l'éloquence d'un saint Jean Chrysostome, la rédemption de l'enfance, et montrer comment Jésus-Christ est venu au secours de l'enfance et ce que, sous ce rapport, nous devons faire nous-mêmes. Il suivait, à Notre-Dame de Paris, toute une retraite pascale de ce saint religieux qui, par le seul signe de la croix d'avant ses émouvantes instructions, touchait les pécheurs, du P. de Ravignan; il goûtait spécialement ses instructions sur la ressemblance et la différence entre le péché et l'enfer, sur les joies de la conversion du pécheur. A Saint-Germain-des-Prés, la parole éminemment pastorale de l'abbé Duquesnay, qui devait être archevêque de Cambrai, le retenait par ses aperçus éloquents sur l'importance des bonnes lectures et sur la confession. Il entendait aussi son compatriote M. Véron, ancien vicaire à la Trinité de Laval, dans le sermon de la Passion, et le P. Ratisbonne, le juif miraculeusement converti, qui dénonçait, avec une ardeur tout apostolique, le péché, source de tous les maux. Ainsi l'abbé Sauvé allait à toutes les fêtes de l'éloquence et se préparait à remporter également sur ce terrain des victoires.

Il se sentait en effet appelé à exercer l'évangélique fonction du semeur de la bonne parole, et c'était sa plus grande joie, dès cette époque, d'exposer dans les milieux les plus divers, soit dans les grandes villes, soit dans les petites, le

dogme et la morale du christianisme. En mai 1848, il donna une retraite dans la grande paroisse de Saint-Jean de Château-Gontier; peu après il prêcha dans une église de Paris une octave du Saint-Sacrement.

L'époque de cette dernière prédication fut marquée par les tristes événements connus dans notre histoire nationale sous le nom de *journées de juin*, la révolte du socialisme contre les pouvoirs publics régulièrement constitués (1) après l'abdication du roi Louis-Philippe (24 février 1848), et le meurtre de M<sup>gr</sup> Affre, archevêque de Paris, aussi lâchement que criminellement accompli, le lundi 26 juin (2). L'abbé Henry Sauvé exerçait précisé-

(1) Les élections pour l'Assemblée Constituante eurent lieu le dimanche 23 avril. Le P. Lacordaire, bien qu'il ne se présentât lui-même, obtint dans la Mayenne 34.795 voix et arriva le premier sur la liste de Labroise et Stéphane Couanier: Les deux cantons de Laval lui donnèrent 4.224 voix. (*L'Écho de la Mayenne*, n° du 27 avril 1848.) Lacordaire ne fut pas élu, la liste Bigot-Cormenin passa. Mais le département des Bouches-du-Rhône envoya le Père à l'Assemblée Constituante. Dans une lettre du 30 avril 1848 à son ami Henry Sauvé, M. l'abbé Sehaux, alors secrétaire particulier de M<sup>gr</sup> Bouvier, évêque du Mans, écrit ces mots: « Je regrette l'*insuccès* de la liste de fusion et surtout de la candidature du P. Lacordaire. Mais il faut bien accepter les événements. De grandes questions vont se débattre et nous avons grand besoin que Dieu nous protège. »

(2) Nous donnons à *l'Appendice* (voir tom. II) quelques détails sur cette mort glorieuse pour l'Église. Nous les empruntons au journal *l'Ère nouvelle* (*archives du Grand-Séminaire de Laval*) que dirigeait alors le P. Lacordaire.

ment son ministère apostolique dans ce quartier du faubourg Saint-Antoine, où les insurgés luttèrent davantage contre l'armée régulière; ainsi fut-il amené à soigner les blessés des deux partis dans les ambulances (1). Sa charité fut grande, on peut en être sûr, comme son cœur; il s'employa, ainsi que le bon Samaritain, à panser toutes les plaies et à ramener au devoir ceux qui, disait-il dans une lettre adressée à l'un de ses frères, « sont plus égarés que coupables ». Il fut d'autant plus attristé de la mort de M<sup>sr</sup> Affre, qu'ayant reçu des mains de ce courageux pontife la consécration sacerdotale, il le regardait et l'aimait comme un père. Des premiers il se rendit à l'hospice des Quinze-Vingts, où Monseigneur avait été conduit après l'attentat; puis, lorsque le vénéré prélat eut rendu le dernier soupir dans son palais épiscopal, il se tint en prières près de son lit

(1) « J'ai entendu parler, écrit à l'abbé Sauvé M. Descars, principal du collège de Château-Gontier, du courage avec lequel vous avez secouru spirituellement le blessé (M<sup>sr</sup> Affre) dans les horribles journées de juin. Je n'en ai pas été étonné. Je vous félicite d'avoir trouvé cette occasion d'exercer un ministère si méritoire devant Dieu. vous avez enrichi votre couronne dans le ciel. Encore si nous pouvions assurer que ces luttes affreuses ne recommenceront pas, que le vénérable archevêque sera la dernière victime. Mais non, il est clair que les principes qu'on a répandus, la prétention irréalisable qu'on a inspirée amèneront de nouvelles fureurs. Le parti de l'ordre est fort et uni. Mais à quel prix. » Lettre du 17 juillet 1848. Château-Gontier.

funèbre, se mettant à la disposition de la foule, pour faire toucher à la dépouille du martyr de la charité les objets que l'on présentait. Revenu dans sa famille à Ernée où l'avait soudainement rappelé la mort de son père qui survint le 25 juillet, il exposa à ses compatriotes, dans une intéressante instruction, les faits dont il avait été témoin et qui lui révélaient un aspect inconnu de Paris, l'aspect religieux :

« Je ne vous raconterai pas, chrétiens, dit-il alors, cette lutte terrible à une partie de laquelle j'ai en quelque sorte assisté, ces événements à jamais déplorables qui se sont presque passés sous mes yeux ; jetons un voile sur ces horreurs de la guerre civile, ensevelissons dans l'oubli les crimes qui ont été commis, et ne pensons, nous chrétiens, ne pensons qu'aux actes de vertu et d'héroïsme qui ont abondé dans ces jours de désastre et de trouble. Ou si nous pensons à tout le mal qui a eu lieu, si nous remettons sous nos yeux le tableau déchirant de tant de malheurs et de tant de désastres, que ce soit pour gémir et pour pleurer, pour pleurer sur nos fautes à tous qui ont déchainé sur nos têtes les colères du ciel. Tirons de là aussi un fait pratique : c'est que la religion est seule efficace à prévenir le retour de semblables malheurs. Tâchons donc, chacun dans notre sphère, d'être des hommes de vertu, de dévouement, tâchons de faire pénétrer les prin-

cipes chrétiens au sein d'un peuple qui ne les connaît guère, et sachons nous rappeler plutôt nos *devoirs* que nos *droits* par le temps où nous sommes. »

L'orateur débutait ainsi, tenant le langage d'un moraliste clairvoyant, jugeant les faits d'après les principes de l'Évangile. Il exposait ensuite l'un des côtés de la piété des Parisiens et en tirait une juste réflexion à l'usage de ses auditeurs : « Il me semble impossible de ne pas vous parler du concours de monde qui a lieu dans les églises, surtout aux jours de solennité. Et, parmi cette foule, il faut le dire, que d'hommes, que de jeunes gens des écoles ! Là il n'y a pas de respect humain comme en province, de respect humain qui tue la piété, qui étiole, dans nos petites villes surtout, tant de jeunes plantes, je veux dire, tant de jeunes gens et surtout tant d'hommes faits, qui n'ont pas le courage de se dresser, de se raidir à l'encontre d'une plaisanterie ou d'un sarcasme, qui ont la foi dans le cœur et qui n'osent pas la produire et la manifester au dehors, par crainte d'une parole de la part d'un homme qu'ils méprisent du fond de leur âme. A Paris, l'esclavage du respect humain n'est pas connu. Généraux, représentants du peuple, poètes, littérateurs, commerçants, soldats, étudiants en droit ou en médecine, élèves de l'école polytechnique ou de l'école normale, ouvriers, chacun pratique sa

religion sans crainte comme aussi sans ostentation ; et il est beau de voir de ces hommes de toutes conditions, de ces jeunes gens surtout l'espoir de la patrie, assister pieusement un livre d'heures à la main, comme de jeunes personnes, aux offices qui se célèbrent à Paris avec tant de magnificence. »

Le prédicateur ajoutait à son instruction le récit émouvant des derniers instants de M<sup>gr</sup> Affre et de ses obsèques solennelles ; il se complaisait dans la narration d'un autre fait qui l'avait à juste titre profondément impressionné. « Cette cérémonie funèbre me rappela, chrétiens, cette autre cérémonie qui avait lieu la veille, sur la place de la Concorde. Figurez-vous un autel dressé sur cette place, qui avait été le témoin de tant de crimes, de l'effusion du sang de Louis XVI et de sa famille ; Dieu voulait que l'expiation eût lieu à l'endroit même de tant d'exécutions sanglantes et que son Fils fût immolé au lieu où tant de citoyens avaient été immolés à une époque de délire et de vertige. Derrière l'autel les Champs-Élysées, et dans le lointain l'Arc de l'Étoile, cet arc sur lequel Napoléon avait voulu faire planer un aigle, afin que l'étranger venant à Paris fût obligé de passer sous les ailes de cet oiseau royal, symbole de la gloire et de la grandeur napoléonienne, gloire et grandeur que n'effacent point entièrement les taches qui ont défiguré l'Empire. En face de l'autel cette

énorme pierre, cet obélisque monumental qu'ont peut-être vu Moïse et Sésostris, et qui tout étonné de se trouver transplanté là des solitudes de l'Égypte, en témoin de tant de choses d'un passé lointain, assistait pour la première fois à l'auguste sacrifice de nos autels. A droite la Madeleine tendue de noir, enveloppée comme d'un large deuil et sur le devant de laquelle brillait une immense croix d'argent qui se détachait sur le fond sombre qui l'entourait. A gauche le palais de l'Assemblée couvert aussi de crêpes et de vêtements de deuil.... Je voudrais pouvoir vous décrire surtout le moment de l'élévation; à cet instant solennel, pontifes, prêtres, représentants, généraux, magistrats, soldats, citoyens, tous, en un mot, courbent la tête devant le Dieu du ciel, immolé pour le salut du monde; silence solennel qu'interrompaient seulement les tambours battant aux champs et les armes qui s'inclinaient devant le Dieu des combats. Encore une fois c'est là un magnifique spectacle et dont tous ceux qui ont été les témoins ont dû remporter un sentiment d'amour et de respect pour la religion qui jouait là un si grand rôle (1). »

C'est dans cette langue imagée que l'abbé Henry Sauvé parlait à ses compatriotes, cherchant à leur communiquer les salutaires impressions

(1) *Notes sur mon séjour à Paris*. Juin et juillet 1848. Manuscrit inédit.



qui remplissaient son âme. En juin 1848, il se trouvait donc à Paris au sein même de l'insurrection. L'année suivante il exerçait son apostolat dans la grande cité de Lyon qui avait connu à son tour les insurrections sociales menaçantes comme son Rhône furieux (1). Il prêchait le carême dans le quartier particulièrement agité de la Guillotière, en l'église de Notre-Dame de Grâces (aujourd'hui Notre-Dame-Saint-Louis) que dirigeait un vétéran du sacerdoce, un vénérable prêtre dont l'énergie avait brillé aux jours mauvais de la Révolution, M. Pierre Noailly (2). Son ministère apostolique, qui s'exerçait pour la première fois dans l'un de ces grands centres ouvriers qui récompensent largement le cœur dévoué de l'apôtre, fut très fructueux; longtemps on se rappela les

(1) M. P. de la Gorce, au tome II de sa grande *Histoire de la seconde République Française* (Paris. Plon, 1887, 2 vol. in-8°), montre fort bien le contre-coup des journées de juin, à Lyon. V. liv. XIV, n° 4, p. 180 et suiv. — M. Meynis, dans son bel ouvrage *Grands Souvenirs de l'Église de Lyon* (Lyon. Vitte et Perrussel, 1886, 1 vol. in-4°), parle également de l'insurrection lyonnaise, p. 482 et suiv.

(2) M. Pierre Noailly est mort le 22 juin 1862. L'église de Notre-Dame de Grâces, ancienne église de la Guillotière, n'existe plus. Avant la Révolution, le culte fut transféré dans la chapelle des religieux de Picpus, à cause du mauvais état de l'ancienne église. Cette chapelle de Picpus fut démolie en 1843; sur son emplacement on a bâti l'église actuelle; le titre de la paroisse était Notre-Dame de Grâces, celui de la chapelle était Saint-Louis, d'où le titre paroissial actuel Notre-Dame-Saint-Louis. Cette église a été construite par les soins de M. Noailly.

instructions populaires qu'il adressait aux hommes, chaque dimanche, à la messe de huit heures.

Ce carême prêché à Lyon en 1849 le détourna pendant quelques semaines de ses études à l'Université catholique de Louvain, études qu'il avait commencées vers la fin de l'année précédente et qu'il lui tardait de reprendre avec ardeur.

La grande Université de Belgique, érigée le 13 décembre 1833 par Bref apostolique du Souverain-Pontife Grégoire XVI, établie d'abord à Malines (1) en 1834, puis transférée l'année suivante à Louvain (2), avait quatorze années d'exis-

(1) L'inauguration solennelle de l'Université eut lieu le 4 octobre 1834, dans la cathédrale de Malines. Son Éminence le cardinal Sterckx, archevêque de Malines, célébra la messe. M<sup>r</sup> de Ram y prononça un magnifique discours, où il disait notamment : « Sur notre bannière brillent les mots : *Université catholique*. Que la dignité, la sainteté de ce nom demeure à jamais sans tache ! Groupés autour de ce signe glorieux, nous lutterons de toutes nos forces, de toute notre âme, pour défendre la religion et les saines doctrines, pour dévoiler les hérésies et les aberrations des novateurs, pour faire accueillir toute doctrine émanant du Saint-Siège apostolique, pour faire rejeter tout ce qui ne découlerait pas de cette source auguste. » *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*. 1866. 30<sup>e</sup> année. 1 vol. in-18. Louvain. Vanlinthout frères, p. 318 et 319.

(2) En 1835, la législature supprima l'une des trois Universités de l'État ; à cette occasion, l'administration municipale de Louvain obtint du corps épiscopal la translation dans sa ville de la nouvelle Université catholique.

tence lorsque l'abbé Henry Sauvé y entra en 1848, quatorze années de bons services et d'une grande réputation scientifique qui s'était, dès l'origine, manifestée dans les diverses branches des connaissances humaines. Elle avait toujours à sa tête M<sup>sr</sup> de Ram, son premier recteur (1), dont l'éminente personnalité lui donnait un saisissant relief et l'aidait puissamment à faire, dans le monde savant, belle et grande figure. Savant distingué, diplomate, organisateur, doué de tous ces dons de la nature qui faisaient de lui, disait-on, le plus bel homme sorti des mains du Créateur et provoquèrent le bon mot de Pie IX quand il le vit à Rome : *c'est vraiment un recteur doublement magnifique*, M<sup>sr</sup> de Ram était la couronne et le plus bel ornement de l'Université. En peu de temps il avait réussi à ramener les beaux jours de cette antique Université de Louvain (2) qui disparut glorieusement, noble victime de sa fermeté traditionnelle et de son attachement à la foi religieuse, sous les coups de la Révolution de la fin du dernier siècle, à ajouter de nouvelles gloires

(1) M<sup>sr</sup> de Ram naquit à Louvain le 2 septembre 1804. Il n'avait que trente ans lorsqu'il fut nommé recteur. Il est mort le 14 mai 1865.

(2) La célèbre Université de Louvain fut fondée, le 7 septembre 1426, par le pape Martin V et le duc de Brabant, Jean IV. La dispersion de l'Université fut ordonnée par arrêté de l'administration centrale du département de la Dyle en date du 25 octobre 1797.

aux anciennes. En cette quatorzième année d'existence de l'Université, le recteur voyait plus que septuplé le nombre des étudiants portés au tableau des inscriptions ; ce n'était pas une compagnie qu'il avait à diriger dans la voie des sciences, mais un véritable régiment, sept cent cinq étudiants au lieu de quatre-vingt-six, nombre de ceux qui se firent inscrire dans la première année scolaire 1834-1835.

L'abbé Henry Sauvé était inscrit à la Faculté de théologie et en sa qualité d'étudiant ecclésiastique résidait au collège des théologiens, dit du Saint-Esprit. Soixante élèves environ, venus non seulement des différents diocèses de la Belgique, mais encore de l'Irlande, de la Pologne, de la Suisse, de la Bavière, fréquentaient les cours ; l'abbé Sauvé était le seul étudiant français ; à cette époque, certains préjugés, certaines appréhensions qui ne devaient disparaître que lentement, avaient cours en notre pays (1) et l'abbé Sauvé s'employa

(1) M. Sebaux, futur évêque d'Angoulême, écrivait ainsi à l'abbé Sauvé qui, au sortir de Chalais, lui avait manifesté son désir de se rendre à Louvain : « Votre séjour à Louvain m'effraie un peu. Je crains que votre imagination, au lieu de se calmer, ne s'y monte plus encore, et que, sans le vouloir, vous soyez peu à peu imbu des idées du jour, auxquelles il y a si peu à gagner. Que Dieu, auquel vous recourrez dans le sentiment d'une humilité profonde, que Dieu vous préserve de ce danger ! » Lettre du 27 août 1847, fête de saint Césaire. Évêché du Mans. En parlant ainsi, M. Sebaux était l'écho de son évêque, M<sup>r</sup> Bouvier.

de son mieux à faire connaître et apprécier cette célèbre Université (1), dont il regardait comme un honneur d'avoir été l'élève, et où il gagna de précieuses amitiés. Parmi les condisciples dont il fit une particulière connaissance et qui lui donnèrent dès lors leur confiance et leur affection, se trou-

(1) C'est ainsi qu'il eut à répondre à une lettre importante de M. Blatairou, prêtre de Bordeaux, dont nous donnons ici quelques passages intéressants : « J'ai vu assez de choses à Louvain pour être persuadé que, dans l'absence complète de maisons de hautes études ecclésiastiques en France, il y aurait opportunité pour nous à envoyer dans cette ville quelques jeunes ecclésiastiques ayant terminé leur cours ordinaire d'études, et désirant faire des études supérieures. Je crois que, malgré des lacunes regrettables dans l'enseignement de Louvain, un jeune homme de talent et de bonne volonté pourrait tirer un très bon parti pour ses études de tout ce qu'il trouverait dans cette ville. Un concile de la province ecclésiastique de Bordeaux s'ouvrira le 14 du mois de juillet, et Monseigneur l'archevêque m'a fait l'honneur de m'inviter à y assister. On s'occupera entre autres choses des études ecclésiastiques et je me propose de parler de ce que j'ai vu en Belgique et en particulier à Louvain, dans les séminaires et l'Université. Je me propose aussi de demander aux évêques réunis au concile d'envoyer à Louvain, ne fût-ce que pour essai, quelques jeunes ecclésiastiques ayant terminé leurs études ordinaires. Je ne sais si je réussirai, mais on me fera des objections, et les difficultés ne manqueront pas. Malheureusement j'ai passé trop peu de temps à Louvain pour tout voir par moi-même et pour répondre à toutes les difficultés, j'espérais pouvoir y retourner avant de revenir à Bordeaux, mais je ne l'ai pu. Je compte donc sur votre obligeance, Monsieur l'abbé, pour les renseignements qui me manquent. » Lettre du 12 juin 1850.

vaient M Vincent Popiel de Czaplis (1), aujourd'hui archevêque de Varsovie dans la catholique Pologne et l'un des prélats que le Czar actuel, Nicolas II, voulut appeler à la cérémonie de son couronnement à Moscou ; M<sup>sr</sup> Feye, le savant professeur de droit canonique à l'Université de Louvain et l'un des consultants les plus remarqués du concile du Vatican ; M<sup>sr</sup> de Neckere, archevêque de Mélythène, recteur du collège Saint-Julien, à Rome ; M<sup>sr</sup> Sacré, protonotaire apostolique, aumônier des zouaves pontificaux qu'il accompagna à Castelfidardo et à Mentana, mort (2) curé-doyen de la ville d'Anvers.

Ces savants et très illustres personnages résidaient alors au collège du Saint-Esprit que présidait le chanoine Ubaghs (3), professeur ordinaire à la faculté de philosophie. L'abbé Sauvé fré-

(1) M<sup>sr</sup> Popiel a subi les froids de la Sibérie. C'est un véritable confesseur de la foi.

(2) M<sup>sr</sup> Sacré est mort le 18 février 1895, après avoir fêté avec éclat son vingt-cinquième anniversaire de doyen de la ville d'Anvers.

(3) Gérard-Casimir Ubaghs est né à Berg-sous-Fauquemont, près de Maëstricht, le 26 novembre 1800. Il est mort le 15 février 1875. Ce savant s'est soumis avec une obéissance parfaite à toutes les décisions de l'Église concernant certains points erronés de ses ouvrages. La déclaration d'obéissance au Saint-Siège remise par lui à son confesseur le 3 février 1869 honore grandement son signataire. On trouve cette déclaration dans l'ouvrage de M<sup>sr</sup> Haine : *Principia et errores*, 1 vol. in-8°. Louvain, P. et J. Lefever, 1877, p. 315.

uenta peu les cours philosophiques de ce savant professeur qui, trop imbu des idées nouvelles, n'échappa pas, malgré sa science, son talent et sa rare piété, aux avertissements mérités de la Sacrée-Congrégation du Saint-Office. Mais il connut, par ses livres alors très répandus, les dangereux systèmes du traditionalisme et de l'ontologisme qui n'avaient pu naître que par le funeste oubli de la philosophie chrétienne traditionnelle, de la philosophie scolastique. Son esprit de soumission aux décisions du Saint-Siège le mit en garde contre le danger de propositions erronées qui furent funestes à un trop grand nombre d'intelligences. De loin veillait aussi l'abbé Laloux qui, connaissant l'esprit de curiosité de son ancien et toujours très aimé disciple pour les doctrines philosophiques et théologiques, redoutait pour lui un péril et s'efforçait par ses enseignements de l'écarter. L'éminent sulpicien l'entreprenait tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, mais toujours avec une fine pointe de malice qui lui seyait fort bien. « Je vous souhaite, écrivait-il le 13 mars 1850, des lumières transcendentes pour suivre ces cours de haute théologie et métaphysique; mais vous aurez beau faire, il n'y a pas de discontinuité dans les connaissances humaines non plus que dans les œuvres de Dieu; et ce qui me console c'est que, quelque haut que vous vous élevez, je serai en la même échelle que vous. Nos

jeunes gens vous aiment beaucoup et ils vous attendent de pied ferme. Ils prétendent que ce n'est que par condescendance pour moi que vous posez la logique comme condition essentielle des discussions dont vous devez faire l'ouverture. » Le trait final était assez ironique et méchant, mais le destinataire était de trop bonne composition pour n'en pas sourire et il se promettait bien, pour toute vengeance, de défendre aussi spirituellement que vigoureusement, à la première occasion, la haute théologie et la métaphysique, faisant ainsi honneur à ses *lumières transcendentes*.

A chaque voyage pour Louvain, l'abbé Henry Sauvé, passant par Paris, ne manquait pas de s'arrêter à Saint-Sulpice; il y trouvait toujours le bouillant argumentateur qui le provoquait à la lutte et faisait montre de ses armes. « J'ai lu votre Tils, lui disait dans une lettre du 4 novembre 1850 ce fougueux dialecticien qu'était M. Laloux, je continue Branchereau, et je me fais fort de vous tenir tête. Je connais maintenant le jargon de votre école et il ne me fait pas peur. J'espère vous prouver qu'en commençant par le fini, il y a à espérer qu'on sentira le besoin d'en sortir et de chercher l'infini; mais qu'en commençant par l'infini on court grand danger d'y rester, ou de n'arriver tout au plus qu'au Dieu *Panthée*; *a priori* la création est le plus incompréhensible des mystères. Donc *sorbeo terram* comme le



cheval de Job, et je brûle d'aller au combat, et de briser une lance. »

M. Laloux rudoyait le savant doyen de la faculté de théologie de Louvain, M. Tits; l'horreur qu'il professait pour les philosophes allemands en général et pour l'école de Schelling en particulier le rendait quelque peu injuste envers ceux qui, combattant directement les panthéistes, employaient pour les vaincre leurs propres armes et leurs cris de guerre. Très versé dans la connaissance de la philosophie allemande, le chanoine Tits utilisait, dans sa lutte contre le panthéisme, ces nouveaux instruments de combat dont le maniement était assez difficile et qui, en raison même de leur origine et de leur fabrication, ne pouvaient que déplaire au caractère bien français de M. Laloux. Toutes ces armes n'étaient pas au reste très sûres. Ainsi, pour échapper au subjectivisme kantien, Tits et Ubaghs donnèrent malheureusement dans l'ontologisme, dans la vision immédiate de l'intelligible en Dieu; sur ce point, M. Laloux, critiquant d'une façon aussi judicieuse qu'agréable les découvertes par l'idée innée de l'infini, remportait, à l'arme blanche, un succès de bon aloi. Mais en argumentant de la sorte, le spirituel sulpicien n'entendait pas lutter contre les idées personnelles de son élève; il savait que l'abbé Sauvé exposait simplement quelques opinions ayant cours dans un certain milieu et rem-

plissait très bien à son endroit les services du *télégraphe théologique*.

Ainsi notre étudiant de Louvain ne faisait pas siennes toutes les idées de son professeur de dogmatique générale, mais il n'en avait pas moins cependant d'admiration pour sa science très vaste ; et c'était justice. M. Tits était un théologien doublé d'un philosophe ; travailleur infatigable, lecteur assidu des Pères et des scolastiques, il avait une érudition immense qui lui permettait de présenter une question doctrinale sous tous ses rapports (1). A la faculté de théologie, l'abbé Henri Sauvé suivait aussi les cours d'Hollander pour la morale, de Verhoeven pour les institutions canoniques et les décrétales, de M<sup>sr</sup> de Ram pour le droit ecclésiastique public et privé, de Wouters pour l'histoire ecclésiastique, de Beelen pour l'Écriture Sainte et de Malou pour la dogmatique spéciale. Tous ces professeurs distingués donnaient de la gloire à la jeune *Alma Mater* et l'on regardait comme un bienfait et comme un honneur d'avoir suivi leurs cours. Et, pour ne reparler que de ces deux derniers noms, qui ne connaît les magnifiques travaux de M<sup>sr</sup> Beelen (2), le condis-

(1) M. Arnould Tits naquit, vers la fin de l'année 1807, à Aelst, près Saint-Frond. Il appartenait au diocèse de Liège, dont il fut créé chanoine honoraire en 1843. Professeur de l'Université depuis août 1841, il mourut le 9 juillet 1851. Sa piété égalait sa science.

(2) Jean-Théodore Beelen était originaire d'Amsterdam

ciple et l'émule à Rome, en 1829, de celui qui est aujourd'hui le grand Léon XIII; qui ne sait la haute valeur de M<sup>gr</sup> Malou (1) qui, en cette année 1848, fut élevé de sa chaire de professeur au siège épiscopal de Bruges, et a laissé, dans l'épiscopat de ce siècle, le renom d'un savant Prélat ?

Par son excellente méthode exposée dans la préface de ses commentaires de l'épître de saint Paul aux Philippiciens (2), commentaires qu'écouta,

(12 janvier 1807); il mourut le 31 mars 1884, après avoir parcouru une noble et très laborieuse carrière. Ses travaux d'exégèse sacrée sont de première valeur et doivent être mis au rang des ouvrages de Cornelius a Lapide, de Maldonat, d'Estius. Le Souverain-Pontife Léon XIII le nomma Prélat de sa Maison le 2 mai 1878.

(1) M<sup>gr</sup> Jean-Baptiste Malou, 19<sup>e</sup> évêque de Bruges, naquit à Ypres le 30 juin 1809; il fut préconisé par Pie IX, à Gaëte, le 11 décembre 1848 et sacré le 1<sup>er</sup> mai 1849. Sa mort arriva le 23 mars 1864. M<sup>gr</sup> Malou eut une part très importante dans la définition dogmatique de l'Immaculée Conception.

(2) « En commentant l'Écriture Sainte, j'ai toujours présente à la pensée la règle si sage imposée par le concile de Trente à tout interprète catholique (Sess. IV). Du reste, en observant religieusement cette règle et en me défiant de mes forces, j'use en toute liberté de mon propre discernement, sans jamais suivre à l'aveugle aucun interprète. Je lis attentivement les écrits exégétiques des SS. Pères; à ce premier travail je joins l'étude des grands interprètes du moyen âge, d'Oécumenius, de Théophylacte, d'Euthymius, de saint Thomas et des plus illustres commentateurs des temps modernes. Je recueille avec soin les observations judicieuses qui ont été faites par mes devanciers. Comme je suis persuadé qu'aucune interprétation, quelque spéculative qu'elle soit, ne saurait être vraie, si elle pèche con-

en 1849, l'abbé Sauvé avec le plus vif intérêt, et par les nombreuses ressources de son talent très original et très personnel, Beelen a formé de forts théologiens et de parfaits prédicateurs. De ce savant professeur qui comptera toujours parmi les meilleurs interprètes de la Sainte Écriture, l'abbé Henry Sauvé apprit, mieux que jamais, à scruter les paroles inspirées, à saisir leur sens véritable et à connaître leur valeur doctrinale : précieuses connaissances dont le théologien se servira pour donner plus d'autorité à ses thèses, et qui ne seront pas moins utiles au prédicateur pour convaincre des esprits positifs, qui ne se paient pas de mots et recherchent en tout ordre de choses la précision.

L'abbé Sauvé ne prit aucun grade soit philosophique, soit théologique, à l'Université de Louvain ; son but principal, en fréquentant cette école célèbre, avait été de connaître son enseignement théologique, d'entrer en relation avec ses savants, de faire de précieuses observations sur divers points qui l'intéressaient spécialement, de butiner en quelque sorte comme les industrieuses abeilles

tre les règles du langage, ou si elle attache aux mots des notions fausses, je mets une attention particulière à ne point m'écarter des règles de la grammaire et à déterminer exactement le sens des mots. Je m'attache aussi à saisir et à faire voir l'enchaînement des diverses pensées. » *Préface au commentaire sur l'Épître aux Philippiens.*

les (1). C'est ainsi qu'il ne suivait pas uniquement les cours de théologie; on le voyait, à la faculté des lettres, près de la chaire de M. Félix Nève (2), qui faisait l'histoire de la philosophie et de la littérature ancienne, puis le cours des langues orientales. Il rencontrait surtout cet illustre savant aux séances de quinzaine de la société littéraire de l'Université, dont il faisait partie, et appréciait particulièrement ses mémoires scientifiques qui y étaient communiqués. De son côté, M. Nève lui portait beaucoup d'estime et d'affection; jusqu'à la fin de sa vie il ne cessa de lui en donner le gracieux témoignage. Ainsi il lui écrivait en lui offrant son beau travail : *L'Arménie chrétienne et sa littérature*, qui, il y a dix ans, ramenait une

(1) Lettre Ch. Fillion, 13 avril 1850. « Je suis allé ce matin demander l'agrément de Monseigneur pour votre voyage de Louvain. Il vous l'accorde bien volontiers et m'a témoigné pour vous une véritable affection. Seulement il a mêlé à ces sentiments quelques regrets sur votre vie errante. Pour moi, je ne puis partager tout à fait ce regret, parce que je suis convaincu que vos pérégrinations vous profitent, et je vous les pardonnerais facilement, si vous deviez dans quelques années vous fixer et mettre à profit vos courses et votre expérience des hommes et du monde. » Les prévisions s'accomplirent et le pardon fut bien vite accordé.

(2) Le savant Félix Nève, créateur de l'indianisme en Belgique, naquit à Ath, le 13 juin 1816. Il fut nommé professeur à l'Université de Louvain, en 1841. Ses diverses études sur les Védas de l'Inde, sur les littératures anciennes et modernes, lui ont donné une réputation universelle. Il est mort le 23 mai 1893.

attention trop longtemps détournée sur la patrie de saint Grégoire l'Illuminateur, sur cette noble province d'Arménie dont les récents malheurs ont fait tressaillir d'indignation tout le monde chrétien : « Si j'ai pu jadis, Monseigneur, vous entretenir quelquefois de mes essais de littérature arménienne, quand nous causions des études orientales, je prends aujourd'hui la liberté de mettre sous vos yeux le volume récemment paru qui les résume : *L'Arménie chrétienne et sa littérature*. Veuillez en recevoir l'hommage avec l'extrême bienveillance que vous m'avez témoignée en tout temps (1). »

Tandis que dans cette société littéraire, dont il fut plus tard, lors de son élévation au rectorat de l'Université catholique d'Angers, nommé membre honoraire par acclamation (2), l'abbé Sauvé trouvait de vrais trésors intellectuels qui enrichissaient son esprit; il voyait, d'autre part, dans la conférence de Saint-Vincent-de-Paul un moyen d'exercer son zèle et sa charité, comme à Rennes. Reprenant son

(1) Lettre du 23 octobre 1886.

(2) Le diplôme est ainsi conçu : « La Société littéraire de l'Université catholique, érigée le 8 décembre 1839, a, conformément à ses statuts, et sur la proposition de la commission directrice, délivré le diplôme de membre honoraire à M. l'abbé Sauvé, recteur de l'Université catholique d'Angers. Donné à Louvain, dans la séance du 25 novembre 1875. *Le président*, DE MONGE; *le secrétaire*, D<sup>r</sup> V. BRANTS. »

luth poétique, il adressait à ses dévoués confrères, dans cette langue française qui chante si bien la charité, des strophes harmonieuses et éloqu岸tes que l'on récompensait par de bonnes aumones. Le dévouement avait un champ vaste devant lui, en cette année 1848 spécialement qui voyait, à Louvain, l'apparition de deux terribles fléaux, le typhus et le choléra. Voici comment, dans les mauvais jours d'hiver, le pieux poète plaidait la cause des malheureux :

Toujours l'hiver, mon Dieu ! toujours le froid intense  
 Sur son lit de douleur étreignent l'indigence,  
 Toujours des malheureux qui demandent du pain,  
 Et des femmes en pleurs grelottant par la bise,  
 Et des vieillards cachés à l'ombre d'une église  
 S'écriant : par pitié soulagez notre faim !

.....

Mais, à quoi bon flétrir dans mes chants l'avarice  
 Ce n'est point dans nos murs que s'abrite ce vice.  
 Oh ! non ; il est ici plus d'un cœur généreux  
 Qui, sachant prodiguer son or à la souffrance,  
 Ne craint pas le contact, l'aspect de l'indigence  
 Et sait mêler ses pleurs aux pleurs des malheureux.

Riches, écoutez donc ma voix qui vous supplie,  
 C'est pour les bien-aimés du Christ que je mendie,  
 C'est pour mon Rédempteur qui vit et souffre en eux.  
 Ah ! du moins si ma voix est faible et misérable,  
 Que celle de Jésus couché dans une étable  
 Vienne attendrir vos cœurs sur tant de maux affreux !

.....

Et vous, jeunes chrétiens, qui pour tant de souffrances  
Trouvez dans votre amour des ressources immenses,  
Permettez que ma voix se mêle à vos douleurs.  
Si mes accents n'ont pas ces vifs et puissants charmes  
Dont votre cœur se sert pour ravir or et larmes,  
Du moins comme vos yeux mes yeux ont eu des pleurs.

Cette poésie, ayant pour titre : *Toujours l'hiver!* fut dédiée à la société Saint-Vincent-de-Paul de Louvain : en l'écrivant au profit des pauvres qu'elle soulageait, l'étudiant voulait lui donner par affection un mot du cœur. L'Université de Louvain avec ses maîtres et ses élèves, avec ses cours et ses œuvres, quelle belle place elle occupait dans les nombreux souvenirs de l'abbé Sauvé! Louvain! ce seul nom était doux à son cœur comme celui de sa patrie, et il suffisait de le prononcer pour donner de l'ardeur à son âme et de la gaieté à son visage. « O Mère auguste, *Alma mater*, dit-il un jour, toi qui m'as reçu autrefois avec une tendresse que je n'ai point oubliée, toi qui m'as nourri généreusement du pain de l'intelligence, et abreuvé des eaux de la sagesse, *libavit!* O Mère! Reçois ici mes hommages et ma reconnaissance. Je te salue comme un phare toujours lumineux et ardent, *lucerna*; je vois en toi un des brillants fleurons de la noble couronne qui ceint le front de la Belgique, un des éléments de sa grandeur et de sa prospérité, un des fermes appuis du catholicisme, un foyer de lumière et de cha-



rité (1). » Ainsi parla-t-il en 1867, quand, sur la demande de M<sup>er</sup> Laforêt, recteur, il donna la retraite aux étudiants ; et les sentiments qui sortirent alors de son cœur en flammes vives, l'animent toujours et ne s'éteignirent ici-bas qu'avec son dernier souffle.

Durant son séjour à Louvain, l'abbé Sauvé ne se distingua pas seulement par son ardeur au travail, son amour de la science et sa facilité à pénétrer les questions les plus subtiles de la philosophie et de la théologie, il se révéla dans une circonstance très solennelle éloquent orateur et fit admirer les ressources variées d'un talent qui devait honorer la chaire française contemporaine.

L'année 1850 ramenait pour la Belgique et en particulier pour la belle cité de Bruges, le grand jubilé, plusieurs fois séculaire, de la précieuse relique du Saint-Sang. La fête jubilaire devait être célébrée deux années plus tôt, en 1848 ; à cette date, en effet, sept cents ans s'étaient écoulés depuis la remise à l'un des héros de la deuxième croisade, Thierry d'Alsace, comte de Flandre, par le patriarche Foulques, du précieux liquide recueilli au Calvaire par Joseph d'Arimathie et Nicodème et conservé à Jérusalem de-

(1) Quatrième instruction de Louvain. Notes sur l'Université catholique. *Discours inédit.*

puis longtemps. Diverses circonstances renvoyèrent cette solennité au mois de mai 1850. Le nouvel évêque de Bruges, M<sup>sr</sup> Malou, voulut donner à cette fête tout l'éclat dont elle était digne ; il invita tous les évêques de Belgique et plusieurs prélats étrangers à ces solennités qui durèrent quinze jours, du dimanche 5 au jeudi 16 mai ; deux processions magnifiques eurent lieu, l'une le lundi 6 mai et l'autre le jeudi 16, jour de clôture ; dans ces processions furent portées, outre l'appréciable trésor du *Sang* du Sauveur renfermé dans son magnifique reliquaire, chef-d'œuvre de Jean Crabbe, orfèvre brugeois, toutes les reliques des saints contenues dans les précieuses châsses que possédaient les différentes paroisses de la ville ; ces reliques étaient entourées de *cortèges* emblématiques et historiques. Un immense concours de pèlerins, venus de tous les points de la Belgique et du nord de la France pour glorifier par de joyeux hosannas l'insigne relique du Rédempteur, ne cessèrent pendant cette quinzaine de se répandre dans les rues et les églises de Bruges. Ce fut un inoubliable spectacle, glorieux à la fois pour l'Église et la Patrie. Ainsi, en l'année 1150, Thierry d'Alsace, au milieu de semblables acclamations d'un peuple en fête et à travers des chemins également couverts de fleurs, allait déposer, dans la chapelle de Saint-Basile, le sublime dépôt, récompense de

sa valeur et de son sang versé dans les combats (1).

Cependant pour compléter la fête et la rehausser par les accents d'une magnifique parole quel qu'un manquait. L'illustre orateur qui, sur l'invitation de M<sup>er</sup> Malou, devait terminer la série des prédications, M<sup>er</sup> Dupanloup, était retenu chez lui par une terrible ophtalmie, menaçant dans la première année de son épiscopat de le rendre aveugle (2). Au dernier moment il écrivait la peine qu'il

(1) La coagulation subite du Saint-Sang eut lieu le 13 avril 1310. Le précieux Sang était resté liquide depuis sa translation de Palestine en Flandre, et c'est un fait que proclame la Bulle de Clément V, datée de 1310. Il fallut un sacrilège pour le faire passer de cet état à l'état solide. Un misérable, ayant suivi le groupe des fidèles qui, tous les vendredis, s'empressaient d'aller baiser la sainte relique, voulut faire comme eux; mais il accompagna cet acte apparent de piété de tant d'outrages et de blasphèmes, que Dieu voulut donner à l'instant même un témoignage de sa puissance et de sa colère : le Saint-Sang se coagula, et il n'a pas cessé, jusqu'à ce jour, d'abandonner l'état solide, excepté dans une circonstance extraordinaire qui se présenta le 3 mai 1388; au moment où l'on transvasait le liquide sacré dans une autre fiole de cristal, on vit se détacher de la masse quelques gouttes liquides qui avaient toute la fraîcheur du sang artériel. (Cf. *Le Saint-Sang, à Bruges*. Brochure in-12. Bruges. Alphonse Bogaert, 1850.) On est tout étonné de lire dans l'aimable album du touriste, *La Belgique*, par Constant de Tours (Paris. May et Motte-ros), p. 190 : « Quelques gouttes du sang du Christ se liquéfient tous les vendredis ». Aurait-on pensé que cet auteur dût annoncer tant de miracles?...

(2) M<sup>er</sup> Lagrange, évêque de Chartres, parle de cette maladie de M<sup>er</sup> Dupanloup au tom. II, p. 22 et suiv., de son

éprouvait de ne pouvoir tenir son engagement. Dans son embarras, Monseigneur l'évêque de Bruges n'hésita pas un instant ; se rappelant l'élève français qui, de novembre de l'année 1848 au mois de mai suivant, portait une attention si intelligente à ses cours de dogmatique spéciale à l'Université, il lui demanda en toute confiance le sermon que l'on espérait de l'évêque d'Orléans. La tâche était difficile, mais il savait que l'abbé Sauvé était de taille à la remplir et à satisfaire les plus exigeants. M<sup>re</sup> Malou estimait et affectionnait singulièrement en effet son ancien élève ; déjà il lui en avait donné la preuve, dans cette belle lettre notamment où, à côté de ses bons sentiments pour sa personne, il manifestait à l'endroit de la France attaquée par la révolution sociale, une affection délicate dont on goûtera l'accent :

Bruges, le 19 juillet 1849.

« MON CHER MONSIEUR,

» Votre souvenir m'a été très agréable. Je ne vous ai point oublié dans mes prières, au milieu des occupations nombreuses de l'épiscopat. Votre chère mais affligée patrie me préoccupe souvent, parce qu'elle paraît destinée dans les vues de la

ouvrage *Vie de M<sup>re</sup> Dupanloup*, 3 vol. in-8°. Paris. Pous-sielgue, 1883.

Providence à être l'instrument des grandes miséricordes ou de la grande justice. Puisse-t-elle avoir expié bientôt tout ce qu'elle a voulu et fait de mal ! Puissent surtout les bons catholiques, qui couvrent son sol du nord au midi, et de l'est à l'ouest, fléchir la colère divine, et attirer sur leurs frères égarés les bénédictions du ciel ! C'est le vœu sincère de mon cœur.

» Si vous revenez en Belgique, je serai très charmé de vous revoir, persuadé que vous brûlez toujours du zèle de la maison du Seigneur, et du désir de sauver les âmes.

» Je vous renouvelle de grand cœur l'assurance de mon dévouement affectueux.

» † JEAN-BAPTISTE, *Évêque de Bruges.* »

L'abbé Henry Sauvé ne trompa pas les espérances de M<sup>re</sup> Malou; il succéda au P. de Ravignan, qui avait prêché le mardi 14 mai, et clôtura, dans la soirée du jeudi 16, le jubilé solennel, faisant entendre, en l'honneur du Saint-Sang, des paroles tout embrasées de l'amour de Jésus-Christ et dont le retentissement fut considérable. « Il n'est bruit à Bruges, lisait-on dès le dimanche 19 mai dans *les Petites Affiches* de Louvain, que d'un prédicateur qui, quoiqu'il ne fût pas porté sur le programme, y a cependant fait la plus

profonde impression. On ne le compare à rien moins qu'aux sommités de la chaire, aux Lacordaire, aux Ravignan, aux Dupanloup. Ce prédicateur, dont le beau talent était jusqu'ici à peu près inconnu, est un étudiant en théologie de l'Université catholique de Louvain.... M. l'abbé Sauvé a d'abord étudié la médecine et a terminé son droit à Paris (1), avec le plus brillant succès. Mais ensuite sentant que sa vocation l'appelait vers l'état ecclésiastique, il entra au séminaire et fut ordonné prêtre. Depuis lors il s'est livré avec assiduité à l'étude de l'éloquence de la chaire; il a prêché à Paris et dans quelques villes de France. Il suit actuellement depuis deux ans les cours de théologie de notre Université.... Espérons que dans peu nous aurons ici la satisfaction d'entendre ce prédicateur dont l'éloquence vient de se faire jour d'une manière aussi brillante qu'inattendue (2). »

La renommée de ses succès oratoires remportés à Bruges avait donc précédé le prédicateur à Lou-

(1) Il faut remplacer le nom de Paris par celui de Rennes. Henry Sauvé étudia, comme on le sait, le droit à la faculté de Rennes. A Paris il fit une année de médecine.

(2) *Petites Affiches* de Louvain (moniteur hebdomadaire de l'Université, édité par Van Liulhout et C<sup>ie</sup>), 32<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 20, dimanche 19 mai 1850, p. 12<sup>e</sup>. Je dois à la bienveillance et aux laborieuses recherches de M<sup>sr</sup> Haine, Prélat de Sa Sainteté, professeur émérite de Louvain, l'un des bons amis de M<sup>sr</sup> Sauvé, communication de ce document et de plusieurs autres.

vain ; quand il rentra dans cette ville, il fut reçu par ses condisciples avec un tel enthousiasme qu'il dut céder à leurs instances et se laisser porter en triomphe ; les étudiants étaient fiers d'un camarade qu'ils regardaient comme un compatriote, depuis le jour où il leur avait déclaré, en soulevant leurs applaudissements, que la Belgique était pour lui une seconde patrie. Bientôt l'abbé Sauvé, accédant aux vives instances qui lui furent faites, monta dans la chaire de la primatiale Saint-Pierre. Ce fut le dimanche 2 juin, en la solennité du Très Saint-Sacrement. Longtemps avant cinq heures du soir une foule immense remplissait l'église. L'orateur parla d'une façon admirable sur la sainte Eucharistie, et le journal de l'Université enregistra avec joie son nouveau succès (1). Le dimanche 9 juin, pour répondre encore aux désirs de la population, il remonta dans la chaire de la primatiale et proclama les gloires et les bienfaits du Sacré-Cœur. Le vendredi 5 juillet il se faisait aussi entendre dans l'église de Notre-Dame-des-Fièvres. *Le Journal de Bruxelles*, qui était alors l'organe le plus important du pays, mentionna en termes très élogieux ces diverses prédications : « M. l'abbé Sauvé, dont l'éloquence s'est révélée avec tant d'éclat au jubilé du Saint-Sang, à Bruges, vient de donner une nouvelle

(1) *Petites Affiches*. n° 23, dimanche 9 juin 1850, p. 12<sup>e</sup>.

preuve de son talent désormais incontestable. Il a prononcé deux magnifiques sermons dans l'église de Saint-Pierre, à Louvain, l'un le jour de la fête du Saint-Sacrement, l'autre à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur.... Pendant plus d'une heure le jeune orateur a su captiver l'attention de l'auditoire nombreux et distingué qui se pressait dans les vastes nefs de l'église. Son imagination brillante, son style plein de charmes, les accents de sa voix si flexible, son geste toujours naturel, noble et varié, ses paroles pleines d'onction et parfois sublimes le placent à côté des plus grandes illustrations de la chaire (1). »

Ainsi que l'indiquent ces lignes, l'abbé Sauvé mettait en pratique, avec un grand profit, le conseil qu'il avait recueilli du P. Lacordaire lui-même, et savait déjà rendre ses prédications naturelles, variées et animées. Les organes de l'opinion publique étaient bien sincères en cette occasion. Certaines lettres particulières affirmaient, de leur côté, les succès obtenus, et encourageaient le jeune prédicateur dans sa vocation spéciale. Un jeune professeur de l'Université de l'État, à Bruges, lui écrivait ces paroles excellentes : « Je suis avec le plus vif intérêt votre mission apostolique, et vous pouvez croire toute la joie que j'ai eue de

(1) *Journal de Bruxelles*, cité par les *Petites Affiches*, dimanche 16 juin 1850, n° 24, p. 12°.



vous retrouver dans *le Journal de Bruxelles*, qui vous place, sans surveiller, à côté des plus grandes illustrations de la chaire. Votre modestie n'a plus à m'accuser d'hyperbole et d'adulation. — Ce n'est pas vous que j'en félicite : hélas ! nous ne sommes que l'argile sous la main du potier ; et c'est le céleste ouvrier seul qui peut faire de nous des vases sans valeur ou des vases d'élection ! Mais j'en félicite de tout mon cœur la sainte cause que nous sommes tous appelés à défendre dans ces jours douteux, où la vérité court des dangers d'autant plus grands que ses ennemis ne l'attaquent plus le front découvert, mais sous le masque d'un immense amour pour elle. Oui, votre mission est belle, mon cher Abbé, et je l'envie de toutes les forces de mon âme, moi que des nécessités de position enchainent loin de la lice où je voudrais combattre. C'est l'heure ou jamais d'être soldat de Jésus-Christ ; il n'appartient qu'aux âmes sans sexe de regarder la lutte sans y prendre part. — Croyez-le bien, mon cher Abbé, la chaire est aujourd'hui la seule tribune que l'on puisse opposer à cette autre tribune que nous n'avons pas, la tribune de la presse (1) ; car vous le savez aussi bien

(1) Ces lignes ont été écrites en 1850. Mais on peut toujours dire que la liberté de la presse, qui existe maintenant, profite plus à la mauvaise cause qu'à la bonne. Le nombre des journaux catholiques est trop restreint ; contre un bon journal on en compte cent mauvais. La même pro-

que moi, les journaux et les livres sérieux se lisent peu ou point du tout. Et n'est-ce donc rien que cette parole vivante de l'orateur chrétien? Vous avez pu le voir dans notre jubilé du Saint-Sang. Si nous savons nous en servir, l'arme est d'assez bonne trempe pour résister à l'épée rouillée des préjugés et des sophismes. Puisque vous l'avez en main, mon cher Abbé, tenez-la bien fortement, et nous vous suivrons de nos vœux, au milieu de vos triomphes qui seront les triomphes de la religion (1). »

M. l'abbé Charles Fillion, du Mans, qui suivait avec intérêt les prédications de son ami en Belgique, ne manqua pas aussi de donner, en cette circonstance, les précieux conseils de la véritable amitié. Les éloges prodigués par *le Journal de Bruxelles* n'étaient pas sans faire naître au sujet de son dirigé quelques inquiétudes en son esprit. Ce n'était pas au point de vue de l'amour-propre qu'il craignait : il connaissait à l'abbé Henry trop de bon sens et de piété pour se laisser prendre aux éloges des Flamands. Mais ce qui l'inquiétait davantage, c'était que sa facilité à parler et les succès trop précoces qui pouvaient le couronner

portion existe pour les livres. Les romans de Zola ont plusieurs centaines de mille acheteurs et lecteurs. Tel excellent ouvrage n'a pas été demandé par cinquante acquéreurs.

(1) Lettre (A. C.), 17 juin 1850. Bruges.

ne fussent pour lui une occasion de ne pas travailler assez ses discours. Celui qui a le goût de la conversation peut s'y laisser facilement entraîner au détriment de ses instructions. Quand il en est ainsi on roule au bout de quelques années dans le même cercle d'idées et l'on se trouve dans l'impossibilité de rendre les services que l'Église a le droit d'attendre. L'encens du *Journal de Bruxelles* ne devait avoir qu'un effet, encourager et animer au travail.

Ces conseils étaient doublement opportuns. D'un côté, en effet, l'abbé Sauvé aimait à converser ; il parlait, parlait toujours ; les idées naissaient si abondantes dans son esprit, que c'était pour lui un soulagement véritable de les communiquer et de les répandre ; Louis Veuillot, le célèbre écrivain dont il s'honora d'être l'ami, le saisissait fort bien sous ce rapport, quand il écrivait à sa sœur Élise : « L'abbé Sauvé est vénérable et enthousiaste, il communique ses impressions, même il les crie ; mais ça ne fait rien. Il faut, aux jours d'été, l'aigre cri des cigales (1). » Par ailleurs, la volonté de l'abbé était bien arrêtée : il continuerait à exercer le ministère de la prédication. De Rome il avait obtenu, à la date du 18 octobre 1850, le

(1) *Correspondance de Louis Veuillot*, tom. II. *Lettres à sa sœur*, tom. I, un vol. in-8°. Paris. Palmé, 1884, p. 188. Lettre du 7 mai 1862.

titre de missionnaire apostolique (1), et il entendait faire honneur au mandat qu'il avait sollicité. A peine terminait-il les prédications du carême dans une paroisse de Bordeaux, qu'il remontait les côtes occidentales de France pour donner à Port-Louis (Morbihan), en mai 1851, les exercices du jubilé. Tout son temps libre il le consacrait à la préparation sérieuse de ses discours, prenant pour modèles les vrais prédicateurs, ceux qui prêchent Jésus-Christ et non leur propre personne; il s'efforçait aussi de n'être pas trop métaphysicien dans ses instructions, car M. Fillion lui faisait remarquer que MM. Tits et Laforêt, de Louvain, n'étaient pas le type des bourgeois et du peuple de France qu'il devait évangéliser.

Sur ces entrefaites, le nouveau missionnaire apostolique fut invité à prêcher, en novembre 1851, dans l'église de Sainte-Walburge, à Bruges, l'octave solennelle que chaque année célébrait l'œuvre des militaires décédés. Le président de cette admirable association était M. Jean-Marie Steinmetz. Nous devons donner quelques détails sur le président et sur l'œuvre.

M. Steinmetz était Anglais d'origine et protes-

(1) La feuille de nomination délivrée par le cardinal Fransoni, préfet de la Propagande, sur la requête du secrétaire, le Révérend Alexandre Barnabo, fut visée par M<sup>r</sup> Bouvier, évêque du Mans, le 29 janvier 1851.

tant (1). Tout jeune, il avait employé sa vive intelligence à l'étude des questions religieuses. Mais il n'avait alors pour l'éclairer que les conférences plus philosophiques que chrétiennes d'un docteur anglais, le docteur Coleridge. Du protestantisme il tomba — le pas était facile à faire — dans le scepticisme. Après un voyage en Italie, il se fixa à Bruges. Ce fut en cette ville que la grâce divine le toucha. L'ouvrage célèbre de Lamennais, *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, dont il fit une lecture attentive, commença l'œuvre de Dieu en montrant à sa belle intelligence et à son noble cœur, que le scepticisme tentait aussi d'abaisser et de retenir, les hauts sommets tout resplendissants de lumière de la foi catholique. Les avertissements du grand écrivain avaient retenti comme la voix du ciel et l'avaient arrêté dans sa course : un homme de Dieu, qui habitait Bruges, fut suscité comme un nouvel Ananie, et l'amena à faire son abjuration solennelle. Cet acte si important eut lieu dans la chapelle des Dames anglaises, le 2 février 1832 (2). Ne croyant

(1) M. Steinmetz est né à Londres le 12 décembre 1795; il est mort à Bruges le 27 octobre 1883. Ecrivain remarquable, il a donné dans *l'Université catholique* de brillants articles. Il avait aussi l'âme et la patience d'un artiste; la bibliothèque de la ville de Bruges possède aujourd'hui une magnifique collection de gravures qu'elle a achetée à M. Steinmetz dix mille francs.

(2) La première épouse de M. Steinmetz, qui était comme

plus que dans l'affaire du salut, la foi suffisait sans les œuvres, M. Steinmetz devint un de ces admirables convertis, une de ces âmes d'élite qui se distinguent autant par leurs bonnes œuvres que par leur foi profonde. Dès le lendemain de sa conversion, mettant son catholicisme sous la garde de la charité, il se constituait le protecteur et le gérant des affaires temporelles des Carmélites de Bruges. Et, tandis qu'il se donnait à sainte Thérèse, sainte Thérèse se donnait plus généreusement encore à lui.

Père d'une nombreuse famille, M. Steinmetz avait la joie de donner à l'état religieux cinq de ses jeunes filles, dont quatre à l'ordre du Carmel et l'autre aux pauvres Clarisses (1). Et avec quelle générosité chevaleresque ces précieuses offrandes étaient faites ! M. Steinmetz, qui avait fait la connaissance de l'abbé Sauvé durant ses études de

son mari protestante, fit ce même jour également son abjuration. Toujours souffrante, elle succomba bientôt. M. Steinmetz se remaria.

(1) La plus jeune de ces enfants est morte Clarisse, à Londres, le 28 novembre 1892, victime de l'influenza, après seize années de profession. Les trois Carmélites ont pris le voile à Liège, dans le monastère que M<sup>gr</sup> de Montpellier, évêque de Liège, a fondé au sanctuaire du Mont-Cornillon, où sainte Julienne a eu la révélation sur la fête du *Corpus Christi*. L'aînée a été appelée par M<sup>gr</sup> Ledochowski pour la fondation de Posen; après la suppression des couvents en Allemagne, elle est allée fonder en Pologne, à Cracovie, un monastère dont elle est actuellement prieure. Une quatrième religieuse est entrée à Bruxelles.

Louvain, parlait souvent à son ami de ces chères Carmélites, et les paroles qu'il lui écrivait à leur sujet étaient réconfortantes comme la meilleure méditation. « Pour un homme mondain comme moi, vieux protestant, vieux sceptique, c'est fort instructif d'avoir sous les yeux de temps en temps le spectacle de ce que peut la grâce de Dieu, ce calme, cette joie que nous ne connaissons pas dans le monde. Cette fois je vous dis d'avance qu'il y en a une troisième qui demande à partir pour le Mont-Carmel depuis deux ans. Elle est tellement jeune que je n'ose pas y penser ; le Bon Dieu en fera ce qu'il voudra, mais après tout j'ai une très grande responsabilité comme chef de famille, soit que j'y consente, soit que je m'y oppose. Priez pour moi et faites prier vos Carmélites (1). » Un autre jour il écrivait dans ce même langage qui révélait si parfaitement le caractère propre d'un vrai chrétien : « Que vous dirais-je de mes trois saintes Carmélites ? Vous qui savez *ce que valent les choses*, et qu'il n'y a qu'une seule chose nécessaire ! Quelle étude pour un psychologue, d'observer l'action de la grâce sur de jeunes cœurs innocents, que Dieu attire à lui avec une puissance irrésistible. Comme ce Dieu bon enlève tous les obstacles quand on le laisse faire et qui

(1) Lettre du 6 septembre 1862. Château de Leuth. Limbourg.

fait consentir un homme comme moi (aveuglé et corrompu par la fausse sagesse de ce monde) à un pareil sacrifice (1). » Lorsque Dieu lui demandait d'autres actes de résignation, quand par exemple il lui ravissait par la mort quelque enfant, le chrétien se montrait non moins admirable : « Nous avons été bien dans la tristesse depuis peu.... cette chère petite enfant que vous avez vue au berceau a succombé. La mort étant la peine du péché ne peut pas tout à fait se dépouiller de ses horreurs; mais Dieu a été pour nous dans cette occasion bien bon et le temps fermera la plaie de cette cruelle séparation. Tous les autres enfants sont guéris, mais parlent souvent de leur petite sœur. Paul s'est mis au véritable point de vue de la foi : « Je ne veux pas pleurer, moi, puisque la petite sœur est au ciel », et il a tenu bon. Il sera, j'espère, un homme conséquent, puisqu'il est déjà si fort en logique (2). »

Un des illustres amis de M. Steinmetz, M. de Montalembert (3), admirait particulièrement cette

(1) Lettre du 6 avril 1864. Bruges.

(2) Lettre de 1850, fête de saint François-Xavier. Bruges.

(3) M. le chanoine de Schrevel, secrétaire de Monseigneur l'évêque de Bruges, a eu l'obligeance, dans sa lettre du 29 août 1896, de me donner ce détail intéressant : « Un jour M. de Montalembert annonce à M. Steinmetz sa visite. Celui-ci, qui, marchant difficilement, faisait usage d'un bâton, tout à coup oublie sa faiblesse et son bâton et court comme un jeune homme à la rencontre de son illustre ami. »



élévation de la pensée qui, unie à la noblesse de l'expression et à l'originalité toute de bon sens et d'esprit des aperçus, distinguait sa correspondance; il devait même, en cas de survivance, présenter au public ces manuscrits remarquables qui auraient enrichi la littérature chrétienne épistolaire de notre époque. M<sup>me</sup> veuve Steinmetz qui nous livre ce renseignement ajoute que « la Préface eût donné du relief à cette publication (1) ». Le grand style de l'écrivain de *Sainte Élisabeth de Hongrie* et des *Moines d'Occident* eût merveilleusement en effet attiré l'attention; mais on peut être également assuré que les splendeurs de tout l'édifice auraient répondu aux magnificences du vestibule.

M. Steinmetz présidait, à Bruges, l'œuvre des militaires décédés, dite *Œuvre des Patriotes*. En invitant, de la part de M<sup>sr</sup> Malou, l'abbé Sauvé à prêcher l'octave solennelle des morts qui faisait partie, chaque année, de cette œuvre, il répondait

(1) Lettre du 16 août 1896. Après cette phrase M<sup>me</sup> veuve Steinmetz ajoute : « Mais le Bon Dieu en a disposé autrement et j'en demeure plus ferme en mon amour de la vie intérieure que ce pauvre siècle ne connaît plus.... Il faut aller au couvent pour voir des rayonnements de joie et de paix. » J'espère cependant que la publication de quelques fragments de lettres de son mari — publication qu'elle a d'ailleurs bienveillamment autorisée — ne contrariera pas les vues de la Providence et donnera peut-être le goût à quelques âmes de ces jouissances ineffables que l'on trouve au couvent et dans la pratique de la vie intérieure.

tant à ses propres désirs de revoir un ami avec lequel il philosophait autrefois souvent (1), qu'aux sentiments des Brugeois qui n'avaient pas oublié le prêtre français du jubilé du Saint-Sang. Les détails qu'il donnait sur cette œuvre très bienfaisante provoquèrent immédiatement l'assentiment de l'orateur : « Pour les militaires décédés sur le champ de bataille, depuis le 10 novembre 1790, le saint sacrifice a été offert tous les jours à cette fin (22.081 messes). Cette dévotion a été établie par un confrère du Rosaire (2), en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, et relève de cette ancienne et honorable confrérie. Elle est soutenue par des dons *volontaires*, recueillis à domicile par les confrères du Rosaire, et a subsisté ainsi depuis soixante-un ans ! C'est un rayon de gloire que nous

(1) Lettre de 1850. 4 décembre. Bruges. « L'arrivée de votre lettre, disait M. Steinmetz à Henry Sauvé, avait un certain *à-propos*, car c'est demain que nous allons à Roulers moi et l'abbé Vermander pour passer la journée avec M. Bouquillon et philosopher un peu. C'est ce que j'appelle la *fondation Sauvé*. Je suis sûr que nous regretterons bien souvent l'absence de notre savant fondateur, dont l'entrain nous lançait de temps à autre au delà des étroites limites du temps et de l'espace. Le sujet convenu est la troisième forme du panthéisme qui envahit l'Allemagne sous le nom de piélisme, faisant suite au panthéisme matérialiste et au panthéisme rationaliste et complétant le cycle de l'erreur. »

(2) Ce fondateur de pieuse et vénérée mémoire était un laïque, M. Jean-Baptiste de Mey. Son œuvre, interrompue quelques années pendant la tourmente révolutionnaire, a été rétablie en 1802.

voulons ajouter à cette majestueuse couronne que porte la Reine du ciel, en notre qualité d'enfants dévoués à la plus tendre des mères (1). »

L'abbé Sauvé répondit à l'appel qui lui était adressé avec d'autant plus d'empressement et de dévouement qu'il devait exciter les plus charitables sentiments de piété et de commisération non seulement en faveur des âmes des militaires décédés pendant la guerre de la révolution brabançonne en 1789, mais encore pour tous les soldats du monde catholique, morts soit dans les hôpitaux soit sur les champs de bataille. L'œuvre si digne d'être connue des chrétiens de toutes les nationalités avait donc un caractère plus général qu'à ses débuts. Le cœur de l'abbé Sauvé tressaillit de bonheur à la pensée que sa parole allait être rafraîchissante pour l'âme de quelque petit soldat, mort ignoré dans le combat mais non sans gloire, à la fleur de sa jeunesse et loin de sa mère. Quelle œuvre admirable ! Procurer à ceux qui ont versé *pro aris et focis* leur sang et donné leur vie dans les combats les bienfaits du sang rédempteur ! Comme le divin martyr du Calvaire doit aimer à soulager ces courageux et ces héros qui se sont sacrifiés pour le devoir !

(1) Lettre du 29 septembre 1851. Bruges. Le nombre des messes célébrées depuis l'origine de l'œuvre jusqu'en 1890 s'élève à 35.432. Actuellement les offrandes ne sont plus recueillies à domicile par les confrères du Rosaire.

L'octave des morts commença le jeudi 13 novembre (1851) dans l'église paroissiale de Sainte-Walburge (ancienne église de Saint-Donatien), siège de l'œuvre depuis la destruction de la chapelle des Pères Dominicains. Le prédicateur donna sept sermons, auxquels assistèrent des membres éminents de la magistrature, du barreau, de l'armée, de l'athénée, de l'élite entière de la société brugeoise. L'instruction sur le dogme de la résurrection des corps fut principalement d'un saisissant effet. « Ainsi, lui disait M. Steinmetz à sa descente de chaire, encore un coup de trompette pour la gloire de Dieu, pour la gloire de Marie. *Ego sum resurrectio et vita.* » L'année 1851 étant l'année du jubilé, l'orateur s'attacha dans ses instructions à donner comme un retour de mission et à ramener à Dieu ceux que les exercices précédents n'avaient pas encore touchés. En cela il se conformait aux conseils que le président de l'œuvre lui avait exprimés : « Il y aura toujours beaucoup de frères malheureux, chez qui la foi est plus ou moins obscurcie, qui méconnaissent cette admirable et tendre Mère de qui ils ont reçu la vie morale. Ah ! mon bon ami, quel malheur que de méconnaître, que d'outrager sa Mère ! Tâchez de nous ramener ces cœurs égarés, qui errent dans les ténèbres, victimes d'angoisses inénarrables. Vous aurez, en outre, des frères plus ou moins tièdes, qui rougissent facilement de ce qui devrait

constituer leur orgueil, savoir, d'être membres de l'Église du Christ ! Ils ont besoin d'entendre souvent répéter combien elle est grande ! combien elle est sainte ! combien elle est divine ! Pauvre humanité !! Cette octave fera époque dans les annales de notre amitié chrétienne (1). Je compte beaucoup sur les grâces que les saints du ciel vous procureront par leurs ardentes prières. Les âmes du ciel voient l'éternelle vérité *sans voile* ; nous ne savons pas ce que c'est que le *bien suprême*. Ils le savent,

(1) Les lettres de M. Steinmetz sont tout imprégnées de ce délicat parfum de l'affection chrétienne. Une lettre du 17 juin 1850, au début de la mutuelle connaissance des deux amis, dit que « c'est un des privilèges de l'amitié chrétienne de se dispenser de cette longue et pénible croissance qui caractérise l'amitié purement humaine ; elle naît tout armée comme Minerve, douée d'une vie surnaturelle, dont le principe n'est autre que la *charité*, qu'on peut définir « la source unique de la vie ». Dans une autre lettre du 19 mars, on remarque ces bonnes paroles : « Quant à vos observations sur l'importance du commerce épistolaire pour entretenir et pour raviver le feu sacré de l'amitié, je les adopte tout à fait ; mais je suis surtout charmé de voir que vous comprenez l'amitié chrétienne, dans sa forme *transcendentale*, où elle s'émancipe des conditions mesquines, du temps et de l'espace. Je ne fais que me rendre stricte justice quand je dis que le silence de mes amis ne refroidit jamais le sentiment que j'éprouve à leur égard. Il ne m'empêchera même pas de m'occuper d'eux et de vivre de leur vie. Aussi, mainte fois, malgré son coupable silence, me suis-je trouvé à côté du chanoine de Rennes, pendant qu'il plongeait un regard scrutateur dans les impénétrables mystères de la *Somme* ; comme dans des moments solennels, où, armé de son *pince-nez*, il examine les chefs-d'œuvre de la ville éternelle. »

eux, et leur charité est en raison de leur intuition (1). »

Les belles espérances d'un cœur si apostolique ne pouvaient pas être trompées. Est-ce que Dieu a coutume de résister aux prières de ses saints du ciel, et, disons-le aussi, aux sublimes ardeurs de ses saints de la terre?... L'abbé Henry Sauvé eut la joie d'apprendre bientôt que ses accents apostoliques avaient reçu la bénédiction souhaitée. « Permettez-moi, mon cher abbé, lui disait M. Steinmetz le 12 décembre de cette même année 1851, de vous communiquer une nouvelle qui vous sera bien consolante. Votre station de Bruges a déjà porté de riches fruits. Un des missionnaires du diocèse a dit à M<sup>lle</sup> Faucy (la bonne femme de chambre de la Vierge) que cette station a produit plus de conversions que tout le jubilé! Ainsi, mon cher ami, rassurez-vous dans le Seigneur. Ceignez le glaive de sa parole et armez-vous du bouclier de la foi : la victoire est à nous pour sa gloire. »

L'abbé Sauvé répondait à ces désirs avec toute l'ardeur de sa jeunesse ; parcourant diverses villes il annonçait, en bon soldat du Christ, la divine parole pendant le carême de 1852 à Gannat (Allier), et durant celui de 1853 à la cathédrale de Rennes, dont M<sup>sr</sup> Saint-Marc le faisait chanoine

(1) Lettre du 10 octobre 1851.

honoraire (1); mais entre ces deux stations — pour ne parler que des prédications plus importantes — il avait mis à exécution son projet d'aller à Rome et d'y terminer ses études cléricales.

(1) La feuille de nomination, signée Godefroid Saint-Marc, évêque de Rennes, et contresignée de Ponlevoy, chanoine honoraire, porte la date du 27 mars 1853. Rennes n'était pas à cette époque érigé en archevêché.

---

## CHAPITRE IV

### Les études à Rome.

(1852-1855)

Arrivée à Rome. — Saint-Louis-des-Français. — La Minerve et le P. Guidi. — Le Collège Romain et le P. Passaglia. — La Sapience et l'abbé Perusini. — Les théologiens romains. — Dom Angelo et ses doctrines. — L'affaire des *Institutions théologiques* de Mgr Bouvier à Rome. — Mgr de Ségur. — Mgr de Mérode. — La piété romaine.

Les ecclésiastiques français qui, dans la première moitié de ce siècle, songèrent à se fixer à Rome pour y perfectionner leurs études, furent en très petit nombre. L'absence d'un séminaire spécial (1) et l'insuffisance de l'établissement national des chapelains de Saint-Louis-des-Français (2), dont l'organisation actuelle n'était encore

(1) Le Séminaire Français, dirigé par les Pères de la Congrégation du P. Libermann, s'ouvrit à Rome en 1853. La Bulle *In sublimi* de Pie IX qui l'érigea canoniquement est du 14 juillet 1859.

(2) La communauté de Saint-Louis-des-Français a été



qu'à ses débuts (1), avaient contribué pour une part à cet état de choses. Mais la cause principale était ailleurs. Le vrai motif de l'éloignement du centre de la catholicité était dans la tradition gallicane qui, maîtresse encore du pays, redoutait « ce que l'on va chercher à Rome ».

Autrefois Louis XIV disait à Philippe V : « Partez, mon fils, il n'y a plus de Pyrénées » ; mais si, du côté de l'Espagne les Pyrénées ne comptaient plus, entre la France et Rome les Alpes se dressaient toujours, et le gallicanisme qui ne fut point enseveli dans le tombeau royal voyait du plus mauvais œil ceux qui avaient le courage de s'avouer ultramontains.

En 1852, les préjugés gallicans qui, comme un mur de glace, séparaient encore la France de Rome, commençaient cependant à disparaître. Les courageux écrivains qui avaient signalé le mal de l'Église de France et révélé ses ravages, voyaient les premières récompenses de leurs efforts. L'esprit public accueillait avec joie les

fondée en 1479, par Sixte IV. Elle fut établie primitivement pour servir de paroisse aux Français habitant Rome et pour soulager leurs malades et leurs pauvres. La suite des âges amena diverses transformations.

(1) La réorganisation de Saint-Louis-des-Français a été faite en 1844 par M. de Latour-Maubourg, ambassadeur de France près du Saint-Siège. Le premier supérieur de l'établissement des Chapelains fut M. de Bonnechose, qui devint archevêque de Rouen et cardinal.

ouvrages qui parlaient de Rome; après la *Lettre sur le Saint-Siège* que, dès 1839, le P. Lacordaire lui avait donnée (1), il recevait le beau travail de l'abbé Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne* (2), et lisait aussi les lignes émouvantes qu'un nouveau champion des doctrines romaines, Louis Veuillot, consacrait, dans une langue riche et merveilleusement française, à *Rome et Lorette* (3). Le mouvement était lancé, et d'habiles maîtres, comme M<sup>sr</sup> Berteaud, évêque de Tulle, et le nouvel évêque de Poitiers, M<sup>sr</sup> Pie, s'apprétaient à le seconder, à le généraliser et à lui faire produire tous ses effets.

Ce fut sans doute dans l'étude attentive de cette heureuse direction imprimée aux idées françaises que l'abbé Henry Sauvé conçut le projet d'aller

(1) Il n'est juste que de ranger le P. Lacordaire parmi les premiers ennemis du gallicanisme. Le Père définissait par ailleurs brièvement mais justement le gallicanisme en disant qu'il n'était que « l'absorption par l'épiscopat de tout le pouvoir spirituel ». Lettre à la princesse Borghèse, 30 novembre 1838. Châtillon-sur-Seine. (La correspondance du Père avec la princesse Borghèse a été publiée pour la première fois par *le Correspondant* du 10 janvier 1897). Voir p. 16 de la Revue.

(2) Le premier volume de cet ouvrage parut en 1847. La préface est cependant datée du 20 janvier 1842. Le deuxième volume ne fut imprimé que plusieurs années après. Le troisième a été publié longtemps après la mort de l'auteur, par les soins de Bonnetty.

(3) L'introduction de la première édition porte la date du 25 janvier 1841.

à Rome et d'entrer lui aussi dans le mouvement. D'anciens amis de séminaire qui avaient étudié dans la ville éternelle lui avaient révélé les bienfaits de leur séjour. Ainsi, en 1849, durant le carême prêché à la Guillotière, il revoyait, à son retour de Rome, l'un de ses condisciples les plus aimés de Saint-Sulpice qui pouvait lui parler des fortes études canoniques que l'on suit dans la cité des Papes; ce condisciple n'était autre que celui qui occupe aujourd'hui, avec tant de profit et d'édification pour l'Église, le siège archiepiscopal de Paris, Son Éminence le cardinal Richard. A Rome devait aller aussi, en qualité d'auditeur de rote pour la France, l'excellent M<sup>er</sup> de Ségur (1), qu'il lui tardait de revoir. L'abbé Sauvé ne pensait plus qu'à Rome; un secret instinct lui disait que là les idées de Dieu sur lui se manifesteraient complètement et que des grâces nombreuses l'y attendaient.

Dès qu'il fut remis de l'indisposition qu'il ressentit à la suite de son carême de Gannat, il se mit en route. C'était dans les derniers jours d'avril 1852. Après avoir visité Avignon, l'ancienne cité des papes, qui lui parut comme une reine veuve et semblait dormir dans la gloire de son vieux passé, après avoir prié dans le sanctuaire de Celle que les habitants de Marseille appellent surtout *la bonne*

(1) La nomination de M<sup>er</sup> de Ségur est du 12 mars 1852.

*Mère de la Garde*, il se rendit au quai d'embarcation, accompagné par son camarade et son émule du collège de Laval, M. Alexandre Villedieu, qui était alors magistrat à Marseille. Il trouva à bord de *l'Oronte*, qui devait le conduire à Gênes, à Livourne et à Civita-Vecchia, d'illustres passagers, notamment M<sup>sr</sup> le prince Chigi, ablégat du Saint-Siège près du Président de la République, pour la remise de la barrette cardinalice à Son Éminence le cardinal Fornari, nonce en France, M<sup>sr</sup> l'évêque de Nevers, M<sup>sr</sup> Novella, évêque en Chine. La traversée fut heureuse. Le dimanche 2 mai, il était à Civita-Vecchia et, ce jour même, conduit par des postillons qui ne manquèrent pas de demander la bonne main, il arrivait à Rome sur les sept heures du soir. « La campagne romaine!... Il faudrait y transplanter des millions d'habitants. Mais cela est-il possible?... » Telle fut l'une des premières pensées qui lui vinrent à l'esprit en contemplant ces vastes espaces, remplis maintenant d'un silence solennel qui convient admirablement à cette ville unique au monde et si bien appelée la ville éternelle, espaces que remplissaient autrefois les légions romaines et les nombreux esclaves que leur livrait la victoire. Au commencement de ce siècle, Chateaubriand avait bien décrit ces paysages incomparables : « Figurez-vous quelque chose de la désolation de Tyr et de Babylone.... Point d'oiseaux, point de laboureurs, point de mouve-

ments champêtres, point de mugissements de troupeaux, point de villages. Un petit nombre de fermes délabrées se montrent sur la nudité des champs ; les fenêtres et les portes en sont fermées ; il n'en sort ni fumée, ni bruit, ni habitants.... C'est du milieu de ce terrain inculte que s'élève la grande ombre de la ville éternelle. Déchue de sa puissance terrestre, elle semble dans son orgueil avoir voulu s'isoler : elle s'est séparée des autres cités de la terre et, comme une reine tombée du trône, elle a noblement caché ses malheurs dans la solitude.... Il me serait impossible de vous dire ce qu'on éprouve lorsque Rome vous apparaît tout à coup au milieu de ses royaumes vides, *inania regna*, et qu'elle a l'air de se lever pour vous de la tombe où elle était couchée (1). »

L'âme impressionnable d'Henry Sauvé éprouva donc, en arrivant à Rome, ces sentiments très particuliers que le génie de l'écrivain français a parfaitement rendus. L'abbé descendit à l'hôtel de la Minerve et il y demeura jusqu'au jour où les démarches faites en sa faveur par M<sup>FR</sup> Bouvier, évêque du Mans, près de Son Excellence M. de Rayneval, ambassadeur de France à Rome, aboutirent et lui donnèrent le titre de chapelain de l'église nationale de Saint-Louis-des-Français. L'arrêté de

(1) Lettre à M. de Fontanes. Rome, 18 janvier 1804, *passim*.

l'ambassadeur fut pris le 12 août 1852. Mais le nouveau chapelain, nommé pour dix mois (1), en remplacement de M. l'abbé Laurens, dont le poste était vacant depuis le 30 juin précédent, n'avait pas attendu cette époque pour se mettre à l'œuvre et remplir le programme qu'on lui avait tracé.

Comprenant bien vite que la vie de Rome est d'un prix inestimable, il ne voulut rien dérober, par sa faute, à cette période de plus de trois années, qui s'écoula de mai 1852 à la fin d'août 1855. Rome est la cité bienfaisante entre toutes. Tandis que les uns, pensionnaires de l'Académie de France, développent en eux, par l'étude des chefs-d'œuvre qui couvrent le sol romain, le sentiment du beau et se préparent à doter leur pays de travaux admirables, d'autres se pressent dans les Universités célèbres, entourent les chaires où enseignent d'éminents professeurs, étudient les rouages de ces diverses administrations pleines de finesse et de prudence qui constituent le gouvernement central de l'Église, se complaisent dans les manifestations de la piété romaine, se rapprochent du Souverain-Pontife pour le mieux voir et le mieux aimer, et se forment ainsi une âme totalement ecclésiastique. L'abbé Henry Sauvé fut de ces derniers; il apporta son ardeur, son enthousiasme.

(1) Sur la demande de M<sup>r</sup> Level, supérieur des chapelains de Saint-Louis-des-Français, cette nomination fut renouvelée pour une nouvelle période de deux années.

siasme, ses bonnes dispositions à suivre la règle qu'on lui avait donnée; Dieu le récompensa en faisant de lui un de ces prêtres qui pensent et agissent en tout d'après les directions du Saint-Siège et qui ont une action d'autant plus fructueuse qu'ils aiment davantage le Vicaire de Jésus-Christ.

Cette règle très sage avait été donnée à l'abbé Henry par M. Charles Fillion, du Mans : « J'approuve tout à fait — cette lettre est du 8 février 1852 — votre voyage de Rome, il me semble que l'éducation du prêtre n'est bien complète qu'après avoir passé quelque temps aux pieds des saints Apôtres et avoir appris à la source la piété et la science catholiques. — Je vous recommande surtout trois choses, visiter tous les sanctuaires vénérés de la ville éternelle et vous y souvenir de vos amis, — suivre autant que vous le pourrez les Congrégations romaines afin de vous mettre au courant de la discussion et de la conduite des affaires, — entendre et voir en particulier les professeurs les plus distingués, votre qualité de prêtre français vous introduira. Vous feriez bien aussi, je crois, de prendre le titre de Docteur à la Sapience. Quoique le bonnet de Docteur et l'anneau ne donnent pas la science, ils ne la déparent point. Ce n'est point pour flatter votre amour-propre que je vous donne ce conseil; mais ce titre vous servirait peut-être pour le bien. Il est

une quatrième chose que je ne vous recommande point, mais sur laquelle je compte, c'est que vous voudrez bien me faire part de vos impressions et des lumières que vous puiserez là. M. Laloux dit que vous êtes un *télégraphe théologique*, et vous savez bien quel est le devoir d'un télégraphe. Je ne vous parle point du Souverain-Pontife, mais Rome n'est rien que par lui, « *Ubi Papa, ibi Roma* ».

Pour se former à l'esprit romain qui caractérise le véritable homme d'église, l'abbé Sauvé n'avait qu'à suivre de point en point cette belle lettre de direction. Le nouveau chapelain de notre église nationale à Rome avait encore cet avantage très appréciable de rencontrer à Saint-Louis-des-Français d'excellents collègues qui appuyaient ces théories de toute la force de leurs exemples; c'étaient, sous la direction de M<sup>gr</sup> Level (1) qui avait succédé à M. de Bonnechose comme supérieur de la colonie française, M<sup>gr</sup> Bastide, aumônier en chef de l'armée d'occupation, MM. Figarella, de Lager, Nestor, Milochau, Leroy et plusieurs autres dont les noms nous sont inconnus. Le goût que tous ces Messieurs manifestaient pour les

(1) M<sup>gr</sup> Level, protonotaire apostolique, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, est mort à Rome le 29 janvier 1871. C'était un prêtre très austère pour lui-même, mais très miséricordieux pour les autres. Sa douceur, son tact et sa prudence l'ont fait aimer de tous ceux qui l'ont connu. Il fut remplacé par M<sup>gr</sup> de Rayneval, fils de l'ancien ambassadeur.



fortes études théologiques le frappa vivement et eut sur lui la meilleure influence; il en rendit plus tard témoignage en ces termes : « Nommé chapelain de l'église Saint-Louis-des-Français, à Rome, en 1852, je me trouvai en rapport avec quelques ecclésiastiques français qui fréquentaient les cours de la Minerve, et étudiaient la philosophie et la théologie de saint Thomas. Leur amour pour le saint Docteur me frappa, et renouvela en moi le désir d'étudier ses œuvres. J'avais quelques années auparavant acheté une *Somme théologique*, mais j'avoue, à ma honte, que j'en avais lu à peine quelques pages, sans grand intérêt et presque sans fruit. J'avais été arrêté par la difficulté de comprendre tout ce qui avait trait à la philosophie, n'ayant pour tout bagage en cette science que le résumé de leçons entendues de la bouche d'un professeur de l'Université, disciple de Laromiguière et de Cardaillac. Si incomplètes, pour ne rien dire de plus, que fussent mes connaissances philosophiques, j'avais cependant emporté du collège un certain attrait pour les questions de ce genre, attrait qui m'avait suivi toujours dans les années que je consacrai ensuite à l'étude de la médecine et du droit. — Entre plus tard au séminaire, j'y aurais volontiers suivi pendant une année le cours de philosophie, avant de commencer l'étude de la théologie. Mes supérieurs en décidèrent autrement. Encore que le manuel latin

de philosophie mis entre les mains des élèves ne fût pas, certes, un livre de haute doctrine, j'avoue sans peine que mes jeunes confrères qui le possédaient et qui étaient tant soit peu formés à l'argumentation scolastique, avaient sur moi des avantages incontestables; ils étaient mieux préparés aux études théologiques que des élèves sortant d'un collège ou d'un lycée universitaire. La théologie offrait à mon avidité plusieurs questions philosophiques ou connexes à la philosophie; c'étaient celles qui me charmaient davantage. Mais, je dois le dire, elles étaient loin d'être résolues pour moi d'une manière aussi satisfaisante qu'elles l'ont été depuis que je les ai étudiées à la lumière des principes de saint Thomas. — Après deux ans de théologie, je fus nommé régent de troisième au collège de Château-Gontier; mes nouvelles fonctions ne paralysèrent pas mon goût pour la philosophie. Dans mon cours d'histoire du moyen âge, j'aimais à mêler aux faits quelques aperçus philosophiques; cette même tendance se manifestait dans les conférences religieuses que j'étais chargé de faire aux élèves de ma classe. La *Grammaire générale* devint aussi un nouvel aliment pour mon ardeur. Dans mes conversations avec mes collègues, et surtout avec le professeur de philosophie, prêtre très distingué, j'aimais à soulever des questions théologiques et philosophiques; mais c'était à bâtons rompus, sans mé-

thode, sans enchainement, sans unité. Si j'avais été initié alors à la doctrine de saint Thomas, j'aurais eu à la fois un phare pour m'éclairer et une boussole pour me diriger; et je ne doute pas que je n'eusse pu exercer une toute autre influence sur l'esprit de mes confrères et de mes élèves. — Je comprends maintenant combien j'aurais pu me servir avec utilité pour moi-même et fruit pour les autres des doctrines de l'Ange de l'École, si elles m'avaient été alors présentées. (En parlant ainsi je suis loin d'incriminer les excellents directeurs et professeurs distingués que j'ai eus, soit à Saint-Sulpice (1), soit au séminaire du Mans. Je constate seulement un fait : c'est que mon esprit n'y a pas trouvé cette nourriture qui, grâce à saint Thomas, m'a fortifié plus tard) (2). »

(1) M. Laloux goûtait peu les questions de métaphysique pure; il lui arrivait parfois d'exercer sa verve à propos de questions philosophiques que l'abbé Sauvé lui proposait; ses termes n'étaient pas toujours tendres. Ainsi dans une lettre du 1<sup>er</sup> mars 1852, après avoir parlé « de la nécessité où nous sommes de nous servir d'expressions métaphysiques pour exprimer les opérations intellectuelles », il disait : « Faut-il avoir du temps à perdre je ne dis pas pour examiner, mais même pour proposer de pareilles questions? Au reste les petites entités modèles qui viennent s'incruster dans l'âme d'Aristote, valent bien les images découpées à jour que Platon voit en Dieu.... Ce qui me manque c'est l'énergie et la propriété des termes pour stigmatiser toutes ces rêveries. »

(2) Fragments d'un ouvrage projeté et incomplet. Les paroles citées sont extraites de la préface.

Ainsi l'abbé Henry Sauvé racontait, avec autant de franchise que d'humilité, la genèse trop tardive de son admiration et de son amour pour les enseignements du Docteur angélique, et les tendances philosophiques de son esprit qui, semblables à de petites mais vives étincelles, volaient de divers côtés, cherchant un aliment pour subsister, grandir et briller davantage. En réfléchissant sur les détails de ce récit, chacun se plaira à reconnaître l'immense service que la sagesse et la haute expérience de Léon XIII, en restaurant les études philosophiques d'après saint Thomas, ont rendu à la jeunesse cléricale et à tous les esprits studieux. Tout jeune d'ailleurs et élève du Collège Romain, celui qui devait être l'illustre Pontife qui, du Vatican, fait rejaillir tant de gloire sur la Sainte Église, Joachim Pecci, avait eu le précieux avantage de faire intime connaissance avec saint Thomas; son génie naissant avait été captivé par les splendeurs incomparables de la doctrine de l'Ange de l'École. A dix-huit ans il écrivait ces lignes : « Je vous écris enfin pour que vous me fassiez la faveur de m'envoyer le plus tôt possible, par la première occasion, la *Somme théologique* de saint Thomas. Vous la trouverez dans notre petite salle d'étude, au rayon des *théologiens*. Si par hasard vous trouviez aussi là quelque ouvrage de *dogmatique*, — mais non de *morale*, — vous me feriez plaisir de me l'envoyer

à votre aise. Mais le saint Thomas, je vous le demande au plus vite; c'est « l'archimandrite des théologiens (1) ».

L'abbé Sauvé fut donc conduit par ses amis de Saint-Louis-des-Français au collège dominicain de la Minerve (2) et là, pour combler les lacunes des années précédentes, il employa toutes les ardeurs de sa nature à l'intelligence de la philosophie et de la théologie du grand Docteur. Le religieux qui, à cette époque, expliquait la *Somme* était le P. Guidi. Le professeur exposait la doctrine de saint Thomas avec une érudition si large et si profonde qu'il voyait près de sa chaire un grand nombre d'illustres étrangers, heureux d'ajouter aux joies de leur présence à Rome le plaisir véritable de l'une de ses doctes leçons. Quel honneur pour l'humble religieux des Frères-Prêcheurs de voir au milieu de ses élèves ordinaires des hommes comme le cardinal Rauscher, archevêque de Vienne, M<sup>gr</sup> de Ram, recteur de

(1) Lettre xxxviii. Au frère Charles, à Carpineto. Rome, 12 novembre 1828. Cette lettre est insérée à la page 244 de *L'Épistolair de Joachim Pecci* qui forme la 2<sup>e</sup> partie du magnifique ouvrage que M. Boyer d'Agen a fait paraître sous ce titre : *La jeunesse de Léon XIII*. Un fort vol. grand in-8°. Tours. A. Mame. 1896.

(2) Ce collège a été fondé en 1753 par Brikon Weslezguski; bien que destiné aux jeunes religieux de l'ordre de saint Dominique, il est cependant fréquenté par de jeunes ecclésiastiques et de jeunes laïques qui peuvent y obtenir les grades en philosophie, en théologie et en droit canon.

l'Université catholique de Louvain, le futur cardinal Mermillod, M<sup>sr</sup> van Hemel, vicaire général de Son Éminence le cardinal Sterckx, archevêque de Malines! En sortant du cours tous avouaient avoir assisté à un régal incomparable. Le cardinal archevêque de Vienne, spécialement, fut tellement enthousiasmé du P. Guidi qu'il le fit demander par l'empereur d'Autriche, François-Joseph I<sup>er</sup>, comme professeur de théologie à l'Université de Vienne. Après six années passées à Vienne, le P. Guidi fut rappelé à Rome par Pie IX qui le créa cardinal. Tel était le maître que l'heureux chapelain de Saint-Louis-des-Français eut l'avantage de suivre.

Non seulement le P. Guidi donna à son élève la clef des œuvres de l'angélique Docteur, mais il fit en outre passer dans son âme l'enthousiasme qui l'animait; il fut l'instrument providentiel dont saint Thomas se servit pour former en quelque sorte à son image ce nouveau disciple, mettre sur lui son empreinte indélébile et fixer dans le vrai l'esprit éminemment philosophique dont il était doué. Le feu sacré était allumé et il ne devait pas s'éteindre. Tout épris du culte le plus vif et le plus profond pour saint Thomas d'Aquin et ses salutaires enseignements, l'abbé Sauvé devenait dès lors le défenseur et le propagateur des doctrines scolastiques de son maître et Docteur et il pouvait dire avec l'un des premiers compagnons du P. La-

cordaire, le Frère HERNSHEIM (1), trop tôt ravi à son ordre : « J'ai donc trouvé une vraie philosophie qui n'est pas sous le vent de tous les systèmes, et qui est la tradition de l'ordre des Dominicains.... Le rouge me monte au front, et je suis honteux pour notre siècle quand je pense qu'il ne s'occupe pas de pareils livres (la *Somme théologique*), qu'il réfute les enseignements qui y sont contenus, et qu'il les réfute sans les connaître (2). »

Le P. Guidi mit donc plus encore dans le cœur que sous les yeux de son studieux élève les enseignements du Docteur angélique; et l'excellence particulière de sa méthode était ainsi exposée plus tard par l'abbé Sauvé qui gardait à son maître le plus reconnaissant souvenir : « Je ne puis me rappeler encore sans en être émerveillé, et tous mes compagnons d'études (3) pourraient rendre au be-

(1) HERNSHEIM était né à Strasbourg, en 1816, d'une famille israélite. Il fut converti et baptisé de bonne heure. Une maladie le rappela à la vérité religieuse qu'il avait oubliée durant son séjour à l'École normale supérieure d'où il était sorti pour occuper, dans l'Université, une chaire de philosophie. Revenu à la foi, il s'empessa de rejoindre le P. Lacordaire, à Rome, à Sainte-Sabine, et fut l'un des premiers Dominicains français de l'ère de la restauration. Il mourut à Nancy le 14 novembre 1847.

(2) *Notice sur le P. HERNSHEIM*, par le R. P. DANZAS. Paris. V. Poussielgue et fils, 1856, p. 30.

(3) Au nombre des compagnons d'études les plus aimés et estimés de l'abbé Sauvé se trouvait M<sup>r</sup> Haine, Prélat de la Maison de Sa Sainteté et professeur émérite de l'Université catholique de Louvain. Le docte professeur a bien

soin le même témoignage, la manière forte, nerveuse, solide et spirituelle à la fois, avec laquelle le P. Guidi, maintenant professeur à Vienne, réfutait, renversait, démolissait, dans ses leçons si fortement scolastiques de la Minerve, les erreurs anciennes et modernes, opposées au dogme catholique. Tous les systèmes erronés s'évanouissaient devant sa parole claire et limpide, devant ses arguments serrés et toujours en forme rigoureuse, comme des bulles de savon au soleil (1). »

Au collège dominicain de la Minerve, l'abbé Sauvé suivait également avec beaucoup d'intérêt le P. Carbo, qui donnait le cours d'Écriture Sainte. Ce professeur aussi théologien qu'érudit faisait grande impression sur ses auditeurs et il lui arrivait même d'amener à son sentiment, sur des questions libres, des esprits distingués qui avaient été formés à une autre école. C'est ainsi que plusieurs ecclésiastiques belges, qui avaient suivi à l'Université catholique de Louvain les cours d'Écriture Sainte du savant Beelen et qui adoptaient jusqu'alors sur la prédestination l'opinion exposée par leur maître dans un commentaire de

voulu de son côté nous donner une preuve de ses meilleurs sentiments à l'égard du cardinal Guidi. M<sup>r</sup> Haine était alors pensionnaire du collège ecclésiastique belge.

(1) Extrait d'un manuscrit *inédit* ayant pour titre : *Souvenirs de Rome ou Rome et ses doctrines, avec l'exposé des avantages qu'un ecclésiastique peut retirer d'un séjour et d'études faites à Rome*. Ce manuscrit est inédit.



l'épître de saint Paul aux Romains (l'opinion de la prédestination à la gloire *post prævisa merita*), vinrent à douter de ce qu'ils regardaient comme indubitable, en entendant les explications aussi nettes et fortes qu'inattendues du P. Carbo. Les théologiens de Rome faisaient donc bonne et grande figure dans le monde savant. Le chapelain de Saint-Louis-des-Français aimait à le reconnaître et à le proclamer. « Un célèbre professeur de l'Université de Louvain, écrivait-il, que j'avais autrefois connu, et qui, je crois, avait, avant de venir à Rome, la pensée que l'on pourrait bien trouver dans cette capitale du monde chrétien des théologiens et des professeurs d'une doctrine sûre et solide, mais non d'une science aussi vaste et d'un mérite aussi transcendant qu'en Allemagne, fut tout étonné de se trouver en rapport, quand il fut arrivé à Rome, avec quelques hommes d'un talent éminent et d'une science véritable et profonde. C'est encore à Rome, me dit-il, que l'on trouve le plus de science en *théologique* et *philosophique*, jointe à la simplicité et à la solidité. Et ce jeune professeur de Louvain n'avait guère vu que cinq à six professeurs ou théologiens (1). »

Ces dernières paroles nous laissent bien à entendre tout le soin que l'abbé Henry Sauvé

(1) Manuscrit cité : *Souvenirs de Rome ou Rome ou ses doctrines.*

mettait à fréquenter et à connaître les plus célèbres professeurs des Universités de Rome. Parfois il se rendait au cours de théologie que professait au Collège Romain (1) le P. Passaglia, S. J. (2). L'abbé Sauvé partageait sur ce professeur l'avis des scolastiques de la Compagnie de Jésus et de beaucoup d'autres auditeurs, en jugeant son argumentation diffuse outre mesure et comme noyée dans un style pompeux et visant à l'effet. Les périodes brillantes qu'il construisait et développait avec beaucoup d'art charmaient plus les artistes et les amateurs du beau langage que les étudiants, amis avant tout de la clarté et de la force des raisonnements. Le P. Passaglia eut, comme on le sait, une part importante dans la rédaction de la Bulle dogmatique *Ineffabilis Deus* qui proclame l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge (3).

(1) Le Collège Romain est dirigé par les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, on l'appelle souvent *Université grégorienne*, parce qu'après saint Ignace de Loyola, le Pape Grégoire XIII peut être considéré comme son fondateur. Le Collège Romain avec la Minerve est l'une des premières maisons d'études de Rome.

(2) Le P. Passaglia a eu de fâcheux écarts qui ont provoqué de douloureux retentissements. Il est revenu de ses erreurs et a fait une fin chrétienne et catholique. Le cardinal Jacobini l'a reçu le 20 octobre 1882. *La Semaine religieuse du diocèse de Laval* donne des détails sur sa conversion, année 1881-1882, p. 360; année 1882-1883, p. 73.

(3) On a prétendu et l'on prétend encore dans certains milieux que le principal auteur de la rédaction de la Bulle

D'autres fois le chapelain de Saint-Louis se rendait au séminaire pontifical romain, à l'*Apollinaire* (1), qui est le séminaire diocésain de Rome, et continuait ses précieuses observations sur les professeurs et sur les méthodes d'enseignement. Là il constatait spécialement après quelle sérieuse

*Ineffabilis* n'est pas le P. Passaglia, mais M<sup>r</sup> Pacifici, secrétaire des Brefs aux Princes et prélat fort modeste. Les personnes les mieux informées qui, comme M<sup>r</sup> Haine, de Louvain, se trouvaient à Rome en 1854, s'inscrivent en faux contre cette donnée qu'ils prennent pour une légende. Le grand ouvrage de Passaglia, *De Immaculato Deiparæ semper virginis conceptu*, Rome 1855, offre une telle similitude de phrases et de pensées avec les termes mêmes de la Bulle qu'il est impossible de ne pas regarder le professeur du Collège Romain comme l'un de ses principaux rédacteurs. Le document pontifical en préparation subit des critiques importantes de la part de M<sup>r</sup> Malou, évêque de Bruges; il reçut de grands changements, surtout quant à la première partie qui traite de l'Écriture Sainte. Aussi ne fut-il pas prêt pour le 8 décembre 1854, et Pie IX sur le trône n'en donna à haute voix qu'une partie, celle qui contient le texte de la proclamation du dogme. Passaglia en fut tout morfondu. Mais il reste vrai toutefois que la Bulle corrigée et amendée est son œuvre. Le Père fut trop exalté par ses amis avant sa chute et trop humilié également par eux après sa défection; il aurait mieux valu tenir toujours une juste mesure. Ainsi qu'on l'a dit dans la note précédente, le P. Passaglia est mort dans la paix du Seigneur et cette grâce — comme le pense M<sup>r</sup> Haine dans la lettre qu'il m'a écrite à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1896, — il la doit probablement à la Vierge Marie : « *Qui elucidant me vitam æternam habebunt.* »

(1) Ce séminaire qui occupe les bâtiments de *Saint-Apollinaire*, où se trouvait autrefois le Collège Germanique, a été fondé par Pie IV.

et laborieuse préparation les maîtres pouvaient seulement devenir titulaires d'une chaire. « Je me rappelle, écrivait-il dans un opuscule précédemment cité, avoir suivi à l'*Apollinaire* quelques cours d'un ecclésiastique qui n'était encore que suppléant, bien qu'il fût très capable et qu'il eût terminé toutes ses études depuis plusieurs années. Les professeurs ne s'improvisent pas à Rome, comme cela se fait trop souvent en France, vu les malheurs des temps, le petit nombre des vocations ecclésiastiques et pour bien d'autres raisons que je pourrais apporter.... J'ai connu, en fréquentant les cours de droit, des jeunes ecclésiastiques qui, après avoir fait déjà cinq ans d'études philosophiques et théologiques au *Collège Romain*, après avoir suivi les cours de droit à la *Sapience* pendant quatre ans (après donc huit à dix ans d'études préparatoires), n'étaient pas encore jugés aptes à porter le fardeau du professorat. Il leur fallait même, en plus, quelques années de travaux et d'épreuves, pour arriver, non pas à occuper une chaire en titre, mais une simple chaire de suppléant. »

Pendant deux années, l'abbé Henry Sauvé suivit les cours de droit, comme il l'indiquait dans les paroles précédemment citées, au premier des grands collèges de Rome, à l'Université romaine de la *Sapience*. Simple laïque, il avait déjà manifesté ses goûts et ses aptitudes pour la

science du droit. Ecclésiastique, il reconnaissait mieux encore la nécessité de compléter ses études théologiques par la connaissance approfondie non seulement du droit romain que l'Église a toujours estimé, mais surtout du droit spécial à cette Église du Christ, du droit canonique. Comment pourrait-il efficacement défendre les droits de l'Église s'il ne se rendait pas très docte dans cette science aussi belle qu'étendue ? Est-ce que de nos jours les prétentions injustifiées de l'État laïque qui s'arroe, dans une foule de questions qui ne sont pas de son ressort, un monopole absolu et césarien, ne rendent pas plus obligatoire que jamais chez le prêtre, qui veut et doit être à la hauteur de sa sainte mission, l'étude du droit canonique ? A la fin du siècle dernier, un canoniste napolitain, Vincent Lupoli, disait à ses élèves pour stimuler leur ardeur que de l'aquilon, comme d'un nouveau cheval de Troie, sortaient inopinément de perfides ennemis qui, avec leurs libelles et pamphlets d'autant plus dangereux qu'ils étaient hypocrites, sapèrent les fondements mêmes de l'Église catholique. Le vigilant professeur dénonçait ainsi les œuvres malsaines du janséniste van Espen et de Fébronius. Aujourd'hui les successeurs et les imitateurs de ces pernicieux écrivains exposent les doctrines les plus radicales ; non contents avec leurs devanciers d'attaquer la Papauté et ses divines prérogatives, ils amoindrissent les droits

primordiaux de l'Église, et font de l'Épouse du Christ la vassale et l'esclave du pouvoir civil. C'est sur le terrain de ses droits acquis, et jadis universellement reconnus dans la chrétienté, que les sociétés modernes, issues de la Révolution, engagent la bataille contre l'Église; c'est donc sur ce même champ que les défenseurs de la société catholique doivent se rencontrer avec leurs ennemis, opposant à leurs négations l'affirmation nette du droit chrétien. De son regard intelligent, l'abbé Sauvé vit bien quel devait être le caractère de la lutte contre l'Église, et quelles armes spéciales, pour devenir un combattant de marque dans la mêlée, il devait se forger.

Dirigeant donc vers les études canoniques son application studieuse, il suivit avec le plus vif et le plus profitable intérêt le cours des *Décrétales* à la Sapience. M. Fillion l'avait d'ailleurs mis sur cette voie; et, prenant ses conseils à la lettre, il se fit recevoir bachelier, licencié, puis docteur *in utroque jure*. Le 11 juillet 1855, il subissait avec succès les examens du baccalauréat et de la licence, et le lendemain celui du doctorat. Ce fut par faveur spéciale et en raison de l'excellence de ses études dont son professeur du cours de *Décrétales* présenta le témoignage écrit qu'il fut admis, malgré l'insuffisance de stage, à l'épreuve du doctorat (1).

(1) Dans sa supplique latine à Pie IX, à l'effet d'obtenir la permission de subir, après deux années seulement d'étu-

Dans un travail inédit dont quelques extraits spécialement intéressants ont été précédemment cités, l'abbé Sauvé se rappelait ainsi la mémoire de l'abbé Perusini, qui professait le droit canon à l'Université romaine : « L'auteur doit ici nommer surtout le professeur des *Décrétales*, l'abbé P.... (Perusini), qui s'est montré si plein de bons procédés à son endroit, et qui lui communiquait avec tant d'effusion et d'entrain quelques-uns des trésors de sa science du droit. C'est surtout à ce professeur instruit et distingué que je dois, après Dieu, de m'être attaché de plus en plus à l'Église romaine, au Siège apostolique, aux Pontifes romains et aux doctrines chères à leur cœur. Sa parole a jeté dans mon esprit plus d'une lumière, plus d'une *idée mère*, et tout ce que je déplore amèrement à cette heure, c'est de n'avoir pas profité davantage de mes rapports avec ce savant ecclésiastique qui non seulement mettait généreusement à ma disposition sa parole, mais qui m'aurait volontiers communiqué ses écrits même, si j'étais resté plus longtemps à Rome. »

Élève à la Sapience, le chapelain de Saint-Louis

des à la Sapience et au lendemain de la licence, les épreuves du doctorat, l'abbé Sauvé faisait connaître qu'il avait satisfait, dans une faculté non canonique, aux premières exigences du doctorat en droit civil, par l'examen sur le droit romain. Le témoignage des excellentes études de l'abbé Sauvé et de son ardeur pour la science a été délivré le 2 juillet 1855.

bénéficia beaucoup aussi de ses rapports avec l'un des professeurs de théologie les plus distingués, le P. Modena, de l'ordre de Saint-Dominique; toujours il affectionna particulièrement, pour son zèle et sa piété, ce savant religieux, qui devint doyen de la Sapience et secrétaire de la Congrégation de l'Index. En fréquentant le P. Ange Modena, chacun aspirait à devenir meilleur, tant sa conversation pleine de charmes était efficace. Il était véritablement un ange par l'intelligence et la vertu et justifiait très bien son nom. Pie IX, qui le connaissait beaucoup, disait de lui *qu'il n'avait pas péché en Adam* (1). Hébraïsant remarquable, le P. Modena fit, pendant longtemps, des conférences au *Ghetto* et amena beaucoup de juifs à l'Évangile. Les enfants de Jacob l'appelaient notre *curé* et plusieurs ont pleuré sa mort comme celle d'un père. Le digne religieux s'en allait souvent de monastère en monastère pour exercer le ministère de la confession, imitant ainsi saint Dominique qui, après avoir tout le jour prêché le peuple, portait ses consolations aux pauvres et très méritantes recluses. Il ne se faisait pas dans Rome une profession religieuse qu'on ne demandât à sa muse féconde une poésie analogue à la circons-

(1) Lettre de M<sup>sr</sup> Haine, Prélat de Sa Sainteté, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, 1<sup>er</sup> octobre 1896.



tance (1). Le P. Modena était à la fois apôtre zélé et savant professeur. Heureux les élèves qui, d'un même maître, reçoivent toutes ces leçons !

Le P. Modena terminait le cycle des principaux professeurs dont, à Rome, l'abbé Sauvé suivait les cours. En chacun d'eux, le perspicace étudiant avait remarqué un caractère commun et bien tranché, qui établissait à ses yeux leur supériorité incontestable, savoir l'aversion pour les innovations doctrinales. Les professeurs de Rome, reconnaissait-il — et cette remarque frappait vivement son esprit en lui donnant une règle qu'il s'imposait pour toujours — aiment les chemins battus et sûrs de la théologie ; ils ne s'aventurent pas facilement dans des routes inexplorées et qui peuvent offrir certains périls. Les opinions reconnues ou du moins suffisamment autorisées sont celles qui prévalent. Les théologiens romains ont un bon sens qui saisit, un tact théologique exquis et un jugement exercé dès leurs premières études sur les questions les plus délicates de la science reli-

(1) Louis Veuillot, dans le tom. II de sa *Correspondance* (Paris. Palmé, 1884), p. 438, parle ainsi du P. Modena et de l'une de ses poésies : « A la fin (du dîner), le P. Modena, vieillard de soixante-quinze ans, très vif et très aimable, s'est levé et a fait une longue improvisation en vers. Il y avait une stance pour le cardinal (Pitra), une pour M<sup>gr</sup> Level, trois pour moi, et je dois dire qu'elles ont été les plus applaudies. Il s'agissait des grands services de *l'Univers* et de sa résurrection. Ah ! ah ! Messieurs, qui vouliez me faire mettre à l'index. » Rome, mars 1867.

gieuse. Chez eux une grande simplicité et point de pédantisme. L'esprit de tradition est surtout l'esprit du romain, qui aime ce qui était hier et se défie beaucoup de ce qui se présente à lui sans passé. Cela se conçoit. Rome est le centre et la capitale d'une Église immortelle qui se fait gloire de ne pas changer en matière de doctrines, de redire toujours au monde la même parole, la parole qu'elle a reçue des lèvres de la Parole éternelle incarnée, et qui, tout en enseignant aujourd'hui ce qu'elle enseignait hier, joint au privilège de son ancienneté la grâce d'une vie toujours jeune et toujours nouvelle. Les professeurs *romains* participent en quelque manière à ce glorieux privilège de l'immutabilité vivante et féconde de la doctrine catholique (1).

(1) L'illustre théologien allemand Hettinger écrit, après Hagemann, sur ce point des considérations très élevées et très bonnes à méditer : « Tout ce que les Églises particulières, dit-il, possédaient d'avantages particuliers et de qualités distinctives se retrouve à l'état de concentration et d'unité dans l'Église romaine; et ce tempérament formé de qualités opposées entre elles, elle le doit à une heureuse fusion du naturel romain avec un don particulier du Saint-Esprit. La supériorité ecclésiastique de Rome n'a rien d'artificiel ni de factice; elle n'est pas le produit de la force ni de la ruse; elle s'identifie avec la nature que Dieu lui a faite, avec sa vie la plus intime, et tel est l'ascendant devant lequel les Églises particulières se sont inclinées dans une libre obéissance. Et de fait, nous voyons dans cette Rome ecclésiastique un admirable mélange de qualités fort diverses : une rigueur inflexible et une sage modération, une résolution inébranlable et une douce indul-

Une circonstance particulière permit à l'abbé Henry Sauvé de constater en lui ce culte pour la tradition ecclésiastique et cette aversion pour les doctrines nouvelles et spéciieuses qui caractérisent les théologiens de Rome. Vers 1852, un prêtre italien, Dom Angelo Bersi, réussissait, au centre même de la catholicité et à Sainte-Sabine, à grouper autour de sa chaire un nombre considérable d'auditeurs. Son intelligence, sa piété, son zèle, ses succès obtenus dans les retraites ecclésiastiques, à Padoue spécialement, l'avaient mis en vue. Attirés par ces belles références, de jeunes ecclésiastiques, des religieux et même de distingués prélats, accouraient près de ce nouveau maître, dont les aperçus théologiques enthousiasmaient leur esprit; on voyait, en effet, près de Dom Angelo, M<sup>gr</sup> de Ségur, M<sup>gr</sup> Bastide, le P. Besson, prieur de Sainte-Sabine, le P. Avanton, etc. Le conférencier, dont on ne soupçonnait pas alors les

gence, un attachement tenace à la tradition et un progrès constant, la prudence du serpent et la simplicité de la colombe. Elle était donc faite pour pénétrer toute l'Église de son esprit et pour lui imprimer le sceau de l'unité, sa loi fondamentale, comme d'un autre côté les Églises particulières devaient se sentir irrésistiblement attirées par sa puissance d'attraction. » *Apologie du Christianisme*, tom. V de la 2<sup>e</sup> édition française, traduction de Felcourt et Jeannin (Paris. Bloud et Barral, sans millésime), p. 526. Le passage cité est extrait du remarquable chapitre xxiii dont un tirage à part a été fait sous ce titre : *Le plein Pouvoir du Saint-Siège. Épiscopat et Primauté.*

vues trop intéressées qu'il montra plus tard, exposait avec une très grande éloquence ses idées sur la Trinité, l'Incarnation, l'union du chrétien avec Dieu. Des commentaires inattendus sur certaines paroles de l'Écriture et de singulières interprétations de sentences empruntées aux Pères de l'Église, donnaient à son enseignement un cachet d'originalité et de mysticisme très élevé qu'appréciaient fort plusieurs de ses auditeurs. L'un d'eux, qui eut tout spécialement le tort, malgré les bons conseils de l'abbé Sauvé, de suivre aveuglément dans le principe les nouvelles doctrines et de s'attacher, à ses dépens, aux pas de leur propagateur, écrivait le 20 décembre 1852, à l'un de ses oncles qui habitait une commune du nord de la Mayenne : « Quand je serai avec vous en vacances, je vous dirai quelque chose du magnifique système de théologie que j'étudie, où tout se résume dans un mot : union ; union des trois personnes divines dans la nature divine, union du Verbe à la nature humaine, union des hommes à Jésus-Christ, union de toutes les créatures inférieures dans la personne de l'homme. Voilà tout ce qu'on peut savoir en ce monde : « *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei... ut sint unum sicut et nos.... sint consummati in unum....* » Cette même doctrine a des applications merveilleuses. Dans l'Eucharistie s'accomplit parfaitement le mystère de l'union. Comme le corps de

Jésus-Christ glorifié est le centre de tout, il s'ensuit que quand on le possède, on est en communication réelle et actuelle, non seulement avec Dieu tout entier, mais avec les anges et les saints de tous les siècles. *Il n'y a plus de temps ni d'espace.* Le ciel serait commencé, si tout ce qui se passe se voyait à découvert. La mort ne fera rien autre chose que de lever le voile.... Mais en voilà assez, d'autant plus que je suis loin d'avoir encore sur tout cela un ensemble d'idées assez complet. »

Telles étaient les principales idées qu'un fervent disciple recueillait avec bonheur, idées vraies au fond, mais dont l'expression, au moins en ce qui concerne les conséquences secondaires de l'union eucharistique, sonnait étrangement à l'oreille et réclamait une explication philosophique. Angelo, parvenu à ces hauteurs et obligé de donner la clef de ses mystiques enseignements, révélait en outre des choses nouvelles qui, si elles obtenaient d'une part de chaleureuses approbations, recevaient d'un autre côté des contradictions très précises et très justes. L'abbé Sauvé, qui suivait les conférences, se fit remarquer au premier rang des critiques et des adversaires de ce que l'on appelait *l'angélisme*.

Les enseignements théologiques de Dom Angelo et de ses partisans portaient sur les plus profonds mystères du christianisme, sur le mode des divines processions dans la Sainte Trinité, sur l'In-

carnation et sur l'union hypostatique de la nature divine et de la nature humaine dans le Verbe fait chair. Certaines de leurs idées sur la production de l'humanité sainte de Notre-Seigneur notamment choquèrent immédiatement l'abbé Henry. Dans la nouvelle école on enseignait que l'humanité de Jésus-Christ était la première nature créée et que la naissance de cette humanité s'était manifestée dans un certain milieu entre le temps et l'éternité. Aux propagateurs de cette doctrine qui, de bonne foi, croyaient ainsi glorifier la nature humaine du Sauveur, l'abbé Sauvé montrait, dans des notes doctrinales très nettes et fortement présentées, la fausseté de leur système et ses fâcheuses conséquences. Où donc a-t-on vu, leur objectait-il, que la *naissance* de l'humanité de Jésus-Christ s'est faite dans un certain *milieu* entre *l'éternité* et le *temps*? Qu'elle a eu pour mesure une autre durée que le temps, *ultimis diebus, ex tempore*, disent les Conciles? La nature humaine de Jésus-Christ est composée *de corps et d'âme*; elle a donc eu pour mesure, à partir de sa naissance, le temps *humain*, et non le temps angélique. De même c'est sans raison, c'est sans fondement qu'on admet une *naissance* ayant deux durées différentes dont l'une emboîterait pour ainsi dire l'autre, dont l'une successive serait comprise par une autre qui aurait plus d'unité. Poursuivant son argumentation, le docte théolo-

giën établissait que toute nature humaine est attachée à certains points du temps comme à certains points de l'espace, tant qu'elle existe ici-bas. Par conséquent l'humanité de Jésus-Christ a été circonscrite pendant sa durée sur la terre dans certains points de l'espace et du temps. Fait-on l'humanité de Jésus-Christ contemporaine de tous les temps par son côté intérieur, par sa relation avec Dieu?... (Angelo parlait fréquemment de la double relation de l'humanité sainte, l'une d'ordre supérieur qui lui donnait un mode d'existence spéciale, l'autre de rang inférieur ne touchant que les points du temps où elle a paru en Judée.) Pourquoi ne la ferait-on point alors immense, sous ce rapport, et ne la mettrait-on pas en communication avec tous les points de l'espace? Mais par suite comment échapper à l'*ubiquisme*? La relation plus ou moins grande qu'un être a avec Dieu ne change pas sa nature d'être fini, borné, contingent. Du moment que l'humanité de Jésus-Christ a été conçue l'an 4004, ou environ, on ne peut pas dire que la relation qu'elle a contractée avec Dieu, dès sa production dans le monde, ait fait que cette production puisse rétroagir à l'an 1<sup>er</sup>. L'union des deux termes *fini* et *infini* en Jésus-Christ ne signifie pas qu'il y ait une seule substance *infinie* et *finie*, qu'il y ait mélange, confusion des deux natures; il signifie simplement que l'*infini* et le *fini* sont joints ensemble, *unis* mais

*distincts*. Une nature finie, bornée, ne peut pas être modifiée par des *attributs* incompatibles avec son essence; l'infini ne peut être la propriété d'un être fini dans sa substance. La doctrine catholique dit tout simplement que dans le mystère de l'Incarnation la personnalité du Verbe termine et complète en Jésus-Christ la nature humaine qui n'est pas *sui juris*, qui n'a point de *moi humain*; elle dit que ce n'est qu'après plusieurs siècles que s'est opéré le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire qu'il y a eu, hors du néant, *extra causam suam*, une nature humaine terminée par la personnalité du Verbe.

Ainsi l'abbé Henry Sauvé répliquait au directeur Angelo, dont les enseignements subtils pouvaient facilement faire dévier l'intelligence de ses auditeurs de la voie traditionnelle de la doctrine catholique et l'engager dans les chemins les plus périlleux. Ses notes théologiques, claires autant que précises, révélaient un esprit bien formé et qui savait employer à la défense du dogme chrétien les données d'une philosophie très sûre. On ne saurait être parfait théologien si l'on n'est d'abord excellent philosophe; saint Thomas, par sa philosophie impeccable, devient l'Ange de l'École, l'*archimandrite des théologiens*, pour reprendre le mot de Léon XIII, alors qu'il était le brillant élève du Collège Romain. A l'étude de la *Somme théologique* et aux doctes commen-



taires du P. Guidi, le chapelain de Saint-Louis devait d'être de plus en plus pénétré de la justesse de ces idées; et devenu maître à son tour, nous le verrons proclamer la nécessité d'une bonne philosophie préparatoire à l'étude de la théologie.

Les conférences de Dom Angelo avaient trouvé dans Rome trop de retentissement, pour qu'à la suite des théologiens, le Saint-Siège ne fixât pas sur elles son attention, et il arriva bien vite pour leur auteur ce qui venait de se produire pour le célèbre philosophe italien Rosmini (1) : certaines propositions qu'il avait émises furent déferées à l'Index. Les premiers avertissements mirent fin aux leçons données à Sainte-Sabine; Angelo s'éloigna de Rome et, se croyant protégé par l'ancienne amitié de l'évêque de Padoue, il se rendit dans sa ville épiscopale, pour y développer à l'aise les œuvres qu'il rêvait pour l'éducation de la jeunesse cléricale et reprendre plus tard ses cours théologico-mystiques. L'absence de respect à l'en-

(1) Pendant le séjour de l'abbé Sauvé à Rome, en 1854, une commission spéciale de théologiens et de philosophes examina les trois cent vingt-sept accusations lancées contre Rosmini. A cette époque aucune des propositions signalées ne fut censurée. Mais, en 1887, le 14 décembre, le Saint-Office censura quarante propositions tirées des ouvrages posthumes du philosophe. Léon XIII, dans une lettre du 1<sup>er</sup> juin 1889 à l'archevêque de Milan, a confirmé la validité du décret. (*Vie d'Antonio Rosmini Serbati*, par William Lockhart, traduction Segond. 1 vol. in-8°, *passim*. Paris. Perrin, 1889.)

droit du cardinal qui avait présidé la commission romaine chargée de l'examen de ses œuvres faisait mal augurer de son esprit de docilité; un général de cavalerie du défunt czar Nicolas eût revêtu, disait-il, des formes moins draconiennes. Bientôt en effet Angelo remit en cours ses idées personnelles; dans les premières semaines de 1856, le Saint-Office proscrivit ses doctrines et le suspendit pour un temps *a divinis*. Bien qu'Angelo le jugeât différemment, le Saint-Office agissait sagement et charitablement. L'Église ne condamne pas l'auteur pour l'auteur, c'est-à-dire pour l'homme, elle le condamne pour ses œuvres; et c'est son énergie qui, en défendant l'intégrité de la doctrine, a préservé et sauvé un grand nombre d'âmes.

M<sup>gr</sup> de Ségur n'avait attendu, on le pense bien, ni le jugement, ni même les premiers avertissements pour s'éloigner d'Angelo; revenu de ses sympathies, il s'employait même depuis quelque temps à détourner ses amis de leur projet d'entrer dans l'association que l'opiniâtre conférencier voulait établir. Le Souverain-Pontife Pie IX, dont l'affection pour l'auditeur de rote était bien connue, disait de lui à cette époque : « M<sup>gr</sup> de Ségur est une colombe qui rejette de suite ce qui a mauvais goût. » L'aumônier du corps français de l'armée d'occupation, M<sup>gr</sup> Bastide, tout en étant parfaitement soumis d'esprit et de cœur aux directions du Saint-Siège, eut plus de difficultés pour

abandonner Angelo et pour laisser certaines sympathies qui ne demeureraient pas secrètes en toutes circonstances; un jour même assez éloigné (en 1862), chez M<sup>er</sup> de Mérode, il ne put se retenir de soulever encore la question de l'angélisme et de l'union. Le ministre des armes de Pie IX le réfuta vigoureusement; ce combat de paroles dura, dit-on, plus de deux heures.

L'examen par une commission romaine des enseignements donnés par Angelo avait montré à l'abbé Henry Sauvé le soin particulier avec lequel le Saint-Siège veille à la pureté du dogme; une autre question, d'ordre également très délicat, qui était en même temps posée à Rome, le confirma encore sur ce point dont la constatation est plus que profitable, nécessaire même au théologien, et lui fit comprendre l'importance que le Saint-Siège attache à la saine instruction des clercs et au rejet des opinions contraires aux principes généraux de la discipline ecclésiastique. Cette question était celle des *Institutions théologiques* de l'évêque du Mans, M<sup>er</sup> Bouvier, que l'on disait déférées à l'*Index*. Dès le 14 mai 1852, c'est-à-dire dès les premiers jours qui suivirent son arrivée à Rome, l'abbé Sauvé apprenait d'un canoniste romain que certaines propositions de la *Théologie* de son évêque avaient été apostillées. Des théologiens avaient noté quelques théories gallicanes que le savant prélat n'avait point expulsées de son ou-

vrage et qui les choquaient d'autant plus qu'elles se trouvaient dans un manuel classique suivi dans un grand nombre de séminaires.

Dès qu'il eut connaissance de cette affaire qui ne laissait pas d'être fort délicate pour lui, ecclésiastique du Mans, ayant à cœur, d'une part, de témoigner à son évêque sa vive et reconnaissante affection et, de l'autre, d'accepter en tout les enseignements chers au Saint-Siège, l'abbé Henry écrivit à M. Charles Fillion et reçut sous peu de jours cette réponse : « Je vous remercie de votre bonne lettre et de tous les détails que vous m'y donnez. Je savais tout cela depuis quelque temps déjà et si j'avais su votre adresse, je vous aurais écrit à ce sujet. Je serais peiné, je vous l'avoue, de voir la vieillesse de notre bon évêque abreuvée d'amertume et peut-être son épiscopat brisé par un coup violent ; car il donnerait probablement sa démission. Je ne disconviens pas de la justice d'une condamnation, il y a certainement des propositions et en bon nombre qui en sont dignes. Monseigneur serait certainement disposé à les corriger, car il est au fond très dévoué au Saint-Siège. Vous savez comment sa *Théologie* a été composée, au milieu de combien d'ouvrages et de sollicitudes, avec combien peu de ressources. Il écrivait sous l'influence des livres qu'il lisait ou plutôt dont il faisait des extraits plus ou moins d'accord les uns avec les autres. Dites donc aussi

à ceux qui vous en parlent que nous sommes loin d'enseigner au séminaire rien qui approche du gallicanisme, Monseigneur le sait et ne le trouve pas mauvais (1). »

Ce fut sur ce terrain — qui était certes excellent — des circonstances atténuantes plaidées par M. Fillion que le chapelain de Saint-Louis se plaça, se conformant de point en point aux instructions reçues. Avec beaucoup de tact et par tous les moyens en son pouvoir, il s'employa à présenter la question délicate de la *Théologie du Mans* sous son véritable jour.

Il vit plusieurs ecclésiastiques, membres des Congrégations romaines, des personnages de haute considération, et spécialement Son Éminence le cardinal Fornari qui, ayant exercé précédemment la nonciature apostolique de France, connaissait parfaitement le caractère propre de Monseigneur l'évêque du Mans, ses bonnes dispositions, son esprit de soumission au Saint-Siège. Sachant les légitimes inquiétudes de son évêque non moins que la pénible impression ressentie par tout le diocèse du Mans au sujet de cette affaire, il s'empessa de renseigner M<sup>gr</sup> Bouvier sur ce qui se passait à Rome à son endroit et de lui communiquer ses observations. Quelle joie il éprouva lorsqu'il put transmettre à Monseigneur l'évêque du

(1) Lettre du 14 juin 1852. Le Mans.

Mans cette parole authentique de Pie IX : « Je n'agirai point en potentat mais en père. » M. Fillion lui écrivit encore à ce propos : « J'ai lu à Monseigneur votre lettre qui lui a fait grand plaisir. Par le même courrier il venait d'en recevoir une de Rome dans laquelle on lui disait : « Il y a » ici un jeune prêtre, prédicateur de votre diocèse, » qui s'est conduit fort convenablement, il a défendu votre *Théologie* on ne peut mieux. Il doit » avoir une audience du Saint-Père; c'est une » excellente chose (1). »

L'audience pontificale dont cette lettre parlait avait eu lieu le vendredi 25 juin 1852. A cette date l'abbé Henry Sauvé avait déjà pu apercevoir dans quelque grande cérémonie le Souverain-Pontife; mais pour la première fois il lui était alors donné de visiter, dans son palais, celui que la grande et providentielle avocate de la Papauté au xiv<sup>e</sup> siècle, sainte Catherine de Sienne, appelait « le doux Christ de la terre », de baiser son anneau et d'entendre sa bienfaisante parole. En se présentant devant le Saint-Père son émotion était si grande que, dans les premiers instants, il lui eût été totalement impossible de proférer une parole. L'âme chrétienne a parfois de ces joies inénarrables, de ces ravissements indicibles que, par le langage humain, elle ne peut exprimer; dans son impuis-

(1) Lettre du 7 août 1852. Le Mans.

sance à traduire des sentiments intimes plus célestes que terrestres et qui suffisent — n'eussent-ils été goûtés qu'une fois — à embaumer une longue existence, elle ressemble au prophète qui, en présence de Jéhovah, ne pouvait que balbutier : « Ah ! ah ! ah ! Seigneur Dieu, voyez, je ne sais pas parler (1). »

Dans cette audience à laquelle avaient le privilège d'assister, outre l'abbé, seize à vingt personnes, Pie IX, de sainte mémoire, parla d'abord fort aimablement de sa qualité de serviteur des serviteurs de Dieu et recommanda aux Français d'être unis, parce que l'union fait la force. A l'abbé Sauvé il daigna demander des nouvelles de son évêque. « Il faut qu'il sache, ajouta Sa Sainteté, que je suis père. Nous avons des égards pour un évêque. » Pie IX parla encore de la prudence du Saint-Siège et déclara, ainsi qu'il l'avait déjà dit à l'ambassadeur de France, M. de Rayneval, et à l'évêque de Meaux, qu'il écrirait à M<sup>gr</sup> Bouvier pour lui indiquer les choses à corriger.

Tout heureux de cette audience et des consolantes paroles qu'il avait reçues, au sujet de son évêque, de la bouche même du Souverain-Pontife, il fit part au Mans de ces bonnes nouvelles. M<sup>gr</sup> Bouvier était toujours vivement inquiet et il en

(1) Jérémie, au verset 6<sup>e</sup> du chapitre 1<sup>er</sup> du Livre de ses Prophéties.

écrivait à son abbé de Rome : « Savez-vous quelque chose de l'affaire de ma théologie ? Je ne reçois rien à ce sujet. J'ai toujours dit, et je le répète volontiers, que je suis disposé à corriger tout ce qui me sera signalé comme ayant besoin de réforme (1). » Les bons renseignements de Rome étaient donc reçus à l'évêché du Mans avec grande satisfaction.

La lettre que le Souverain-Pontife avait promise fut envoyée, sous la date du 2 septembre ; elle était pleine d'une touchante bienveillance et annonçait que les *Institutions théologiques* seraient examinées d'une façon spéciale et réformées par leur auteur lui-même suivant les observations qu'on lui aurait transmises (2).

Vers la fin de cette même année 1852, une circonstance particulière amena à Rome Monseigneur l'évêque du Mans. La province ecclésiastique de Tours le délégua pour présenter au Saint-Père le magnifique prie-Dieu monumental, œuvre de M. Blottière, l'habile sculpteur mançeau, dont elle avait décidé de faire l'offrande. A cette occasion, M<sup>gr</sup> Bouvier traita de son affaire qui fut alors arrangée à l'amiable. Sur l'ordre du Souve-

(1) Lettre du 16 août 1852. Le Mans.

(2) On trouvera cette lettre dans la *Vie de M<sup>gr</sup> Jean-Baptiste Bouvier, évêque du Mans*, par M<sup>gr</sup> Sebaux, évêque d'Angoulême, un vol. in-12, p. 203-204, 2<sup>e</sup> édition (Paris. Relaux-Bray, 1889).



rain-Pontife, une commission de théologiens romains fut formée et M<sup>gr</sup> Tizzani, archevêque de Nisibe et chanoine de Saint-Jean-de-Latran, devint l'intermédiaire entre cette commission et M<sup>gr</sup> Bouvier. Les observations portèrent sur certaines théories gallicanes que les *Institutions* enseignaient : autorité considérable mais non décisive des Congrégations romaines, liberté presque entière des évêques en matière de droit coutumier, non réception en France de certaines constitutions pontificales, part prépondérante dans des questions mixtes donnée à la loi civile sur le droit ecclésiastique. Elles reçurent au Mans bon accueil, comme l'annonçait M. Fillion à l'abbé Sauvé, le 10 avril 1853 : « Monseigneur est revenu enchanté du Souverain-Pontife et du prélat avec qui il s'est entendu pour sa *Théologie*. L'édition corrigée (*juxta animadversiones*) est en bon train et paraîtra au mois de septembre. Il n'y aura plus trace de gallicanisme; mais la méthode et la forme seront les mêmes. On se presse trop : Monseigneur travaille avec l'ardeur d'un jeune homme et notre ami M. Sebaux y dépense toute son activité. »

On ne sut jamais d'une manière certaine l'auteur de la dénonciation à Rome des *Institutiones* (1). M<sup>gr</sup> Bouvier avait des ennemis et ceux-ci

(1) M<sup>gr</sup> Sebaux, *ouv. cit.*, p. 204.

ne se faisaient pas scrupule de le charger. Nous en trouvons la preuve dans une lettre adressée par le vertueux Prélat à l'abbé Sauvé, lettre où il lui demandait de s'employer à Rome en sa faveur. Le fait n'a pas été mentionné par M<sup>gr</sup> Sebaux dans sa *Vie de M<sup>gr</sup> Bouvier*, et nous le donnons parce qu'il montre la confiance dont l'abbé Sauvé était honoré par son évêque. « Je tiens à vous remercier des divers renseignements que vous avez bien voulu me donner et dont je compte profiter. Mais je tiens bien plus encore à ce que vous démentiez énergiquement, si vous le pouvez, l'imputation que l'on me fait d'avoir cherché à influencer le président et son gouvernement afin qu'il changeât de politique à l'égard de Rome. C'est une calomnie qui n'a pas l'ombre du plus léger prétexte. Je n'ai pas été à Paris depuis trois ans, et n'ai pas eu la pensée d'écrire à qui que ce soit un seul mot dans ce sens. J'aurais d'ailleurs agi contre mes sentiments les plus intimes; car personne n'est plus sincèrement dévoué aux véritables intérêts du Saint-Siège que moi. Vous pouvez le dire à tout le monde sans craindre de mentir (1). » Le zèle intelligent avec lequel l'abbé Sauvé avait agi dans l'affaire des *Institutions théologiques* fut également, dans cette question délicate, employé avec profit : le passé était un bon garant de l'avenir.

(1) Laval, le 3 octobre 1852.

Le Souverain-Pontife gardait de son côté le meilleur souvenir de la dernière visite de l'évêque du Mans et, loin de se laisser prendre par de malveillantes insinuations, il ne songeait qu'à récompenser par un acte public et retentissant l'esprit de filiale soumission non moins que les services de M<sup>sr</sup> Bouvier. Bientôt, en effet, par les soins de son délégué apostolique en France, Pie IX invitait l'évêque du Mans, ainsi que l'archevêque de Reims, Son Éminence le cardinal Gousset, à se rendre à Rome pour la solennelle définition du dogme de l'Immaculée Conception. La lettre du Nonce était du 29 juillet 1854. Plus tard furent invités deux autres prélats français, Son Éminence le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, en souvenir particulièrement de la piété plus de huit fois séculaire de son église envers le privilège de Marie, et M<sup>sr</sup> de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur d'une congrégation nouvelle de religieux placée sous la protection et le vocable même de la Vierge immaculée.

Malgré son grand âge et ses infirmités, M<sup>sr</sup> Bouvier résolut de répondre à un appel si glorieux pour sa personne et pour son diocèse. La maladie l'arrêta d'abord à Lyon, dans le palais archiépiscopal de M<sup>sr</sup> de Bonald; mais un vœu fait le 14 novembre 1854 à Notre-Dame de Fourvières lui permit de continuer son voyage; et sous la garde de Celle que l'Église appelle l'étoile de la mer, Mon-

seigneur put supporter les rigueurs d'une pénible traversée et occuper, le jeudi 7 décembre, les appartements que le Saint-Père lui avait réservés dans son palais même du Quirinal. Le vendredi 8 décembre, conduit à la place qui lui était réservée en la basilique vaticane, dans *la portentina* ou chaise à porteur du Souverain-Pontife, il assista à cette définition solennelle de l'Immaculée Conception de Marie qui, en illustrant à jamais le pontificat de Pie IX, faisait de cette journée l'une des plus mémorables et des plus belles de l'histoire de l'Église à travers les siècles. Mais, succombant de fatigues, il ne put assister à toute la cérémonie et dut rentrer au Quirinal. Le mal fit de rapides progrès et l'on comprit bien vite que Marie n'avait ranimé les forces de son pieux serviteur que pour lui permettre de s'associer à son triomphe. Le jour de Noël, Monseigneur reçut des mains du cardinal de Bonald le sacrement d'Extrême-Onction ; le lendemain, il communia en viatique et fut fortifié aussi par la bonne visite de Pie IX lui-même. Enfin, le vendredi 29 décembre, il rendit son âme à Dieu sous la protection de Celle que sa foi catholique lui montrait toute immaculée, toute virgine et splendide *Porte du Ciel* (1).

(1) L'auteur anonyme de la brochure publiée en 1855 chez Monnoyer, imprimeur au Mans : *Les derniers instants de Mgr J.-B. Bouvier, évêque du Mans*, cite à la p. 75 l'abbé Sauvé comme l'un de ceux qui prêtèrent à

Durant les quelques jours de la maladie de M<sup>gr</sup> Bouvier, l'abbé Sauvé fut d'un grand dévouement à l'égard de son évêque, s'offrant à lui rendre tous les services et passant les nuits à son chevet. Dans une instruction qu'il fit, de retour de Rome, à ses compatriotes d'Ernée, il raconta les traits d'édification que donna Monseigneur du Mans sur son lit de souffrance et la mission particulièrement honorable dont les familiers de l'évêque l'investirent près de Pie IX. « J'eus le bonheur, dit-il, d'être chargé d'une commission bien douce à mon cœur. On me pria de porter une lettre au Vatican à l'un des camériers du Saint-Père, pour annoncer la mort de Monseigneur. Le Saint-Père voulut avoir des détails sur cette mort si belle et si glorieuse; il me fit entrer.

» Je tombai à ses genoux et baisai son pied avec bonheur. Et là, tout ému encore de la scène (1) dont je venais d'être témoin, je racontai à Sa Sainteté les derniers instants de notre bien-aimé père. Pie IX semblait m'écouter avec un grand intérêt; il m'engagea même à continuer un récit

Monseigneur une assistance affectueuse et dévouée. Lire également sur ce point M<sup>gr</sup> Sebaux, p. 259, *ouv. cit.*

(1) La scène des derniers instants qui furent si édifiants. Le confesseur de M<sup>gr</sup> Bouvier fut le P. de Villefort, de la Compagnie de Jésus. Ce digne religieux, qui était si justement apprécié à Rome comme directeur, fit aussi beaucoup de bien à l'abbé Sauvé par ses conseils.

que je voulais interrompre pour ne pas abuser de ses précieux moments.

» Deux fois, entre autres choses, j'entendis s'échapper de ses lèvres bénies des mots italiens prononcés avec une charmante et délicieuse simplicité, *sara in paradiso*. Et comme je répétais à Sa Sainteté ce que nous avait dit précédemment Monseigneur sur son lit de mort, à savoir que s'il lui était échappé d'avoir eu des torts, dans une aussi longue carrière, ce n'avait point été par *mauvaise volonté*. — Oh ! je le crois bien, — répondit le Saint-Père, avec un accent de conviction profonde. Le Pape me laissa entendre que ce serait lui-même qui se chargerait de faire les frais des funérailles de notre digne évêque. Il a fait aussi désigner une magnifique église où elles furent célébrées avec la pompe convenable (1); et Rome conservera longtemps le souvenir d'une mort si belle et si glorieuse. »

Cette insigne réception au Vatican et les autres visites qui l'avaient précédée, l'assistance aux grandes cérémonies papales dans la chapelle Sixtine, à Saint-Pierre, au Latran, à Sainte-Marie-

(1) Les funérailles solennelles eurent lieu en l'église des Saints-Apôtres, le 1<sup>er</sup> janvier 1855. Sur l'ordre du Pape, cent messes furent dites dans cette église à l'intention du défunt, le jour même des obsèques. Le corps ramené en France fut enterré à la cathédrale du Mans, le 23 janvier suivant.

Majeure et à Saint-Louis-des-Français, l'imposante bénédiction donnée *urbi et orbi* dans certaines fêtes très solennelles, la simple rencontre du Souverain-Pontife dans les rues ou dans la campagne de Rome étaient pour l'abbé Sauvé des bienfaits signalés. Aux pieds de Pie IX et aux accents de sa voix il éprouvait des tressaillements d'une allégresse indicible qui marquaient la naissance en son âme de cette dévotion envers le Vicaire de Jésus-Christ dont il devait bientôt donner de beaux témoignages. L'objet de son culte — culte très orthodoxe et qui perfectionne même la piété vraiment catholique — c'était le Pape, le Pape tel que Dieu dont il est le représentant l'a voulu, indépendant de l'autorité civile, maître absolu dans le spirituel, égal aux puissances terrestres par son pouvoir temporel, en un mot le Pape-Roi. Celui qu'il admirait avec enthousiasme et aimait avec ardeur, c'était Pie IX, dont la bonté, la majesté et les premières douleurs ceignaient en quelque sorte le front d'une triple couronne plus précieuse que la tiare.

Cet amour de la Papauté élevé à la hauteur d'un principe et reconnu comme une règle de conduite, l'abbé Henry Sauvé savait l'entretenir en lui, ainsi qu'un nouveau feu sacré, par ses relations de choix. Ses amis étaient ceux qui se distinguaient le plus par leur religion envers le Pape; tels M<sup>sr</sup> de Mérode, camérier secret, aumô-

nier militaire, futur archevêque de Mélitène et pro-ministre des armes, M<sup>gr</sup> de Ségur, auditeur de rote pour la France. Le culte du Pape n'était-il point en effet l'âme de la vie ecclésiastique de ces très dignes prélats ?

Dans sa demeure très hospitalière M<sup>gr</sup> de Ségur recevait fréquemment l'abbé Henry et le traitait avec cette affabilité pleine d'entrain et de bonne humeur qu'il montrait à ses intimes amis. Quelque jour — le 22 août 1852 — il lui demanda un service très honorable. Le prélat voulait faire le portrait de Pie IX entre les deux apôtres saint Pierre et saint Paul.

Le Souverain-Pontife avait daigné poser lui-même et donner deux séances. Mais cela ne suffisait pas. M<sup>gr</sup> de Ségur invita alors l'abbé Sauvé à poser pour le Pape. Deux pauvres de Rome représentèrent les apôtres Pierre et Paul. Sous la tiare et sous la chape pontificale, l'abbé Henry Sauvé faisait bonne figure ; il ne pouvait cependant rappeler que d'assez loin les traits de Pie IX. En voyant le tableau, le Saint-Père dit : « Je reconnais bien le Pape, mais je ne reconnais pas Pie IX ». « C'était le Pape, d'ailleurs, comme le dit l'auteur des intéressants *Souvenirs* que son cœur pieux conservait et que sa main délicatement fraternelle a transcrits, c'était le Pape ou la Papauté plus encore que Pie IX, que M<sup>gr</sup> de Ségur avait voulu représenter dans ce grand tableau qui



orne depuis 1856 le parloir du séminaire Saint-Sulpice et qui a été vulgarisé par la gravure (1). » M<sup>sr</sup> de Ségur donna une bonne copie de son tableau à l'abbé Sauvé et y inscrivit ces mots avec sa signature : « *In bonam Romæ memoriam*, en bon souvenir de Rome. » Bientôt, hélas, le pieux prélat ne pouvait plus ni peindre ni signer; le 1<sup>er</sup> mai 1853 il perdait un œil et l'autre se voilait à son tour le 2 septembre de l'année suivante. Tous ses amis s'affligèrent vivement et lui écrivirent pour l'assurer de leurs prières et l'encourager dans cette voie douloureuse (2). L'abbé Sauvé fut l'un des premiers à lui donner dans cette pénible circonstance un témoignage de sa charité

(1) M<sup>sr</sup> de Ségur. *Souvenirs et Récit d'un frère*, par le marquis de Ségur. 2 vol. in-18 (Paris. Bray et Retaux, 1882). 1<sup>re</sup> partie, p. 174. L'historien n'a pas raconté le fait de l'abbé Sauvé posant pour le Pape.

(2) Rien de plus édifiant sur cette phase de la vie de M<sup>sr</sup> de Ségur que ce qui a été rapporté par M. le marquis son frère, *ouv. cit.*, p. 233-251. M<sup>sr</sup> Mermillod a touché ce point avec sa délicatesse habituelle dans l'*oraison funèbre* du prélat, p. 26, 27 et 28 (une brochure in-8°. Paris, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1881). Cette *oraison funèbre* n'est pas absolument telle qu'elle a été prononcée à Notre-Dame de Paris, le 11 juillet 1881. Monseigneur retoucha les notes qu'il avait données; il fit ce travail pendant la retraite ecclésiastique prêchée par lui les 12, 13, 14 et 15 juillet au Grand-Séminaire de Laval. L'auteur de cette vie de M<sup>sr</sup> Sauvé peut témoigner *de visu et auditu* du soin apporté par M<sup>sr</sup> Mermillod à corriger, à soigner sa phrase. Cette *oraison funèbre* vraiment écrite est un fin bijou littéraire.

compatissante et il reçut, quinze jours après l'accident, de cet aveugle qui, dans les choses de Dieu, voyait si clair, cette lettre admirable, vibrante des accents de la sainteté : « Je vous remercie bien tendrement des sentiments que vous m'exprimez à l'occasion de la perte de ma vue. Il ne faut pas cependant vous en attrister outre mesure, comme si nous ne connaissions pas les mystères de la vie chrétienne, et en quoi consiste le bonheur et le malheur. Les voies de Dieu sont différentes de celles des hommes, même des hommes de bien, et c'est en mourant que Jésus-Christ nous a communiqué la vie. Ce qu'il faut demander à Dieu, lorsqu'il vous visite de la sorte, c'est une vraie patience, produite non par le tempérament ou je ne sais quelle insoucieuse philosophie, mais par la foi, par l'espérance chrétienne, par le divin amour; en un mot, une patience surnaturelle, qui ne repose que sur Jésus-Christ, et qui soit toute du Saint-Esprit. Je compte sur votre bonne amitié et sur l'affection que me témoignent tous ces Messieurs de Saint-Louis, pour m'aider à obtenir de Dieu cette grâce excellente (1). » Voilà les sentiments que M<sup>sr</sup> de Ségur dictait à son secrétaire pour l'abbé Sauvé. Comme il faut porter envie à ceux qui, de la main de Dieu, reçoivent de tels amis !

(1) Laigle, 17 septembre 1854. *Lettre inédite.*

L'heureux chapelain de Saint-Louis était encore honoré d'une nouvelle affection également bienfaisante, celle de M<sup>sr</sup> de Mérode. « Mon frère, nous dit M. le comte Werner de Mérode dans sa lettre du 25 octobre 1896, avait pour lui une toute particulière affection et considération. » L'abbé Sauvé, de son côté, aimait beaucoup le camérier du Saint-Père, il voyait personnifié en lui le dévouement absolu à la cause pontificale.

Il était d'ailleurs difficile de trouver, à Rome, une figure plus sympathique que celle de Frédéric-François-Xavier de Mérode (1). Destiné d'abord à la carrière des armes, le jeune Belge avait servi dans l'armée de son pays en qualité de sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Puis, désireux d'exercer sa bravoure sur les champs de bataille,

(1) M<sup>sr</sup> de Mérode, beau-frère de M. de Montalembert, naquit à Bruxelles le 20 mars 1820. Il fut, au collège de Juilly, l'élève de M. l'abbé de Salinis. Officier admis dans l'état-major du général en chef de l'armée d'Afrique, il fit les campagnes célèbres de 1844 et de 1845. Il vint à Rome en 1847 et fut ordonné prêtre en 1849, le 22 septembre. Nommé successivement aumônier militaire et camérier secret, plus tard, en 1860, pro-ministre des armes, puis en 1866, le 22 juin, archevêque de Mélitène *in partibus infidelium* et aumônier du Saint-Père, il est mort le vendredi 10 juillet 1874. M<sup>sr</sup> Besson, qui a raconté sa vie et ses œuvres, nous le montre comme un digne descendant de sainte Élisabeth de Hongrie. Le général de Charette, dans un discours prononcé à Juilly en 1892, a rendu aussi un bel hommage à la mémoire de M<sup>sr</sup> de Mérode. Cette allocution a été reproduite par *la Semaine religieuse du diocèse de Laval*, p. 737, 738 et 739, n° du samedi 27 août 1892.

il avait été autorisé par le roi des Belges à prendre rang dans les troupes françaises qui, sous la conduite du maréchal Bugeaud, devaient guerroyer contre l'empereur du Maroc et les Kabyles. Xavier de Mérode fut incorporé dans l'armée avec son grade de sous-lieutenant et en qualité d'officier d'état-major. Sous le soleil d'Afrique et devant l'ennemi, il se fit remarquer par sa bravoure qui lui valut, avec l'estime particulière de chefs tels que Bugeaud, Saint-Arnaud, Lamoricière, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il avait alors vingt-sept ans. Mais à peine fut-il nommé lieutenant dans l'armée régulière de son pays de naissance, que nouvel Ignace, il laissa l'épée pour entrer dans les saints ordres. Ordonné prêtre à Rome en 1849, il devint aumônier militaire des garnisons françaises de Lorette et de Viterbe. Quand l'abbé Sauvé fit sa connaissance en 1852, il était camérier secret et investi de toute la confiance de Pie IX. Son caractère chevaleresque allait à la grande âme du Saint-Père : sous l'habit militaire, un cœur sacerdotal avait battu, et sous la soutane se trouvait un noble tempérament de soldat. Prêtre et soldat, avec les héroïsmes de l'un et de l'autre, tel fut toujours Xavier de Mérode ; tel il apparut constamment, et pendant ses fonctions de ministre des armes, et lorsque, promu archevêque de Mélitène, il exerça les charges d'aumônier de Pie IX.

M<sup>sr</sup> de Mérode rendit un service signalé à son ami en lui faisant apprécier, à leur juste valeur, les différents rouages du gouvernement pontifical que des adversaires passionnés critiquaient sans motif avouable devant l'Europe, et spécialement le régime pénitentiaire des États romains. Chargé par le Saint-Père, en 1854, d'apporter aux prisons les améliorations possibles, le camérier secret s'était rendu en Belgique pour étudier l'excellent régime pénitentiaire qui y était en usage. De retour à Rome, il s'empessa d'organiser les prisons des États du Pape suivant un mode heureux, qui comportait le régime cellulaire pour la nuit et la vie commune avec des travaux variés pour la journée. Des Frères de la Miséricorde s'occupaient des prisons d'hommes, des Sœurs de la Providence de Champion veillaient sur les prisons de femmes. Dans un de ses voyages à travers les États du Saint-Siège, M<sup>sr</sup> de Mérode emmenait son frère, le comte Werner, et l'abbé Henry Sauvé. Un fait se passa, qui demeura justement gravé dans la mémoire de l'abbé. Voici ce fait très curieux que raconte l'historien de M<sup>sr</sup> de Mérode, M<sup>sr</sup> Besson. L'évêque de Nîmes le tenait de M<sup>sr</sup> Sauvé, dont il connaissait les intimes relations avec son héros et qu'il avait appelé dans sa ville épiscopale, en mars 1885, pour recueillir de sa bouche différents récits. « M. l'abbé Sauvé raconte qu'en allant à Orvieto, le camérier, tout occupé de la réforme du

régime pénitenciaire, voulut s'arrêter à Monterozzi pour visiter la prison. Un prisonnier tendait la main à travers une fenêtre grillée du premier étage, demandant quelque aumône. « Tends donc ton sac, lui dit M<sup>sr</sup> de Mérode. — Attendez un peu, répondit le prisonnier, je vais descendre et vous ouvrir. » Qu'on juge de la stupéfaction du prélat et de sa compagnie. Le prisonnier descend, un trousseau de clefs à la main, prie d'excuser le geôlier qui est malade, et fait lui-même les honneurs de la prison. « Voyez, disait M<sup>sr</sup> de Mérode, voilà un prisonnier sur parole. Je doute qu'on en trouve ailleurs que dans les États du Pape (1). »

Ces utiles voyages, dans lesquels le chapelain de Saint-Louis constatait la sage et bienveillante administration du Pouvoir temporel, furent malheureusement interrompus, en 1855, par les graves souffrances d'un abcès intérieur qui mirent en danger les jours précieux de M<sup>sr</sup> de Mérode. L'abbé Sauvé s'empressait près de son cher malade et en échange des consolations qu'il lui prodiguait il recevait les exemples les plus touchants de piété et de résignation. « Un soir qu'il était auprès de lui — c'est le récit de M<sup>sr</sup> Besson — il le

(1) *Frédéric-François-Xavier de Mérode. Sa vie et ses œuvres*, par M<sup>sr</sup> Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais. Un vol. in-18. 4<sup>e</sup> édition, p. 348 (Paris. Retaux-Bray, 1888). On trouve également dans le même ouvrage, p. 343 et 344, un récit très intéressant de l'abbé Sauvé sur le grand esprit de foi et de pénitence de M<sup>sr</sup> de Mérode.

trouva triste. « Bastide aussi vient me voir, dit le camérier, mais il ne m'apporte que des consolations de caporal. Allons ! lisez-moi quelque chose de plus fortifiant, lisez-moi l'homélie du pape saint Grégoire, au commun d'un confesseur non pontife. » M. l'abbé Sauvé prend le bréviaire et commence l'évangile : *Sint lumbi vestri præcincti et lucernæ ardentes in manibus vestris* : Ayez les reins toujours ceints et des lampes toujours allumées dans vos mains. Puis vient le commentaire de saint Grégoire : *Duo sunt quæ jubentur : et lumbos restringere et lucernas tenere*. Cette ceinture est le symbole de la chasteté ; ces lampes celui de la foi. Ayons la foi et soyons chastes, disait le prélat en soulignant ces mots. *Nec castitas magna est sine bono opere* : qu'est-ce que la chasteté sans les bonnes œuvres ? *Nec opus bonum est aliquod sine castitate* : qu'est-ce que les bonnes œuvres sans la chasteté ? Rien, rien, soulignait encore Mérode en répétant ce merveilleux latin. Mais si nous joignons la chasteté aux bonnes œuvres, que reste-t-il, sinon que nous nous tournions par l'espérance vers la patrie suprême ? Et M<sup>sr</sup> de Mérode répétait ces mots en joignant les mains et tournant les yeux au ciel : *Restat ut quisquis ille est spe ad supernam patriam tendat*.

» Le lecteur acheva l'homélie avec autant d'émotion que le malade : *Venit quippe Dominus* : Voici le Seigneur. Il frappe quand, au milieu des inquié-

tudes de la vie, il nous annonce par les angoisses de la maladie que la mort approche : *Pulsat vero, cum jam per. ægritudinis molestias esse mortem vicinam designat.* Ouvrons-lui, si nous le recevons avec amour. Ici l'attention du malade redoubla, et le lecteur se ralentit un peu, comme pour goûter avec lui ces consolantes paroles. Saint Grégoire continue : Il ne veut pas ouvrir au juge qui frappe à sa porte, celui qui tremble de sortir de son corps. Il tremble d'être en face de ce juge qu'il se souvient d'avoir méprisé : *Aperire enim judici pulsanti non vult qui exire de corpore trepidat, et videre eum quem contempsisse se meminit judicem formidat.* Mais celui qui s'appuie sur l'espérance et sur le mérite des bonnes œuvres ouvre aussitôt au juge qui frappe à sa porte ; c'est avec joie qu'il soutient son regard : *Qui autem de sua spe et de operatione securus est, pulsanti confestim aperit, quia lætus judicem sustinet.* Au jour de sa mort il sourit de bonheur à la pensée de la récompense et de la gloire : *Et cum tempus propinquæ mortis advenerit, de gloria retributionis hilarescit.* Cette joie, ce sourire, se peignaient dans les traits du malade. Son ami avait des larmes dans la voix, et il déclare qu'il lui donna par là un des plus grands sujets d'édification qu'il ait eus dans sa vie (1). »

(1) M<sup>r</sup> Besson, *ouv. cit.*, p. 345 et 346.



Revenu, grâce à Dieu, à la santé, M<sup>sr</sup> de Mérode se montra très reconnaissant à l'abbé et de ses bons soins et du souvenir pieux que celui-ci lui donna en quittant la ville éternelle. Il lui en écrivit de Rome le 10 novembre 1855 : « — .... J'ai encore à vous remercier du crucifix que vous m'avez laissé et que je conserve comme un si précieux souvenir de toute l'affection que vous m'avez témoignée dans des jours d'une épreuve qui, pour être très courte et très petite, n'en était pas moins lourde pour moi, si peu habitué et résigné à souffrir. Il était impossible d'être plus et mieux assisté que je ne l'ai été par vous.... »

M<sup>sr</sup> de Mérode et M<sup>sr</sup> de Ségur édifièrent donc profondément leur ami par leur courage chrétien et par leur religion envers le Souverain-Pontife. Cette dévotion au Pape qui fait partie intégrante du religieux respect dû à l'Église, l'abbé Sauvé eut la joie de la rencontrer encore dans d'autres milieux, fort distingués, qu'il fréquentait. La fille de l'illustre comte de Maistre, M<sup>me</sup> la duchesse de Laval-Montmorency, l'avait prié de préparer à la confirmation un enfant auquel elle s'intéressait d'une manière spéciale. « Croiriez-vous, Monsieur l'abbé, lui dit un jour cette noble dame, que j'ai trouvé dans les mains de cet enfant le petit catéchisme du diocèse de X..., et que dans la définition de l'Église il n'y est nullement question du Pape ? En ma qualité de catholique et de fille du

comte Joseph de Maistre, je n'ai pu supporter cela. J'ai ôté ce livre des mains de l'enfant et je lui ai donné le catéchisme de Bossuet, qu'en pensez-vous? » L'abbé répondit à sa noble interlocutrice par la citation de ce fait qu'il tenait d'un prêtre de Rome : Un soldat français présenté un jour au Souverain-Pontife laissa tomber aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, sans s'en apercevoir, un catéchisme d'un certain diocèse de France. Quand ce soldat fut sorti, les yeux du Souverain-Pontife vinrent à tomber sur le *petit* catéchisme, édition abrégée du grand catéchisme en usage dans ce diocèse. Pie IX parcourut le volume. Examinant la question : Qu'est-ce que l'Église, il fut extrêmement surpris de lire une réponse qui faisait mention des *pasteurs légitimes en général*, sans rien dire du Pontife romain en particulier. Le Nonce, averti officiellement, intervint près de l'Ordinaire du diocèse, et le petit catéchisme eut immédiatement une nouvelle rédaction.

Ce fait intéressa vivement la duchesse. Le sang de Joseph de Maistre coulait dans ses veines et faisait battre son cœur d'un saint amour pour la personne et les droits du Souverain-Pontife.

Un grand esprit de piété envers le Saint-Siège et ses doctrines, une vive admiration pour le génie de saint Thomas d'Aquin ne furent pas les seuls insignes bienfaits que l'abbé Sauvé recueillit à Rome, durant son premier séjour de trois années.

La ville éternelle procura à son esprit et à sa volonté d'autres services également très appréciables qui achevèrent sa formation intellectuelle et morale. Nulle cité dans l'univers n'est plus bienfaisante que Rome; les esprits les moins suspects de partialité le reconnaissent. Goëthe disait : « Plus on avance dans la mer, plus on la trouve profonde : il en est de même de Rome.... Tout devient ici pour moi conception vivante, et non plus parole et tradition. » Et avant le célèbre écrivain allemand, notre Balzac écrivait à un ami ces mots d'une bonhomie agréable et toute de bon sens : « Cet air m'inspire quelque chose de grand et de généreux que je n'avais point auparavant; si je rêve deux heures au bord du Tibre, je suis aussi savant que si j'avais étudié huit jours (1). »

A l'ambassade française, M. de Rayneval mettait souvent en relation Messieurs les chapelains de Saint-Louis avec son personnel, l'état-major de l'armée du corps expéditionnaire, et tout ce que Rome comptait de plus éminent dans la cour pontificale et dans l'aristocratie. L'abbé rencontra plusieurs fois dans les salons de l'ambassadeur le cardinal Antonelli, secrétaire d'État de Pie IX, dont le nom est resté parmi ceux des plus célèbres

(1) Ces paroles de Goëthe et de Balzac sont citées par M. de Vogué, de l'Académie française, député, dans son livre intitulé : *Heures d'histoire*, p. 110 et 111, un vol. in-18, 2<sup>e</sup> édition. (Paris. Colin, sans millésime.)

diplomates de ce siècle. Cet illustre homme d'État a été, on le sait, vivement critiqué au point de vue surtout de ses moyens d'information. L'abbé Sauvé prit ces attaques pour des calomnies et il disait souvent plus tard ce mot justificatif du cardinal : « On me blâme de mes relations dans certains milieux, mais c'est là seulement que j'apprends ce qu'il me faut connaître (1). » Près du cardinal Antonelli il voyait d'autres diplomates de carrière; en fréquentant, en entendant plusieurs de ces distingués personnages il remarqua, de bonne heure, les services précieux que, sur le terrain de la diplomatie, le génie italien uni à l'esprit ecclésiastique, peut rendre au gouvernement pontifical. L'Italien, qui apporte les qualités de sa race, est fin, avisé, retors; il se presse, si les circonstances le demandent, plus souvent il attend et, avant d'agir, étudie son homme; l'Italien naît diplomate, comme le Français soldat et apôtre. L'Italien ou le Romain — nous ne distinguons point ici — est un merveilleux sujet pour la diplomatie de l'Église qui, on l'a dit justement, vaut du canon. L'Église a sa diplomatie spéciale,

(1) M. E. Ollivier, qui, pendant son passage au gouvernement impérial, a beaucoup connu le célèbre cardinal Antonelli, fait de lui un portrait assez exact dans son ouvrage *L'Église et l'État au Concile du Vatican*, 2 vol. in-18 (Paris. Garnier, sans millésime, 2<sup>e</sup> édition). Voir tom. I, p. 502-507.

faite de science, de sagesse et de surnaturelle honnêteté. Nul ne connaît mieux qu'elle les hommes et les idées qui les gouvernent. La théologie qui est sa science propre lui fait voir les choses de haut et lui montre dans ces sociétés périssables des hommes ayant une âme immortelle à sauver. Sa morale et sa philosophie pénétrantes lui permettent de voir les choses plus à fond et de connaître les hommes avec leurs bonnes qualités à maintenir ou leurs défauts qu'il faut souvent supporter. Forte de cette parole : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles », elle voit l'avenir avec sécurité au point de vue de son existence et, dans ses rapports avec les gouvernements civils qui n'ont pas reçu la même promesse, elle les surpasse par sa sagesse, sa patience et l'esprit de mesure. Le Saint-Siège est incomparable dans la formation de l'homme d'État ainsi que dans celle de l'homme d'Église.

Dans ce milieu excellent, l'abbé Henry Sauvé se forma à l'intelligence de la *thèse* et de l'*hypothèse*, ces deux grands facteurs de la diplomatie pontificale, ainsi que de beaucoup de questions morales et philosophiques. Pour bien faire comprendre ce que ces deux mots signifiaient, M<sup>re</sup> de Mérode donnait des explications lumineuses que l'abbé, son ami, n'oublia point. La thèse est l'affirmation des droits absolus de la vérité catholique, l'hypothèse l'application de ces droits

suivant les circonstances. La perfection est dans la thèse ; les nécessités et les besoins du jour dans l'hypothèse. « Personne plus que moi, ajoutait le camérier de Pie IX avec une originalité de bon aloi, n'admire l'Apollon du Belvédère. Mais quand je commande une paire de souliers, ce n'est pas sur le pied de l'Apollon, mais sur le mien, que mon cordonnier va prendre mesure. Voilà la thèse et l'hypothèse (1). » Qui oublierait ces explications risquerait fort de ne pas comprendre tous les enseignements de M<sup>gr</sup> Sauvé. Notre prélat aimait, en bon philosophe, à distinguer, et, en homme de *combinazione* (2), il savait mettre des nuances.

(1) M<sup>gr</sup> Besson, *ouv. cit.*, p. 231 et 232.

(2) M. René Bazin, l'aimable et spirituel conteur bien connu, définit très bien le caractère propre de l'Italien dans l'un de ses récits de voyage. J'ai d'autant plus de plaisir à citer ces lignes qu'elles ont été écrites par le premier docteur en droit de l'Université catholique d'Angers. « La *combinazione* — ainsi parle au français un interlocuteur italien — c'est l'art d'agir, le calcul de la conduite, à moitié instinctif, à moitié raisonné, qui nous distingue et nous met en bon rang parmi les races pratiques. De ce côté-là, nous sommes très forts, et nous prenons notre revanche sur vous, causeurs charmants, lettrés exquis, mais déplorables tacticiens. Supposez un Italien et un Français en présence d'un inconnu. Oh ! que leur attitude sera différente ! Quelles préoccupations absolument opposées ! Le Français se dit : « Tiens, tiens, Monsieur un tel ; il est grand, une verrue au-dessous de l'œil gauche, parle facilement, jolies manières, habitude du monde ; un peu triste ; est-ce que sa femme, ou son père, ou sa mère?... » Le portrait est complet au bout de cinq minutes, net de contours, sinon très juste. Il ne reste plus qu'à l'écrire. L'Italien, lui,

Le séjour dans la ville éternelle fit connaître à l'abbé Sauvé le caractère propre du Romain et lui permit de s'assimiler quelques-unes des qualités qui le distinguent, cette finesse, cette pénétration des hommes et de leurs idées, l'art de conduire une affaire et de la mener à bonne fin, cette manière large et sûre d'apprécier et de juger. Un autre bienfait de cette résidence fut la connaissance du clergé et du peuple de Rome. En considérant le clergé romain dans ses œuvres et dans l'accomplissement de sa mission, en voyant la salutaire direction qui, sous le rapport de la discipline, lui venait de haut lieu, il arriva bien des fois à notre chapelain de Saint-Louis d'aspirer au bonheur d'exercer toujours le saint ministère à Rome, d'être soumis au *droit commun* et d'en goûter les douceurs, les sécurités et les charmes, de vivre tranquille à l'ombre de statuts, imprégnés plus que partout ailleurs de l'esprit de

ne fait point œuvre d'artiste, il est passif. A quoi bon cette fatigue de formuler une impression? Une seule chose lui importe. Il se dit : « Dois-je me méfier? Dois-je me confier? Comment agir avec cet homme? » Et un secret instinct lui donne la réponse. Le voilà tout prêt pour l'action. Tandis que vous perdez votre temps à décrire en vous-mêmes les mérites ou les ridicules de la rencontre, nous employons le nôtre à deviner le fort et le faible de cet inconnu, le ressort qu'il faut toucher, le moyen de l'amener où nous voulons. De là votre supériorité en littérature et la nôtre en diplomatie. » *A l'Aventure. Croquis italiens*, p. 236 et 237. Un vol. in-18. (Paris. Calmann-Lévy, 1891.)

l'Église. Le peuple que dirigeait ce clergé modèle le ravissait par son esprit de foi. Comme il aimait à rappeler ce trait d'une pauvre femme qui, ayant vu son jeune enfant mourir sans le sacrement de confirmation, accourut tout en larmes chez un prélat : « Hier, je suis venue le soir vous appeler et votre serviteur m'a mise à la porte. C'est votre faute si mon enfant, mon pauvre enfant est mort sans avoir reçu le sacrement, et voilà pourquoi il ne sera pas si joli en paradis ! » Cette intelligence du caractère sacramentel chez une simple femme du peuple le faisait pleurer d'admiration.

Les manifestations populaires de la piété romaine charmaient aussi son âme et développaient en elle ces sentiments particuliers de confiance enfantine, de tendresse et de force qui devaient caractériser et parer sa dévotion. Tantôt la solennelle exposition du Très Saint-Sacrement qui, pendant quarante heures consécutives, a lieu perpétuellement dans l'une ou l'autre des églises de Rome, l'attirait ; il y admirait la ferveur des fidèles, la splendeur des cérémonies et des processions. Tantôt, au Colisée, il s'unissait aux membres de la confrérie du *Vin crucis* (1), et là, dans ce lieu

(1) Le grand Pape Benoît XIV, qui avait le culte du Colisée, y établit en 1750 les quatorze stations du chemin de la Croix. La confrérie qui venait le dimanche et le vendredi de chaque semaine, dans la soirée, y faire ses exercices, a été fondée par le bienheureux Léonard de Port-Maurice.



spécialement vénérable, où tant de chrétiens jetés en pâture aux bêtes féroces ont trouvé leur Prétoire et leur Golgotha, il faisait le chemin de la Croix et chantait en italien :

*Viva la croce !*

*La croce viva !*

*Viva la croce viva (1).*

L'humble croix de bois que les Papes avaient placée au centre de l'immense amphithéâtre a disparu. Ont disparu aussi ces humbles fleurs qui formaient une flore spécialement chère aux cœurs chrétiens, ces marguerites blanches tachetées de rouge que Louis Veillot aimait au pied de la croix et ces humbles violettes qu'il trouvait avec un frappant contraste à l'entrée des cages, « de ces gueules d'enfer par où s'élançaient les tigres et les lions (2) ». Aujourd'hui le Colisée ne répercute plus de chants pieux. Quelquefois, dans la nuit, des feux de bengale l'embrasent devant la foule; mais ses gigantesques et solennelles murailles protestent, dans leur majesté insultée,

Cette confrérie avait son oratoire au Forum, qui se trouve à proximité du Colisée. De l'oratoire partaient processionnellement, en chantant des cantiques, d'abord les confrères, ensuite les sœurs.

(1) Vive la Croix! La Croix vive! Vive la Croix vive!

(2) L. Veillot. *Le Parfum de Rome*, 8<sup>e</sup> édition, tom. II, p. 86 (Paris. V. Palmé, 1877).

contre ces procédés de machiniste et ces travestissements d'opéra.

Après avoir prié au lieu même du supplice de tant de ses frères (1), il se rendait dans ces mystérieuses catacombes, où leurs restes précieux attendent, dans la paix et sous l'œil du Christ, l'heure solennelle du triomphe. Plusieurs fois il eut la bonne fortune d'être guidé en ces souterrains par le maître de la science archéologique, M. de Rossi lui-même (2). Ainsi l'illustre antiquaire l'introduisit avec la famille de Ségur, le mardi 14 décembre 1852, dans l'une des plus célèbres catacombes romaines, celle des saints Nérée et Achillée ou de Sainte-Domitille (3), près

(1) C'est au Colisée qu'eut lieu le martyre de saint Ignace d'Antioche, de saint Eustache, des illustres vierges Martine, Tatiane et Prisca, des saints Abdon et Sennen, et d'une multitude innombrable d'évêques et de fidèles de tous rangs et de toutes conditions.

(2) M. de Rossi, qui demeurera sans doute le prince de l'archéologie chrétienne, est mort à Rome, âgé de 72 ans, le 20 septembre 1894. Léon XIII a dit de lui : « Tanto nomini nullum par elogium. » Cet homme est en effet au-dessus de toute louange. *La Revue de l'art chrétien*, par la plume du baron Jehan de Witte, a donné trois grands articles sur la vie et les travaux de M. de Rossi. V. livraison 6<sup>e</sup> de 1894 (novembre), p. 459-469, 1<sup>re</sup> de 1895 (janvier), p. 35-41, et 2<sup>e</sup> livraison de 1895 (mars), p. 108-118. (Trois fascicules illustrés grand in-4<sup>o</sup>, Lille. Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et C<sup>ie</sup>.)

(3) En 1852, les catacombes de Saint-Calliste, que l'on visite surtout aujourd'hui, n'étaient pas encore découvertes. Mais M. de Rossi était sur la voie et il découvrait, en 1854,

la voie Ardéatine, et lui donnait sur la disposition des catacombes, sur les chapelles absidales qu'on y rencontre, sur les peintures murales et les inscriptions tumulaires, les plus intéressants détails. Comment un théologien n'aurait-il pas singulièrement apprécié ces nouvelles preuves qui, avec l'autorité de l'âge, au moment même de la recrudescence de l'impiété, sortaient de terre où elles demeuraient fortes et vivantes, pour confondre les ennemis des dogmes chrétiens (1)? Dans ces catacombes, l'abbé Henry Sauvé méditait. Il y recueillait la grande leçon de la mort en touchant comme du doigt cette vérité scripturaire : *Tu es poussière et tu retourneras en poussière*. Mais ces tombeaux lui parlaient fort éloquemment aussi de nos immortelles espérances. Le soleil éclaire Pon-

le cimetière de Saint-Calliste et la fameuse chambre des Papes, où reposa le corps de sainte Cécile. Sur les catacombes de Sainte-Domitille, on trouve d'intéressants détails dans la *Rome souterraine*, de Spencer Northcote et Brownlow. traduction P. Allard, 2<sup>e</sup> édition, p. 103-111 (Paris. Didier, 1877).

(1) Le savant P. de Groot, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, fait valoir l'importance en théologie des preuves fournies par l'archéologie chrétienne dans son ouvrage *Summa apologetica de Ecclesia catholica ad mentem S. Thomæ Aquinatis* (2 vol. in-8°. Ratisbonne. G. Mantz, 1890), tom. II, p. 345-352. D'autres théologiens que le P. de Groot ont traité ce sujet. Ainsi le P. Mamachi (dominicain du milieu du xviii<sup>e</sup> siècle) montrait dans ses *Antiquitates christiana* l'importance théologique des inscriptions des catacombes.

péi et Herculanium ; ces cités sont des ruines, elles ne parlent que de la mort, malgré le soleil. Dans les catacombes, au contraire, on sent la vie malgré les ombres, malgré les ténèbres. Leurs tombeaux exhalent un parfum d'immortalité.

Le soir même du jour où il avait fait, dans les catacombes de Sainte-Domitille, cette intéressante visite, l'abbé Henry voyait et entendait pour la première fois les *Pifferari*, bergers au chapeau tyrolien qui, suivant l'usage, avaient quitté leurs troupeaux et étaient descendus des monts de la Sabine et des Abruzzes, pour annoncer le prochain anniversaire de la naissance du Sauveur. Les *Pifferari* s'arrêtaient dans les rues devant l'image de Marie et pour quelques baïoques chantaient une naïve *canzonetta*, aux sons du hautbois, du chalumeau et du triangle ; ils invitaient les Romains à visiter Jésus dans son étable et terminaient ainsi : « Que la nuit de Noël, qui est une nuit sainte, cette prière que nous avons chantée, à l'Enfant Jésus soit représentée ! (1) »

Notre abbé aimait aussi la gracieuse tradition qui permet aux jeunes enfants de sept à dix ans,

(1)           La notte di natale è notte santa  
              Questa orazion che sem cantata  
              A Gesù bambino sia representata.

Les *Pifferari* ne descendent plus à Rome depuis déjà un grand nombre d'années. Leur luth primitif avait pourtant sa poésie et son originalité : il n'a pas trouvé grâce devant les goûts modernes.

dans l'église de l'*Ara cœli*, de célébrer, par des discours touchants comme leur âge, les louanges du *Santo Bambino* (1). Il ne lui déplaisait pas de voir la piété romaine se parer de ces démonstrations enfantines et sa théologie s'accommodait très bien de ces usages qui font sourire les esprits forts. Toutes les traditions romaines s'adaptaient à ses tendances et à ses sentiments. L'heure si poétique de l'*Ave Maria*, si douce à entendre des hauteurs du *Pincio* (2), lorsque les cloches des nombreuses églises de Rome l'annoncent à la chute du jour, faisait jaillir de son âme des accents d'amour pour la Reine du ciel. Il s'arrêtait volon-

(1) Le *Santo Bambino* est une statuette qui, dit-on, a été taillée, par un religieux franciscain du xvi<sup>e</sup> siècle, d'un arbre du jardin des Oliviers. Elle est ordinairement renfermée dans la sacristie de l'église de Sainte-Marie-in-ara-cœli. Couverte de riches ornements, elle est exposée dans la crèche le jour de Noël, pendant l'octave et le jour de l'Épiphanie. Les enfants parlent chacun de ces jours devant cette image très vénérée. Les mourants, avant de rendre le dernier soupir, tiennent à honorer cette statue qu'on leur porte dans une voiture spéciale. Un religieux franciscain suit; il porte l'étole.

(2) Au mont *Pincio* se trouve l'une des plus belles promenades publiques de Rome. De cet endroit on a une vue magnifique sur Saint-Pierre et le Vatican. C'est au *Pincio* que se trouve la villa Médicis, siège de l'Académie de France et propriété du gouvernement français. Les jeunes artistes entretenus à Rome pour achever leurs études y résident. Le directeur actuel de l'Académie est M. l'abbé Duchesne, membre de l'Institut de France. (Inscriptions et belles-lettres.)

tiers devant les images de la Madone si nombreuses dans les rues, dans les carrefours, entourées de vives lumières les samedis et jours de fêtes; il s'unissait aux groupes qui priaient et chantaient. Très souvent il se rendait à Saint-Pierre, baisait le pied de l'apôtre, s'agenouillait devant la *Confession*; sa foi et sa charité brillaient alors de ce doux éclat des nombreuses petites lampes qui, en couronne et comme autant d'étoiles d'or, projettent nuit et jour leurs rayons sur le tombeau glorieux des apôtres. Nulle dévotion romaine qui lui fût étrangère. Les triduums et les neuvaines de prières préparatoires à certaines fêtes allaient à ses goûts; les traditions des églises lui étaient connues, aussi bien que les différents buts de pèlerinage. Il reconnaissait que Rome est à la fois, par excellence, la ville de la doctrine et celle de la piété et que, sur son sol béni, les saints ont abondé comme les théologiens et les savants. Le parfum que Rome chrétienne exhale est celui de la sainteté (1). Les tombeaux des saints qui, du

(1) L. Veillot a merveilleusement parlé dans un de ses plus célèbres ouvrages du *Parfum de Rome*. M<sup>r</sup> Berteaud, évêque de Tulle, faisant l'oraison funèbre de M<sup>r</sup> Gerbet, évêque de Perpignan, a écrit sur ce sujet ces mémorables paroles : « De bonne heure le parfum de Rome l'attira (M<sup>r</sup> Gerbet). La rose, vous le savez, trahit sa présence par son parfum; on la saisit par l'odeur avant de l'avoir vue. Dans un verger où se cache un buisson de ces belles et odorantes fleurs, des exhalaisons embaumées s'échappent

nord au sud et de l'est à l'ouest, enrichissent bien plus son sol, aux yeux du croyant, que ces splendides monuments, arcs de triomphe et colonnes, témoins d'un glorieux passé, répandent la bonne odeur des lis et des roses ; les reliques des vierges romaines Agnès et Cécile, des saints Louis de Gonzague et Stanislas de Kostka, de tous les autres héros chrétiens, n'apportent-elles pas quelque chose des senteurs du paradis ? Souvent l'abbé Sauvé, dans ses pieux pèlerinages, se rendait à Sainte-Sabine, qu'illustrent les souvenirs de saint Dominique et de saint François d'Assise, de saint Pie V ; il y trouvait un symbole gracieux de Rome chrétienne : l'oranger planté dans le jardin du couvent, il y a plus de six cents ans, par saint Dominique, et qui, tous les printemps, donne ses fleurs embaumées.

Une piété agrandie, fortifiée, ouverte sur les plus beaux horizons, une piété vraiment fille de la

de tous les calices, décèlent leur présence au promeneur et alors il veut voir, admirer de près la couleur de ces fleurs qui répandent une odeur si suave. Ainsi en est-il de Rome chrétienne. Elle a pour les âmes d'élite, pour les grands esprits, des parfums surnaturels qui n'affectent pas les âmes triviales. Le chrétien à Rome se trouve au milieu d'une ambrosie délicieuse, d'un nectar céleste, mais lui seul sait les savourer, et cela ne doit pas vous surprendre : le chrétien a le sens le plus exquis. » *M<sup>r</sup> Gerbet. Sa vie et ses œuvres et l'École menaisienne*, par M. l'abbé de Ladoue (mort évêque de Nevers), tom. III. Un vol. in-8°, p. 378 et 379. (Paris. Tolra et Haton, 1870.)

foi catholique et noble comme elle, tel était le suprême bienfait que le séjour de Rome valait à l'abbé Sauvé. Le programme que M. Fillion avait tracé, était rempli; et le dirigé fidèle, riche des biens qu'on lui avait souhaités en 1852, pouvait revenir chez les siens avec de la *santé*, de la *sainteté* et de la *science* (1). Dans les derniers jours de septembre 1855 ou au commencement d'octobre, il quittait Rome et rentrait en France. Quelles furent ses dernières impressions en s'éloignant de la ville éternelle? Ses notes sont muettes sur ce point. « Tant que la route le permit, dit Gounod en racontant son départ de la ville des papes, mes yeux demeurèrent attachés sur la coupole de Saint-Pierre, ce sommet de Rome et ce centre du monde : puis les collines me la dérobèrent tout à fait. Je tombai dans une rêverie profonde et je pleurai comme un enfant (2). » Fort probablement, l'abbé Henry Sauvé se comporta comme le grand artiste; quand ses yeux n'aperçurent plus le dôme de Saint-Pierre qui, en effet, résume tout, son cœur ne cessa de le suivre et de l'aimer;

(1) « Adieu, mon cher ami, que la mer vous soit douce et surtout : *Angelus Domini comitetur tecum in via, ut sanus, sanctus et doctus revertaris ad propria*. Si le docteur ne fait pas l'homme docte, il le pare très bien. Souvenez-vous-en en temps opportun. » Lettre de M. Fillion. Le Mans, 19 avril 1852.

(2) Charles Gounod. *Mémoires d'un artiste*. 3<sup>e</sup> édition. Un vol. in-18, p. 137 (Paris. Calmann-Lévy, 1896).



et si, après le *Te Deum* d'actions de grâces, des larmes coulèrent, elles perdirent bientôt leur amertume dans l'espérance du retour (1).

(1) En s'éloignant de Rome, l'abbé Sauvé emporta une grande reconnaissance pour sa chère résidence de Saint-Louis-des-Français. De son côté, la colonie française commença à conserver pieusement, dans l'église nationale, le souvenir de l'ancien chapelain, sous la forme de magnifiques candélabres qu'admirent les fidèles aux jours des grandes fêtes et qui portent sur leur socle le nom du donateur.

---



# **LIVRE TROISIÈME**

**THÉOLOGAL DE LAVAL ET MISSIONNAIRE  
APOSTOLIQUE**

**(1855-1875)**



## CHAPITRE PREMIER

### **Le chanoine Sauvé prédicateur. — Ses grandes stations.**

(1855-1875)

Sa nomination de théologal. — Ses études en vue de la chaire. — L'exposition du symbole. — Le carême de 1864 à Tulle. — Ceux de 1868 et de 1871 à la Cathédrale de Laval. — Prédications de l'Avent à Poitiers, à Angoulême. - - Les retraites.

Dans les jours mêmes où l'abbé Henry Sauvé s'éloignait de Rome, un événement important s'accomplissait pour son pays d'origine : le département de la Mayenne était soustrait à la juridiction spirituelle de l'évêque du Mans, et Laval, son chef-lieu, était honoré d'un siège épiscopal. Dans le consistoire du 28 septembre 1855, M<sup>er</sup> Wicart était transféré du siège de Fréjus à celui de Laval et devenait le premier évêque d'un diocèse placé sous le patronage de l'Immaculée Conception. Homme d'une grande énergie et d'une rare vertu, animé des meilleurs sentiments envers le Saint-

Siège et l'auguste personne du Souverain-Pontife, le nouvel évêque était très providentiellement choisi pour organiser le diocèse confié à sa sollicitude pastorale, donner naissance aux différentes œuvres ou favoriser leur extension et établir cette jeune Église sur des bases entièrement romaines (1). Cette nomination fut très heureusement accueillie dans le département de la Mayenne et la réception triomphale qui fut faite au premier pasteur, le 28 novembre, fut une preuve de l'allégresse générale. Nul ne se réjouit davantage que l'abbé Sauvé qui, étant à Rome, avait recueilli de la bouche même du cardinal Fornari ce bel éloge du prélat envoyé par Pie IX à la tête du diocèse de Laval : « A ma connaissance, M<sup>gr</sup> Wicart est le premier évêque français qui, depuis 1682, ait osé

(1) M<sup>gr</sup> Casimir Wicart est né à Meteren, diocèse de Cambrai, le 4 mars 1799. Il était curé-doyen de Sainte-Catherine, à Lille, lorsque M<sup>gr</sup> Giraud, archevêque de Cambrai, le choisit comme premier vicaire général. Le 24 avril 1845, Grégoire XVI le préconisa évêque de Fréjus. De l'année 1855 à l'année 1876 (3 mai) il gouverna le diocèse de Laval. Son épiscopat de plus de vingt années, à Laval, a été très fructueux pour le jeune diocèse. Démissionnaire en 1876, il se retira non loin de son ancien évêché, sur la paroisse même de la cathédrale de Laval. Il est mort, entouré de la vénération générale, le 8 avril 1879. Le récit de ses œuvres et de ses vertus a été présenté d'une façon très intéressante par M. Couanier de Launay, chanoine honoraire de Laval. *Vie de M<sup>gr</sup> C. Wicart, premier évêque de Laval, et Histoire de l'érection de cet Évêché*. Un vol. in-8° (Laval. Chailland, 1888).

proclamer hautement le privilège de l'infailibilité papale. » Dans un mandement de 1847 (1), l'évêque de Fréjus avait en effet parlé de cette infailibilité.

L'évêque de Laval n'eut rien de plus pressé que de constituer son Chapitre, d'après les termes de la Bulle d'érection en date du 30 juin 1855, et, au nombre des dix chanoines, il mit l'ancien chapelain de Saint-Louis-des-Français, dont on lui avait dit la particulière considération. L'abbé Henry Sauvé entra dans le Chapitre avec l'office du chanoine théologal. Sa nomination, proposée au gouvernement impérial le 7 décembre 1855, agréée par celui-ci le 5 janvier 1856, lui fut communiquée par une pièce officielle de l'évêché de Laval en date du 20 janvier. Quelqu'un avait lieu, en cette circonstance, de se croire bon prophète ; c'était M. Charles Fillion, du Mans, qui, dès 1852, avait adressé ces mots à son *bien cher ami* : « Une seule position me plairait pour vous, ce serait un canonicat qui vous donnerait *victum et vestitum* et vous permettrait de vous livrer à la prédication pendant trois mois de l'année, sans préjudice des

(1) M<sup>r</sup> Sauvé, dans son ouvrage *Le Pape et le Concile du Vatican*, à la page xvi de la préface, donne l'année 1846 comme date du mandement. Cette date n'est pas exacte. Le mandement de M<sup>r</sup> Wicart, évêque alors de Fréjus, où cette déclaration se trouve, est celui du carême de 1847. M. de Montalembert écrivit une belle lettre à Monseigneur à cette occasion.

sermons que vous pourriez faire dans votre cathédrale. Si j'étais évêque, ce qu'à Dieu ne plaise, vous seriez bientôt le théologal de mon Chapitre. En attendant une position de ce genre vous serez dans l'ordre en ne vous attachant à aucune. Il est bien vrai que d'après les intentions de Notre-Seigneur et l'organisation de l'Église, la plupart des prêtres doivent avoir un ministère déterminé et permanent; mais il est aussi dans l'intérêt des âmes qu'il y ait des auxiliaires qui aillent *more apostolico* partout où il y a du bien à faire pour aider ceux qui exercent le ministère ordinaire et pour les suppléer. Vous appartenez à cette classe dans l'armée de l'Église. Soyez donc sans inquiétude sur votre position, mais non sur votre sanctification, car vous avez besoin de plus de précautions puisque vous rencontrez plus de dangers de dissipation, d'amour-propre, etc. (1). » Au défaut de M<sup>gr</sup> Wicart, M. Fillion eût pu bientôt réaliser pour l'abbé Sauvé ce qu'il lui souhaitait si bien. En 1858, il était nommé à l'évêché de Saint-Claude; la distinction de son esprit, ses excellentes doctrines et la sagesse de ses conseils le rendaient digne de l'épiscopat. M. Fillion était de ce bois dont on fait les évêques; par modestie cependant il aurait pu répondre, comme M<sup>gr</sup> Mermillod, à qui lui eût tenu le précédent

(1) Lettre du 8 février 1852. Le Mans.



propos : « Oui, quand on fera des évêques de bois (1). »

Sitôt installé, le chanoine Sauvé se mit à remplir à la cathédrale de Laval, qui restait église paroissiale, les devoirs de sa charge, tels que les avait réglés M<sup>er</sup> Wicart en se conformant à l'usage des autres Chapitres de France; pendant les vingt années de son canonicat (1855-1875), il y fut le prédicateur ordinaire de toutes les fêtes, et y donna, suivant la demande qui lui fut adressée, trois carêmes, en 1862, en 1868 et en 1871. Désireux, en outre, d'exercer en d'autres localités le ministère de la parole évangélique, il se mit en mesure de pouvoir s'absenter du chœur pendant les temps de l'Avent et du Carême.

A ces époques, ses courses apostoliques furent nombreuses et il se montra, ainsi que le constatait M. Steinmetz, de Bruges, très ami de la locomotive. Dès le mois de décembre 1855, on l'entendit, à Saint-Pierre de Limoges, dans la paroisse de M. Delor, aujourd'hui l'un des vétérans les

(1) M. Fillion rapporte ce propos de M<sup>er</sup> Mermillod dans une lettre à l'abbé Sauvé du 28 janvier 1858; il y parle d'une prédication du vicaire administrateur de Genève faite à la cathédrale du Mans, en ce mois, et il ajoute : « Monseigneur (M<sup>er</sup> Nanquette) ne manque pas un petit mot du vicaire administrateur de Genève; il nous a dit au séminaire que si M. Mermillod n'était pas évêque, il était du bois dont on les fait. » A quoi le spirituel prédicateur a répondu « Oui, Monseigneur, quand on les fera de bois. »

plus méritants du clergé de France et qui, dès cette époque éloignée, occupait cette cure (1). En 1856, il prêcha le carême à la cathédrale de Rennes, pour la deuxième fois. On le trouva à Bruges, chez M<sup>sr</sup> Malou, en 1858 et, en 1860, en la paroisse Saint-Pierre de Bordeaux, pendant la période de carême. Également il donna la station quadragésimale de 1861, à la cathédrale de Saint-Claude, dont M<sup>sr</sup> Fillion occupait le siège épiscopal, de 1864 à Tulle et de 1865 à Brives-la-Gaillarde, chez M<sup>sr</sup> Berteaud, de 1866 à Notre-Dame d'Alençon, de 1867 à Boulogne-sur-Mer, dans la paroisse de M. Caboche, de 1873 à Saint-Louis-des-Français, à Rome, sur l'invitation de M<sup>sr</sup> de Rayneval, supérieur des chapelains et fils de l'ancien ambassadeur. Entre temps, il donnait l'Avent de 1862 et de 1872 à la cathédrale de Poitiers, sur les désirs de M<sup>sr</sup> Pie et du futur évêque d'Anthédon, M. Charles Gay, théologal du chapitre, de 1865 à Castres, archidiocèse d'Albi, chez son ami M. de Lager, son ancien collègue à Saint-Louis-des-Français; de 1866 à la cathédrale d'Angou-

(1) D'une lettre de M. Delor, en date du 7 novembre 1855, Limoges. « Je commence à compter avec impatience les jours qui me séparent de votre arrivée. Ce sera une fête. Beaucoup partagent l'ardeur de mon attente, car nous avons parlé de vous, en plus d'une occasion. Bien des prières se font déjà, conformément à votre pieuse demande. Venez-nous donc, vous qui venez si bien au nom du Seigneur ! »

lème, sur l'appel de M<sup>re</sup> Cousseau. Des retraites étaient, en plus, données çà et là, en 1865 au Petit-Séminaire de Mayenne, que dirigeait alors M. Louis Fillion, frère de M<sup>re</sup> l'évêque du Mans, en 1866 au Grand-Séminaire de Laval, en 1867 aux élèves du Grand-Séminaire du Mans et, au mois de décembre de cette même année, aux étudiants de l'Université catholique de Louvain. Le missionnaire apostolique voyageait et travaillait, se dépensant au service des âmes.

Mais avant d'entreprendre ses voyages, le chanoine de Laval avait eu soin de se renfermer avec son encrier et de préparer laborieusement ses discours ; ce travail de cabinet avait pour lui bien des charmes et il reconnaissait que « tous les bonheurs du monde ne valent pas cet emprisonnement », ainsi que le lui écrivait Louis Veillot dont, en septembre 1861, il venait de faire la connaissance, à Craon, chez M<sup>me</sup> la marquise de Champagné (1).

(1) Lettre du 13 septembre 1861. Château de Craon (Mayenne). Dans cette lettre, Louis Veillot mettait en post-scriptum ces mots : « Dans vos courses à travers le *Bullaire*, vous devriez ramasser les plus fermes et accentués témoignages de mépris que les Papes ont donnés aux idées modernes. Un collier historique de ces réprobations serait avantageusement placé sur les belles épaules des catholiques qui tiennent à faire les aimables dans les clubs et dans les salons. » Ainsi, dès 1861, Louis Veillot appelait de ses vœux les plus légitimes le *Syllabus* complètement de l'encyclique *Quantà curâ*, du 8 décembre 1864. La remarque en est bonne à faire.

Quelle somme énorme de travail suppose la rédaction de ces nombreuses instructions qui, publiées, formeraient une vingtaine de volumineux in-octavo ! On comprend que, sollicité, dans un âge avancé, de livrer à l'impression ses discours, de les revoir, de les mettre au point par là même, il n'ait pu affronter pareil labeur. En feuilletant ses nombreux manuscrits, il est aisé de saisir son mode de travail. Il méditait d'abord les textes de l'Écriture qui allaient à son sujet, et examinait leur force démonstrative. Se mettant ensuite comme tête à tête avec saint Thomas, il interrogeait le grand Docteur, suivait ses réponses dans tous ses écrits, mais principalement dans la *Somme théologique* ou dans la *Somme contre les Gentils*, se pénétrait de ses enseignements ; son intelligence, mise en contact avec ce puissant génie, était heureusement activée ; un seul principe de la doctrine angélique bien étudié, bien compris, lui donnait assez de lumière pour saisir de nombreuses questions. Ainsi de cet axiome : *l'homme est composé de corps et d'esprit*, il déduisait toutes ces conséquences qui forment la synthèse et l'économie générale du christianisme : 1° Donc il convenait que le Verbe divin s'unît hypostatiquement à la nature humaine, afin de décorer des magnificences qui jaillissent de l'Incarnation, non seulement l'esprit, mais la matière elle-même ; 2° donc il convient qu'il y ait des sa-

crements, signes sensibles de la grâce invisible, exerçant leur action non seulement sur l'âme, mais aussi sur le corps lui-même ; 3° donc l'Église n'est pas une société d'intelligences seulement, elle comprend dans son sein l'homme tout entier dans son âme et dans son corps ; 4° donc il convient qu'un jour l'homme soit récompensé dans son âme et dans son corps (1).

L'abbé Sauvé ne faisait pas une étude très spéciale des Pères et des autres Docteurs ; sur ce point très important il se contentait généralement de ce que lui révélait saint Thomas. Mais qui donc oserait affirmer que celui qui possède admirablement la doctrine de l'angélique Docteur n'a point une vraie science patristique ? Saint Thomas, qui connaissait si bien les Pères, n'a-t-il pas mis en un puissant relief les maximes de ses devanciers, dévoilant leur pensée véritable cachée parfois sous d'ingénieuses métaphores, et leur donnant comme une nouvelle gloire en les illustrant par son génie (2) ?

(1) *Qui sommes-nous ?* Deuxième instruction inédite d'Angoulême.

(2) Il faut lire sur ce point ce qu'enseigne Léon XIII dans son encyclique *Æterni Patris* du 4 août 1879, au paragraphe : *Jamvero inter Scholasticos Doctores*. Cf. Édition des Actes de Léon XIII publiée par la Société de Saint-Augustin, Bruges et Lille. Tom. I, p. 100. — Pour l'étude de saint Thomas, le chanoine Sauvé recourait habituellement au savant travail du dominicain Benoît Perazzo,

Notre prédicateur étudiait aussi le bréviaire et les autres livres liturgiques. Il puisait dans les homélies des Pères choisies avec tant de soin et dans les hymnes toujours si pieuses de l'Église, cette onction qui pénètre la pensée du prédicateur et la rend douce au cœur de l'auditeur. Enfin il lisait toujours Bossuet sur les points de doctrine qu'il voulait exposer. Bossuet met l'orateur en verve; il lui apprend l'art de revêtir dignement les enseignements évangéliques et de les présenter dans toute leur force et dans toute leur splendeur (1).

Ainsi préparé, le théologal de Laval montait en chaire; il y restait un temps assez long; il lui fallait ordinairement sa bonne heure. Mais comme il avait de la vie, un organe vibrant, de la variété dans l'expression de la voix qui suivait toujours

*Thomisticus Ecclesiastes*. 3 vol. in-folio (Venetiis, 1796, typis Combi).

(1) L. Veillot comprenait très bien les services que l'étude de Bossuet peut rendre. Dans une lettre de 1854, 31 octobre, adressée à M. Segrétain, ancien maire de Laval, il disait : « Le moment est venu, dit M. des Genettes, d'attaquer l'armée. — J'attaque, et pour être plus sûr de mon artillerie, je la prends chez les bons faiseurs. Tel que vous me voyez, je suis en train d'inventer Bossuet, Mascaron, etc., et de découvrir les oraisons funèbres de Turenne et de Condé. Je choisis des morceaux *ad hoc*. Choisir dans Bossuet, ce n'est pas peu de chose, je vous en réponds. Ah! quel homme! quel troupiier! » *Correspondance de Louis Veillot*, tom. V, p. 226. Un vol. in-8° (Paris. V. Palmé, 1887).

le caractère de l'idée, des pensées riches et un beau langage, surtout un tempérament d'orateur et une âme d'apôtre (1), il savait rendre agréable son heure.

Dans sa longue carrière de prédicateur, le chanoine Sauv   exposa tous les enseignements de l'  glise catholique suivant l'esprit et la lettre du cat  chisme *ad parochos*. Ses   uvres in  dites pr  sentent une explication compl  te de la religion. Certains sujets sp  cialement affectionn  s ont   t   pr  sent  s par lui sous tous leurs aspects. Il aimait    traiter des fondements de la foi, de la n  cessit   pour le salut d'accepter, de croire et de pratiquer les donn  es de la r  v  lation surnaturelle, de la beaut   des dogmes catholiques, de leur harmonieuse synth  se et des bienfaits qu'ils apportent    l'esprit et au c  ur de l'homme. Ainsi sa pr  dication   tait opportune, en combattant les id  es subversives du surnaturel que le rationalisme par ses journaux, ses romans et ses livres    th  se, r  pandait dans toutes les classes de la soci  t  . Ce que notre si  cle sait le moins, c'est le cat  chisme ; il le reconnaissait et ramenait ses auditeurs aux pre-

(1) On trouve sur un manuscrit ayant pour titre : *Notes sur la contrition et ses motifs*, cette indication qui nous montre suffisamment son genre apostolique : « Commencer par raconter d'un air p  n  tr   le fait d'un p  re qui ayant appris que son fils voulait l'assassiner, le conduit    l'  cart et lui pr  sente un poignard, etc.... Confusion, regret, douleur, propos du fils. »

mières leçons de ce petit livre dont il faisait l'éloge : « Un enfant qui sait son catéchisme en sait plus que tous les philosophes anciens sur l'origine de l'homme et sur sa destinée. Platon et Aristote s'inclineraient avec bonheur devant la science d'un de nos petits bergers chrétiens, alors même que cet enfant ne saurait ni lire ni écrire (1). »

Avant tout notre théologal était le prédicateur du symbole dont les articles sont comme la moelle du christianisme. Qu'il était heureux d'exprimer son amour pour le *Credo* ! « Il est un chant que j'aime entre beaucoup d'autres, c'est le chant du *Credo* pendant la célébration des saints mystères, alors que des milliers de voix répètent avec un touchant accord le symbole de la doctrine catholique, alors que tout un peuple frémissant d'espérance et d'amour, fait retentir du cri de sa foi les échos du temple saint, et proclame comme un seul homme sa croyance en face de l'autel sacré. J'aime alors à mêler ma voix à celle de tout le peuple fidèle, pour protester de ma croyance dans les divins enseignements de l'Église. Oui, je crois, *Credo*, et cette foi que je porte dans mon cœur, et que mes lèvres annoncent, cette foi de mes pères, cette foi de mon enfance, est l'ancre sur laquelle je m'appuie, le fondement de mon espérance, la racine de mon amour. Oui, je crois, *Credo*, et

(1) *D'où venons-nous ?* Conférence inédite d'Angoulême.



cette foi catholique dont j'apprécie l'incalculable bonheur, ah ! je voudrais la voir régner sur toutes les intelligences, dominer tous les esprits, parce que je sens vivement combien elle est grande, combien précieuse pour l'homme, combien elle l'ennoblit, combien elle l'exalte, combien elle lui apporte de forces et de consolations (1) ! »

Au nom même de l'honnêteté ordinaire et naturelle, il demande au rationaliste d'accepter le *Credo* révélé : « Un des articles du code de l'honnête homme que vous faites profession de pratiquer vous impose l'obligation d'être *honnête* envers Dieu, plus encore qu'envers aucun de vos semblables. Or, est-ce être honnête envers Dieu, est-ce accomplir toutes les lois de l'honnêteté que de dire à Dieu : Vous me révélez telle vérité, vous m'imposez l'obligation d'y croire ; laissez-moi tranquille. Je ne veux point vous entendre, je refuse de vous obéir. Vous voulez ouvrir de nouvelles perspectives à l'œil de mon intelligence, je le ferme à votre lumière. Vous voulez lier ma volonté par de nouveaux liens qui attestent de votre part un nouvel amour : je ne veux point de ces liens, je ne veux point avoir de nouveaux motifs de vous aimer. Retirez-vous. Est-ce là le langage d'un honnête homme ? Ah ! chrétiens qui m'écoutez, demandons au Seigneur de n'être jamais du

(1) *Notes sur la foi. Manuscrit inédit.*

nombre de ces prétendus honnêtes gens qui se délivrent si aisément un brevet d'honnêteté naturelle et qui violent un des premiers devoirs de la religion naturelle, en refusant d'embrasser la religion positive qu'il a plu à Dieu d'établir. Ces hommes, un jour, au tribunal de Dieu, entendront le terrible *nescio vos*, je ne vous connais pas ! (1) »

Ces excellentes paroles, qui se rapportaient à l'ordre surnaturel et à l'insuffisance de l'ordre naturel, allaient en pleine poitrine d'une foule d'auditeurs. Ne rencontre-t-on point, ailleurs même que dans les grands centres, de ces naturalistes charmants, de ces gracieux apostats de la grâce qui vivent, au point de vue religieux, sans se douter de leur crime ? Quel mal le naturalisme fait à notre époque et quelle nécessité d'appeler sur lui les foudres vengeresses !

Les préambules du symbole étant d'une importance capitale, le chanoine Sauvé les exposait avec soin. De là, il portait l'attention de ses auditeurs sur les divers mystères du dogme. L'église cathédrale de Laval, dont il était le théologal, est placée sous le vocable et la protection de la Trinité Sainte. C'était pour lui une nouvelle raison de parler du premier de nos mystères, envers lequel il était, comme on l'a dit, très dévot dès son bas âge. Dans

(1) *Notes sur la foi*. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> conférences de Saint-Vénérand, à Laval. Manuscrit inédit.

les sermons capitulaires, il revenait fréquemment sur ce sujet, mais n'oubliant jamais qu'il parlait à de simples fidèles et non à des étudiants en théologie. Son intention avait même été de résumer ses conférences dans un écrit qu'il voulait dédier aux paroissiens de la Sainte-Trinité. Ce travail est presque entièrement terminé (1).

(1) M<sup>sr</sup> Sauvé s'exprime ainsi dans la préface : « C'est à vous spécialement, chers paroissiens de l'église cathédrale de Laval, que je dédie ce modeste opuscule pour exciter de plus en plus votre dévotion envers le mystère des mystères, le mystère par excellence, puisque centre et fin de tous les mystères de notre sainte religion. C'est sous le vocable de la très sainte Trinité que votre église paroissiale a été bâtie il y a plusieurs siècles, c'est ce nom qu'elle a toujours porté et qu'elle porte depuis son érection en église cathédrale; c'est en cette église dédiée à la très sainte Trinité que vos ancêtres et vous avez été baptisés au nom de cette même Trinité, c'est en cette même église que durant une vingtaine d'années j'ai exercé les fonctions de chanoine en récitant et en chantant l'office divin en l'honneur de la très sainte Trinité. — Bientôt je serai appelé à rendre compte à l'adorable Trinité des grâces nombreuses qu'elle m'a prodiguées, en particulier, dans cette église qui porte son nom, et qui m'est chère à plus d'un titre. Et, en effet, mon père qui pendant son adolescence a habité quelque temps sur le territoire de cette église m'y a conduit lorsque j'étais enfant, en mémoire de sa mère qui y avait été baptisée; moi-même j'ai habité en cette paroisse lorsque j'étais au collège, et c'est encore dans cette paroisse que, selon toute probabilité, je rendrai mon dernier soupir et que ma dépouille mortelle recevra une des dernières bénédictions de la très sainte Trinité.... » Voici la division du travail *inédit* : « Excellences du culte de la très sainte Trinité. Hommages spéciaux à rendre à la très sainte Trinité. »

Après avoir célébré les grandeurs du premier de nos mystères, il s'attachait spécialement, d'après la doctrine de l'angélique saint Thomas, à faire connaître et aimer le grand objet de la prédication chrétienne, le Verbe fait chair, Notre-Seigneur Jésus-Christ (1). Il voulait montrer la gloire que le mystère de l'Incarnation apporte à l'humanité et il disait : « Le monde ne doit pas être seulement dépouillé, purifié de ses propres souillures, il doit être sacré de nouveau, c'est-à-dire dédié spécialement à Dieu, et par là même ennobli, exalté. Le Christ commence les cérémonies de ce sacre, en venant au monde; dès aujourd'hui il commence à élever, à ennoblir par sa présence la création qu'un jour, après qu'elle aura subi toutes les transformations que Dieu demande, il remettra à son divin Père glorifiée avec lui et avec ses élus. Et ne voyez-vous pas, qu'à peine le divin Enfant né à Bethléem, tout l'univers entre dans de nouveaux rapports avec le Verbe incarné, et est exalté par suite de ces nouvelles relations; l'air est ennobli en entrant dans la poitrine, et, en vivifiant le sang d'un Dieu, la lumière est exaltée puisqu'elle entoure la lumière infinie, le soleil est plus grand puisqu'il verse ses rayons sur le Soleil de Justice,

(1) Sur l'objet par excellence de la prédication, Notre-Seigneur Jésus-Christ, il faut lire les remarques du P. Longhaye, S. J., chap. III, liv. I de la deuxième partie, p. 351-367. *La Prédication*, un vol. in-8° (Paris. Retaux-Bray, 1888).

la terre plus belle et plus ornée, quand elle sera foulée par les pieds de son Rédempteur, que sera-ce quand elle sera arrosée un jour de son sang? Les animaux qui le serviront contracteront une grandeur spéciale, l'eau s'honorera en l'abreuvant, le blé en le nourrissant, les vents en secouant sa chevelure, les arbres en lui prêtant leur ombre, les anges leur ministère. En un mot, l'univers entier depuis le grain de sable jusqu'au séraphin le plus élevé est exalté, agrandi, perfectionné, et déjà consacré d'une certaine façon par la naissance du Christ (1). »

Mais quel est personnellement ce Christ qui consacre tout ce qu'il touche? Il fallait le dire. Une splendide théologie donnait la réponse : « La nature humaine n'est donc ni tronquée ni mutilée dans le Christ, elle s'y déploie au contraire dans toute sa perfection, dans toute son ampleur, dans toute sa magnificence naturelle. Que dis-je? Cette nature à raison de la grâce qui la décore et de son union personnelle avec le Verbe, a des accroissements et des exaltations que je ne saurais dire. La grâce ne détourne point la nature; elle la perfectionne, la personnalité du Verbe n'altère, n'en-

(1) Notes *inédites* sur l'Incarnation. Troisième instruction de Boulogne. Voici la division du discours : Le mystère de l'Incarnation est la source d'une triple gloire, gloire pour Dieu, gloire pour l'humanité, gloire pour l'univers entier.

dommage en rien la nature humaine du Christ, si elle empêche l'éclosion de la personnalité humaine, ce n'est point un tort qu'elle fait à la nature, au contraire, c'est une opulence qu'elle lui apporte. L'humanité du Christ ne perd rien à n'avoir point de personnalité créée; elle gagne tout à être terminée par la personnalité infinie du Verbe, *nec inferiorem naturam consumpsit glorificatio, nec superiorem minuit assumptio*, dit très bien saint Léon. Redisons donc, en contemplant des yeux de la foi l'humanité divinisée pour ainsi dire du Sauveur, mais dans un autre sens que le proconsul romain, ces mots célèbres de Pilate, *Ecce homo!* Voilà l'homme! Oui, voilà la nature humaine dans son plus haut type, dans sa plus parfaite expression, la voilà embellie de toutes les grâces et décorée de toutes les gloires, de toutes les magnificences de Dieu même. *Ecce homo. Perfectus homo.* O sainte humanité du Christ, que vous êtes grande et parfaite! Vous êtes le glorieux résumé, le splendide abrégé, la très noble récapitulation de tous les êtres créés. En vous je trouve réunis, recueillis, ralliés, tous les degrés qui composent la grande échelle des êtres créés, j'y trouve l'existence qui vous est commune avec les minéraux, la vie végétative qui vous est commune avec les plantes, la vie sensitive de l'animal, la vie intelligente de l'ange. Vous êtes vraiment toute créature, *omnis creatura*,

vous êtes le monde en petit, disons mieux, vous êtes le monde en grand, le grand monde posé au milieu du petit, parce qu'en vous qui les contenez éminemment, se trouvent très enrichies, à cause de votre union intime avec le Verbe, toutes les créatures de l'univers. Purifiées, sanctifiées en vous elles retournent à Dieu, comme à leur premier principe, suivant ces belles et profondes paroles de saint Paul, *proposuit instaurare omnia in Christo quæ in cælis et quæ in terrâ sunt*. Dieu a résolu de rappeler, de restaurer et de rétablir par le Christ et dans le Christ toutes les créatures qui, comme sorties de lui par la création, avaient été souillées dans l'homme pécheur, les nettoyant, les ennoblissant, les perfectionnant et les déifiant toutes en cette humanité conjointe personnellement au Verbe. O sainte et sacrée humanité du Christ ! Qui donc pourrait chanter dignement vos beautés et vos gloires. Vous êtes toute belle et il n'y a point de tache en vous, *tota pulchra es et macula non est in te*.

« Et qu'on ne me dise pas, ô mon roi, que vous étiez laid et difforme sur la croix. Je répondrais avec saint Augustin que vous étiez laid pour vos persécuteurs, *persequentibus fædus apparuit*. Mais pour nous fidèles, vous êtes toujours beau, *nobis ergo credentibus ubique sponsus pulcher*.... Donc, ô mon Jésus, votre humanité est toujours à mes yeux, revêtue de gloire et de beauté.... Qu'elle soit

dans les larmes, ces larmes me sont des perles, qu'elle soit couronnée d'épines, ce diadème sanglant m'est un diadème de gloire, qu'elle soit inondée de sang, ce sang m'est une pourpre, qu'elle soit attachée à la croix, cette croix m'est un trône. Partout et toujours, je vous trouve beau. J'aime la blancheur de votre teint, j'aime le rouge de votre sang, il y a de la beauté dans votre tête inclinée, des attraits dans votre cœur ouvert, des grâces dans vos mains et vos pieds cloués (1). »

Ainsi, sous une forme bien vivante, l'abbé Sauvé présentait les paroles des Pères et montrait quel excellent parti le prédicateur peut tirer d'arguments théologiques, de structure rigoureuse et d'apparence grave, mais qui, comme les bourgeons, contiennent de belles feuilles et des fleurs charmantes ; la chaleur d'un cœur apostolique les transforme et les développe. L'éloquence du théologal de Laval sonnait et chantait juste ; son âme pieuse aimait à retracer la divine physionomie du Sauveur ; ses portraits étaient réussis. Un bon juge en la matière, puisqu'il était un maître dans l'art de bien penser et de bien dire, M<sup>gr</sup> Berteaud, évêque de Tulle, se plaisait à le reconnaître. Le jour de Pâques de l'année 1864, le 27 mars, l'illustre Pontife félicitait publiquement son apôtre

(1) Manuscrit *inédit*. Qu'est-ce que le Christ ? Ses titres à notre amour.



très aimé, et, faisant une allusion délicate à la mozzette de chanoine de sa cathédrale qu'il lui avait conférée au début de la station (1), il disait : « Le prédicateur de l'Évangile devenait autrefois citoyen de la ville qu'il évangélisait. Nous avons voulu honorer ce prêtre, à la parole, à la bouche d'or, et honorer notre Chapitre. Notre prédicateur est une flèche de choix, *sagitta electa*, une flèche volant et allant s'enfoncer dans le sein de la proie. Le chasseur la retire et la remet en son carquois. Nous remettons cette flèche en notre carquois pour la tirer à l'heure voulue. » Dès le début de son allocution, il avait ainsi parlé : « On avait annoncé au peuple romain un navire chargé de blé. Toute la foule affamée s'était transportée à l'arrivée du navire. Mais, au lieu du blé attendu, elle n'y trouva que du sable. Pour vous, il n'en a pas été ainsi ; je vous avais annoncé un navire précieux ; j'avais bien prophétisé. Ce navire est venu de rivages lointains, chargé d'une bonne provision, rempli de bon grain. Ce bon grain, c'était sa doctrine qui s'échappait de sa bouche en flots pressés comme les eaux lorsque les écluses sont lâchées. Je voyais une petite fille de quelques mois dans les bras de son robuste père ; l'enfant montrait du

(1) La feuille de nomination de chanoine honoraire de Tulle est datée du 14 février 1864 (1<sup>er</sup> dimanche de carême) ; elle est contresignée Fortunade, chanoine, secrétaire.

doigt le prédicateur, ne comprenant pas. Petite fleur de l'Église, elle était arrosée par sa parole. La fleur des champs ne sait pas qu'elle reçoit la rosée et la pluie; la pierre, au milieu de l'océan, baignée par les flots, n'en est pas pénétrée dans son intérieur. Ne soyez pas des auditeurs pétrifiés. Que l'eau de la divine parole se répande en votre âme pour la purifier, l'embellir! »

De Laval, M<sup>gr</sup> Wicart se réjouissait du bien que son théologal opérait et applaudissait à sa nouvelle distinction honorifique. « Votre bonne lettre (1), mon cher Monsieur Sauvé, m'a fait plaisir comme tout ce qui vient de vous. Je vous remercie des prières qu'elle me promettait et des sentiments si aimables dont elle renfermait l'expression. — Le lendemain j'étais tout content et presque fier de pouvoir donner de vos nouvelles à vos chers collègues réunis, et leur annoncer que vous nous reviendriez avec une mozette de plus. — Vous aurez en même temps, mon cher chanoine, acquis de nouveaux titres pour le ciel. Je suis bien aise que Monseigneur l'évêque de Tulle, si bon juge, vous ait donné cette marque publique de sa satisfaction. La main qui l'offre ajoute à la valeur du don. Voulez-vous bien joindre mes remerciements

(1) Cette lettre apportait sans doute à M<sup>gr</sup> Wicart les vœux formés par le chanoine Sauvé, à l'occasion de la fête de saint Casimir (4 mars), patron de Sa Grandeur. La réponse de M<sup>gr</sup> Wicart est du 5 mars 1864.

avec mes hommages aux vôtres pour les présenter au vénéré prélat. J'entendrai avec beaucoup d'intérêt tout ce que vous pourrez nous apporter d'auprès de lui. »

Les bonnes nouvelles que l'abbé Henry Sauvé dut donner à son évêque ! Car s'il faisait du bien à Tulle, Tulle le lui rendait avec profusion. Nul séjour ne pouvait être plus profitable à un prédicateur de carrière que celui de l'évêché de Tulle. Les hôtes de M<sup>fr</sup> Berteaud assistaient chaque jour à une fête de l'éloquence et respiraient dans son palais épiscopal comme un air du *iv<sup>e</sup>* siècle. Cette grande figure d'évêque rappelait, sans trop de difficulté, par sa dignité et sa science, les Chrysostome et les Athanase. Pie IX à son sujet disait : « C'est la tradition vivante de l'Église catholique parlée avec toute la poésie du ciel. » Ceux qui l'approchaient demeuraient dans l'étonnement : « M<sup>fr</sup> Berteaud — est-il dit dans une lettre à l'abbé Sauvé — me fait l'effet de l'océan qui n'a qu'à s'agiter pour inonder ses rivages ; lui, n'a qu'à pencher sa forte tête pour en faire tomber une abondance merveilleuse de doctrine. »

A Tulle, le chanoine Sauvé ne perdait aucune de ses syllabes et trouvait matière à méditer jusque dans les minimes détails de sa conversation. Les saillies les plus heureuses émaillaient, comme les fleurs les prairies en mai, ses petits entretiens comme ses grands discours. Annonçait-il aux

siens ses visites pastorales : « La France a été fondée par les évêques ; leur visite est une œuvre patriotique. » Voyait-il dans la montagne ses robustes Corrèziens, aux vêtements pauvres mais au cœur chrétien, et par là même, noble et riche : « Ils viennent me voir en sabots, le sabot est un vase de bois, du bois qui a fleuri, s'est empanaché, qui a produit des feuilles, donné de l'ombre ; le soulier?... détritrus d'animal ! » Un orphéon se présente, chantant l'adresse, le travail : « Vos voix sont belles, harmonieuses, mais vous chantez, mes enfants, des choses de peu en comparaison d'autres. Chantez le Christ, soyez des luths harmonieux, que vos poitrines, que vos lèvres modulent le Christ ! Chantez les biens de la grâce, de la gloire ; quel noble but à vos chants ! »

Quand M<sup>re</sup> Berteaud mettait la conversation sur Rome, notre chanoine tressaillait de joie et recueillait pour les exposer plus tard ses sentiments : « Hé ! bien, oui, parlons de Rome. Rome est le lieu prédestiné de la terre. Dans toutes ses œuvres, Dieu a fixé un centre autour duquel les autres tournent. Il faut que l'Église ait, au point de vue matériel, un centre unique et sûr de ralliement et de force. Dans l'univers, la terre est la partie marquée, quelque soit son rang matériel ; elle est première et maîtresse, depuis qu'arrosée par le ciel, elle a produit son Dieu. Sur la terre est un point prédestiné, centre du mouvement surna-

turel par lequel l'humanité respire Dieu. Ce point c'est Rome. De là partent tous les rayons chargés d'illuminer les hommes, là se nourrissent tous les dévouements. Rome est la patrie de tous. Aller à Rome ce n'est point voguer vers la terre étrangère. C'est aller respirer l'air natal et vivre avec son Père (1). »

Le chanoine Sauvé admirait le docteur; il estimait aussi particulièrement l'homme avec son beau caractère d'évêque, alliant la simplicité à la grandeur. M<sup>gr</sup> Berteaud était chevalier de la Légion d'honneur; mais il n'en portait pas l'insigne; l'abbé Sauvé voulut en connaître le pourquoi. « La croix est un instrument de mérite pour le Christ; elle est devenue également signe de mérite dans les sociétés chrétiennes. Pourquoi l'a-t-on remplacée par l'étoile? Je ne suis pas l'adorateur des astres; je suis l'adorateur du Dieu crucifié », répondit l'évêque.

(1) On voit d'après ce passage, recueilli par l'abbé Sauvé dans ses *Notes prises à Tulle*, la raison théologique pour laquelle M<sup>gr</sup> Berteaud admettait avec peine, ou plutôt rejetait le système de Galilée. « Entre deux *hypothèses*, la *galiléenne* et la *ptoloméenne*, pourquoi ne pas prendre la plus convenable à la théologie, au plan divin. » Le chanoine Sauvé aimait aussi à présenter les idées de M<sup>gr</sup> Berteaud dans ses conversations familières, et à plaisanter les partisans, assez nombreux il faut le dire, du système de Galilée : « Vous voulez donc faire du monde une *toupie* qui roule autour du soleil? » La toupie est acceptable. Lire les belles considérations du P. Ortolan dans son ouvrage *Astronomie et Théologie*, un vol. in-8° (Paris. 1894. Delhomme et Briguet), spécialement aux pages 73 et suivantes.

M<sup>FR</sup> Berteaud avait, on le voit, des idées particulières. L'abbé Sauvé ne les admirait pas toutes et il lui était arrivé déjà plus d'une fois de les combattre. Louis Veuillot nous a conservé dans ses lettres le souvenir d'un tournoi de ce genre qui plus tard eut lieu à Rome.

C'était à Rome, en 1867, quelques jours après la célébration du centenaire de la mort glorieuse de saint Pierre. « Tulle est ici, continue le maître écrivain en parlant de M<sup>FR</sup> Berteaud. Je l'ai vu hier tenant table ouverte; vingt personnes du plus étonnant mélange; un Monsignore, deux Charabias laïques, au moins imbéciles, — et il leur disait, — force curés; lui, disant des choses sublimes au milieu de cette cohue. Heureusement l'abbé Sauvé était là et rien ne sera perdu. Je suis arrivé au dessert, et j'ai été salué d'un : « Ah ! le voilà ! » qui a fait trembler les vitres. L'un des Charabias vint m'embrasser, un peu gris. C'est un Italien nommé C.... Il voulait réciter des vers et prétendait me connaître intimement et m'aimer beau.... beau.... *beaucouppe* ! Je l'éloignai; il revint deux minutes après. L'évêque lui dit : « Allons, C..., va-t-en t'asseoir là-bas et laisse mon Louis tranquille. » C..., étonné, alla contempler son assiette et me laissa tranquille, mais comment peindre la stupéfaction du Monsignore *consigliere di stato*, surtout lorsque l'évêque, s'adressant à sa signorie illustrissime, lui dit : « Et toi, mon bon

petit Romain, allons, lève ton verre et bois à la santé de mon Louis, de mon beau sagittaire, et qu'il puisse toujours, d'un bras vaillant, lancer ses flèches d'or sur les ennemis de l'Église de Dieu.... ces crapauds ! » Il demanda ensuite qu'on me donnât des glaces. Il n'y en avait plus, il dit qu'il en fallait tout de même. Les domestiques restant ahuris, il éleva la voix : « Monsieur le chanoine Sauvé, mon bon petit Henry, vous qui parlez la langue harmonieuse de ces bons et nobles serviteurs, dites-leur d'apporter des glaces pour Louis Veillot, le grand champion de leur roi divin ! » Et incontinent, il leur commanda la chose lui-même, en patois. Cela me rappela le propos de Maria I<sup>re</sup> (une cuisinière ariégeoise) : « Je suis obligée d'écorcher l'espagnol que je ne connais pas ! » Car il paraît que son patois est détestable. Néanmoins, j'eus des glaces, et d'autres discours suivirent, traitant des convenances de l'Incarnation, mieux entendues des scotistes que des thomistes, et cela fut dit de manière à nous faire regretter qu'il n'y eût pas dix mille auditeurs. En vérité, c'est bien l'homme le plus étrange que l'on puisse voir, et le plus éloquent, et nullement ridicule ni risible, à travers ces formidables excentricités (1). »

(1) *Correspondance de Louis Veillot*, tom. II, p. 448, 449, 450, un vol. in-8° (Paris. Palmé, 1884). La lettre est adressée de Rome à M<sup>lle</sup> Elise Veillot, 1<sup>er</sup> juillet 1867.

Comme plusieurs grands hommes, M<sup>gr</sup> Berteaud pouvait bien avoir ses excentricités, ses petits côtés qui ne le diminuait pas (1). Par lui, le chanoine Sauvé revenait à Laval avec une nouvelle provision de blé; il ne laissait là-bas que les opinions scotistes, que l'on peut admettre et défendre et qui ne sauraient être comparées sans malice — d'aucuns diraient, sans injustice — à une espèce *d'ivraie* — inoffensive — se mêlant au bon grain (2). Il avait eu l'avantage d'étudier sur

(1) Il est regrettable que M<sup>gr</sup> Berteaud n'ait point encore son histoire complète. M<sup>gr</sup> Berteaud est né à Limoges le 3 novembre 1798. A 18 ans, ayant achevé son cours de théologie, il enseignait la philosophie au Petit-Séminaire du Dorat. Il fut nommé bientôt théologal du Chapitre de Limoges. Il devint évêque de Tulle le 21 septembre 1842. Son intrépidité à défendre ses droits d'évêque égalait son éloquence; il défendit, en 1844, ses Carmélites de Tulle avec une énergie admirable. Démissionnaire de son évêché, il est mort le 2 mai 1879. Sur M<sup>gr</sup> Berteaud on ne possède guère que quelques brochures, *L'Apôtre de Tulle aux Parisiens pharisiens*, in-8° (Paris. Drouniol, 1865); *M<sup>gr</sup> Berteaud par Léopold Giraud*, dans *les Célébrités catholiques*, in-8° (Paris. Palmé, 1863). Ces brochures sont loin de valoir la touchante *oraison funèbre* (Nantes, imprimerie de l'Ouest, 1879) que M. le chanoine Pergeline a prononcée le 8 juillet 1879 dans la cathédrale de Tulle. Les œuvres pastorales de M<sup>gr</sup> Berteaud ont été publiées en 1872 chez Tolra. La sténographie a reproduit dans les journaux plusieurs discours.

(2) Si l'homme n'avait pas péché, Dieu se serait-il néanmoins incarné? Cette question *de simple convenance* est librement traitée. Les thomistes purs disent *non*. Les scotistes disent *oui*. Saint Bonaventure, que les scotistes regrettent spécialement de n'avoir point pour eux, dit



le vif M<sup>sr</sup> Berteaud et de le comprendre, ce qui était le seul vrai moyen de le bien connaître, car, ainsi que le lui écrivait son ami, M. Charles Gay, de Poitiers, « le journal *le Monde* a grand tort de publier la sténographie de ses discours : c'est une vraie trahison de photographier l'évêque de Tulle ; il faut ou le voir ou le peindre : sans cela on n'a rien de vrai et l'on a trop souvent du grotesque (1) ».

Un des traits saillants du caractère de Monseigneur de Tulle, c'était son amour de l'Église et de la saine doctrine. L'abbé Sauvé était de plus en plus affermi, par ce bel exemple, dans son culte pour l'Église et dans sa volonté, déjà ancienne, d'annoncer, de prêcher cette mère de nos âmes. Après son séjour à Rome et dès son retour en France, il avait eu le projet d'écrire un traité de l'Église ; ses amis l'avaient vivement encouragé

clairement (in 3 dist. I, q. 1, a. 13) que le sentiment de ceux qui prétendent que, si l'homme n'avait point péché, Dieu ne se serait point incarné, est plus en rapport avec l'Écriture, favorise davantage la piété et donne plus de gloire à Dieu. M<sup>sr</sup> Magnasco, archevêque de Gênes, a particulièrement bien traité cette question controversée dans le traité IX de ses *Institutiones dogmatico-scolasticæ*, 3 vol., p. 257-264 (Gênes, imprimerie de l'Archevêché, 1878). Le P. Monsabré a mis une note substantielle sur cette question, p. 45-51, dans son volume des conférences de Paris, année 1877, in-8° (Paris. E. Balteweck, 1877), *Préparation de l'Incarnation*. Toute la conférence XXV, *Le plan de l'Incarnation*, demande à être lue avec le plus grand soin-

(1) Lettre inédite du 28 novembre 1864.

dans son dessein. « J'applaudis de tout mon cœur au travail que vous entreprenez — ainsi parlait M. Fillion — pour faire connaître et aimer l'Église de Dieu. C'est un des plus grands besoins de notre temps. Je prierai bien souvent l'Esprit-Saint de vous assister. Tous nos traités de l'Église ne sont qu'une polémique assez peu utile avec les vieux protestants. Il est plus important de *montrer* l'Église que de la *démontrer* (1). » Le traité qui était commencé ne devait pas être présenté sous sa première forme qui était celle du livre, mais seulement en instructions ou conférences. Ce fut dans le carême, prêché en 1871, à la cathédrale de Laval, qu'il revint sur certains principes exposés précédemment, mais seulement en partie, leur donna d'amples développements, réfuta les erreurs courantes et, avec toute la science d'un théologien précis et d'un canoniste expert, montra ce que signifiaient ces mots : « Je crois la sainte Église catholique, *Credo sanctam Ecclesiam catholicam.* »

Au début de ses conférences, il avançait que la plupart des erreurs modernes, répandues non seulement chez les incrédules, chez les protestants, mais chez les catholiques eux-mêmes, tenaient à l'esprit d'indépendance envers l'Église. C'était parfaitement poser la question alors et

(1) Le Mans, le 28 août 1856.

c'est encore la bien présenter aujourd'hui : toujours vaincue, l'erreur se relève malgré ses défaites ; elle reparait avec un nouveau masque.

On rencontre non seulement des catholiques douteux, mais des catholiques vertueux qui ne sont pas assez instruits sur la nature de l'Église, comme société visible, et ne tiennent pas assez compte de cette grande vérité que la religion chrétienne s'identifie avec l'Église, société visible et hiérarchique, et qu'en dehors de cette société, la religion fondée par Jésus-Christ n'existe point dans son intégrité totale. Qu'on le sache, l'Église catholique a été fondée par Jésus-Christ comme une société véritable, comme une société visible, extérieure, publique ! (1)

(1) Après avoir établi son premier point (*l'Église est une société véritable*) d'après les raisonnements ordinaires donnés dans les traités de l'Église, à savoir que tous les éléments nécessaires à chaque société (1° un certain nombre d'associés, les apôtres, 2° la fin commune, le salut, 3° moyens communs d'arriver au but, le Baptême, l'Eucharistie, etc., 4° l'autorité, saint Pierre) se trouvent dans l'Église au sortir des mains du Christ, M<sup>gr</sup> Sauvé ajoute cette considération : « Dieu, quoique un dans sa nature, n'est pas isolé, solitaire, sans compagnie dans sa vie intime. Il est, il vit en société. Les trois personnes divines composent la société la plus parfaite qui puisse être, la société type de toutes les sociétés créées. Et c'est dans cette société intime des trois personnes divines que Dieu veut nous faire entrer d'une certaine façon, en nous faisant ainsi devenir tous un en Lui. Dieu conçoit donc l'œuvre du salut des hommes comme se réalisant dans et par leur union au Verbe incarné et par leur union mutuelle en Lui et dans

On entend des esprits indépendants envers l'Église contester que le Christ ait donné à la société établie par lui un caractère légal, nécessaire et obligatoire. D'après eux, Jésus-Christ, docteur mais nullement législateur, n'a pu, en admettant même qu'il ait fondé son Église comme société visible, la fonder à titre impératif; tout au plus aura-t-il pu la proposer à ses disciples comme une institution facultative, ou comme le germe primitif d'une société appelée à se transformer suivant les temps et les lieux. On peut être chrétien, vrai disciple du Christ, soit que l'on appartienne ou non à l'une ou à l'autre des diverses églises qui se partagent le monde. On peut donc être bon *chrétien* sans être *catholique*. Mais non! Erreur, erreur! L'Église telle que Jésus-Christ l'a fondée, telle qu'il la veut pour continuer sa mission sur terre, est une société légale ou nécessaire en elle-même, obligatoire en outre pour tous les hommes. L'orateur l'expose avec force et clarté.

Que disent encore les partisans de l'État-Dieu?

son Père, c'est-à-dire dans une société. La fin dernière à laquelle nous sommes appelés est une société, c'est la société ou l'union des élus, consommée dans la société des trois personnes divines. Donc, le moyen d'arriver à ce terme sera une société, commencement ou ébauche de cette même société future. En d'autres termes, l'Église triomphante étant la société des élus unis les uns aux autres en Dieu et par Jésus-Christ, l'Église militante doit, elle aussi, être une société. » Conférence du dimanche 12 mars 1871.

Ils proclament que l'Église est une de ces sociétés imparfaites, de ces collèges ou corporations que l'État approuve et qui vivent sous sa dépendance et sous sa tutelle. Mais l'Église n'est pas servante, elle a son autonomie parfaite, étant société indépendante et pouvant par elle-même atteindre sa fin. Avec de superbes accents, vraiment dignes d'un homme d'Église et qui est fier de sa mère, le prédicateur fait le tableau de la société du Christ en face de certains pouvoirs : « En tous temps, en tous lieux, l'Église catholique nous apparaît comme une société libre et indépendante du joug de César. Tandis que les sectes séparées d'elle n'ont pu vivre qu'avec le collier de César au cou, les chaînes de l'État aux pieds, l'Église catholique a traversé les siècles, le cou libre de tout joug, les pieds affranchis de toute entrave. César a voulu plus d'une fois l'assujettir, il lui a présenté tantôt des chaînes d'or, tantôt il l'a enlacée de chaînes de fer; l'Église a dédaigné les unes et a brisé les autres. C'est l'éternel honneur de l'Église catholique d'avoir préféré la liberté à tout. Ses Pontifes ont subi les uns l'exil, les autres les cachots, ceux-ci les supplices, ceux-là la mort (plutôt que de mettre l'Église aux pieds de l'*impie*), plutôt que d'en faire l'esclave d'un Roi, d'un Empereur ou d'une République quelconque. Rien n'est beau dans l'histoire comme cette attitude de l'Église, faible, désarmée, devant les puissants du siècle,

luttant jusqu'à la mort pour défendre sa liberté et disant aux Césars qui, l'épée à la main, lui demandaient des concessions honteuses : *Non possumus*, je ne puis pas. Vous pouvez faire couler mon sang si vous le voulez, mais aliéner à votre profit la liberté que mon divin Époux m'a conquise par son sang, ce serait vous livrer le sang du Juste. Jamais, jamais je ne me rendrai coupable d'un pareil crime (1). »

Cette éloquence qui illustrait la chaire de la cathédrale de Laval et faisait passer dans tous les rangs des nombreux auditeurs un courant d'enthousiasme avait ses échos au loin. A Poitiers,

(1) *Inédit*. Carême de Laval 1871. Huitième instruction. Jeudi 16 mars. *La Semaine religieuse du diocèse de Laval* a donné l'analyse des conférences du carême dans ses numéros du 4, du 11, du 18, du 25 mars, du 1<sup>er</sup> et du 15 avril 1871. Dans cette instruction sur l'Église : 1<sup>o</sup> société *parfaite*, complète en elle-même (avec les pouvoirs législatif, judiciaire, coercitif); 2<sup>o</sup> société *indépendante* de toute puissance humaine, l'orateur fait les réflexions suivantes qui ne sont pas hors de propos : « Il est un certain nombre de laïques qui semblent vivre comme s'ils n'avaient aucuns supérieurs ecclésiastiques, chargés de les avertir, de les diriger et de les conduire dans les voies du salut. Nous sommes sur un terrain laïque. Nous ne voulons pas faire de la *théologique*, disent-ils. Mais si, vous attaquez la vérité religieuse. *Votre évêque*, disent d'autres, en s'adressant aux ecclésiastiques comme si l'évêque en qui se personnifie le diocèse n'était pas l'évêque des laïques comme des prêtres, et comme si l'évêque ne participait pas au pouvoir législatif, judiciaire et coercitif dont le Pape est le souverain dépositaire. »

M<sup>sr</sup> Pie et son fidèle vicaire général, M. Charles Gay, ces deux illustres champions des droits et des saines doctrines de l'Église, applaudissaient aux paroles du prédicateur que *la Semaine religieuse du diocèse de Laval* leur communiquait. Vers la fin de l'année 1871 (1), M<sup>sr</sup> Pie écrivait au chanoine Sauvé : « Je me réjouis que vous ayez prêché vos doctrines illibérales dans ce pays, où il y a tant de bien, et où la déroute des catholiques libéraux a dû préparer les esprits à s'éloigner de leurs doctrines. » Monseigneur de Poitiers faisait allusion dans ce passage aux conférences de la cathédrale de Laval que le théologal redonnait à cette époque en Belgique. L'abbé Gay, de son côté, montrait toute sa satisfaction : « Cher ami, que j'aurais été heureux d'entendre cette suite d'enseignements si opportuns que vous avez donnés ce carême. J'enviais le sort de vos Lavallois. Ne viendrez-vous pas nous dispenser cette nourriture ? Elle nous serait aussi nécessaire (2). » L'année suivante, au mois de décembre 1872, le chanoine de Laval donnait à la cathédrale de Poitiers les instructions désirées et qui lui avaient valu précédemment les plus vifs remerciements de M<sup>sr</sup> Wicart (3). Sous le toit hospitalier de l'évêché

(1) Lettre du 18 décembre 1871. M<sup>sr</sup> Sauvé avait prêché à Bruges au mois de novembre précédent.

(2) Lettre du 26 avril 1871. Poitiers.

(3) Le dimanche de Pâques, 9 avril 1871, « Monseigneur

de Poitiers, il vivait heureux et légitimement fier, comme à Tulle. Son amour pour la discipline ecclésiastique y trouvait des accroissements nouveaux et la conversation toute spirituelle — l'épithète peut être prise dans les deux sens dont elle est susceptible — de M<sup>sr</sup> Pie et de son digne auxiliaire, lui montrait que saint Augustin avait dit juste en écrivant que, plus on aime l'Église, plus on est riche de l'Esprit-Saint (1). Le chanoine Sauvé aimait beaucoup Poitiers, et Poitiers, de vieille date, le lui rendait bien. Le 10 février 1864, M<sup>sr</sup> Pie écrivait en effet à M<sup>sr</sup> Cousseau, évêque d'Angoulême : « J'ai ici, mon cher Seigneur, auprès de moi, l'excellent abbé Sauvé, chanoine de Laval, qui va prêcher le carême à Tulle. Il serait heureux de faire votre connaissance, et vous le connaîtrez aussi avec plaisir : c'est un des plus dignes prêtres et des plus intelligents. Si donc cette lettre vous trouve chez vous, je vous demande

a chaleureusement remercié M. Sauvé du grand bien qu'il a fait, en exposant dans cette troisième station la forte et salutaire doctrine de l'obéissance, et en combattant avec vigueur l'esprit d'indépendance qui mène les sociétés à leur ruine ». *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, n° du 15 avril 1871, p. 431.

(1) Voici les paroles du saint Docteur : « *Accipimus ergo et nos Spiritum Sanctum si amemus Ecclesiam, si charitate compaginamur, si catholico nomine et fide gaudemus. Credamus, fratres, quantum quisque amat Ecclesiam Dei, tantum habet Spiritum Sanctum.* » Tr. XXXII, in Joa. Editio Hurter, tom. I, p° 509 (Œniponti. Wagner, 1884).



de recevoir avec bonté ce cher abbé. Il aura dîné avec nous à midi; mais c'est la santé la plus pitoyable, et je prie Monsieur votre frère de lui conserver un petit en-cas extra-quadragesimal pour la collation (1). » M<sup>gr</sup> Cousseau était chez lui et six jours après la réception de cette lettre, le 16 février, il disait à M<sup>gr</sup> Pie que le *cher abbé* avait été le bienvenu : « Mon cher et vénéré Seigneur, sans être encore malade, je suis pris d'un assez vilain rhume, qui me retient auprès du feu, dans ma chambre à coucher. Je n'en avais qu'un petit commencement lorsque j'ai reçu votre bon abbé Sauvé. Nous l'avons tous fort goûté. Il paraît excellent de tout point, sauf sa santé, qui ne semblerait pas devoir lui permettre les fatigues d'une station de carême. Mais Monseigneur de Tulle aura bien soin de lui (2). » M<sup>gr</sup> Cousseau voulut à son tour entendre l'abbé Sauvé dans sa cathédrale; il l'appela pour l'Avent de 1866, et en 1868 il le choisit pour son théologien au concile provincial de Bordeaux; qui se tint à Poitiers.

A l'époque de ses grandes stations de carême, le chanoine Sauvé s'attachait principalement, comme on l'a vu, à l'exposition dogmatique des vérités chrétiennes, qui sont le fondement de la morale surnaturelle et l'âme de la piété éclairée et

(1) *Correspondance du cardinal Pie et de M<sup>gr</sup> Cousseau. 1849-1873, un vol. in-8°, p. 409 (Paris. Oudin, 1894).*

(2) *Loc. cit.*, p. 410.

solide. De plus, en bon Romain qu'il était, il apportait tous ses soins à conduire ses auditeurs au confessionnal et à la table sainte, se faisant une règle de l'obligation qu'ont les prédicateurs du carême à Rome de prêcher, en vue de la communion pascale, sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

En termes saisissants, il montrait les vrais motifs qui poussent certaines personnes à mettre en doute l'institution divine et la nécessité de la confession : « Mais ce mot de *confession* qui résonne si agréablement aux oreilles du catholique, retentit comme un remords cruel jusqu'au fond des entrailles de l'homme indifférent, de celui qui a cessé de se confesser, et qui, pour se débarrasser des troubles profonds que le souvenir de la confession cause dans son âme, cherche à se persuader que la confession n'est peut-être après tout qu'une institution humaine dont il n'a pas à s'inquiéter. Vains efforts d'une conscience que le remords poursuit ! Il se peut faire qu'à certaines heures, qu'à certains moments où les passions grondent impétueuses comme le torrent grossi par la tempête, qu'à certains moments de défaillance morale, où les sens exercent sur la raison un criminel et détestable empire, il se peut, dis-je, qu'alors des chrétiens troublés par la passion, viennent à se créer des doutes sur la divinité de la confession, à s'imaginer comme douteuse pour

leur esprit ce que leur cœur corrompu désire n'être pas vrai. Mais, lorsque le vent des passions ne gronde plus, lorsque l'apaisement s'est fait d'une certaine façon dans le cœur, lorsque l'intelligence débarrassée des nuages qu'avait amoncelés la tempête, se prend à considérer de nouveau la confession dans ses origines, dans ses caractères principaux, dans ses merveilleux effets, elle est frappée des éclairs de vérité qui jaillissent de toutes parts de cette admirable institution et elle reconnaît, sans crainte de se tromper, la main de Dieu dans cette œuvre qui atteste si hautement sa puissance, sa sagesse et son amour, et qui s'harmonise si bien avec les besoins de l'homme et les intérêts de son cœur (1). »

Aux chrétiens que la crainte ou la honte éloignaient du tribunal de la pénitence, le prédicateur disait : « Qu'est-ce qu'un chrétien, un chrétien confirmé ? C'est un homme que le Saint-Esprit a fortifié d'une façon spéciale contre ces deux passions. Le chrême déposé par la main de l'évêque sur le front du chrétien a pour effet d'empêcher les invasions de la pâleur ou de la rougeur sur ce

(1) *Notes inédites sur la confession. Deuxième Instruction pour la retraite de Boulogne.* Division du sujet. La confession dans ses rapports 1° avec Dieu, 2° avec l'homme, 3° avec la société. La confession donne une gloire immense à Dieu, procure admirablement le repos des consciences et sauvegarde efficacement les intérêts de l'ordre social.

noble front ; un chrétien ne doit ni pâlir, ni rougir en face du devoir à accomplir. Eh quoi ! le Saint-Esprit vous a fortifiés comme des athlètes, et vous a rendus capables d'affronter les menaces des tyrans, et de confesser le Christ sans rougir de lui, sous les coups des moqueries et des dérisions, et vous tremblez et vous rougissez de dire vos péchés à un prêtre, qui en gardera l'éternel secret, qui doit continuer de vous témoigner la même estime que s'il les ignorait ! Allons, c'est lâcheté, c'est couardise. Ce n'est ni chrétien, ni français ! (1) »

Cette vive exhortation devait relever le courage abattu et ramener au devoir les pusillanimes et les lâches : ainsi, à l'heure du combat, la vue du drapeau national placé en tête du régiment, la voix du général et les vives sonneries du clairon, redonnent du cœur et de la vaillance aux soldats qui, en face de l'ennemi, se prenaient déjà à trembler. Pour arracher au pécheur l'aveu de ses fautes, notre prédicateur lui présentait le saisissant tableau de la confusion inévitable qui le couvrirait, au dernier jugement, s'il ne révélait ici-bas ses fautes : « Cette voix du Dieu des vengeances

(1) *Notes inédites sur la sincérité dans la confession.* Pour amener à cette sincérité, l'auteur parle 1° de la miséricorde de Dieu qui éclate dans le sacrement de pénitence ; 2° des dispositions requises de la part du pécheur pour profiter de cette miséricorde.

résonnera aux oreilles du réprouvé. Qu'as-tu fait de la vie que je t'avais donnée? Et, au même instant, Dieu soulève le voile qui couvrait la conscience du pécheur, voile derrière lequel il cachait aux autres, et s'efforçait de se cacher à soi-même, les crimes dont elle était souillée. Dieu, dis-je, soulève ce voile comme un couvercle de marbre qui pèse sur un tombeau. Et de même qu'à l'ouverture d'une tombe, fermée depuis quelque temps, on aperçoit une masse de pourriture et de corruption, dans laquelle nagent quelques ossements, et dont les vers font leur pâture, ainsi la conscience du pécheur mise à nu, laisse voir, comme un sépulcre ouvert, un effroyable mélange, une horrible confusion de désordres et de crimes, un amas de hontes et d'ignominies, dont la vue épouvante le pécheur. *Illic reptilia quorum non est numerus* (1). »

Le bon goût littéraire guidait toujours le prédicateur dans la composition de ses discours et lui présentait les images appropriées à ses sujets

(1) Extrait d'un sermon inédit sur le *Jugement dernier*. Carême de Laval 1871. Seizième instruction. Retraite. — Trois parties dans ce discours : 1. Jésus-Christ cite à son tribunal les pécheurs et les sépare des bons, malgré leur résistance ; 2. Jésus-Christ manifeste à la face de l'univers assemblé tous leurs péchés, tous leurs crimes, quoi qu'ils fassent pour les tenir secrets ; 3. Jésus-Christ prononce contre eux une sentence terrible que, malgré leurs larmes et leurs cris, ils ne peuvent éviter.

ainsi que la manière de les rendre. Nous venons de le voir, dans la peinture de ce terrible drame du jugement dernier, donner à son tableau de la couleur locale. Dans d'autres circonstances, et en se conformant aux goûts de ses auditeurs, il traduisait sa pensée dans un langage tout gracieux et paré des nuances les plus délicates. C'est ainsi que, s'adressant un jour aux élèves du Petit-Séminaire de Mayenne, il proposait un programme complet de vie chrétienne sous une forme qui plaisait fort à ces jeunes amis de la littérature.

« C'est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> avril. En me voyant monter dans cette chaire, vous allez peut-être vous dire : *poisson d'avril*, d'autant que c'est du mois d'avril que je viens vous entretenir. Avril ! le mot, vient du latin *aprilis*, lequel dérive du verbe *aperire*, ouvrir. C'est, en effet, le mois où la terre longtemps fermée, pour ainsi dire, par la glace et les frimas, s'ouvre aux pluies qui la baignent et aux rayons du soleil qui la pénètrent avec une force nouvelle ; c'est le mois où le sol humecté et échauffé à la fois, ouvre son sein pour donner passage aux plantes et aux fleurs qui viennent le tapisser d'une façon si agréable pour nos yeux. La terre est comme une mère féconde qui, durant l'hiver, porte dans ses entrailles des germes variés et précieux ; au mois d'avril, son sein maternel s'entr'ouvre, sous l'action de la pluie et de la chaleur, et tous ces germes apparaissent, s'ouvrent

et s'épanouissent pour laisser percer les fleurs et les feuilles qu'ils portent dans leurs enveloppes protectrices.

» Avril ! c'est le mois où le ciel lui-même semble s'ouvrir pour verser d'ordinaire, avec abondance, les pluies bienfaisantes et les premiers rayons d'un soleil vivifiant.

» C'est le mois où notre corps lui-même semble se redresser et comme s'ouvrir à une nouvelle vie, en aspirant les parfums des premières fleurs et en ressentant les premières brises tièdes du printemps.

» Ét voyez l'une des divines harmonies qui règnent entre le monde naturel et le monde surnaturel. C'est en avril que tombe souvent la pâque chrétienne, c'est-à-dire l'anniversaire du jour où les limbes s'ouvrirent pour laisser passer l'âme du divin Sauveur, laquelle allait se réunir à son corps couché sur la froide pierre du sépulcre, âme glorieuse suivie des âmes justes de l'Ancienne Loi qui attendaient leur délivrance ; jour à jamais béni que le Seigneur a fait, où le tombeau du Christ s'ouvrit après que son corps glorieux en avait déjà traversé la pierre. »

Après cet exorde poétique, l'orateur développait son sujet : nous devons ouvrir nos sens, notre esprit, notre cœur, notre âme, notre être tout entier à une vie nouvelle (1) ; en peu de mots il

(1) Voici toute la structure de l'allocution : 1. Ouvrir nos

traçait une règle facile autant que sûre d'arriver à la sainteté. Puis il terminait : « Ouvrez-vous en ce beau mois à la rosée du ciel, c'est-à-dire aux grâces célestes qui tombent sur vous comme une rosée dans cette sainte maison.

» Ouvrez-vous aux rayons du soleil de Justice qui veut pénétrer vos âmes et les vivifier d'une manière plus parfaite.

» Ouvrez-vous comme de jeunes et tendres bourgeons à toutes les bonnes inspirations d'en haut et produisez des fleurs.

» Quelle est la fleur que chacun de vous doit produire, le fruit que vous devez enfanter ?

» La fleur, c'est le Christ, *Ego flos campi*; le fruit, c'est le Christ, le béni fruit de Marie, *fructus vitæ*.

» Oui, le Christ, c'est lui que vous devez enfanter et produire. Venez donc d'abord le recevoir

*yeux* aux choses du ciel, les fermer à celles de la terre. Ouvrir nos *oreilles* à la prédication de l'Évangile, les fermer aux mauvais propos et chants. Ouvrir la *bouche* pour prier et servir le prochain, la fermer aux paroles vaines. 2. Ouvrir notre esprit à la vérité qui est Dieu, aux enseignements du Pape; fermer son esprit à l'erreur et au mensonge. 3. Tenir son cœur comme un encensoir fermé du côté de la terre et seulement ouvert du côté du ciel. Fermer son cœur à toute affection qui en troublerait la paix, à toute passion qui en ternirait la pureté, à tout sentiment qui pourrait l'avilir. Ouvrir son cœur aux affections et à l'amour de Dieu. 4. Ouvrir son âme à la grâce sanctifiante. 5. Tout notre être doit s'ouvrir au vrai, au bien, au beau, se fermer au faux, au mauvais, au laid.



dans vos âmes, pour l'exprimer au dehors dans votre vie, et cherchez à le reproduire par une imitation fidèle de ses vertus, puis à le reproduire dans les autres.

» Si vous avez ouvert, en ce séminaire, votre cœur au Christ, si, plus tard, comme prêtres, vous ouvrez votre cœur pour donner le Christ aux âmes qui vous seront confiées, un jour viendra où le Christ vous ouvrira les portes de la céleste Jérusalem. Puis, au jour de la résurrection générale il ouvrira vos tombeaux, revêtira vos corps de gloire et d'immortalité et les introduira avec vos âmes dans les splendeurs du paradis (1). »

En lisant cette touchante invitation à la piété, ne pense-t-on point à ces gracieuses petites strophes que le moyen âge composait en l'honneur du Sauveur et de sa sainte Mère, aux poèmes délicats d'Adam de Saint-Victor? Dans ses discours, le théologal de Laval savait allier la poésie à la théologie la plus élevée; sa parole était tantôt grave et majestueuse, tantôt simple et familière; mais comme avec ses tons divers elle demeurait toujours apostolique, toujours éclairant l'esprit ou réchauffant le cœur, elle faisait du bien, beaucoup de bien.

(1) *Notes inédites sur le mois d'avril.*

---

## CHAPITRE II

### **Prédicateur du Pape et de la Papauté.**

(1855-1875)

Divers discours en faveur du Pouvoir temporel. — Bref de Pie IX. — Le gouvernement des États du Pape. — Prédications sur le Pape et sur les défenseurs du Pape à la cathédrale de Laval. — *Pie IX dans la voie du Calvaire.* — Conférences à Saint-Jacques de Liège en 1861. — Pèlerinage avec Louis Veillot à Rome en 1862. — Souvenirs de Rome (1867). — Zèle pour la cause pontificale. — La prise de Rome en 1870, 20 septembre. — *Saint Pierre et Pie IX.* — Le carême de 1873 à Saint-Louis-des-Français. — Le pèlerinage du diocèse de Laval à Rome en septembre 1875.

Dans ses stations d'avent et de carême, dans ses retraites et dans beaucoup d'autres circonstances, le théologal de Laval aimait particulièrement à entretenir ses auditeurs du Souverain-Pontife. La Papauté était son sujet de prédilection, celui qui était toujours présent et à son esprit et à son cœur (1).

(1) On lira avec intérêt sur ce point les lignes suivantes d'une lettre de M. Janton, curé de Notre-Dame-de-la-Platé,

Qu'il était heureux de parler du Pape, de donner aux fidèles la notion exacte et complète du Vicaire de Jésus-Christ, de défendre ses droits et de soutenir sa cause ! Nul prédicateur, on peut le dire, n'apportait plus d'éloquence et de zèle dans la défense des intérêts pontificaux qui sont intimement unis à ceux de la catholicité. Sur ce terrain spécial il se comportait comme un bon soldat du Pape, comme un zouave pontifical parfait. Les instructions doctrinales et pratiques qu'il faisait sur ce sujet, toujours important à

à Castres, archidiocèse d'Albi. Le digne successeur de M. de Lacger parle ainsi du sermon d'ouverture de la station d'avent que donna, en 1865, le chanoine Sauvé : « Dès le jour de l'ouverture, l'illustre prédicateur nous révéla la merveilleuse facilité de parole que le Bon Dieu lui avait départie. Son intention était de commencer la prédication du jubilé par un discours sur les magnificences de la grâce offerte aux chrétiens, en ces temps de miséricorde. Or voici que, quelques heures avant les vêpres, M. l'abbé de Lacger le pria de prêcher à son auditoire un sujet un peu plus sensationnel, et comme, à cette époque, les discours sensationnels étaient surtout ceux qui traitaient du Pape, il lui demanda un discours sur le Pape. M<sup>r</sup> Sauvé ne fit ni remontrances, ni objections ; il accepta la proposition, et, deux heures après, il nous arriva en chaire et nous fit entendre un splendide discours sur le *Rôle du Pape dans le monde d'ici-bas et dans le monde de l'au delà* ; au sein de l'Église militante et au sein de l'Église souffrante. Nous fûmes subjugués et gagnés. Voilà trente et un ans de cela ; et le souvenir de ce fait est aussi vivant en ma pensée que si l'événement s'était passé hier. La suite de la station fut digne du début. » Lettre du 8 septembre 1896. M. Janton était en 1865 vicaire de M. de Lacger.

traiter, étaient aussi singulièrement opportunes dans ces temps malheureux qui, de l'année 1859 à l'année 1870, furent marqués par l'une des plus monstrueuses iniquités commises en ce siècle. L'œuvre du chanoine Sauvé pour être parfaitement comprise doit être rapprochée de ces faits de l'histoire contemporaine.

On sait qu'au congrès tenu à Paris en 1856, à la suite de la guerre de Crimée, en vue de régler cette perpétuelle question d'Orient qui est loin de n'être plus un brandon de discorde, le comte de Cavour, délégué du roi de Sardaigne, aurait voulu entretenir les représentants des puissances de la situation de divers États de la péninsule, des États du Pape en particulier. Aidé de Villamarina et de Minghetti, il avait rédigé un *Memorandum* (27 mars) qui étalait assez bien, malgré ses formes de circonstance, les vues et les prétentions de son gouvernement. Le fameux Mémoire ne fut pas discuté en séance des plénipotentiaires avant la clôture du congrès qui eut lieu le 30 mars. Mais peu de jours après, le 8 avril, les mêmes plénipotentiaires se réunirent pour échanger leurs pensées sur divers sujets, et si Cavour eut le regret de se voir combattu par les délégués de Russie et d'Autriche qui ne pouvaient avoir ses idées, il eut la satisfaction de se sentir vigoureusement appuyé par lord Clarendon, d'Angleterre, et partiellement par le président du congrès, le comte Walewski,

ministre français des affaires étrangères (1). Le principe était posé ; Cavour savait à quoi s'en tenir et cela, pour le moment, lui suffisait. Il était reconnu en certains lieux que le démembrement ou la disparition totale du Pouvoir temporel pontifical importait peu à quelques puissances et ne menaçait pas la paix de l'Europe. On a vu aujourd'hui ces mêmes puissances faire le blocus de la Crète et avouer que l'annexion à la Grèce de cette île troublerait leur sécurité. Politiques à courte vue qui refusent à la Grèce ce qu'ils ont accordé au Piémont, admettent pour le grand Turc ce qu'ils ont dénié au Pape et qui, après avoir eux-mêmes semé le vent, redoutent les tempêtes !

La première occasion favorable que le Piémont guettait pour opérer ses annexions tant convoitées, Parme, Modène, la Toscane, pour commencer sa marche en avant vers Rome en spoliant les Romagnès, s'était offerte pendant les opérations militaires de la guerre d'Italie contre l'Autriche, en mai et juin 1859. Le cousin de l'empereur des Français, le prince Jérôme Napoléon, qui commandait le V<sup>e</sup> corps d'armée, avait obtenu du légat pontifical de Bologne l'autorisation de passer sur le territoire romain. Le but avoué était la communication avec l'escadre française de l'Adriatique,

(1) *Vicissitudes politiques du Pouvoir temporel des Papes de 1790 à nos jours*, par Charles Van Duerm, S. J., chap. XIII, p. 262-265, un vol. in-8° (Lille. Desclée, 1890).

placée sous les ordres de l'amiral Jurien de la Gravière. Mais le vrai motif — le motif inavouable et honteux — était de favoriser la révolution toute préparée des Romagnes, en éloignant les troupes autrichiennes d'occupation, qui n'auraient pas manqué de réprimer toute tentative de désordre. Dans la crainte d'être écrasés, les Autrichiens se retirèrent, laissant le champ libre aux loges maçonniques, aux émissaires de Cavour qui, à prix d'argent et de calomnies, soulevèrent Bologne, Ferrare, toutes les Romagnes et obtinrent en faveur d'une annexion aux États sardes un de ses *plébiscites* que l'on a justement appelés « grotesques avortons d'une révolution heureuse et d'une folle diplomatie (1) ».

Ces premiers attentats aux droits sacrés du Souverain-Pontife, perpétrés par le mensonge, la fourberie et la violence, révoltèrent en tous pays les consciences honnêtes. Dans la France catholique, l'indignation s'était encore accrue en raison des complaisances, disons plus justement, des

(1) *Le Pape, les États de l'Église et l'Italie. Essai juridique sur l'état actuel de la question romaine*, par le marquis de Olivart, chambellan intime de Sa Sainteté, député aux Cortès, précédé d'une notice biographique et d'une introduction par le marquis Mac Swiney de Mashanaglass, chambellan intime de Sa Sainteté, p. 19, un vol. in-8° (Paris. Oudin, 1897). Ce très remarquable travail est dédié à Son Éminence M. le cardinal Rampolla del Tindaro, secrétaire d'État de Sa Sainteté.

complicités impériales. Napoléon III, prisonnier de la Révolution et oublieux de ses devoirs, ne craignait pas d'inviter Pie IX, en s'affirmant toujours son très dévot fils, à abandonner ses droits sur les Romagnes. Par ailleurs il interdisait la publication dans les journaux des mandements des évêques de France et des autres pays sur la question romaine, menaçait de suppression les journaux catholiques de Paris et de la province (1), et favorisait au contraire les feuilles qui, comme *le Siècle*, *le Constitutionnel*, *l'Opinion Nationale*, attaquaient sans cesse le gouvernement pontifical.

Dans quelles angoisses se trouvaient alors les âmes foncièrement catholiques ! Le chanoine Sauvé souffrait cruellement ; les peines immenses que

(1) Un journal de Laval, *l'Indépendant de l'Ouest*, reçut un premier avertissement du préfet de la Mayenne, M. A. Belurgey de Grandville, le 12 novembre 1859, pour avoir déclaré dans son numéro du mercredi 9 novembre que « il plaît aujourd'hui au gouvernement de sévir contre les journaux qui défendent les droits du Pape, et de se montrer très tolérants pour les journaux qui les attaquent. C'est une chose assez étrange de voir avec quelle violence, quel cynisme et quelle impunité, certains journaux injurient et calomnient aujourd'hui le Pape et la Papauté, tandis que la presse catholique reçoit avertissements sur avertissements et n'a même pas le droit de reproduire les mandements de ses évêques ». L'article était signé : Ch. Muller. (*L'Indépendant de l'Ouest*, nos du mercredi 9 novembre, 14<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2.130, et du dimanche 13 novembre 1859, n<sup>o</sup> 2.134).

Pie IX éprouvait et qu'il dévoilait par ses Lettres à tout l'univers chrétien avaient en lui un douloureux retentissement. Il eut l'idée que le Saint-Père serait heureux, dans sa tristesse, de connaître les sentiments de son cœur filial et il lui en adressa l'expression : « Très Saint-Père, les épreuves et les angoisses qui affligent le cœur de Votre Sainteté sont un grand sujet de douleur et de larmes pour tous vos enfants fidèles et dévoués. Il n'est aucun d'eux qui ne déplore amèrement la rébellion d'une partie de vos sujets, qui ne flétrisse énergiquement la manière dont elle a éclaté et qui ne réproouve hautement son audacieuse et trop longue durée. — Défendre par tous les moyens licites et possibles la souveraineté temporelle dont Votre Sainteté est investie, à de si justes titres, pour l'honneur et l'indépendance de la Sainte Église; protester avec force contre toute atteinte soit physique, soit morale, soit ouverte, soit cachée à l'intégrité de votre domaine temporel, c'est faire acte non seulement de bon catholique, mais encore d'homme probe et honnête, c'est se séparer des ennemis de l'Église et de la civilisation chrétienne, pour se ranger avec ce qu'il y a de vraiment grand et de saint dans l'humanité autour du Trône pontifical et du Siège apostolique, centre et foyer de lumière et de vie, c'est proclamer le respect dû et à la justice et à la religion, c'est revendiquer les droits sacrés de la



société chrétienne tout entière, les droits du Prince des Apôtres, les droits de Jésus-Christ lui-même. — Ah ! Père saint et tendrement aimé, daignez permettre à un simple prêtre qui, grâce à Dieu, a eu le bonheur si vivement senti de vivre durant trois ans environ dans la ville éternelle, à l'ombre de votre gouvernement si doux, si paternel, si libéral, et qui, par un heureux concours de circonstances, plusieurs fois admis à baiser vos pieds sacrés, a pu recueillir avec attendrissement, quelques douces paroles tombées de votre bouche bénie, permettez à ce prêtre dans la vie duquel est entré si avant le souvenir de Rome, mêlé à celui de son pontife et de son roi, de venir aujourd'hui offrir à Votre Sainteté ses hommages, ses vœux et ses larmes unis aux-hommages, aux vœux et aux larmes de tous ses frères dans la foi et dans le sacerdoce, afin d'apporter, autant qu'il est en lui, quelque soulagement à l'immense douleur qui vous accable.... »

Le Souverain-Pontife fut très heureux de cette lettre et il daigna honorer le pieux signataire d'un Bref apostolique (1), dont voici la traduction :

(1) V. *l'Appendice*.

## PIE IX, PAPE,

*Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique,*

« Nous avons agréé avec reconnaissance les sentiments profondément ancrés dans votre cœur d'amour ardent, de haute piété, de foi, de dévouement et de respect que vous professez envers Notre Dignité suprême, sentiments dont vos récentes lettres nous ont apporté la vive expression. Vous Nous dites le profond chagrin que vous ont causé cette révolution italienne et la révolte des provinces de notre État temporel; et vous déplorez amèrement les peines et les calamités de tout genre qui en ont résulté pour Nous et pour le Siège Apostolique. Il est, en effet, impossible que nos fils, qu'anime un ardent amour pour Nous et pour l'Église, ne sentent pas combien vive a été la douleur dont Notre cœur a été accablé récemment à la suite des trahisons, des fraudes et des violences dont se sont rendus coupables les ennemis de ce Siège Apostolique. Notre espérance est en Dieu; c'est pourquoi ne cessez point de le supplier de Nous envoyer son secours, et de conserver et de défendre le Principat civil de ce Saint-Siège, qui se rattache au bien de l'Église universelle. Que la Bénédiction apostolique soit la marque de Notre bienveillance particulière envers

vous ; Nous vous l'accordons de tout cœur, avec amour, dans l'effusion de Notre paternelle affection, en exprimant le souhait qu'elle vous soit le gage de toute prospérité spirituelle et corporelle.

» Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 8 février 1860, de Notre Pontificat l'année XIV<sup>o</sup>.

» PIE IX. »

Ce Bref si précieux et si honorable que le théologal de Laval avait reçu lui indiquait la voie dans laquelle il fallait marcher avec courage et persévérance. Et comme l'ennemi, par les brochures et les journaux à sa solde, cherchait alors à égayer l'opinion au sujet du Pouvoir temporel, le premier devoir de l'apologiste de la Papauté était de le suivre sur ce terrain et de confondre par l'exposition nette de la vérité les erreurs inventées par le mensonge et la calomnie. Une des principales tactiques de l'impiété partie en guerre était de présenter le Pape comme le dernier représentant de l'ancien régime, et les lois de son gouvernement civil comme de vieux débris d'une législation condamnée par la civilisation moderne. Les puissances issues de la Révolution voyaient avec colère un État petit si l'on parcourt son territoire, mais grand, le plus grand de tous si l'on considère son origine, ses traditions, sa loyauté, ses usages ;

et elles ne pouvaient supporter au milieu d'elles un gouvernement dont les règles sages et toujours conformes à la justice et à la religion condamnaient leurs maximes impies et leurs turpitudes. Dénoncer du haut de la chaire chrétienne des principes que seule une civilisation mensongère saurait approuver, et surtout exposer franchement et loyalement les pratiques si fondées en raison du Code pontifical, c'était rendre un grand service aux populations trompées et bien mériter de l'Église. Dans une langue claire, le chanoine Sauvé mettait à la portée de tous ce que l'on pourrait appeler la *philosophie* du pouvoir temporel. « Pourquoi, disait-il, le Pape a-t-il refusé d'établir la conscription ? Dans l'intérêt des âmes. La conscription est un impôt onéreux qui condamne au célibat des générations entières dans leur fleur, et qui peut être pour bien des âmes une occasion de perte et de perte éternelle.

» Pourquoi le Souverain temporel des États romains a-t-il refusé de mettre au mariage des *prohibitions civiles* qui le rendissent plus difficile, qui le retardassent en fait ? Parce que le Souverain a respecté les lois de l'Église si favorables à la liberté des mariages et par conséquent destinées à prévenir la perte de tant d'âmes, pour qui le mariage est un remède préservatif, *in remedium concupiscentiæ*.

» Pourquoi, à Rome, ces lois si favorables à

*l'autorité paternelle*, sinon dans l'intérêt temporel et spirituel des enfants ?

» Pourquoi, à Rome, la loi civile est-elle si large à l'égard de la *liberté de tester* ? Parce que le testament peut devenir pour un citoyen la réparation exigée d'une ou plusieurs injustices.

» Pourquoi, à Rome, les legs pieux jouissent-ils de la faveur du législateur, au lieu d'être *entravés* comme dans tant de législations ? Pourquoi n'y requiert-on que les formalités qu'exige la loi canonique ? sinon dans l'intérêt spirituel de ceux qui font ces dispositions testamentaires, comme aussi dans l'intérêt spirituel de ceux au profit de qui elles sont faites ? Est-ce que les établissements religieux, est-ce que les églises, est-ce que les œuvres pies doivent être regardées avec suspicion par le législateur civil ? Ne doivent-elles pas avoir ses faveurs, comme cela se pratique à Rome ?

» Pourquoi, à Rome, la *liberté* des cultes, la *liberté* de la presse, etc.... ne sont-elles pas reconnues en droit par la puissance temporelle ? Dans l'intérêt des âmes pour qui ces libertés deviendraient des pièges terribles, ainsi que cela a lieu dans les pays qui ont le malheur de les subir.

» Pourquoi, à Rome, la puissance temporelle répugne-t-elle tant à l'exécution des criminels ? Pourquoi la retarde-t-elle le plus possible ? Pourquoi saisit-elle tous les moyens de faire grâce, de manière à ne pas compromettre les intérêts de la

justice? C'est qu'elle craint d'envoyer dans l'éternité une âme impénitente et mal préparée....

» Pourquoi, à Rome, la police n'inquiète-t-elle ni les associations chrétiennes, ni les communautés religieuses, ni les prêtres, ni les moines? Pourquoi ne met-elle aucun obstacle aux vœux, aux vocations religieuses? Dans l'intérêt des âmes. Telle âme arrêtée dans son essor vers Dieu par une loi civile, se perdra dans le monde, qui se serait sauvée dans le cloître. Le souverain temporel des États romains ne veut pas assumer sur sa tête de pareilles responsabilités.

» Pourquoi, à Rome, la puissance temporelle respecte-t-elle les immunités du clergé et refuse-t-elle de porter ses mains sacrilèges sur les oints du Seigneur? Par respect pour la dignité du sacerdoce, et afin de lui concilier l'estime et le respect dont il a besoin pour remplir son ministère et sanctifier les hommes.

» Pourquoi, à Rome, ces attentions délicates de l'autorité temporelle à l'endroit des prescriptions canoniques, à l'endroit de tout ce qui peut favoriser le règne de la vérité et de la vertu? Dans l'intérêt des âmes. Le salut des âmes! Ah! voilà le grand objet qu'a en vue le Pape-Roi. Aussi est-ce vers ce grand but qu'en définitive il ordonne tous ses actes soit spirituels, soit temporels. Et qu'on ne pense pas qu'en se proposant principalement ce grand but, le Pape oublie le bien

temporel de ses sujets. Non, le vrai bien temporel que Dieu veut est lié au bien spirituel. Les faits et l'expérience sont là pour prouver que les États romains ne le cèdent à aucun autre sous le rapport des vrais biens spirituels que peut réclamer justement un peuple (1). »

Ainsi l'orateur exposait toute l'économie du gouvernement de Rome. C'était précisément ce programme admirable de sagesse, d'élévation et de bon sens chrétien qui doit attirer l'attention du véritable homme d'État, que les gouvernements modernes, dirigés dans toutes leurs conceptions par les principes naturalistes et païens, abhorraient avant tout. Sur ce terrain des États pontificaux, deux luttes venaient d'être engagées, la lutte de la force armée contre la justice, et la lutte de l'esprit gouvernemental moderne contre le droit chrétien. L'on avait dit autrefois : Périssent les colonies plutôt qu'un principe ; et l'on proclamait maintenant : Périssent certains États et leurs principes. La Révolution avait juré dans ses loges de séculariser complètement le pouvoir temporel, son territoire et ses lois.

L'Italie devenait donc l'instrument de la Franc-Maçonnerie, et la maison de Savoie, infidèle à ses traditions de gloire et d'honnêteté, se chargeait

(1) Quelques réflexions sur le gouvernement temporel du Pape. *Manuscrit inédit.*

de changer le cours ordinaire de la destinée de ce peuple. Le chanoine Sauvé, qui aimait l'Italie sous bien des rapports, expliquait parfaitement le rôle providentiel de cette nation et montrait bien quel chemin — dont, hélas ! elle se détournait de plus en plus, conduite par la main brutale de ses principaux chefs — elle devait suivre pour s'illustrer parmi les nations. « La prédestination de l'Italie à la Papauté résume *l'office* qui lui a été surnaturellement donné d'accomplir dans la famille des nations. C'est le flambeau dont la lumière éclaire les événements de son passé et pronostique ceux de son avenir.

» Son antique histoire montre clairement que la charge qui lui fut confiée a été de donner la main à Rome, pour que celle-ci conquît, par les armes, le vieux monde. Rome devait en effet toujours tenir dans ses mains immortelles le sceptre de la domination universelle, mais sceptre devenu *religieux* de *civil*. Dès l'ère païenne, les destinées de l'Italie furent ordonnées et subordonnées à celles de Rome, elles s'aidèrent l'une l'autre, toujours *commandant*. Les moyens ont changé, la fin est restée.... Tant que l'Italie est restée fidèle à sa vocation et a secondé Rome dans l'exercice de sa monarchie spirituelle, elle a prospéré glorieuse, et toutes les fois que, divisée par l'orgueil, elle lutta contre Rome, elle fut amoindrie, humiliée. Là est toute la philosophie historique



de l'Italie, la raison de ses vicissitudes, de ses élévations, de ses humiliations. Dans les concours de filiale coopération qu'elle doit à Rome repose l'ancre de ses espérances et le rocher inexpugnable de ses destinées, comme au contraire dans ses trahisons envers Rome est la cause des foudres vengeresses qui la frappent (1).

» Folie donc de vouloir la suprématie d'une Italie une, nationale et politique à la place de la suprématie de Rome papale et sacrée. L'Italie a été une province guerrière sous Rome guerrière, tant que Rome en eut besoin pour arriver au terme assigné par Dieu à ses triomphes militaires; le terme arrivé, la vertu instrumentale de l'Italie a changé d'objet, elle a été destinée à raffermir et à civiliser dans la paix l'empire rajeuni. De là cette époque fameuse du moyen âge où la chrétienté romaine par la foi, devint italienne par la civilisation.

» Or, pourquoi l'Italie se referait-elle, à l'improviste, un corps guerrier formidable? Pourquoi environnerait-elle d'armées et de gens armés la

(1) L'épouvantable désastre éprouvé par l'armée italienne en Abyssinie, le dimanche 1<sup>er</sup> mars 1896, a tous les caractères d'une punition du ciel. Ce sont les fusils de l'armée pontificale, donnés au négus Ménélik par l'Italie, qui ont aidé à la défaite irréparable du général Baratieri et de ses troupes. Adoua demeurera le Sedan de l'Italie en Afrique. 3 corps d'armée écrasés, 5.000 morts, 2.000 prisonniers, 2 généraux tués, voilà le bilan de cette journée.

tranquille place de Saint-Pierre? L'office de défendre par l'épée les intérêts chrétiens de Rome est échu depuis plusieurs siècles à la France; l'Italie aspirerait en vain à usurper ce rôle. Une Italie belliqueuse, ultra-puissante sur le modèle de Sparte, de Carthage, de Rome antique, serait une discordance dans la chrétienté, une nation dévoyée.

» L'Italie a un rôle magnifique à remplir : faciliter, perfectionner l'œuvre de l'unification catholique (1). »

Les révolutionnaires, qui fomentaient le désordre dans la péninsule et inspiraient au gouvernement piémontais de nouveaux projets sacrilèges, éloignèrent de plus en plus l'Italie de sa providentielle mission, que définissait exactement cette belle page. Les Romagnes (2), dont ils étaient depuis peu les spoliateurs, formaient un morceau trop petit pour satisfaire leur ambition; les Marches et l'Ombrie, avant Rome, étaient spécialement convoitées. Pie IX, qui perçait à jour et de-

(1) Feuilles détachées

(2) « Le pontife romain, écrit M<sup>gr</sup> Sauvé, est comme tombé une première fois, lorsqu'il a vu, en 1859, se soulever contre son autorité temporelle, par suite d'excitations étrangères, ces belles provinces que lui avaient données les rois Francs; je veux dire les Romagnes, sans lesquelles Rome peut à peine vivre, privée qu'elle est alors d'une grande partie de ses importantes ressources. » *Pie IX dans la voie du Calvaire*, un petit vol. in-32, p. 45 et 46. (Laval, Mary-Beauchêne, 1861.)

puis longtemps leurs criminels desseins, lança contre eux et contre leurs complices l'excommunication par son Encyclique du 26 mars 1860. En même temps il chargea M<sup>gr</sup> de Mérode de prendre toutes les mesures de défense que les circonstances imposaient. M<sup>gr</sup> de Mérode, l'ami du chanoine Sauvé, eut pour premier soin de s'assurer un général en chef à la fois vaillant et habile. Ses vues se portèrent sur le général de La Moricière, qui vivait retiré dans son château de Prouzel (Somme). Cet illustre chef accepta la grande tâche qu'on lui proposait et, partant pour Rome le 19 mars, il mit au service du Saint-Père sa noble épée qui, dans les guerres d'Afrique, avait donné tant de gloire à la France (1). La Moricière fit appel à d'anciens compagnons, au comte Théodore de Quatrebarbes, qu'il établit d'abord chef d'état-major de la subdivision d'Ancône et plus tard gouverneur de cette ville, à de nouvelles recrues qui lui arrivèrent de France, surtout de l'Ouest et de la Bretagne, de la Belgique, de l'Irlande. En peu de temps il réorganisa l'armée et augmenta les cadres, fortifia les villes susceptibles de défense.

Le renom et l'activité de La Moricière troublèrent dans leurs espérances Piémontais et Garibaldiens. Les envahisseurs résolurent d'entraver les

(1) V. l'ouvrage de M. Keller. *Le général de La Moricière. Sa vie militaire, politique et religieuse*, 2 vol. in-18. Nouvelle édition *passim*. (Paris. Haton, 1893.)

opérations de la défense en frappant un grand coup. S'étant préalablement assurés du désintéressement de Napoléon III par Farini et Cialdini qu'ils avaient envoyés à Chambéry, près de l'empereur, et qui étaient revenus avec cet horrible propos : *Fati presto, faites vite*, ils mirent subitement en campagne, sous les ordres du général Fanti, deux corps d'armée, forts de plus de trente-trois mille hommes (1). Le 11 septembre, sans déclaration de guerre, les troupes piémontaises violaient la frontière pontificale, les unes avec le général della Rocca pénétraient dans l'Ombrie, les autres avec Cialdini entraient dans les Marches. La Moricière, surpris par cette brutale invasion, se vit obligé, afin de pouvoir résister dans Ancône, de présenter le combat, malgré la terrible infériorité de ses troupes. Le 18 septembre, au matin, il lançait près de Lorette, dans les plaines de Castelfidardo, ses jeunes troupes contre un ennemi formé depuis longtemps et sept fois supérieur par le nombre des combattants. Tous les prodiges de valeur furent inutiles, le bon droit succomba sous la brutalité et l'injustice, le plus pur sang de la chrétienté, avec de Pimodani et tant d'autres nobles guerriers qui furent tués dans l'action, marqua ces plaines désormais fameuses, et quand

(1) M. de la Gorce. *Histoire du second Empire*, tom. III, liv. XXI. Marsala et Castelfidardo. 354-434, un vol. in-8°. (Paris. Plon, 1896.)

La Moricière entra dans Ancône avec l'étendard de Lépante qu'il avait pris à Lorette, il dit au gouverneur : « Je n'ai plus d'armée ! » Il eût pu dire aussi comme François I<sup>er</sup> après Pavie : « Tout est perdu, fors l'honneur ! » La ville d'Ancône elle-même, assiégée à la fois et par terre et par mer, dut se rendre après douze jours d'une admirable résistance (1). La Moricière était prisonnier (2) et la campagne finie.

La nouvelle de ces tristes événements affecta bien douloureusement le monde catholique. En France, tous les cœurs vraiment chrétiens et amis de la justice, en même temps qu'ils gémissaient sur la pénible situation faite au Souverain-Pontife et sur son avenir encore plus menacé, sur la mort de tant de ses généreux défenseurs, s'indignaient des lâchetés, des trahisons de l'empereur qui devait, en faisant avancer ses troupes immobilisées à Rome, secourir La Moricière et venger

(1) Le siège commença le 18 septembre; la reddition de la ville eut lieu le 23 suivant. V. *Souvenirs d'Ancône, siège de 1860*, par le comte de Quatrebarbes, gouverneur de la ville et de la province. Un vol. in-8°. (Paris. Douniol, 1866.)

(2) M<sup>me</sup> de La Moricière remercia M. le chanoine Sauvé des sentiments qu'il lui avait exprimés à l'occasion de la captivité du général. Voici quelques lignes de sa lettre : « J'ai été bien sensible à l'intérêt que vous avez bien voulu porter à M. de La Moricière; la cause qu'il a cherché à défendre est la nôtre à tous et Dieu ne saurait manquer de la bénir plus tard. » Le Chillon (Maine-et-Loire), ce 9 décembre 1860.

ses braves morts au champ d'honneur. Dans tout le pays, les évêques parlèrent et leurs protestations contre les infamies commises soulagèrent les consciences opprimées; ils appelèrent au pied des autels leurs catholiques diocésains et offrirent aux nobles victimes de Castelfidardo et d'Ancône le tribut bien mérité de leurs prières et de leur admiration. M<sup>gr</sup> Wicart convoqua tout son peuple à la cathédrale, le lundi 15 octobre, à 10 heures, célébra lui-même la sainte messe et, en présence d'une nombreuse assistance, fit l'éloge des nouveaux martyrs. Près du catafalque se tenaient deux héros de la bataille de Castelfidardo, deux enfants de la Mayenne, MM. Daudier (1), lieute-

(1) Le rapport du général de La Moricière au ministre des armes sur l'invasion piémontaise mentionne la bravoure du lieutenant d'artillerie pontificale. « Deux obusiers, aux ordres du lieutenant Daudier, furent conduits sous un feu des plus vifs jusqu'en avant de la maison avec le secours des Irlandais. .... Le lieutenant Daudier, placé à découvert avec ses obusiers, suppléait par son courage et sa profonde connaissance du métier à l'infériorité de notre artillerie par rapport à celle de l'ennemi. » *Indépendant de l'Ouest* du 18 novembre 1860. Après la guerre, le lieutenant Daudier, de la onzième batterie d'artillerie, fut nommé chevalier de Pie IX et capitaine. M<sup>gr</sup> Sauvé annonce ainsi son nouveau départ à M<sup>gr</sup> de Mérode : « Notre cher et brave capitaine Daudier part pour Rome, et va mettre de nouveau sa vaillante épée au service du Saint-Père. Je ne veux pas le laisser partir sans vous écrire quelques lignes et verser dans votre généreux cœur les sentiments d'indignation et les tristesses du mien. » Lettre du 12 novembre 1860. Laval. A Mentana, le capi-

nant de l'artillerie pontificale, et Maurice du Bourg (1), légèrement blessé, ainsi qu'un autre vaillant, M. de la Villebrune; une place de marque devait être occupée par l'un des vingt défenseurs de la ferme des *Crocettes* qui, pendant plus de trois heures, luttèrent contre tout un bataillon de Piémontais; mais M. Tresvaux du Fraval (2),

laine Daudier brava le feu et s'exposa vingt fois à être tué; il n'eut pas une égratignure.

(1) M. du Bourg. D'une lettre à sa mère, M<sup>me</sup> du Bourg, à Laval, 19 septembre 1860. « Nous nous sommes battus comme des lions. Notre bataillon n'existe plus. Tous sont tués ou prisonniers, sauf une vingtaine.... » « Nous n'avons cédé qu'à l'incendie qui nous environnait et encore, sans nos blessés que nous voulions sauver, nous nous serions tous fait tuer plutôt que de nous rendre.... Un chef italien était resté couché pendant la bataille derrière un tas de paille. Le feu s'y étant mis par hasard, quand il s'est senti chauffé, il s'est enfui à toutes jambes. Nous l'avons épargné en disant : « il ne vaut pas une balle ». Ce qui est à noter, c'est le sang-froid qui n'a quitté aucun des Franco-Belges pendant le combat. On riait comme au coin du feu. » Lettre du 22 septembre, Tesi, 1860. Ces deux lettres sont dans *l'Indépendant de l'Ouest*, n<sup>os</sup> des 26 et 28 septembre 1860. — M. Maurice du Bourg, après avoir servi dix ans dans les zouaves pontificaux, a été tué en 1871, le 11 janvier, au combat d'Yvré-l'Évêque, près le Mans, par une balle reçue en pleine tête. Il était capitaine aux *Volontaires de l'Ouest*. Le même jour était tué à cette bataille, son frère d'armes, Joseph de Vaubernier, également de Laval. Joseph de Vaubernier avait servi sept ans aux zouaves; il était sergent-major.

(2) D'une lettre de M. C. Tresvaux du Fraval à sa mère. Osino, 20 septembre 1860 : « J'ai reçu quatre balles; une m'a écorché l'oreille droite sans toucher la tête; une autre m'a déchiré le pantalon au genou droit sans attaquer la

frappé par quatre balles, n'avait pu encore quitter l'hôpital. Un autre enfant de la Mayenne était présent à la pensée et au cœur de tous; c'était le jeune Georges d'Héliand, petit-neveu du gouverneur d'Ancône (1); malgré ses dix-sept ans, il

chair; une troisième est venue mourir sur le genou gauche et m'a fait une contusion semblable à un coup de pierre; enfin, une quatrième m'a traversé la jambe gauche à la hauteur du mollet, et c'est celle-là qui me cloue à l'hôpital pour quelque temps; mais je n'ai ni l'os ni les tendons attaqués, en sorte que je n'ai pas à craindre d'être estropié.... Nous nous sommes battus comme des lions, comme des hommes venus par dévouement et par conviction, et c'est pour cela qu'il y en a si peu de sains et saufs. Les Piémontais se battent aussi fort bien; ce sont des troupes fort régulières, qu'il ne faut pas confondre avec les Garibaldiens.... Dites à tous que dans notre infortune, nous sommes cependant pleins de courage et de résignation. Heureux de souffrir pour notre conviction. Pour moi, j'ai fait mon devoir et suis fier d'appartenir à un bataillon qui a préféré la mort et la prison à la fuite. Jamais je n'ai entendu pareille fusillade, surtout au moment où je me suis avancé à la porte pour agiter le drapeau blanc, signe de reddition. Plus de douze balles sont venues entrer à mes côtés dans la maison. On prendrait cette maison pour une écumoire. » *Indépendant de l'Ouest*, 28 septembre 1860, n° 2.269. — Sur la défense des Crocettes, lire M. Bittard des Portes dans son *Histoire des Zouaves pontificaux*, p. 26, 27, 28, 29, 30 et 31, un vol. in-8° (Paris. Bloud et Barral).

(1) M. Couanier de Launay a fait erreur en écrivant à la page 415 de sa *Vie de M<sup>r</sup> Wicart* : « Aucun des enfants de la Mayenne n'avait payé son dévouement de sa vie. » Dès le 10 octobre 1860, *l'Indépendant de l'Ouest*, n° 2.274, avait écrit : « Au nombre des Français qui ont payé de leur vie leur noble et chevaleresque dévouement à la cause du Saint-Siège, se trouve un enfant de la Mayenne.



était parti pour la nouvelle croisade, avec la bénédiction de son héroïque mère qui déjà était veuve ; une balle à la tête l'étendit raide mort sur le champ de bataille. Laval comptait là-bas, au nombre des morts (1), une victime de la plus sainte des causes.

Peu de jours après ce service funèbre, le chanoine Sauvé, montant dans la chaire de la cathé-

M. Georges d'Héliand. » L'héroïque jeune homme habitait, avec sa mère, le château de l'Isle, paroisse de Saint-Fraimbault-de-Prières. Le service anniversaire de sa mort eut lieu en l'église de cette paroisse, le mardi 27 septembre 1861.

(1) Sur le champ de bataille, écrit M. Ch. de Quatrebarbes dans ses *Souvenirs d'Ancône*, p. 159-160, à quelques pas de l'endroit où le général de La Moricière avait serré la main de l'intrépide Pimodan et reçu son dernier adieu, était couché, près d'un tertre de gazon, un enfant de dix-sept ans, le visage tourné vers l'ennemi : un sourire angélique semblait encore errer sur ses lèvres, et, sans la trace sanglante de la balle qui lui traversait le front, on eût dit qu'il dormait, tant sa figure était sereine. « Quel est ce beau jeune homme, qui serre encore de la main la batterie de son fusil ? dit tout à coup le général en chef, en arrêtant son cheval. — C'est le jeune comte d'Héliand, lui répond un officier de son escorte ; sa mère est veuve et nièce du gouverneur d'Ancône ; il était fils unique (G. d'Héliand avait une sœur qui est la Supérieure actuelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, au château de l'Isle). — Pauvre mère ! reprit le général, en dissimulant à peine une vive émotion, son fils est plus heureux que nous ! Mais que personne n'annonce cette mort à Quatrebarbes ! il la saura toujours assez tôt. » — Quand on présenta au général piémontais Cugio la liste malheureusement trop longue des morts pontificaux : « Quels noms, s'écria-t-il, on dirait une invitation de bal à la cour de Louis XIV ! » Cf. Pougeois, *Histoire de Pie IX*, V<sup>e</sup> vol., p. 227, un vol. grand in-8°. (Paris. Pougeois, 1884.)

drale, saluait par des paroles sorties du cœur la mémoire des nouveaux martyrs : « Gloire aux Machabées du Saint-Siège, gloire à ces preux qui ont scellé de leur sang leur amour et leur attachement à d'impérissables droits ! Ce témoignage du sang n'aura point été donné en vain. La royauté temporelle du Pape y a puisé, soyez-en sûrs, un nouveau lustre et une nouvelle force. Arrosée de ce sang généreux, elle s'affermira davantage comme toutes les vérités et tous les droits que le sang féconde, et bientôt elle apparaîtra aux regards étonnés de la foule comme un arbre vigoureux et magnifique, auquel les torrents d'une pluie bienfaisante ont communiqué une nouvelle verdure et comme une nouvelle vie.

» Salut donc, à vous, jeunes héros tombés à la fleur de l'âge pour la cause de Dieu et de son Église, *Salvete, flores martyrum*, vous étiez à peine au seuil de votre carrière de dévouement et de gloire, que vous avez été moissonnés par le fer ennemi comme des roses naissantes qu'emporte un vent impétueux !

» A vous, tendre troupeau d'immolés, *grex immolatorum tener*, ravis à la tendresse de vos parents selon la chair, à celle aussi de votre sainte mère l'Église, et de votre saint père le Pape, à vous la palme et la couronne des vainqueurs, *palma et coronis luditis!* Car votre défaite a été une victoire morale et votre mort est envisagée

par l'Église comme un vrai triomphe pour elle, et comme l'aurore de l'éternel triomphe pour vous. Votre mort, du reste, ne servira de rien aux ennemis qui vous ont écrasés de leur nombre, le Vicaire du Christ a survécu et survivra au désastre qui vous a frappés. Que dis-je? Votre mort si glorieuse et si belle a suscité d'autres dévouements. N'êtes-vous pas les enfants d'une race qui ne meurt point et qui renaît, non de ses cendres, mais de son sang, *sanguis martyrurum, semen christianorum*. Vos frères, vos amis ont pris votre place, et sont venus se ranger sous les drapeaux de l'Église romaine, pour lui servir de bouclier et de rempart, et pour lui offrir, eux aussi, s'il le fallait, leur sang, comme une myrrhe agréable (1). »

Saluer, au nom de l'Église, les généreux défenseurs du Pape, était pour l'orateur une satisfaction bien douce. Arracher au César italien le masque de l'hypocrisie dont il était affublé, le montrer comme un fils dénaturé en révolte contre son père, et ainsi instruire et éclairer l'opinion, c'était un devoir à accomplir. Le prédicateur n'y manqua point : « Le Pape a beau être dépouillé d'une grande partie de sa puissance temporelle, il n'en reste pas moins roi fort et puissant, et n'en fait pas moins trembler les nouveaux Hérodes. Il

(1) Notes sur l'assistance due au Pape. *Manuscrit inédit.*

semble que plus le Pape est pauvre et faible selon le monde, plus ses ennemis craignent et tremblent. Le Pape même réduit à Rome les gêne et les contrarie dans leurs plans. L'Hérode italien veut avoir les coudées franches, il a peur d'un vieillard, comme l'Hérode de notre Évangile avait peur d'un enfant. Inquiet de la royauté nouvelle qui vient de naître, le roi Hérode a conçu le dessein de l'anéantir. Mais comment faire? Hérode saura se dissimuler; il est assez hypocrite pour ne pas craindre de dire aux mages que lui aussi veut adorer le nouveau roi. La race d'Hérode n'est pas éteinte. On dirait que la Révolution a hérité de la haine et de l'hypocrisie de cet Iduméen contre Jésus-Christ et son Vicaire. *Écrasez l'infâme*, disait autrefois la Révolution par la bouche de Voltaire. *Périsset le vampire*, c'est le vœu des révolutionnaires d'aujourd'hui. Et le vampire de l'Italie, c'est le Pape. Mais les habiles du moins veulent y aller avec discrétion. Ils disent et font entendre aux niais que s'ils s'occupent du Pape, que s'ils veulent prendre sa puissance temporelle, c'est uniquement dans son intérêt, c'est pour l'honorer et le faire honorer davantage. Si le Pape descendait du trône, à les en croire, ils tomberaient à ses genoux. Hypocrites! commencez par honorer le Pape en écoutant sa voix, et en respectant, comme il l'exige, l'intégrité de ses droits temporels. Autrement nous devons craindre que l'honneur que

vous vous proposez de faire au Vicaire de Jésus-Christ ne consiste, après avoir brisé son sceptre de roi, qu'à le mettre à mort, ou, du moins, à secouer le joug de sa puissance spirituelle. Nous savons trop en effet à quels excès peuvent se porter les nouveaux Hérodes. Ne viendront-ils point, dans leur fureur et leur envie de se défaire du Pape, au point de massacrer ses faibles et héroïques défenseurs? Mais à quoi leur servirait un si grand crime? Pie IX, comme Jésus-Christ, échapperait, j'espère bien, à leur rage; ou du moins s'il tombait sous leurs coups, comme le Pape ne meurt point, un autre Pie IX reviendrait pour leur pardonner, s'ils se repentaient, et pour les bénir (1). »

La défaite des troupes pontificales à Castelfidardo et la reddition de la place militaire d'Ancone avaient mis au pouvoir de l'usurpateur les deux provinces de l'Ombrie et des Marches. La Révolution était donc aux portes de Rome, guettant le moment opportun pour arracher au Souverain-Pontife les derniers lambeaux de sa puissance temporelle, la ville éternelle et ce qui constitue le patrimoine de Saint-Pierre. Lamentable au point de vue humain était la situation de Pie IX. Du ciel seul pouvait venir le secours, et c'est ce que le

(1) Jésus-Christ en sa crèche et le Pape au Vatican. *Discours inédit.*

chanoine Sauvé s'efforça de bien faire comprendre en publiant un opuscule ayant pour titre : *Pie IX dans la voie du Calvaire ou les XIV stations du Chemin de la Croix appliquées à N. T. S. P. le Pape.*

Cet ouvrage fut d'abord publié à Liège, en Belgique, et sans nom d'auteur (1). Établir un rapprochement entre la position actuelle du Souverain-Pontife et la douloureuse passion du Sauveur, était le but de l'écrivain ; cette pensée, qui venait naturellement à l'esprit et au cœur d'une foule de catholiques, lui inspira des pages pleines d'onction et d'éloquence. L'opuscule était tout à la fois un bon livre et une bonne œuvre. En l'unissant à toute la vie chrétienne l'auteur entretenait ce qu'il appelait si bien la dévotion au Saint-Père. Les applications étaient heureuses et frappantes surtout dans les premières stations qui montraient les Pilates modernes imitant l'ancien Pilate, livrant autant qu'il était en eux le Pape et tout son pouvoir temporel aux mains de ses ennemis, chargeant d'une lourde croix le Vicaire du Christ. L'introduction était tout un petit traité où se trouvaient exposées les notions vraies tant sur la nécessité du Pouvoir temporel que sur les qualités et les bienfaits du gouvernement pontifical. « Est-ce que la souveraineté temporelle du Saint-Siège, y était-il

(1) Chez Lardinois, imprimeur à Liège. 1860.

dit, ne repose pas sur les titres les plus anciens, les plus légitimes, les plus sacrés, les moins contestables? Aucun souverain actuel ne peut revendiquer de semblables titres en sa faveur. Donation de la part des rois, assentissement des peuples, intérêt social, possession ancienne et consacrée par la bonne foi, etc., tels sont les titres que le Pape peut alléguer en faveur de sa puissance temporelle. De sérieux et éloquents travaux, publiés en ces derniers temps, les ont fait puissamment valoir. Ne craignons pas, du reste, de proclamer l'histoire à la main, que c'est la Providence divine elle-même qui a pris soin de *préparer*, d'*établir* et de *conserver* depuis des siècles la souveraineté politique des Papes. C'est donc aller contre l'ordre établi de Dieu que de s'opposer au Pouvoir temporel du Saint-Siège (1). »

L'écrivain répondait d'une façon très précise à cette sottise objection que ne craignaient pas de présenter des hommes d'esprit, au risque de perdre en ce cas leur réputation : « Saint Pierre et les

(1) Page 12<sup>e</sup> de l'édition française. (Mary-Beauchêne. Laval, 1861.) Sur cette importante question du Pouvoir temporel du Souverain-Pontife les bons ouvrages ne manquent point. Un directeur de Saint-Sulpice, M. Gosselin, a fait un travail très remarquable, qu'on lira avec grand fruit. Toute la première partie (p. 193-326) de son ouvrage *Le Pouvoir du Pape au moyen âge*, un vol. in-8° (Paris. Périsset, 1845), traite de l'origine et des fondements de la souveraineté temporelle du Saint-Siège.

Papes des premiers siècles n'exerçaient point à Rome la puissance temporelle. — Cela est vrai, mais aussi saint Pierre et les Papes qu'on nous cite n'avaient guère de liberté, ni de sécurité dans l'exercice de leur ministère apostolique. Saint Pierre n'a-t-il pas été mis en prison et crucifié sous l'empereur Néron? Plusieurs de ses premiers successeurs n'ont-ils pas été martyrs? Tous les Papes ne sont pas appelés à subir de pareilles épreuves. Il n'entraît pas dans les desseins de Dieu que l'état violent et tourmenté dans lequel s'est trouvée la société chrétienne durant trois siècles fût son état constant, normal et régulier.... C'est précisément pour que les Papes fussent plus à l'abri de la persécution, que la Providence les a fait monter sur le trône des Césars. Demander qu'ils en descendent, c'est demander qu'ils retournent aux catacombes, ou du moins qu'ils soient exposés, eux, et les chrétiens avec eux, aux plus redoutables épreuves. Or, si l'Église accepte la persécution, elle ne la demande pas, elle ne s'y expose pas de gaieté de cœur (1). »

L'auteur notait ensuite justement que ce n'est pas le grand nombre des soldats, des navires, des machines, des chemins de fer, de toutes les res-

(1) Page 14<sup>e</sup> de l'édition française. (Laval. Mary-Beauchêne, 1861.)



sources matérielles qui constitue la véritable perfection d'un État. « Le meilleur État est celui qui entre le mieux dans les desseins suprêmes de Dieu, c'est-à-dire celui qui laisse le plus de liberté à l'Église, qui reconnaît, accepte avec le plus de sincérité toutes ses lois ainsi que toutes celles de son divin fondateur, et qui comprend que sa mission principale et la plus élevée est d'aider, par les moyens qui sont en son pouvoir, la société chrétienne et ses membres à atteindre leur fin (1). »

En parlant ainsi, le chanoine Sauvé s'affirmait franchement et complètement catholique; et son langage était méritoire. Quels écrivains osaient alors dire que la civilisation n'a d'autre but que de faciliter à l'homme la pratique de ses devoirs religieux? L'auteur vit son travail se répandre beaucoup et, en 1861, il put en faire une édition nouvelle, à Laval, édition qu'il signa. L'abbé Charles Gay, de Poitiers, fut très heureux et consolé par cet écrit. « Je relirai, mon cher ami, avec grand plaisir votre *Via Crucis* pontifical. Il est doux de travailler à faire aimer l'Église, surtout en un temps où elle a tant d'ennemis. Je pense que nous souffrons également de tout ce qui se passe et que nous n'en sommes pas plus troublés l'un que l'autre, étant tous deux les fils et les prêtres de

(1) Page 18<sup>e</sup> de l'édition française.

Celui qui a vaincu le monde et déjà jugé le prince de ce monde (1). »

A l'apostolat par le livre, le chanoine Sauvé unissait avec un zèle infatigable celui de la parole : dans ses sermons à la cathédrale de Laval, dans toutes ses courses apostoliques, dans ses retraites données aux élèves du sanctuaire, il ne manquait aucune occasion de fixer l'attention de ses auditeurs sur le Père commun des fidèles, de donner ce que l'on peut appeler la théologie du Pape et de revendiquer hautement les droits et les prérogatives du Saint-Siège.

L'une de ses stations les plus mémorables à ce point de vue spécial et qui peut donner l'idée la plus complète de celles qu'il fit par la suite, fut la neuvaine dite de *Saint-Roch*, prêchée à l'église *Saint-Jacques*, de Liège, en Belgique, du dimanche 27 janvier 1861 au lundi 4 février. L'invitation à donner les instructions de la neuvaine lui avait été faite par M. Lejeune, vicaire à *Saint-Jacques*, l'un de ses bons amis de Belgique, qui,

(1) Poitiers, 8 novembre (1860). Un esprit très distingué, M. le comte d'Esgrigny, dont l'abbé Sauvé fit la connaissance vers 1862, et qui le recevait chaque année avec le nonce apostolique en France, M<sup>sr</sup> Chigi, dans son château du Pouliguen, écrivait à propos de l'opuscule de son ami : « Les sentiments si élevés, les vues si ingénieuses, les rapprochements si douloureux et si consolants font de *Pie IX* un ouvrage à part, — qui touche et qui édifie, — destiné à faire un bien réel. » Le Pouliguen, 18 août 1863.

n'ayant point voulu tracer de plan particulier — ce qui lui paraissait porter de l'eau à la Meuse — se prononçait ainsi sur les sujets choisis : « Rien de mieux que de prêcher, pendant notre neuvaine, plusieurs sermons (même si vous le voulez, la plupart) sur l'Église et sur le Souverain-Pontife; car elle aura, comme vous le désirez et comme nous le désirons aussi, pour but principal d'obtenir des secours (spirituels et matériels) pour le Père commun des fidèles; les sermons que vous avez sur ce sujet sont donc tout à fait *ad rem*. Et voici encore une raison qui doit vous engager à traiter cette matière : une neuvaine pour le Pape et pour le denier de Saint-Pierre commencera à la cathédrale le jour de la Chaire de saint Pierre pour finir à la conversion de saint Paul. J'ai lieu d'espérer que la neuvaine de la cathédrale donnera l'élan à la nôtre. Et puis, les prédicateurs étrangers (surtout ceux qui vous ressemblent) sont toujours courus chez nous. Encore une fois, chose excellente que des sermons sur l'Église et sur le Pape. Il y a, en notre ville et dans toute la Belgique, beaucoup d'hommes à préjugés là-dessus; il est donc nécessaire de parler de l'autorité de l'Église, de l'obéissance qui lui est due. Je ferai mon possible afin que les libéraux assistent à vos [prédications; du reste beaucoup y assisteront, ne fût-ce que pour entendre une voix étrangère éloquente. Je porte

des billets imprimés à domicile, comme invitation (1). »

Dès le dimanche 27 janvier, à quatre heures et demie, le zélé M. Lejeune se félicitait en voyant un auditoire nombreux et recueilli composé en majeure partie d'hommes, qui remplissait les vastes nefs de l'église Saint-Jacques, afin d'entendre la première conférence de l'orateur. Le chanoine Sauvé prouva, par une discussion approfondie et vraiment théologique des textes de l'Écriture, que le Pape a été établi par Jésus-Christ le fondement, le chef et le centre de l'unité de l'Église. Sans trop rechercher les ornements du langage, mais sans cesser d'être élégant et animé dans son style, il se moutra véritablement éloquent, de cette éloquence qui vient du cœur et qui provoque toujours une émotion sympathique.

L'auditoire choisi et nombreux, que le prédicateur avait dès le début captivé, suivit avec un grand intérêt les instructions de la neuvaine, goûtant fort la nouveauté des aperçus pleins de profondeur et de doctrine qui étaient donnés sur les questions fondamentales et si actuelles de la Papauté. Dans ses conférences, l'orateur exposa les rapports du Pape avec l'Église, avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec tous les membres de la grande famille chrétienne; il ne manqua pas de

(1) Liège. Le 7 janvier 1861.

faire bonne justice des erreurs modernes qui s'attachent à séparer l'Église du Pape et enseigna, que comme Jésus-Christ, le Souverain-Pontife dispense avec une infaillibilité divine la vérité religieuse. Tous ses auditeurs furent vivement touchés par le développement de cette idée : *le Pape est le Père de la chrétienté*, donné d'une façon très saisissante. Chef de la grande famille chrétienne, le Pape participe à la paternité divine de la grâce. Cette paternité surnaturelle de Dieu a sur la terre une image, une réalisation dans la personne du Pape à l'égard de toutes les âmes, de même que la paternité humaine est une participation de la paternité créatrice de Dieu. De là, ce nom unique que l'on donne au Pape : **Saint-Père**. « Père ! c'est le cri de tous les cœurs catholiques. Père ! c'est le nom que lui donnent tous les fils de la famille chrétienne. C'est le nom que lui donne l'enfant qui implore pour lui la bénédiction du ciel. Père ! c'est le nom que lui donnent les rois et les empereurs, alors même qu'ils l'outragent. C'est le nom que lui donnent le prêtre et le pontife ; c'est le nom que lui donnent les nations qui reviennent par lui à Jésus-Christ. »

Dans les conférences suivantes, l'orateur exposa les conséquences pratiques qui résultent des prérogatives du Pape. Le devoir filial impose à l'égard du Père le respect, l'obéissance, l'assistance et

l'amour. Parlant de l'obéissance due au Pape, il s'éleva très opportunément — l'opportunité d'alors est encore l'opportunité d'aujourd'hui — contre la prétention ridicule et odieuse de donner des conseils au Pape, dans laquelle versent parfois les puissants du monde et les voix de l'opinion. Enfin, rappelant le devoir de l'amour filial, il laissait libre cours aux transports de son âme : « De même que la voix du sang pousse l'homme avec une force irrésistible à aimer son père, ainsi il y a dans les âmes chrétiennes, régénérées par le sang du Christ, une impulsion secrète, une autre voix du sang qui crie vers le Père des chrétiens. Et Dieu, qui a mis dans le cœur des pères cet amour, cette abnégation, ce dévouement pour leurs enfants, quel amour n'a-t-il pas déposé dans le cœur de celui dont il a fait le Père de toutes les âmes? Ah! vous ne comprendrez jamais l'amour qu'il y a dans le cœur d'un Pape. Du haut du Vatican comme du haut d'un calvaire, il a soif du salut de toutes les âmes. Il a des fils à l'Orient, il en a à l'Occident; toutes les douleurs, toutes les joies de l'Église sont les siennes, et ce cœur est assez grand pour répondre à l'amour du monde entier. — Voulez-vous savoir comme on aime le Pape? Voyez ces héroïques jeunes gens, les héritiers des martyrs qui laissent tout pour venir lui dire : Père, voilà notre sang! Voyez ces mères chrétiennes qui envoient leur fils unique à Castelfidardo et qui lui

disent : Père, voilà tout notre amour, tout notre bonheur ici-bas ! (1) »

Le chanoine Sauvé ne manqua pas d'insister sur le devoir qu'ont les catholiques de soulager leur Père et de subvenir à ses besoins. Le Pape n'est-il pas un grand pauvre puisque, dépouillé de ses ressources, il reste couvert des immenses charges de l'administration de l'Église universelle, des intérêts de deux cents millions d'âmes. « Le Pape, disait-il, considéré, non comme souverain temporel, mais comme chef suprême de la société chrétienne, ne peut pas plus gouverner l'Église sans ressources temporelles, qu'un prince ou souverain quelconque ne peut sans argent gérer ses diverses administrations. Les princes surtout qui sont à la tête de grands États n'ont-ils pas besoin d'être entourés d'hommes qui les assistent sous le nom de ministres, de conseillers d'État, etc..., et qui doivent percevoir des rétributions suffisantes ? Eh bien, refusera-t-on au Pape, chargé de gouverner une société de deux cents millions d'hommes, le droit de s'adjoindre sous le titre de Cardinaux, de Prélats, de Théologiens, de Canonistes, etc., un nombre suffisant de conseillers, de ministres, qui l'aident dans le gouvernement général de l'Église ?

(1) *V. Gazette de Liège*. Nos du mardi 29 janvier et du vendredi 1<sup>er</sup> février 1861.

» Chaque prince a près de lui des assemblées, des tribunaux supérieurs, des cours suprêmes chargées de veiller aux intérêts généraux soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre judiciaire, soit dans l'ordre administratif... Toutes ces institutions ont besoin de ressources pour vivre. Le Pape lui aussi a sous sa main des tribunaux supérieurs, dans lesquels et par lesquels il exerce sa juridiction souveraine dans l'Église, par exemple la Daterie, la Pénitencerie, la Chancellerie, la Rote, la Congrégation du Saint-Office, celle de l'Index, celle du Saint-Concile-de-Trente, celle des Evêques et Réguliers, celle des Rites, celle des Études, etc..., et tous ces tribunaux sont une source de dépenses pour le Saint-Père.

» Les rois ont leurs ambassadeurs dont les peuples paient généreusement les services. Le Pape lui aussi a ses ambassadeurs, c'est-à-dire ses nonces près des puissances catholiques. Nouvelle charge à supporter par le Pape. Je ne parle pas des missionnaires que le Pape envoie jusqu'aux extrémités du monde et qui ont besoin de ressources pour arriver à leur destination, pour y vivre et pour y soutenir leurs œuvres. Je ne parle pas de tous les pauvres qu'en sa qualité de Père commun des fidèles le Pape nourrit, entretient ou du moins soulage....

» Or, à qui de venir au secours du Pape succombant aujourd'hui sous le poids de charges si



lourdes? A qui si ce n'est à l'Église elle-même? Sur qui retombent, dans une nation, les frais du gouvernement central, sinon sur les citoyens eux-mêmes? C'est donc aux membres de la société chrétienne qu'il appartient de supporter les charges qu'entraîne pour le Pape le gouvernement de cette société. Tant que le Pape a pu seul ou presque seul les supporter, c'est-à-dire, tant qu'il a eu l'intégrité de son domaine temporel, il ne demandait rien à ses enfants. Mais aujourd'hui qu'il a perdu la plus grande partie de son domaine (1), sans que ses charges aient été proportionnellement réduites, le Pape est censé dire à tous les fidèles : Vous êtes tous intéressés au bon gouvernement de l'Église; seul et sans vous je ne puis suffisamment y pourvoir. Mes ennemis m'ont mis dans l'impossibilité de vous régir comme vous avez droit de l'être, de vous faire le bien que vous avez droit d'attendre. C'est à vous de me donner le moyen d'accomplir ma mission et de sauvegarder vos biens les plus précieux. C'est à vous de m'aider, de m'assister, et cela, plutôt dans votre intérêt que dans celui de ma personne. Disciple du Dieu de la crèche, je vis de peu; si je demande plus, beaucoup, ce n'est pas pour moi,

(1) Ces observations ont été écrites en 1861. Les tristes événements de septembre 1870 qui ont achevé la spoliation sacrilège augmentent le bien fondé de ces considérations.

c'est pour l'avantage de l'Église, c'est pour le bien de vos âmes (1). »

Ces conférences qui instruisaient un très grand nombre d'auditeurs sur des points malheureusement encore trop ignorés, leur donnaient la connaissance exacte et complète de l'Église à laquelle ils avaient le bonheur d'appartenir, et leur indiquaient les conséquences pratiques et nécessaires des principes qu'ils professaient, furent très appréciées. *La Gazette de Liège*, dans son numéro du vendredi 1<sup>er</sup> février 1861, déclarait que « le prédicateur de Saint-Jacques est théologien; sa logique est serrée et sa doctrine instructive, mais il possède aussi, à un haut degré, l'éloquence du cœur. Chez lui la pensée jaillit naturelle, lumineuse et spontanée, et le sentiment fait pour ainsi dire explosion. Il est peu d'orateurs sacrés qui aient le don de se faire écouter avec plus d'intérêt, et plus d'une fois les larmes des auditeurs ont prouvé qu'il sait trouver le secret de remuer les âmes ». Le chanoine Sauvé apprit bientôt, à sa vive satisfaction, que les prédications de la neuvaine avaient été fécondes en fruits de salut dans la classe instruite, chez les étudiants de l'Université, les avocats, et qu'elles avaient fortifié, ranimé la foi d'un grand nombre. L'abbé Lejeune pouvait lui citer tel ou tel de ses audi-

(1) Notes sur l'assistance du Pape. *Manuscrit inédit.*

teurs, peu dévot auparavant, qui s'était ensuite acquitté du devoir pascal avec édification; l'opinion commune à Liège était que beaucoup de bien avait été accompli. L'évêque du diocèse, M<sup>sr</sup> de Montpellier, qui avait suivi avec beaucoup d'intérêt les instructions de la neuvaine, en était particulièrement heureux, et il voulait plus tard, en 1865, ramener l'orateur dans sa ville épiscopale : « Les excellents souvenirs que vous avez laissés à Liège, lui écrivait-il le 13 janvier 1865, et l'expérience que nous avons faite de votre zèle apostolique, m'engagent à venir vous demander de nous prêter assistance à l'occasion du jubilé. » Mais l'orateur, qui était engagé à cette date et devait se rendre à Brives-la-Gaillarde, ne put accepter cette invitation très honorable pour lui.

Dans l'année qui suivit ces mémorables conférences de Liège, en 1862, le théologal de Laval voulut revoir Rome, respirer l'air sain du centre de la catholicité, prendre aux pieds du Vicaire du Christ et auprès du tombeau des saints Apôtres de nouvelles forces pour de nouveaux combats, et raviver en son cœur la source des nobles enthousiasmes. Il choisit à cette fin l'époque de la canonisation des vingt-six bienheureux Japonais, martyrisés pour la foi en 1597, et du bienheureux Michel de Sanctis, religieux trinitaire. Les fêtes qui eurent lieu à cette époque, à Rome, furent merveilleuses. Pie IX avait voulu réunir à ses

côtés tout l'épiscopat catholique et trouver, dans la présence de ses frères tant aimés, une consolation à ses douleurs.

Trois cent vingt-trois cardinaux, archevêques et évêques, plus de quatre mille prêtres et cent mille fidèles accoururent pour les solennités qui s'accomplirent du 28 mai, jour de l'Ascension, au 9 juin 1862, lundi de la Pentecôte. La grande cérémonie de la Canonisation se fit le 8 juin, dimanche de la Pentecôte. Le lendemain, Pie IX tint un consistoire semi-public et il entendit de la bouche du cardinal Mattei, parlant au nom du Sacré-Collège dont il était le doyen et de tout l'épiscopat catholique, la revendication solennelle de ses prérogatives et de ses droits temporels. L'occasion était bonne pour connaître les sentiments de l'Église et pour se retremper dans l'amour du Saint-Siège et de ses doctrines.

Le chanoine Sauvé fut particulièrement heureux d'accomplir ce pèlerinage avec deux valeureux défenseurs laïques du Pape et de ses droits, Louis Veillot (1) et Melchior du

(1) Ceci est noté pour ceux qui l'ignoreraient : Le grand écrivain est né à Boynes-en-Gâtinais (Loiret), le 11 octobre 1813. Il a raconté lui-même dans *Rome et Lorette*, sa jeunesse et sa conversion. Son histoire, qui doit être écrite par son frère, M. Eugène Veillot, sera l'une des plus intéressantes de ce siècle. Depuis longtemps déjà justice est rendue à Louis Veillot, dans tous les camps. Son caractère

Lac (1). Louis Veillot avait eu déjà l'honneur de recevoir les premiers coups du despotisme impérial; son journal. *l'Univers* avait été supprimé en 1860; le gouvernement de l'empereur Napoléon III, qui tremblait devant la plume de l'écrivain, pensait par des mesures draconiennes paralyser son action, étouffer une voix singulièrement puissante, une voix qui savait tenir à l'âme chevaleresque des catholiques de France son langage

marchait de pair avec son talent et ce n'est pas peu dire. Louis Veillot est mort à Paris le 7 avril 1883.

(1) Melchior du Lac de Montvert est décédé à Paris le 7 août 1872. Il était de Castres, dans le Tarn. Dans le numéro de *l'Univers* du samedi 10 août 1872, Louis Veillot a salué comme il convenait et savait le faire, c'est-à-dire par les lignes les plus touchantes, la dépouille mortelle de son frère d'armes. Tout l'article est merveilleux. « Nous sollicitons les prières de l'Église pour le repos de l'âme immortelle de Jean Melchior du Lac et d'Aure, seigneur de Montvert, notre collaborateur, notre maître et notre ami. Il a travaillé quarante-six ans pour la sainte Église, et de tout ce long travail il n'a recueilli en ce monde que l'austère joie de s'en acquitter et de remplir d'autres devoirs. Sauf ce gain des forts, rien ne fut pour lui, ni renom, ni fortune. Il prit strictement son pain quotidien, réduit à l'absolu nécessaire et ne fut pas tenté du reste. Il a vécu dans des cellules et dans des chambres d'hospitalité; après un demi-siècle de labeur, il est mort dans une case d'hôtellerie, riche d'honneur, propriétaire uniquement d'un petit nombre de livres. Et nous qui l'avons pratiqué pendant trente-cinq ans, heureux d'une amitié qui fut vieille dès le premier jour, nous ensevelissons avec larmes ce grand serviteur, ce grand humble et ce grand pauvre du Christ. » Tout l'article est de ce ton, il ferait pleurer même ceux qui n'ont pas de larmes.

et la passionner pour la première des libertés, celle de l'Église et de son auguste Chef. Melchior du Lac, que Louis Veillot lui-même regardait comme son maître, était, lui aussi, un homme de caractère et de grand talent. A la tête de l'organe quotidien *le Monde*, qui avait pu être fondé à la suite de la suppression de *l'Univers* (1), à cette condition que Louis Veillot fût exclu de la rédaction, il apparaissait comme le bénédictin du journalisme; par sa probité, sa science très vaste et son ardeur, il honorait singulièrement sa dure profession. Le chanoine Sauvé plut à l'un et à l'autre. Il eut souvent, par la suite, la bonne fortune de les rencontrer à l'époque des bains de mer, au Pouliguen, chez M. le comte d'Esgrigny. Dans ces mois d'été, le nonce apostolique en France, M<sup>gr</sup> Flavio Chigi, archevêque de Myre, partageait aussi avec son secrétaire, M<sup>gr</sup> Lucciardi, la gracieuse hospitalité du château d'Esgrigny. Là, sur un ton très romain et antilibéral, on continuait d'intéressantes conversations précédemment commencées, on appréciait à la lumière des principes catholiques hommes et choses, on s'ex-

(1) *L'Univers* fut supprimé par décret impérial rendu à la requête de M. Billault, ministre de l'intérieur, le 29 janvier 1860. Le crime ? — La publication de l'Encyclique *Nullis certe verbis*, qui contenait les communications pontificales au très grand empereur des Français. V. *Annales ecclésiastiques* de Chantrel, de 1846 à 1866, p. 390 (Paris. Gaume, 1887).

citait mutuellement à bien défendre l'Église. Le noble comte d'Esgrigny, qui servait aussi bien par la plume les intérêts catholiques qu'autrefois il avait, par son épée d'officier, défendu la cause française, se plaisait à faire les honneurs de sa splendide demeure à ses hôtes, à procurer à ces vaillants champions de la Papauté, sur cette belle plage de l'Océan, un repos dans la lutte que rendaient encore plus précieux les charmes de l'intimité familiale.

En voyageant vers Rome, en 1862, avec Louis Veillot et sa famille, le chanoine de Laval eut la faveur d'un bon portrait — le sien — signé par la main d'un maître. Louis Veillot fit en effet de son nouvel ami, et totalement à son insu, un instantané réussi qu'il plaça dans sa galerie des prélats célèbres, tout près des portraits de NN. SS. Gerbet, Berteaud, Plantier et de Dreux-Brézé (1). « Nous avons aussi l'abbé Henry, dit Louis Veillot, connaissance nouvelle, mais du nombre de ces créatures du Bon Dieu et de la sainte Église que l'on sait par cœur en un instant. Instruit, simple, affectueux, incapable de déguiser sa pensée, incapable de blesser qui que ce soit, fait pour déconcerter la haine. Oui, quelque furieux, un de ceux qui écrivent, pourrait détester

(1) Les portraits de ces évêques figurent au livre XII, Rome en 1862, du tom. II du *Parfum de Rome*.

la soutane de l'abbé Henry; le haïr personnellement, j'en défierais Proudhon. A ce point de candeur, l'homme ne peut plus être haï. Tu devines (ces lignes étaient écrites à M<sup>lle</sup> Élise Veillot, sa sœur) qu'il ne s'agit point d'une bonté lâche. Notre abbé aurait l'audace ingénue d'un martyr. Mais tels sont ces hommes, que la brutalité même qui les tue ne les hait pas; et c'est leur sang qui brise le cœur du bourreau. Ce prêtre ne se trouverait pas en tête-à-tête dix minutes avec un Garibaldi, n'importe de quelle étoffe, sans l'exhorter tout naïvement à se confesser. Et si l'autre, pour réfuter ses arguments, le faisait mettre devant un peloton de fusiliers libérateurs, l'abbé lui dirait très sincèrement : « Vous avez tort, mais enfin j'offre mon sang pour votre salut et pour celui de ces pauvres gens par qui vous m'assassinez. » Et il le ferait, et Dieu lui accorderait au moins la conversion de quelqu'un du peloton. Avec cela, homme d'esprit, d'un esprit innocent et charmant comme son âme, très éveillé sur les choses de l'art, poète sensible à la beauté merveilleuse des livres saints. Après avoir dit son office, il nous en cite ordinairement quelque trait, applicable aux circonstances ou aux spectacles du moment (1). » Les nombreuses connaissances du sujet photo-

(1) *Le Parfum de Rome*, un vol. in-8°, 8<sup>e</sup> édition, II vol., p. 333 (Paris. Palmé, 1877).



graphié ne manqueront pas de dire que l'artiste avait un coup d'œil sûr et une bonne main.

L'amour de Rome et du Pape, de Rome, ville de merveilles et du Pape, la merveille de Rome, était le trait d'union entre le chanoine de Laval et l'illustre écrivain. Chacun d'eux rapportait de leur pèlerinage à la ville éternelle et de leur visite au Vatican de nouveaux trésors de grâces et un plus grand dévouement envers la Papauté. Revoir Rome était leur plus cher désir. L'abbé Sauvé eut encore cette joie en 1867, à l'occasion du dix-huitième centenaire de la mort glorieuse du Prince des Apôtres. Jamais la cité de saint Pierre ne lui apparut plus belle que dans ces grands jours de juin 1867, à cette époque où, pour glorifier la Papauté tant de fois séculaire et victorieuse des puissances infernales liguées contre elle, de toutes les parties de l'univers catholique, évêques, prêtres et fidèles étaient accourus. « J'ai revu Rome, disait-il aux fidèles de la cathédrale de Laval, la capitale des Césars et des Papes, la capitale du paganisme et du catholicisme, la capitale de Néron et de Pie IX. J'ai revu Rome que le catholicisme a purifiée, exaltée, transfigurée et qu'il a élevée à cette auguste dignité d'être non seulement reine de quelques nations, mais la reine de tous les peuples, la reine du monde. J'ai revu Rome la ville de Pierre, la ville des Papes, et c'est tout dire.

» Quiconque étudie Rome au flambeau de la foi

et de l'histoire, quiconque examine Rome aujourd'hui encore, et sait lire dans ses églises, dans ses monuments de tout genre, dans ses œuvres de foi et de charité, dans ses hommes et dans ses choses, est convaincu que la destinée de Rome est d'être la ville du Pape et du Pape seul.

» Saint Pierre a pris possession de cette ville des Césars pour lui et ses successeurs. Il en a pris possession non par le pied, *possessio pedis sessio*, mais par la tête, lorsqu'il a été crucifié. Il en a pris possession par son sang. A ce sang de Pierre s'est ajouté le sang de plusieurs de ses successeurs, le sang de milliers de martyrs, les larmes et les souffrances de nobles confesseurs. Le sang chrétien a payé Rome et l'a rachetée du joug du démon et des Césars. Rome chrétienne est la fille du sang de ses fils.

» Ah ! qu'ils sont insensés ceux qui veulent ravir Rome au Pape, et ceux qui veulent y asseoir leur petit règne à côté de son trône immortel ! Rome crie de mille façons par ses catacombes, par ses temples, par ses reliques, par ses hôpitaux et jusque par ses ruines à ces aventuriers et à ces majorités usurpatrices : *Fugite partes adversæ !* Le Christ a vaincu dans la personne de Pierre, il y règne, il y commande dans la personne de ses successeurs, *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !* N'approchez pas de moi, mon sol brûlant vous dévorerait.

» Et si nonobstant tout, les méchants parvenaient à installer une royauté ou une république à Rome, quand même ils détruiraient les églises, les monuments et amonceleraient les ruines, ils ne réussiraient pas à effacer le sang chrétien qui a arrosé le sol de la ville éternelle, à arracher les pierres qui en sont imprégnées, à enlever le sable qui l'a bu à torrents, et les pierres et le sable, ou plutôt le sang de Pierre et des martyrs crieraient vengeance, vengeance, et Dieu se laissera toucher par ces cris et il renversera, comme il l'a fait tant de fois, ces puissances usurpatrices, pour remettre à sa place son Vicaire immortel (1). »

L'orateur manifestait, dans ce discours, des craintes sérieuses au sujet de nouveaux et derniers envahissements. Il savait qu'à la faveur de l'affluence des pèlerins à Rome Garibaldi était parvenu à faire entrer dans la place de nombreux bandits et de terribles engins de guerre ; il savait que la rapacité du gouvernement piémontais serait peu arrêtée par l'article premier de la convention du 15 septembre 1864 (2), et que la signature apposée ne tarderait pas à être couverte et entachée

(1) Notes sur Rome. 1867. *Manuscrit inédit.*

(2) L'article premier de la *Convention de septembre* était ainsi conçu : « L'Italie s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du Saint-Père et à empêcher même par la force toute attaque venant de l'extérieur contre ledit territoire. » Cette convention fut conclue entre l'empereur des Français et le roi d'Italie.

par le déshonneur. Peu de semaines après ce traité il recevait de M<sup>gr</sup> Pie une lettre qui, en le félicitant de son zèle pour la cause pontificale, lui montrait dans un avenir prochain la route honteuse et ensanglantée que suivrait complètement le roi révolutionnaire. « Le pionnier de l'Antechrist ira jusqu'au bout, si Dieu ne le frappe. Hélas! ce grand pays, qui a fait une série de révolutions pour arriver à se gouverner par lui-même, comme il dit, obéira jusqu'au bout à une volonté qui n'est pas conforme à la sienne, et toute la puissance du pays sera employée au service d'une cause antipathique au pays. — Du reste, le diable est fidèle à ses habitudes, et il traite en esclaves ceux qui le servent. La révolution piémontiste foule sous son talon le complaisant qui s'est donné à elle. Jamais œuvre plus perverse n'a été faite avec moins d'honneur ni de profit. Que dire dans de telles conjonctures? Tout est si clair pour tous. On est si unanime à crier aux candides qui ont pu se croire masqués, qu'on voit leur visage à découvert! Je déteste de parler pour dire ce que tout le monde a dit d'avance. Je comprends donc le silence presque unanime des évêques en ce moment, tout en étant reconnaissant à M<sup>gr</sup> de Nîmes de son courageux libelle. C'est l'heure de prier plus que de parler; à moins que le Saint-Père lui-même ne sorte du silence, ce que je serais ravi qu'il fit par une belle encyclique

à l'occasion du dixième anniversaire de la proclamation de l'Immaculée-Conception. Les deux consciences de M. Drouyn de Lhuys (1) seraient un beau thème pour frapper le naturalisme politique qui s'érige en dogme contraire au dogme. J'espère un peu que la longue taciturnité doctrinale du Saint-Siège touche à sa fin, et que les jours ne sont pas venus où *luna non dabit splendorem*. Ce que l'excellent Mercurelli a dit dans une lettre parfaite, ce que les publications périodiques de la presse romaine ont soutenu avec talent, comme il devient désirable que le Docteur universel vienne à le largement et nettement proclamer (2)! » A la fin de son importante lettre, M<sup>sr</sup> Pie avait un mot dur mais trop juste, trop mérité pour le gouvernement napoléonien : « Il y aura de grandes humiliations pour le régime ignoble et pervers qui encourage tant de mal. » L'avant-veille du jour où il avait reçu de M<sup>sr</sup> Pie cette lettre, le chanoine Sauvé avait lu sur ce même sujet les considérations de son ami, l'abbé Charles Gay : « Vous devinez tout ce que nous pensons, sentons et souffrons ici des coupables ignominies auxquelles on condamne la France. Vie privée, conduite politique, tout arrive aux der-

(1) M. Drouyn de Lhuys était ministre des affaires étrangères en France. Il fut l'un des plénipotentiaires qui signèrent la fameuse convention.

(2) Lettre du 30 novembre 1864.

niers excès de l'abaissement. Il semble bien que Dieu ne soit pas loin. Quelle plus terrible justice que celle qu'il exerce envers ces malheureux en les livrant en proie à leur propre sens. Nous verrons de grands châtiments, mais je reste toujours convaincu que nous assisterons ensuite et même bientôt aux plus consolants triomphes (1). »

Les espérances et les désirs de M<sup>sr</sup> Pie avaient eu une splendide satisfaction : au dixième anniversaire de la définition du dogme de Marie Immaculée en sa conception, le Souverain-Pontife, s'affirmant Docteur universel, irréfragable et brisant tout silence, donnait sa belle Encyclique *Quantum curæ* et la faisait suivre du *Syllabus*, qui frappait entre autres doctrines perverses, le naturalisme politique. Mais aussi la coupe des ignominies impériales qui, hélas ! n'était pas encore pleine, recevait de nouvelles iniquités qui devaient être le fatal poison. Le 1<sup>er</sup> janvier 1865, Napoléon avait interdit aux évêques de France la publication de l'Encyclique et du *Syllabus*, et fait condamner comme d'abus, pour promulgation anticipée, l'archevêque de Besançon et celui de Moulins. L'évêque de Laval, M<sup>sr</sup> Wicart, avait écrit, vers le 11 ou 12 janvier 1865, au ministre des cultes, une fière lettre, une lettre tout épiscopale de protestation

(1) Lettre du 28 novembre 1864. Poitiers.

contre sa circulaire du 9 janvier. A Poitiers, cette lettre avait reçu le meilleur accueil et M. C. Gay en avait écrit au théologal de Laval : « Avant de vous parler de notre cher et grand évêque, laissez-moi vous dire combien nous avons été touchés de la lettre que le vôtre a écrite. On y trouve un accent de foi et une sainte indignation qui la rend remarquable entre toutes celles qui ont été publiées. Vous avez lu dans *le Monde* quelque chose de ce que Monseigneur a lu dimanche dernier. La prudence a forcé ces Messieurs à revêtir d'une teinte fort pâle cet acte qui restera comme un des plus vigoureux que ce robuste athlète ait portés à l'ennemi. C'était non point une allocution, mais un mandement véritable, contenant une condamnation canonique de ce que les mauvais journaux ont écrit à propos de l'Encyclique, et ensuite une profession de foi d'adhésion absolue aux enseignements du Pape, avec une déclaration formulée de l'obligation qu'ont tous les orthodoxes de s'y soumettre et d'en faire la règle de leurs pensées et de leur conduite. Il a lu cela avec une simplicité, une tranquillité, une grandeur dont vous ne pouvez vous faire l'idée. On était ému jusqu'aux larmes, quand après cette lecture, il a béni son peuple au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Je ne sais pas ce qu'on eût pu lui refuser en ce moment, s'il avait demandé quelque chose, tant toutes les âmes étaient collées à la sienne par

le respect, l'admiration, la foi, l'amour, la reconnaissance (1). »

En parlant ainsi à leurs diocésains, en se montrant dans une simplicité pleine de noblesse debout, en face d'un pouvoir qui s'humiliait jusqu'à terre devant la Révolution et ne se relevait que pour frapper les faibles suivant le monde, nos évêques étaient fidèles à leur mission. L'empereur était infidèle à la sienne, en empêchant la parole du Pape d'arriver pleine et entière à tous ses enfants ; il lui était infidèle en ordonnant le retrait de ses troupes, qui s'éloignèrent de Rome le 11 décembre 1866.

Pour répondre et faire face aux nouvelles exigences de la situation temporelle du Saint-Père, un comité central, dit comité de Saint-Pierre, avait été formé à Paris. Ce comité avait pour but de susciter des recrues pour le corps des troupes pontificales et de provoquer des offrandes pécuniaires. M. Keller, l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués de ce comité, trouva à Laval, en la personne du chanoine Sauvé, un auxiliaire puissant. C'est avec lui qu'il correspondait, en 1866 et en 1867 (2). « Laval, lui écrivait-il

(1) Lettre du 15 janvier 1865, solennité de saint Hilaire. Poitiers.

(2) Les lettres de M. Keller, à qui, entre autres services, nous devons la belle vie du *Général de La Moricière*, sont des 5 janvier, 7 mars 1866, 16 et 18 octobre 1867.



le 5 janvier 1866, qui est toujours à la tête des œuvres catholiques, ne saurait rester en arrière. » Le chanoine Sauvé fit écho à l'ardente parole de son évêque et tira à cette époque, pour la cause sacrée du Saint-Père, ses meilleures pièces. Il parla et paya beaucoup de sa personne. L'un des canons qui, dans les jours glorieux de Mentana (3 novembre 1867), sous la double action de l'armée pontificale conduite par le général Kanzler et le lieutenant-colonel de Charette et de l'armée française récemment arrivée, spécialement du 29<sup>e</sup> régiment d'infanterie, commandée par le colonel Saussier, aujourd'hui généralissime, arrêtèrent la marche de l'ennemi, était dû à la générosité du théologal de Laval. Le diocèse de Laval, créé par Pie IX, devait bien quelque chose de particulier au Souverain-Pontife ; il lui donna généreusement et le sang de ses fils et son or. Nombreux étaient les Mayennais qui, à cette époque, luttèrent, à Nerola, à Viterbe, à Monte-Rotondo, à Mentana, contre Garibaldi, contre les soldats et officiers piémontais, affublés de la chemise rouge des bandits. L'un d'eux, le comte Bernard de Quatrebarbes, lieutenant d'artillerie (1), succomba à Rome, le

(1) M. Bernard de Quatrebarbes, fils aîné du marquis de Quatrebarbes et petit-neveu du gouverneur d'Ancône, naquit à Nantes le 15 février 1840 ; il fit ses études à Vannes et à Paris, chez les Pères Jésuites. Quand il fut tué au service du Pape il servait sa cause, dans l'arme de l'artillerie,

23 novembre, des suites de la blessure reçue au bras gauche, dans la défense de Monte-Rotondo par trois cents pontificaux contre quatre mille Garibaldiens. « Bernard au ciel », ainsi le télégraphe avait annoncé sa mort. M<sup>sr</sup> Wicart, dans le discours qu'il prononça à Argenton, le lundi 23 décembre, jour du service funèbre, ne manqua pas de dire, en parlant de cette dépêche, que cette fois le télégraphe avait été sublime (1). L'évêque de Laval put s'honorer aussi des nombreux secours qu'à sa parole et à celle de ses prédicateurs son diocèse envoya pour la défense des États pontificaux. La souscription pour l'armée du Pape atteignit en quelques mois la somme de 1 15.500 francs. Monseigneur attestait avec une légitime fierté, par une lettre insérée dans *l'Indépendant de l'Ouest*, le 23 février 1868, que du 4 juin 1860 au 10 février 1868, son diocèse avait recueilli la somme de 870.148 fr. 98 pour le Pape (2). Le chiffre avait son éloquence et, en témoignant de la générosité

depuis sept ans. Le P. Ducoudray, son maître et son compatriote, fit son éloge funèbre dans la chapelle de l'école Sainte-Geneviève, à Paris, le 27 novembre 1867, après le service célébré à son intention.

(1) Lire le discours de M<sup>sr</sup> Wicart dans *l'Indépendant de l'Ouest* du 25 décembre 1867. M. Couanier de Launay ne l'a point mentionné dans sa *Vie de M<sup>sr</sup> Wicart*, qui est sur beaucoup de points très incomplète.

(2) M<sup>sr</sup> Wicart avait communiqué ces chiffres à son clergé dans une lettre-circulaire du 10 février 1868. (Collection des Mandements, n° 122, 43<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup> série, p. 953-957.)

des Mayennais, il faisait l'éloge du zèle pastoral de l'évêque et du chanoine Sauvé qui, prêchant partout *l'assistance due au Pape*, s'était montré le bras droit de M<sup>gr</sup> Wicart, le plus parfait écho de sa parole épiscopale.

Bientôt allait venir le malheureux jour où tous les sacrifices de la catholicité en faveur du Pouvoir temporel seraient anéantis. Une déclaration de guerre faite à la Prusse par Napoléon III, le 17 juillet 1870, empêchait la tenue des sessions conciliaires et suspendait pour un temps illimité le concile du Vatican. Le 6 août, les troupes françaises s'éloignaient du Saint-Père, petites recrues pour remplacer les victimes qui, ce jour-là, restèrent sur le champ de bataille de Reischoffen. Le 2 septembre, l'empereur capitulait à Sedan et devenait prisonnier; le 4 septembre, son trône impérial était renversé et tandis que Pie IX, la victime qu'il avait livrée à la Révolution, le plaignait dans sa chute très méritée, Victor-Emmanuel, le plus traître des prétendus alliés, se réjouissait de son humiliation et s'appropriait à en profiter. Le 18 juillet, le ciel parlait en illustrant le Pontife romain et en faisant briller son front d'un éclat perpétuel par le privilège proclamé de l'infailibilité; le 20 septembre, l'enfer donnait sa réponse en enlevant au Pape sa couronne de roi temporel.

Le pionnier de l'Antechrist, comme avait dit M<sup>gr</sup> Pie, profitait de nos revers comme autrefois il

avait abusé de nos triomphes. Le 20 septembre, au matin, soixante mille Piémontais et Italiens s'apprêtaient à faire l'assaut de Rome. Un certain Cadorna, renégat du sacerdoce, ancien chanoine de Milan qui avait préféré à sa mozette canoniale l'habit et les épaulettes de général, commandait les troupes de Victor-Emmanuel. Ce fut lui qui fit la fameuse brèche de la *Porta Pia*; cette brèche était réparable, mais ce qui l'était moins c'était la brèche, ou plutôt, la ruine, l'effondrement total de l'honneur de son gouvernement devant les nations et devant tous les siècles.

Les zouaves pontificaux, qui auraient voulu tous mourir à Rome jusqu'au dernier, repartirent pour la France, et sous le nom de *Volontaires de l'Ouest* vinrent disputer au prix de leur sang chaque motte de terre de leur patrie et, dans les horreurs de nos désastres, firent apparaître la pure gloire et la vaillance de la France des grands jours. Est-ce que dans les plaines de Loigny, sous les ordres du général de Sonis, et à Yvré-l'Évêque (1), près

(1) Deux Lavallois, zouaves pontificaux et volontaires de l'Ouest, trouvèrent au combat d'Yvré-l'Évêque, le 11 janvier 1871, une mort glorieuse, MM. Maurice du Bourg et Joseph Duchemin de Vaubernier. Maurice du Bourg, capitaine, fut tué d'une balle reçue en pleine tête; il avait combattu, durant ses dix années de service, à Castelfidardo, à Mentana, à Rome et à Loigny: (Je dis Loigny, et non Patay, car les volontaires de l'Ouest n'ont abordé les Prussiens qu'à Loigny.) Joseph Duchemin de Vauber-

du Mans, sous le commandement du général Gougeard, les pontificaux n'exaltèrent pas bien haut, à la face de l'ennemi, et le drapeau du Sacré-Cœur et le drapeau de la France ? Le drapeau et le régiment des zouaves, comme le chanoine Sauvé les aimait ! Quelque jour il chanta leurs gloires en des couplets improvisés et sans prétentions :

Salut, vieux drapeau des zouaves  
Salut à toi dans ce beau jour !  
Reste à jamais le lien des braves  
Sois leur espoir, sois leur amour !

Le Pape-Roi, dans sa détresse,  
Criait : au secours ! A sa voix  
Ils sont partis, pleins d'allégresse  
Comme les croisés d'autrefois.

Vers la Jérusalem nouvelle  
Ils vont de tout lieu, de tout rang,  
Sans peur, prêts à verser pour elle  
Les flots de leur généreux sang.

Ah ! qu'ils sont beaux ! ah ! qu'ils sont braves  
Quand, écrasés par leurs vainqueurs,

nier, avait sept ans de service dans le régiment des zouaves, quand il fut blessé mortellement au combat d'Yvré. Il était sergent-major. Leur sépulture eut lieu, à la cathédrale de Laval, le jeudi 16 février 1871. L'auteur de ce travail, qui remplissait alors les fonctions d'enfant de chœur à la cathédrale, se rappelle leurs touchantes funérailles. Le général Gougeard — qui ne passait pas pour dévot — regardait comme le plus grand honneur de sa vie d'avoir commandé à de tels hommes.

Ils tombent ces nouveaux zouaves  
Moins vaincus que triomphateurs.

Le canon gronde dans Ancône  
Durant des nuits et de longs jours,  
La Moricière attend.... Personne,  
Hélas ! ne vient à son secours.

Mais s'il succombe dans ce siège  
Lui qui fut si souvent vainqueur  
Il a du moins pu du Saint-Siège  
Sauver et la gloire et l'honneur.

Plus tard de célèbres victoires  
Illustrèrent ce régiment,  
Lequel doit, après Dieu, ses gloires  
A Charette son commandant.

Après avoir défendu Rome  
Contre l'avidé Piémontais  
A la Prusse, comme un seul homme  
Ils disputent le sol français.

Rien, rien n'arrête leur vaillance,  
Battus, ils se battent encore  
Ils aiment l'Église et la France  
D'un amour plus fort que la mort.

Zouaves, un jour, Rome et la France  
Pourront avoir besoin de vous  
Comme autrefois, sans défaillance  
Vous porterez de rudes coups.

Et si la maladie ou l'âge  
Venait comprimer votre effort,  
Héritiers de votre courage  
Vos fils voleraient à la mort.

En même temps qu'il rappelait au régiment des zouaves pontificaux, alors en garnison à Laval (juin 1871), ses précédentes gloires et qu'il stimulait son ardeur pour les futurs combats, le chanoine Sauvé, sensible aux malheurs qui affligeaient le Pontife romain comme aux revers — ainsi qu'on le verra dans un chapitre suivant — qui désolaient la France, soumettait à son évêque un projet d'adresse au Pape qui serait proposé à la signature du clergé et des fidèles du diocèse de Laval. M<sup>gr</sup> Wicart approuva fortement cette pensée qui était en parfaite harmonie avec ses sentiments. Cette éloquente protestation faite « au nom du droit injustement violé, au nom de la religion indignement outragée, au nom des intérêts et de l'honneur de la France étrangement foulés aux pieds (1) », recueillit dans le diocèse de Laval, et en quelques mois seulement, plus de quarante-cinq mille signatures. Au sujet de cette énergique revendication faite par son ami, M. Charles Gay lui avait écrit : « J'ai lu avec bonheur la protestation rédigée par vous, cher ami, c'est parfait comme fond et comme forme. Dieu vous a bien aidé ce jour-là (2). » L'adresse fut renfermée dans un riche volume, relié en soie blanche ; sur l'une

(1) L'adresse est insérée aux pages 52, 53 et 54 de *la Semaine religieuse du diocèse de Laval*, n° du 5 novembre 1870.

(2) Lettre du 7 novembre 1870.

des faces étaient peintes les armes de Pie IX et sur l'autre celles de M<sup>gr</sup> Wicart. A la première page du volume se trouvait une inscription latine avec une vue et les armes de la ville de Laval. Monseigneur l'évêque voulut que l'œuvre entière fût spécialement à l'honneur du théologal de son Chapitre et il demanda à l'instigateur et à l'auteur de l'adresse la rédaction de sa lettre latine au Souverain-Pontife. Cette lettre exprimait dans un latin vraiment pontifical, d'une ampleur de phrases d'une majesté toute romaine (1), les vœux, les espérances, les prières du diocèse entier pour la personne auguste du Souverain-Pontife et pour la restitution intégrale de ses droits. Le chanoine Sauvé fut prié de remettre lui-même le volume entre les mains du nonce apostolique, à Paris, M<sup>gr</sup> Chigi; ce qu'il fit dans les premiers jours de juin 1871. Le Souverain-Pontife reçut cet hommage du diocèse de Laval à l'occasion de ses vingt-cinq ans révolus de règne sur le siège de Saint-Pierre.

(1) C'est dans ce style de grande facture qu'écrivait l'abbé Sauvé : « Vivas ergo, Beatissime Pater, ad summam senectutem, et optima quidem valetudine vivas, ut ista corona paupertatis et miseriae, qua hisce luctuosissimis temporibus coronaverunt te filii perversi, in die captivitatis tuæ, alteri coronæ, gloriæ scilicet et honoris, locum cedat, qua coronet Te Dominus in die lætitiæ, quando nempe (utinam sine mora!) de manu inimicorum Te ipsum eripiet, et super illos exaltabit caput Tuum. »



Peu de jours après sa réception à la nonciature apostolique de Paris, en la solennité des saints apôtres Pierre et Paul, le chanoine théologal prononça devant M<sup>sr</sup> Wicart, à la cathédrale de Laval, un admirable sermon sur saint Pierre et Pie IX. L'évêque de Laval, ravi des paroles qu'il venait d'entendre, ordonna immédiatement leur impression (1) et félicita, en présence de son Chapitre, du clergé et des nombreux fidèles de la paroisse, l'éloquent orateur. Le chanoine prédicateur avait montré parallèlement saint Pierre et Pie IX comme ornés de la triple puissance de la parole, de l'action et du sacrifice. Au cours de cet entretien, l'orateur avait fait de très opportunes déclarations, celle-ci notamment : « Sans les enseignements donnés *à temps et à contre-temps* dans ces dernières années par le Souverain-Pontife, plusieurs erreurs modernes auraient pu opérer dans les intelligences des ravages plus funestes encore que ceux dont la réalité est trop facile à constater ; et qui peut dire que le sanctuaire lui-même eût été complètement à l'abri de certaines défaillances doctrinales, quand on sait combien, par le mal-

(1) *Saint Pierre et Pie IX. Discours prononcé dans l'église cathédrale de la T. S. Trinité de Laval, le dimanche 2 juillet (1871), par M. le chanoine théologal Henry Sauvé.* Brochure in-8° de 32 pages. (Laval. Mary-Beauchêne, 1871.) M<sup>sr</sup> Wicart envoya ce discours à son clergé avec ces mots : « Offert à MM. les Curés, avec prière de faire lire ces bonnes pages au moins à leurs meilleurs paroissiens. »

heur des temps, les études théologiques laissent à désirer, dans certains pays, sous le rapport de la solidité et de l'ampleur? Il semble que Dieu ait touché les lèvres de Pie IX comme celles de Jérémie, et qu'il lui ait dit : Voilà que j'ai mis mes paroles dans ta bouche ; voilà que je t'ai établi sur les nations et les royaumes, afin d'arracher et de détruire, de disperser et de dissiper les erreurs sociales qui les perdent, afin d'édifier et de planter les principes de vie qui peuvent les sauver (1). » Plus loin, l'orateur enthousiasmé faisait cette superbe apostrophe : « O Rome fortunée, *o Roma felix!* Te voilà consacrée à jamais par le sang du premier Pape. C'est aujourd'hui même que tu deviens la nation sainte, le peuple choisi, la cité sacerdotale et royale, la capitale du monde chrétien ; c'est à partir de ce jour que tu étendras plus loin ton empire par la religion divine que par la domination terrestre. O Rome, ne regrette point tes magnificences passées, accompagnées, du reste, de tant de turpitudes, tachées de tant de sang et de boue ! Ta tribune aux harangues, où parlaient tes Cicéron, est muette, il est vrai, aujourd'hui ;

(1) Discours cité, p. 12 et 13. Les paroles de Jérémie (I, 12), citées par l'orateur, ont servi de thème à l'oraison funèbre de M<sup>gr</sup> Wicart, prononcée par M<sup>gr</sup> Freppel, évêque d'Angers, à la cathédrale de Laval, le 15 mai 1879. Cf. *Œuvres de M<sup>gr</sup> Freppel*, tom. VII, p. 1. Un vol. in-8° (Paris. Roger et Chernoviz, 1880).

mais elle est heureusement remplacée par la chaire de saint Pierre et par toutes ces tribunes sacrées, du haut desquelles les orateurs chrétiens annoncent chaque jour la vérité évangélique. — A tes oracles menteurs d'autrefois ont succédé les oracles lumineux du Siège apostolique. — Ton ancien Sénat n'existe plus ; mais, à sa place, j'aperçois et j'admire un Sénat nouveau, revêtu d'une dignité qui n'a été départie à aucune assemblée humaine : je veux dire le collège des cardinaux, illustre réunion de princes spirituels, que leur science et leurs vertus mettent bien au-dessus de tes sénateurs d'autrefois. — Sur les ruines de tes temples dédiés aux idoles s'élèvent aujourd'hui des basiliques consacrées au Dieu vivant ; les statues des empereurs qui t'opprimaient ont cédé la place aux statues des saints qui te protègent, et, grâce au Christ qui exalte et vivifie, tu as été couronnée d'une gloire que tous tes dieux étaient impuissants à te procurer. O Rome ! saint Pierre et ses successeurs t'ont faite mille fois plus belle et plus puissante que ton Romulus et tes Césars ! Empourprée du sang de Pierre et de Paul, enrichie de leurs dépouilles sacrées, tu l'emportes sur toutes les autres beautés de l'univers ; *horum cruore purpurata, cæteras excellis orbis una pulchritudines* (1). »

(1) Discours cité, p. 19 et 20.

L'orateur s'efforçait de communiquer ainsi à ses auditeurs son ardent amour pour Rome; il s'attachait aussi à démontrer par des coups habiles et qui justifiaient la sûreté et la précision de son tir les batteries que le libéralisme dirigeait contre la Papauté. C'était en effet une des tactiques les plus dangereuses de la guerre contre le Saint-Siège que celle qui consistait à présenter le Pape libre dans Rome envahie, libre dans le Vatican entouré de nouvelles armées soi-disant protectrices. Ainsi ceux que l'on appelait libéraux d'État cherchaient à égarer l'opinion en donnant le change sur la situation réelle du Pape qu'ils avaient préparée de longue main et consommée ignominieusement. « Sans doute, disait le théologal dans un discours très remarqué qu'il prononça à la cathédrale de Laval le jour de la solennité de l'Épiphanie, 7 janvier 1872, sans doute le Pape pourrait être dans des conditions pires encore que celles où il se trouve. Il pourrait être chassé du Vatican, jeté dans une forteresse ou relégué solitaire dans un couvent. Mais si la Révolution, pour un motif ou pour un autre, peut-être par crainte des gouvernements européens, n'a pas mis jusqu'ici le pied dans le Vatican, toujours est-il que le Pape n'y jouit que d'une ombre de sécurité et de liberté. — Je dis d'une ombre de sécurité, car demain la Révolution triomphante et méprisant les conseils ou les ordres de la diplomatie peut péné-

trer dans l'intérieur du palais pontifical, porter sa main sacrilège sur la personne de Pie IX, le prendre en otage, peut-être même jusqu'à l'immoler à sa rage.

» Je dis d'une apparence de liberté, car est-il libre ce Pape qui ne peut pas avoir librement un journal où il puisse démentir les mensonges d'une presse hostile? Est-il libre ce Pape qui ne peut pas librement publier à Rome ses encycliques, ses allocutions? Est-il libre ce Pape qui ne peut librement et avec sécurité correspondre avec les évêques, les prêtres et les fidèles de l'univers, lesquels, de par Dieu, ont le droit de recourir à lui, puisque les postes et les télégraphes ne sont pas à sa libre disposition, mais qu'ils appartiennent au pouvoir ennemi qui le tient en captivité? Est-il libre ce Pape qui ne peut recevoir librement que les catholiques qu'il plaît au gouvernement piémontais de laisser arriver jusqu'à leur Père, au risque de passer au milieu de groupes hostiles ou insultants? Est-il libre ce Pape qui ne peut librement descendre dans la basilique Saint-Pierre, pour y exercer les fonctions pontificales, sans craindre d'y être l'objet des risées et des outrages de ses ennemis? Est-il libre ce Pape qui a été forcé de suspendre le concile du Vatican par suite de l'invasion piémontaise?

» Non! le Pape ne jouit plus à Rome de la liberté à laquelle il a des droits incontestables, et il

en sera ainsi, ou pire encore, tant qu'il n'aura pas recouvré sa puissance temporelle. Car le seul moyen pour le Pape d'être libre, c'est d'être vraiment Roi temporel (1). »

Ces paroles étaient écrites et prononcées en 1872. Que d'événements, dans ces vingt-cinq dernières

(1) Notes sur l'épreuve présente. *Manuscrit inédit*. Quelles sont les conditions présentes de l'Église ? Quels sont les devoirs que ces conditions nous imposent ? Parlant des conditions de la lutte contre la morale du christianisme, l'orateur dit fort justement « qu'au grand précepte de l'amour de Dieu et du prochain a été substitué l'égoïsme qui, de l'aveu de tous les penseurs, est un des vices dominants de l'époque actuelle, l'égoïsme qui combat de mille façons la loi d'amour et de dévouement proclamée par l'Église. Égoïsme dans les nations qui ne vivent plus que pour elles et qui ne veulent plus intervenir en faveur de leurs sœurs faibles et opprimées. Égoïsme dans les familles qui, au lieu de se multiplier et de se répandre, se concentrent, se renferment dans un cercle de plus en plus étroit, et finissent par s'étioler et périr en profanant les sources mêmes de la vie. Égoïsme dans les individus qui ne songent qu'à jouir ici-bas et à se procurer l'argent et les avantages qu'il amène avec le moins de travail et de peine possible. Égoïsme dans le commerce qui falsifie ; égoïsme dans le capital qui s'augmente par d'iniques usures, égoïsme dans la richesse qui, trop souvent, au lieu de venir au secours du pauvre, consume ses trésors dans le luxe et la débauche, égoïsme dans la pauvreté qui s'irrite contre le riche et le poursuit de sa haine et de son envie, égoïsme dans les pouvoirs sociaux qui, séparés de l'Église, ne tendent plus au vrai bonheur des peuples, égoïsme dans les citoyens qui, au lieu d'obéir, prétendent commander, et qui, pour les motifs les plus futiles et les plus déraisonnables, se révoltent contre les puissances établies de Dieu pour le gouvernement des peuples. » Cette page n'est-elle pas d'un moraliste clairvoyant et vigoureux ?

années, ont confirmé les observations très graves, les prédictions qu'elles présentaient? Tous les catholiques se souviennent des affreux désordres qui se produisirent à Rome, au milieu même de la nuit, lors de la translation des restes mortels de Pie IX à Saint-Laurent-hors-les-murs. Il y a de ces moments dans le cours des siècles où la véridique histoire constate l'irruption visible des puissances infernales sur terre. C'était bien l'enfer lui-même qui hurlait en cris de rage et insultait cette suprême majesté que tout homme à sentiments humains respecte, la majesté de la mort. Et, pour ne citer qu'un autre fait, est-ce que dans les premiers jours d'octobre 1891 les ouvriers français, qui étaient venus offrir leurs hommages au Saint-Père et recevoir de sa bouche même ses très précieux encouragements, ne firent pas connaissance avec ces *groupes hostiles et insultants*, sous les yeux mêmes d'une police aussi complaisante qu'impuissante?

Le chanoine Sauvé devait bientôt lui-même, et sur place, apprécier la liberté accordée par le gouvernement italien aux intérêts du Pape. Ce fut en 1873. A l'époque du carême, il répondit à l'honorable invitation de M<sup>sr</sup> de Rayneval, supérieur des chapelains de Saint-Louis-des-Français, et, remontant dans cette chaire de notre église nationale qu'il connaissait bien, donna les prédications quadragésimales devant l'ambassadeur,

M. de Corcelles, son personnel et la colonie française à Rome. Il ne manqua pas évidemment la bonne occasion qui lui était offerte d'exposer en quelques instructions la doctrine catholique sur le Saint-Siège, de rappeler aux fils leurs devoirs envers leur Père spirituel, de déplorer la triste situation faite à l'Église en la personne de son Chef auguste. Son langage fut toujours opportun. Mais on peut dire des paroles opportunes tout en paraissant à certains esprits fort peu opportuniste. Le prédicateur de Saint-Louis ne tarda pas à s'en convaincre. Ses discours furent pris en mauvaise part; un journal du gouvernement, *le Diritto*, accusa le prédicateur de chercher à soulever le peuple romain contre l'usurpateur; et même une feuille française, *le Journal de Rome*, qui n'était pourtant pas là pour faire pareille besogne, s'unit au *Diritto*, et, ne ménageant ni les attaques ni les sarcasmes, propagea des mensonges avec une complète mauvaise foi. Un député alla jusqu'à insulter notre compatriote en plein Parlement. Le prédicateur ne s'émut pas beaucoup de cette campagne menée par de nouveaux venus et que désapprouvait le bon peuple de Rome qui, malgré de quotidiennes et très perfides excitations, demeurerait toujours fidèle à ses sentiments de piété vive et d'attachement à son Roi véritable. Il eut d'ailleurs, en s'éloignant de Rome, un bon mot de Pie IX qui, uni à une spéciale bénédiction du



Pape, fut sa récompense très appréciée. Étant allé faire une visite d'adieu au Saint-Père, il entendit Pie IX s'écrier à son approche : *Ecco il nostro predicatore*, voici notre prédicateur ! Le Souverain-Pontife disait bien : le chanoine Sauvé était vraiment *son* prédicateur, le prédicateur du Pape, de Pie IX. Dans cette même visite, notre théologal demanda au Saint-Père sa bénédiction pour l'évêque et le diocèse de Laval. Pie IX, jouant sur ce nom de Laval, lui répondit ce mot charmant : « *Omnis vallis implebitur* (le val entier sera rempli) ; puis il donna sa bénédiction.

Deux années après sa station de Saint-Louis-des-Français, en septembre 1875, le chanoine Sauvé se retrouvait encore à Rome et à la tête d'un important pèlerinage de Laval. Son évêque, M<sup>gr</sup> Wicart, que l'âge et les infirmités empêchaient d'entreprendre un grand voyage, l'avait délégué pour le représenter officiellement dans une circonstance solennelle. Nul n'était plus digne de cet honneur que lui, nul également n'était aussi bien accrédité. L'année 1875 était l'année jubilaire, l'année sainte. Le dernier jubilé séculaire remontait jusqu'à l'an 1825, sous le pontificat de Léon XII ; le malheur des temps avait empêché Pie IX d'accorder le jubilé en 1850. Dans l'Encyclique de promulgation qu'il avait envoyée à la date du 24 décembre 1874, le Souverain-Pontife rappelait ce souvenir des anciens âges où l'on

accourait du monde entier à la ville-mère et au siège de Pierre, où les plus abondants bienfaits de réconciliation et de grâce étaient offerts, pour le salut des âmes, à tous les fidèles. Recueillant pieusement cette parole pontificale qui était d'ailleurs très conforme à ses plus vives espérances et à ses plus chers désirs, le théologal de Laval avait attiré sur elle par deux discours l'attention des fidèles; le dimanche de la Pentecôte il avait parlé de l'année sainte, c'est-à-dire du jubilé qui faisait de ces journées de 1875 autant de journées très précieuses pour le ciel; le dimanche 4 juillet, solennité des saints apôtres Pierre et Paul, il avait dit ce qu'était le pèlerinage de Rome et quels avantages il apportait. Développant ces idées qui lui étaient familières, il s'était affirmé comme le porte-voix de l'évêque de Laval qui désirait envoyer à Rome une députation diocésaine. M<sup>gr</sup> Wicart avait chaleureusement applaudi à la résurrection des pèlerinages qui avaient déjà sillonné la France en bien des sens et s'étaient portés à Paray-le-Monial, à Lourdes, à Pontmain. Pouvait-il oublier entre tous ces buts de pèlerinage l'un des premiers et des plus importants, Rome, la ville de saint Pierre, la ville de Pie IX? Pouvait-il, dans son zèle pour la Papauté, ne pas songer à cette douce victime que la Révolution avait enfermée au Vatican et qui, dans l'impossibilité d'aller vers ses fils, désirait vivement que ces mêmes fils

se rendissent près d'elle, pour la consoler et la fortifier dans ses malheurs? Il encouragea donc un pèlerinage officiel de son diocèse à Rome et eut l'honneur d'envoyer vers le Pape le premier grand pèlerinage français depuis la captivité de Pie IX.

Le lundi 30 août 1875, le chanoine Sauvé était parti de Laval avec quatre-vingts pèlerins et après avoir obtenu, pour le mercredi 8 septembre, par l'entremise de M<sup>gr</sup> Pacca, majordome, une audience solennelle au Vatican. Dès le lundi 6 septembre il avait eu l'honneur d'approcher près de Sa Sainteté et de lui remettre la belle et généreuse offrande du diocèse de Laval ainsi qu'une magnifique statuette en argent massif de Notre-Dame de Pontmain (1). Le surlendemain, Pie IX daignait recevoir, un peu avant midi, dans la salle du Consistoire, les pèlerins de Laval auxquels purent s'adjoindre un grand nombre de Français présents à Rome. Parmi les personnages qui accompagnaient le Souverain-Pontife on remarquait le cardinal Borromeo, M<sup>gr</sup> Martinelli, sacriste du palais apostolique, M<sup>gr</sup> Sanminiatielli, grand aumônier, M<sup>gr</sup> Pacca et M<sup>gr</sup> Ricci. Par une attention déli-

(1) Cette statuette de 70 centimètres de hauteur, y compris la base, avait pour auteur M. Goupil, de Rennes. Le socle était orné aux quatre coins d'une ancre qu'entre-lançaient les chaînes brisées de saint Pierre et des branches de laurier. Elle avait une valeur de 4 à 5.000 francs.

cate, la statue de Notre-Dame de Pontmain avait été posée sur une table à côté de la porte d'entrée. S'étant avancé près du trône, le chanoine directeur du pèlerinage fit lecture de l'adresse qu'il avait écrite avec un soin particulier et qui exprimait d'une façon heureuse les sentiments qui, dans cette heure solennelle, faisaient battre les cœurs. La voix de l'orateur trembla surtout d'émotion, quand après avoir détaillé les motifs du pèlerinage et présenté les pèlerins, elle proféra ces mots : « Tous ensemble, prêtres et fidèles de Laval, formés à l'école et à l'exemple de notre Évêque, nous n'avons qu'un seul et même esprit pour adhérer aux vérités proclamées par votre bouche, qu'un seul et même cœur pour vous aimer, une seule et même voix pour célébrer votre douce et indomptable attitude, en face de vos ennemis, pour condamner tout ce que Votre Sainteté condamne, flétrir tout ce qu'elle flétrit, approuver tout ce qu'elle approuve.

» Tous ensemble nous vous offrons, ou plutôt notre Évêque vous offre par nos mains, en union avec son troupeau, une statue d'argent de Notre-Dame de Pontmain. Nous supplions Celle qui a daigné nous visiter aux jours de nos malheurs, de vous soutenir, d'augmenter votre admirable force et de redoubler votre inépuisable tendresse.

» A cette statue est jointe une somme de 80.000 francs, recueillie par les soins vigilants de

l'Évêque de Laval, au profit du denier de Saint-Pierre. Cette somme se compose des centimes du pauvre, des sous de l'ouvrier, des francs que le commerçant et l'industriel ont prélevés sur leurs bénéfices, et des louis que le riche a pris sur ses revenus. Ah ! si Votre Sainteté pouvait savoir ce qu'il y a de foi, de dévouement et d'amour au fond de ces centimes, de ces sous, de cet argent, de cet or, elle en serait émue jusqu'aux larmes (1) ! »

Le Souverain Pontife demanda le texte de cette adresse qui, à plusieurs reprises, avait reçu des signes de son auguste approbation ; se levant ensuite sur son trône, il s'excusa d'abord de ce qu'il allait adresser la parole à l'assistance en langue italienne, cette langue lui étant plus familière, puis il prononça une allocution des plus belles et des plus énergiques. Pie IX, après avoir retracé en peu de mots l'histoire des premiers jours du christianisme, montra, à l'encontre de l'action bienfaisante de Notre-Seigneur, l'œuvre néfaste des nouveaux pharisiens, des sectes maçonniques, non seulement dans la ville éternelle, mais dans toutes les parties du monde. Il déplora notamment le meurtre de Garcia Moreno dont la nouvelle, bien que non encore officiellement confirmée, paraissait toutefois certaine. Pour encou-

(1) *Journal de Florence*, vendredi 10 septembre 1875.

rager ses fils spirituels dans leurs généreuses entreprises, les fortifier dans leur zèle apostolique, dans la revendication des droits de l'Église, il leur dit d'attendre le secours d'en haut, de l'implorer avec instance, et leur cita l'exemple de Daniel O'Connell qui ne négligea jamais d'entretenir dans le peuple irlandais cet esprit de revendication et dont la persévérance fut couronnée par le triomphe. Les dernières paroles de Pie IX furent pour la France : « Dieu a protégé en France les premiers efforts de la concorde, et grâce à cette protection on y a acquis la liberté d'enseignement.... Bénissez, ô mon Dieu, bénissez la France, cette généreuse nation, ses évêques, ses ministres, ses gouvernants (1) ! »

La magistrale allocution de Pie IX eut, dans tout l'univers, un immense retentissement, et réjouit les cœurs sincèrement catholiques. La presse radicale et révolutionnaire de Rome ne put couvrir par ses diatribes passionnées et malfaisantes les accents d'admiration et d'enthousiasme qui éclatèrent de toutes parts. Impuissante contre le Pape, elle chercha à soulever les mauvais instincts de sa clientèle contre les pèlerins de Laval qui durent, par prudence, prendre des mesures de précaution. Le pèlerinage du diocèse de Laval procura au

(1) *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, p. 783-784, n° du 18 septembre 1875.

monde chrétien cette consolante et réconfortante allocution et fit entendre à la Révolution que, si elle pouvait bien rendre le Pape son prisonnier, elle ne mettrait jamais le cadenas aux lèvres du Pontife romain et serait contrainte à entendre une parole fière et vengeresse, une parole qui la détrônera un jour.

L'adresse du chanoine Sauvé reçut aussi un excellent accueil. Mais personne n'en fut plus satisfait que M<sup>gr</sup> Wicart, qui écrivit sur-le-champ au théologal de son Chapitre quelques lignes (1) bien caractéristiques :

« MON CHER MONSIEUR SAUVÉ,

» Je suis heureux de tout ce que vous avez dit au Saint-Père, et encore plus de la manière dont vous vous en êtes acquitté.

» Recevez-en, je vous prie, mes plus vifs remerciements et en même temps les titres de *chanoine d'honneur* et de membre de notre conseil épiscopal.

» Vous voyez que j'écris on ne peut plus mal. Laissez-moi vous embrasser de mes deux bras et de tout mon cœur. Adieu, adieu.

» † C..., *Év. de Laval.* »

(1) Sans date.

L'écriture du vénéré Prélat laissait en effet à désirer ; mais on reconnaissait facilement que si la main faiblissait, le cœur, plus heureux, ne vieillissait pas, et demeurait toujours ardent, toujours jeune. En même temps qu'il faisait cette lettre particulière, Monseigneur l'évêque de Laval, par un petit mot semblable envoyé au directeur de la *Semaine religieuse* (1), communiquait à ses diocésains sa vive satisfaction.

Après s'être fait le cicerone des pèlerins à Rome et leur guide spirituel dans les grandes basiliques, l'abbé Sauvé se rendit à Florence, où se tenaient les assises d'un congrès catholique italien. A la dernière séance, qui eut lieu le 26 septembre, il fut invité par le président du congrès à prendre la parole ; il le fit en français, la surprise de cette invitation l'empêcha de s'exprimer dans la langue italienne, qu'il connaissait cependant très bien. « De Rome, dit-il, je suis venu à Florence, la cité des fleurs, et à voir ce qui se passe dans cette enceinte, je me dis : Florence va être la cité des fruits. Oui, ce congrès de Florence est destiné à produire les plus heureux

(1) *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, p. 778, n° du 18 septembre 1875. La lettre de Monseigneur est du 13 septembre. « Je viens de lire dans les journaux l'excellent discours adressé à N. S. Père le Pape par M. le chanoine Sauvé. Je suis si content que je veux dès aujourd'hui apprendre à M. Sauvé qu'il est nommé chanoine d'honneur et membre de mon conseil épiscopal. »



fruits, fruits d'union entre les catholiques, d'union dans la doctrine en s'éloignant de plus en plus de toute erreur, d'union dans les sentiments et dans les affections en s'aimant davantage, d'union dans l'action *vis unita fortior*. Catholique et Italien, disait tout à l'heure M<sup>sr</sup> Nardi, c'est tout un. Je désire qu'il en soit de même en France; il faut que le catholicisme pénètre tout notre être, qu'il s'imprègne dans notre vie individuelle et nationale. » Ces idées qu'il développa avec chaleur soulevèrent à plusieurs reprises les applaudissements de toute l'assemblée.

A l'issue du congrès, il rentra en France. « Que de grâces vous aurez rapportées de votre saint pèlerinage, lui écrivait Monseigneur de Poitiers le 6 octobre 1875; à Rome et à Florence, la divine Providence semble vous avoir conduit par la main en ces circonstances.... » M<sup>sr</sup> Pie avait dit vrai.

---



# TABLE

---

	Pages
LETTRES. . . . .	7
INTRODUCTION. . . . .	VII

## LIVRE PREMIER

### Henry Sauvé dans le monde (1817-1840).

CHAPITRE PREMIER. — <i>Enfance et éducation</i> (1817-1834). — Le pays d'Ernée. — Ernée pendant la Révolution. — Naissance d'Henry Sauvé. — Premières marques de sa piété. — La première communion. — Études à Ernée et à Laval. — Succès au collège royal de Laval. . . . .	3
CHAPITRE II. — <i>L'étudiant en médecine</i> (1834-1837). — Henry Sauvé à La Rochelle. — Correspondance avec M. Mauloré, professeur de philosophie au collège de Laval. — Goûts pour les études philosophiques. — Séjour à Paris. — La fin d'une crise de doute. — Souffrance. — Retour à Ernée. — Essais poétiques. . . . .	43
CHAPITRE III. — <i>L'étudiant en droit</i> (1837-1840). — Henry Sauvé licencié en droit de la Faculté de Rennes. — La première conférence de Saint-	

Vincent-de-Paul. — L'œuvre des militaires. — Une retraite à la Trappe du Port-du-Salut. — Désir de la vie religieuse. — Lettre au P. Lacordaire . . . . .	85
---	----

## LIVRE DEUXIÈME

**L'Abbé Henry Sauvé (1840-1855).**

<b>CHAPITRE PREMIER. — <i>Premières études cléricales (1840-1845).</i></b> — Au Grand-Séminaire du Mans. — Bonheur d'être appelé à l'état ecclésiastique. — Un directeur : M. Charles Fillion. — L'abbé Sauvé, professeur de troisième à Château-Gontier. — Élève de théologie au Séminaire Saint-Sulpice, à Paris. — M. Laloux, professeur du grand cours de théologie. — H. Sauvé ordonné prêtre. . . . .	149
<b>CHAPITRE II. — <i>Le vicariat à Saint-Vénérand de Laval et le novicial au couvent dominicain de Notre-Dame du Chalais (1845-1847).</i></b> Le ministère paroissial. — Deuils successifs au presbytère de Saint-Vénérand de Laval. — Départ pour Chalais. — Le P. Lacordaire et son couvent. — Prise d'habit. — La vie religieuse. — Inquiétudes et souffrances. — Départ de Chalais. . . .	199
<b>CHAPITRE III. — <i>L'abbé Sauvé à Paris, à Louvain et à Bruges (1848-1851)</i></b> — Les journées de juin 1848 à Paris. — Prédications à Lyon. — L'Université de Louvain. — Discours à Bruges pour le jubilé du Saint-Sang, et à Louvain. — M. Steinmetz et l'œuvre des militaires, à Bruges. — Prédication à Bruges de l'octave des morts. .	235
<b>CHAPITRE IV. — <i>Les études à Rome (1852-1855).</i></b> — Arrivée à Rome. — Saint-Louis-des-Français. — La Minerve et le P. Guidi. — Le Collège Romain et le P. Passaglia. — La Sapience et l'abbé Perusini. — Les théologiens romains. — Dom Angelo et ses doctrines. — L'affaire des <i>Institutions théologiques</i> de M <sup>r</sup> Bouvier à Rome.	

— M <sup>sr</sup> de Ségur. — M <sup>sr</sup> de Mérode. — La piété romaine. . . . .	284
--	-----

## LIVRE TROISIÈME

**Théologal de Laval et Missionnaire apostolique**  
1855-1875 .

CHAPITRE PREMIER. — <i>Le chanoine Saucé prédicateur. — Ses grandes stations (1855-1875). — Sa nomination de théologal. — Ses études en vue de la chaire. — L'exposition du symbole. — Le carême de 1864 à Tulle. — Ceux de 1868 et de 1871 à la Cathédrale de Laval. — Prédications de l'Avent à Poitiers, à Angoulême. — Les retraites. . . . .</i>	361
CHAPITRE II. — <i>Prédicateur du Pape et de la Papauté (1855-1875). — Divers discours en faveur du Pouvoir temporel. — Bref de Pie IX. — Le gouvernement des États du Pape. — Prédications sur le Pape et sur les défenseurs du Pape à la Cathédrale de Laval. — Pie IX dans la voir du Calvaire. — Conférences à Saint-Jacques de Liège en 1861. — Pèlerinage avec Louis Veuillot à Rome en 1862. — Souvenirs de Rome (1867). — Zèle pour la cause pontificale. — La prise de Rome en 1870, 20 septembre. — Saint Pierre et Pie IX. — Le carême de 1873 à Saint-Louis-des-Français. — Le pèlerinage du diocèse de Laval à Rome en septembre 1875. . . . .</i>	406
TABLE. . . . .	487